



**Surveillance archéologique dans le cadre
des travaux d'excavation pour la construction
de la nouvelle maison des aînés
(MDA) Jeanne-Le Ber à Montréal.**

**Volume 1 :
Rapport et
annexe 1**

**Sur l'ancienne aile des femmes de
l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu,
BjFj-236.**



Images de la page couverture :

Photo du haut : Démolition en cours, op.3B/C, vue vers le sud-ouest (PATR23N12-1390).

Grande figure centrale : Photogrammétrie opération 4 (PATR23N13-0757)

Figure centrale à gauche : Patientes travaillant à l'atelier de tissage, Saint-Jean-de-Dieu, 1920, BAnQ-Montréal, Fonds La Presse, (06M_P833,S3,D459)

Photo du bas : Vue aérienne des vestiges de l'incendie de l'aile Sainte-Marie en 1978 (Archives de villes de Montréal, VM006, S10).

PROJET JEANNE-LEBER

Surveillance archéologique dans le cadre des travaux d'excavation pour la construction de la nouvelle maison des aînés (MDA) Jeanne Le Ber à Montréal. Sur l'ancienne aile des femmes de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, BjFj-236.

Rapport présenté à :

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES (SQI)

Titulaire du permis de recherche archéologique :
23-PATR-06

Rapport préparé par :
Antoine Loyer Rousselle

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succursale : 3720, rue Archambault (Qc) G1P 3P9. Tél. : 418-614-0646

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Qc) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse de courriel : info@patex.quebec

Septembre 2024

Équipe de réalisation

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

NOËL, Sébastien : ing. **LEFEBVRE, Jérôme** : ing., PMP, MBA
Directeur de projets Directeur de projets

BIEN-AIME, Peter
Chargé de projet Intermédiaire

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

VILLENEUVE, Josée : archéologue **LOYER ROUSSELLE, Antoine** : archéologue
Coordonnatrice Responsable d'intervention
Coordination et suivi administratif Terrain, analyse et rédaction

ÉQUIPE DE TERRAIN

Archéologues de terrain :

ROCHON, Anthony
TROTTIER, Marie

ÉQUIPE DE RECHERCHE, DE RÉDACTION ET D'ÉDITION

ROCHON, Anthony : archéologue
Recherche et rédaction, sections 3.1 et 3.2

PERREAULT, Alexandra : archéologue
Infographie

FORGET, Annie : archéologue
Édition et infographie

CARTOGRAPHIE

CHARETTE, Philippe : technologue
Cartographie

BOISARD, Solène : archéologue
Cartographie

NETTOYAGE ET ANALYSE DE CULTURE MATÉRIELLE

PERREAULT, Alexandra : archéologue
Nettoyage de la culture matérielle

RENAUD, Myriam : archéologue
Analyse de la culture matérielle

Résumé

Dans le cadre du projet de construction de la Maison des aînés Jeanne-Le Ber, la Société québécoise des infrastructures (SQI) a mandaté Patrimoine Experts pour réaliser une surveillance archéologique dans l'emprise des travaux de construction. Les interventions archéologiques qui se sont déroulées du 14 août au 14 septembre 2023 ont été réalisées sous le numéro de permis 23-PATR-06. Elles font suite aux recommandations émises à la suite de la réalisation d'un inventaire archéologique réalisé en 2022 (Truelle et cie 2023). Cet inventaire précédent, qui a été réalisé à la suite des recommandations d'une étude de potentiel archéologique (Truelle et Cie 2022), a permis d'identifier plusieurs vestiges associés aux pavillons reliés par des corridors formant l'aile ouest de l'ancien hospice qui a été reconstruit entre 1897 et 1901, après l'incendie dévastateur de 1890.

Les interventions archéologiques de 2023 ont permis de documenter cinq des douze pavillons d'origine de l'aile Sainte-Marie (1897-1901), une partie du corridor central, un corridor transversal secondaire relié à la buanderie et aux ateliers ainsi que quatre solariums adossés aux pavillons d'origine, dont un érigé en 1955 et trois en 1960. Les recherches archéologiques offrent un éclairage unique sur le mode de construction des pavillons et les derniers moments de l'aile des femmes de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu avant l'incendie dévastateur du 20 septembre 1977. L'architecture hospitalière et les éléments qui le composent n'ont été que très peu documentés par le biais de l'archéologie et constituent des témoignages uniques d'un milieu de vie où ont résidé des générations de femmes et où des soins en santé mentale ont été donnés depuis l'inauguration en 1901. Les interventions ont permis d'identifier différents matériaux de construction utilisés dans la conception des pavillons, le mode de construction des éléments de fondation, la tuyauterie et les revêtements de sols. Certains éléments inusités tels que des blocs de jeux de cartes à jouer prêts à être découpés, des sacs de lessives identifiés aux différents pavillons de l'établissement destinés à la buanderie et du matériel promotionnel de la Banque Royale (RBC) prêt à être retiré de leur support, devaient permettre aux patientes d'occuper un emploi rémunéré. D'autres éléments faisaient partie de l'ameublement, tel que des roulettes de chariots, des pièces de quincaillerie d'architecture ou représentaient des objets du quotidien ou étaient liés au divertissement tels que : un bras de poupée, des gobelets, des bouteilles de boissons gazeuses et des ustensiles de cuisine. Enfin, des objets liés aux pratiques thérapeutiques et de soins tels qu'une bassine en plastique, une seringue graduée et une sonde urinaire représentent la fonction hospitalière de l'établissement.

Le complexe hospitalier occupe une place unique dans l'histoire de la santé et du traitement des troubles de santé mentale. Le complexe de bâtiments, formant le centre hospitalier Louis-H. Lafontaine, anciennement connu sous le nom d'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu et désormais appelé Institut universitaire en santé mentale de Montréal, est classé comme secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle par la Ville de Montréal. En cas d'éventuels travaux futurs, il est recommandé de poursuivre la documentation archéologique des autres pavillons susceptibles d'être encore enfouis à leur emplacement d'origine, en dehors de l'emprise des travaux de la maison des aînés Jeanne-Le Ber.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....	1
1.1 Contexte général.....	1
1.2 Mandats et objectifs	1
1.3 Localisation de l'aire d'étude	2
1.4 Contenu du rapport.....	2
Chapitre 2: Méthodologie.....	5
2.1 Recherche documentaire.....	5
2.2 Méthodologie d'interventions et d'enregistrement	5
2.2.1 Surveillance et inventaire archéologique	5
2.2.2 Enregistrement des données au terrain	6
2.3 Analyses post-intervention	7
2.3.1 Recherche historique	8
2.3.2 Travaux de laboratoire et analyses spécialisées.....	8
2.3.2.1 Préparation et analyse de la culture matérielle.....	8
2.3.2.2 Relevé 3D et orthophotographie	8
Chapitre 3: Contextes environnemental et archéologique.	11
3.1 Cadre environnemental actuel et ancien	11
3.1.1 Événements du quaternaire.....	13
3.2 Contexte d'occupation autochtone.	15
3.2.1 Occupation paléohistorique autochtone.....	15
3.2.1.1 Occupation au cours de l'Archaïque (10 000-3 000 AA)	15
3.2.1.2 Occupation au cours du Sylvicole (3000 ans AA à 400 ans AA)	17
3.2.2 Occupation historique autochtone	18
3.3 Contexte d'occupation euroquébécoise.....	18
3.3.1 1845-1873 : La ferme Saint-Isidore de la Longue-Pointe et l'Asile de la Providence.....	20
3.3.2 1873-1897 : Le premier asile Saint-Jean-de-Dieu.....	24
3.3.3 1897-aujourd'hui : Le nouvel asile Saint-Jean-de-Dieu (1897-1975),	

<i>l'hôpital psychiatrique Louis Hippolyte-Lafontaine (1975-2013)</i> <i>et l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (2013-au-</i> <i>jourd'hui).</i>	30
3.3.3.1 Les incendies de 1976 et de 1977	43
3.4 Sites archéologiques à proximité et historique des interventions ar- chéologiques	46
3.4.1 Historique des interventions archéologiques sur le site	51
3.4.2 Valeur patrimoniale du centre hospitalier Louis-H. Lafontaine.....	51
Chapitre 4: Présentation et analyse des résultats des	53
4.1 Opération 2	53
4.2 Opération 3	61
4.3 Opération 4	79
4.4 Opération 5	93
4.5 Opérations 6 et 7	111
4.6 Opération 8	130
4.7 Opération 9	138
Chapitre 5: Discussion.	153
5.1 L'aile Sainte-Marie (1901-1977)	153
5.1.1 Service de buanderie.....	169
5.1.2 Salon de coiffure	169
5.1.3 Salles d'eau et sanitaires.....	170
5.1.4 Ateliers de production	171
Chapitre 6 : Conclusion et recommandations.	173
6.1 Recommandations	174
6.1.1 Potentiel archéologique de l'ancienne aile des femmes (aile Sainte- Marie).....	174
6.1.2 Potentiel archéologique résiduel du site de l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu.....	177
Bibliographie.	179
Annexe 1 : Tableau de Dénombrement de l'assemblage de culture matérielle organisé par fonction, matériau et objet	187
Autres annexes : Voir volume 2	197

Liste des tableaux

Tableau 3.1	Chronologie des périodes de la préhistoire du Québec méridional	16
Tableau 3.2	Chronologie des événements historiques de l'asile Saint-Jean-de-Dieu et de l'hôpital Louis Hippolyte-Lafontaine (1845-2024).....	21
Tableau 3.3	Les supérieures de Saint-Jean-de-Dieu (1875-1969).	28
Tableau 3.4	Les surintendants médicaux de Saint-Jean-de-Dieu (1875-1974.).....	38
Tableau 3.5	Sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude.....	49
Tableau 3.6	Zones d'interventions archéologiques localisées à proximité du projet.....	50
Tableau 4.1	BjFj-236, sous-opérations archéologiques de l'intervention de 2023.	57
Tableau 4.2	BjFj-236, vestiges de l'opération 3.....	65
Tableau 4.3	Typologie des matériaux (carrelages, briques et terrazzo) observés dans l'aile Sainte-Marie.	69
Tableau 4.4	BjFj-236, vestiges de l'opération 4.....	80
Tableau 4.5	BjFj-236, vestiges de l'opération 5.....	94
Tableau 4.6	BjFj-236, vestiges des opérations 6 et 7.	112
Tableau 4.7	BjFj-236, vestiges de l'opération 8.....	133
Tableau 4.8	BjFj-236, vestiges de l'opération 9.....	141

Liste des plans

Plan 1.1	Localisation du lieu d'intervention, site BjFj-236.....	3
Plan 1.2	Localisation du lieu d'intervention sur une carte topographique, site BjFj-236.....	4
Plan 3.1	Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité du lieu d'intervention..	47
Plan 4.1	Localisation des opérations et sous-opérations, BjFj-236.....	55
Plan 4.2	BjFj-236, opération 2, sous-opérations et vestiges architecturaux.....	56
Plan 4.3	BjFj-236, opération 3, sous-opérations et vestiges architecturaux.....	63
Plan 4.4	BjFj-236, opération 4, sous-opérations et vestiges architecturaux.....	85
Plan 4.5	BjFj-236, opération 5, sous-opérations et vestiges architecturaux.....	99
Plan 4.6	BjFj-236, opérations 6 et 7, sous-opérations et vestiges architecturaux..	117
Plan 4.7	BjFj-236, opération 8, sous-opérations et vestiges architecturaux.....	131
Plan 4.8	BjFj-236, opération 9, sous-opérations et vestiges architecturaux.....	139
Plan 5.1	Superposition du plan de Hopkins de 1879.....	155
Plan 5.2	Superposition du plan de Goad (1907).....	156
Plan 5.3	Superposition du plan de Goad (1914).....	157
Plan 5.4	Superposition de la photo aérienne de 1947..	158
Plan 5.5	Superposition du plan de Underwriters Survey de 1953.....	159
Plan 5.6	Superposition de la photo aérienne de 1968..	160
Plan 5.7	Superposition de la photo aérienne de 1975..	161
Plan 5.8	Superposition de la photo aérienne de 1978..	162
Plan 6.1	Potentiel archéologique résiduel.....	175

Liste des figures

Figure 3.1	Modèle de courbe d'émersion du lac Lampsilis, tiré de Lamarche 2006 (BAAnQ, G, 3452, M65, 1834, J63 CAR pf).	14
Figure 3.2	Localisation de Longue-Pointe sur la Carte de l'île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture par André Jobin et datant de 1834 (BAAnQ, G, 3452, M65, 1834, J63 CAR pf).	19
Figure 3.3	Localisation du premier hospice Saint-Jean-de-Dieu sur le plan de H. W. Hopkins, datant de 1879 (Tiré de l'Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands; BAAnQ, G, 1144, M65G475, H6, 1879 DCA).	25
Figure 3.4	Gravure du premier hospice Saint-Jean-de-Dieu (Bellay 1892 : 1).	26
Figure 3.5	Pavillons incendiés du premier hospice Saint-Jean-de-Dieu en 1890 (Archives de villes de Montréal, VM5_0_13_vol17-fig0141).	27
Figure 3.6	Plan de la ferme et du pavillon Saint-Isidore reconstruit sur les ruines du premier hospice Saint-Jean-de-Dieu, sur le plan de Charles E. Goad, datant de 1907, Montreal Island and Vicinity ; BAAnQ, P600, S4 ,SS1, D68	29
Figure 3.7	Vue à vol d'oiseau de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu en 1930 (Novelty Manufacturing et Art Co. Ltd, BAAnQ Vieux-Montréal, P748, S1, P2509).	31
Figure 3.8	L'un des tramway parcourant les corridors de l'hôpital (Fonds La Presse, BAAnQ Vieux-Montréal, P833, S3, D0459_0020_1).....	32
Figure 3.9	Les pavillons d'origine du nouvel asile Saint-Jean-de-Dieu sur le plan de Charles E. Goad, datant de 1914, Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume VIII ; BAAnQ, Bibliothèque et Archives Canada, R6990-398-6-E	34
Figure 3.10	Vue aérienne de l'asile Saint-Jean-de-Dieu en 1947 (Photothèque de la Ville de Montréal, 2024).....	35
Figure 3.11	Vue à vol d'oiseau de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu entre 1935 et 1963 (Ludger Charpentier, BAAnQ numérique, notice 0005852630).	36
Figure 3.12	L'asile Saint-Jean-de-Dieu sur le plan d'Underwriters' Survey Bureau, datant de 1953, Insurance plan of the city of Montreal, volume 9 ; BAAnQ numérique.	37
Figure 3.13	Traitement d'hydrothérapie en bain continu (Fonds La Presse, BAAnQ Vieux-Montréal, P833, S3, D0459_0001_1).....	40
Figure 3.14	Patientes travaillant dans l'atelier de tissage (Fonds La Presse, BAAnQ Vieux-Montréal, P833, S3, D0459_0003_1).....	41
Figure 3.15	Vue à vol d'oiseau de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu en 1962 (Archives de Montréal, VM5_0_13_vol17-fig103).	42
Figure 3.16	Vue à vol d'oiseau de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu le 13 janvier 1977 (Rhéal Benny, Archives de Montréal, CA M001 VM094-Y-1-02-D215-006).....	42
Figure 3.17	Pavillon Bourget-nord de l'hôpital Louis-Hippolite-Lafontaine à la suite de l'incendie qui a pris naissance dans la cuisine centrale de l'institution le samedi 27 novembre 1976 (photo Daniel Labelle, Le Devoir, édition du lundi 29 novembre 1976, p. 3, BAAnQ numérique).....	44
Figure 3.18	Intérieur de l'un des pavillons de l'aile Sainte-Marie après l'incendie du 20 septembre 1977 (Archives de villes de Montréal, R3510-2_7401_-1977-001).....	45

Figure 3.19	Façade de l'un des pavillons de l'aile Sainte-Marie après l'incendie du 20 septembre 1977 (Archives de villes de Montréal, R3510-2_7401_-1977-005).	45
Figure 3.20	Vue aérienne des vestiges de l'incendie de l'aile Sainte-Marie en 1978 (Archives de villes de Montréal, VM006, S10).....	46
Figure 4.1	BjFj-236, stratigraphie de la sous-opération 2A paroi nord.	60
Figure 4.2	Photogrammétrie géoréférencée des vestiges de l'opération 3, dérivé du modèle 3D.	64
Figure 4.3	BjFj-236, Stratigraphie de la sous-opération 3C paroi est.....	74
Figure 4.4	Photogrammétrie géoréférencée des vestiges de l'opération 4, dérivé du modèle 3D.	86
Figure 4.5	BjFj-236, stratigraphie de la sous-opération 4D paroi ouest.	91
Figure 4.6	Photogrammétrie géoréférencée des vestiges des opérations 5 et 8, dérivé du modèle 3D.	100
Figure 4.7	Photogrammétrie géoréférencée des vestiges de l'opération 6, dérivé du modèle 3D.	118
Figure 4.8	BjFj-236, stratigraphie de la sous-opération 6B parois est et sud.....	125
Figure 4.9	Avers et revers de blocs de cartes à jouer à l'effigie du roi de pique en attente d'être découpés ainsi qu'un emballage de paquet de carte lot 6B2 #seq. 0058 (montage des photos DSC_5370, 5377 et 5384).	127
Figure 4.10	Exemple de carte joker d'un paquet de cartes de marque Victoria en vente sur le site de commerce en ligne Etsy.	127
Figure 5.1	Chambre d'un patient avec un radiateur à eau servant au chauffage (Fonds La Presse, BAnQ Vieux-Montréal, P833, S4, D0966_0026_1).....	164
Figure 5.2	Extrait d'une vue à vol d'oiseau cadrée sur l'aile Sainte-Marie le 13 janvier 1977, soit quelques mois avant son incendie dévastateur (Rhéal Benny, Archives de Montréal, CA M001 VM094-Y-1-02-D215-001).....	165
Figure 5.3	Vue rapprochée de la photo aérienne de 1947. On remarque une cheminée (correspondant à l'emplacement de la sous-opération 4D) au-dessus du second pavillon en forme de T à partir du sud (Photothèque de la Ville de Montréal, 2024).....	165
Figure 5.4	Une salle de bain de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu entre 1903? et 1905? (BAnQ numérique).....	170
Figure 6.1	Période de construction des différents pavillons de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal occupant le cadre bâti en 2003 (figure tirée de L'Atelier B.R.I.C. 2003, 27).	178
Figure 6.2	Noms des pavillons et de leur date de construction ayant existé sur le site de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (figure tirée de L'Atelier B.R.I.C. 2003, 25).	178

Liste des photographies

Photo 3.1	Vue générale du terrain faisant l'objet des travaux de construction de la MDA Jeanne-Leber au début des travaux. Vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1290).....	12
Photo 3.2	Excavation en cours de l'opération 2 dans la partie nord du terrain. Vue vers le nord (photo PATR23N12_1310).....	12
Photo 4.1	Vue générale vers le nord-est de l'opération 2 en cours d'excavation (photo PATR23N12_1332).....	59
Photo 4.2	Segment de conduite en fonte observé lors de l'excavation de la sous-opération 2A (PATR23N12_1296).....	59
Photo 4.3	Vue générale vers l'est de l'opération 3 (photo PATR23N12_1341).....	61
Photo 4.4	Vue vers le nord des vestiges 3A100, 3A115, 3A124, 3A122, 3A11 et 3A120, de la sous-opération 3C (photo PATR23N12_1345).....	62
Photo 4.5	Vue en détail vers le nord d'un seuil de brique (3A124), et d'un carrelage (3A122) aménagé dans le mur nord (photo PATR23N12_1358).....	62
Photo 4.6	Détails du crépi recouvrant le bas du parement intérieur du mur 3A100 (photo PATR23N12_1350).....	68
Photo 4.7	Sous-opération 3C, paroi est (photo PATR23N12_1377).....	73
Photo 4.8	Vue générale vers le sud du parement nord du mur 3A100, après l'excavation mécanique jusqu'au roc et le retrait des vestiges (photo PATR23N12_1408).....	75
Photo 4.9	Parement nord du mur 3A100 (photo PATR23N12_1410).....	75
Photo 4.10	Vue en plan vers l'est des briques alvéolaires du parement intérieur 3A114 (photo PATR23N12_1364).....	76
Photo 4.11	Bouteilles de Coca-cola et de Pepsi-cola, lot 3B1 #seq. 0039, 0040 et 0041 (photo DSC_5312).....	77
Photo 4.12	Vue générale vers l'ouest de la sous-opération 3D (photo PATR23N12_1381).....	78
Photo 4.13	Vue vers le nord de la base d'ascenseur et des vestiges 3A102, 3A104, 3A105, 3A106 et 3A107, de la sous-opération 3E (photo PATR23N12_1382).....	78
Photo 4.14	Vue général vers l'ouest du corridor transversal, sous-opération 3F (photo PATR23N13_0012).....	78
Photo 4.15	Vue en coupe vers l'est du corridor transversal montrant le lit de pose en gravier du corridor, des dalles de terrazzo et des deux murs de béton formant les limites nord et sud (photo PATR23N12_1417).....	78
Photo 4.16	Vue générale vers le nord-est de l'opération 4 (photo PATR23N13_0405).....	87
Photo 4.17	Mur sud (vestiges 4A101/4A103) du pavillon, vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1429).....	87
Photo 4.18	Mur nord (vestige 4A117) du pavillon montrant une partie du terrazzo conservé au-dessus des solives. Vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1550).....	88
Photo 4.19	Segment du mur intérieur 4A113 vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1488).....	88
Photo 4.20	Vue vers le nord-ouest du bloc sanitaire de la sous-opération 4B (photo PATR23N12_1608).....	88
Photo 4.21	Vue vers le nord-est de la sous-opération 4E (photo PATR23N12_1565).....	89
Photo 4.22	Vue vers le sud-ouest de la sous-opération 4D (photo PATR23N12_1403).....	90

Photo 4.23	Sous-opération 4D, paroi ouest (photo PATR23N12_1405).....	92
Photo 4.24	Carreau de céramique réfractaire de la compagnie Defrance & co de Saint-Maxence en Oise (photo PATR23N12_1399).....	92
Photo 4.25	Vue vers l'ouest du mur sud du pavillon, vestige 5A103 (photo PATR23N12_1807)..	101
Photo 4.26	Parements gaufrés des briques alvéolaires, vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1649)..	101
Photo 4.27	Imbrication de béton du mur de refend 5A107 et solive 5A200, vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1793).....	102
Photo 4.28	Briques réfractaires, lot 5D3 #seq. 0003 (photo DSC_5414).....	103
Photo 4.29	Différents modèles de gobelets de plastique jaune. Contexte archéologique de gauche à droite, lot 5D1 #seq. 0084, lot 5D1 #seq. 0105 et lot 3D99 #seq. 0010 pour les deux derniers (photo DSC_5213).....	103
Photo 4.30	Vue générale vers le nord-est de la base de tourelle nord du pavillon, sous-opération 5C (photo PATR23N12_1749).....	104
Photo 4.31	Vue générale vers l'est d'une pièce d'un solarium de 1960, sous-opération 5B (photo PATR23N12_1691).....	105
Photo 4.32	Périmètre d'un terrazzo entouré de carrelage, vue vers le sud (photo PATR23N12_1712)....	106
Photo 4.33	Cubicule de douche, vers le nord-ouest, lot 5B1 (photo PATR23N12_1698).....	106
Photo 4.34	Sacs de lessives accumulés dans le cubicule de douche 5B1, vue vers le nord-ouest (photo PATR23N12_1625).....	107
Photo 4.35	Sac de lessive portant une étiquette LINGERIE GENERALE (photo PATR23N12_1668).....	107
Photo 4.36	Sac de lessive portant une étiquette ND MERCI (photo PATR23N12_1673).....	108
Photo 4.37	Sacs de lessives sur lesquels est inscrits RATINE (photo PATR23N12_1679).....	108
Photo 4.38	Patch d'étiquette STE-VERONIQUE, lot (photo DSC_5195).....	109
Photo 4.39	Tête de vadrouille en coton, lot 5B3, # seq. 0128 et bac en plastique de produit nettoyant avec « (logo de la compagnie) / LIM[...] CALE REMOVER / DE[...]APAM[...] POUR [...] DE CHAUX », lot 4A99, #0021 seq. (photo DSC_5181).....	110
Photo 4.40	Lavabo en fonte émaillée blanche destiné au lavage des cheveux, de marque Belvedere, lot 5B99 (photo PATR23N12_2432).....	110
Photo 4.41	Vue générale de l'opération 7 vers le nord-est (photo PATR23N12_1918).....	111
Photo 4.42	Vue vers le sud de la onduite de grès passant sous le mur de brique intégré dans le mur nord, vestige 6A114 (photo PATR23N12_2005).....	116
Photo 4.43	Parement est du mur 6A103 (photo PATR23N12_2009).....	119
Photo 4.44	Fragments de pièces de radiateurs en fonte. Lot 6A2, élagué (photo PATR23N12_1937)....	120
Photo 4.45	Bases de lits (6A100), vue vers le sud-est (photo PATR23N12_1997).....	120
Photo 4.46	Fragments de pièces de lavabo en fonte émaillée blanche, d'au moins deux lavabos. Lot 6A2, élagué (photo PATR23N12_1939).....	120
Photo 4.47	Objets divers récupérés lors de l'excavation mécanique de l'opération 6, lot 6A3 (photo PATR23N12_1930).....	121
Photo 4.48	Vue générale vers le sud de la sous-opération 6B (photo PATR23N12_2073).....	122
Photo 4.49	Blocs de jeux de cartes à jouer en place au-dessus de l'ancien plancher (photo PATR23N12_2083).....	122

Photo 4.50	Restes d'un tabouret de bois partiellement carbonisé retrouvé en place. Vue vers sud-est (photo PATR23N12_2081)..	123
Photo 4.51	Restes de l'ancien plancher de la sous-opération 6B après le retrait des blocs de jeux de cartes et autres débris (photo PATR23N12_2112)..	123
Photo 4.52	Sous-opération 6B, paroi est (photo PATR23N12_2124)..	124
Photo 4.53	Sous-opération 6B, paroi sud (photo PATR23N12_2123)..	124
Photo 4.54	Blocs de cartes Joker sur lesquels il est inscrit Made in Hong Kong, lot 6B99 (photo PATR23N12_1733)..	127
Photo 4.55	Petits parapluies de marque RBC servant de publicité en attente d'être découpés, lot 6A2 #seq. 0060 (photo DSC_5331)..	128
Photo 4.56	Vue générale vers le sud-est du solarium érigé en 1960, portion nord de l'opération 6 (photo PATR23N12_1959)..	129
Photo 4.57	Vue vers le nord, d'un parement de brique alvéolaires bordant un pilastre en béton armé du mur (photo PATR23N12_1980)..	129
Photo 4.58	Vue générale vers le sud de l'opération 8 (photo PATR23N12_2130)..	130
Photo 4.59	Intersection des vestiges, vue vers le nord-est (photo PATR23N12_2138)..	135
Photo 4.60	Vue vers l'est de la conduite 8A303 qui traverse les murs 8A100 et 8A102 (photo PATR23N12_2166-copie)..	136
Photo 4.61	Échantillon de sacs de jute contenant des sacs d'élastiques retrouvés en place. De nombreux autres sacs similaires portant un numéro unique ont été retirés lors de l'excavation mécanique (photo PATR23N12_2159)..	136
Photo 4.62	Vue rapprochée d'un sac d'élastique (photo PATR23N12_2162)..	136
Photo 4.63	Sac en jute qui contenait des élastiques. Avec l'inscription : « RUBBER B[AND] / SIZE NO. 8 / BAG NO. 1 / COLOUR ABER / MADE IN MALAYS[IA] / N. W. 50 LBS [...] » . Lot 8A99 #seq. 0126 (photo DSC_5434)..	137
Photo 4.64	Bassines de fer encastres l'une dans l'autre retrouvée en place (photo PATR23N12_2186)..	137
Photo 4.65	Vue générale vers l'est de l'opération 9 (photo PATR23N12_2412)..	138
Photo 4.66	Longue solive bordant le terrazzo 9A121, entre 9A103 et 9A125. Vue vers l'ouest (photo PATR23N12_2307)..	145
Photo 4.67	Solives entre les murs de refend de béton 9A103 et 9A117. Vue vers l'est (photo PATR23N12_2311)..	145
Photo 4.68	Mur de refend 9A105. Vue vers le nord-est (photo PATR23N12_2281)..	146
Photo 4.69	Terrazzo 9A121 vu vers l'est (photo PATR23N12_2291)..	146
Photo 4.70	Vue générale vers le est de la base de tourelle nord du pavillon, sous-opération 9D (photo PATR23N12_2255)..	148
Photo 4.71	Vue générale vers l'est de la pièce nord du solarium de 1960, sous-opération 9E (photo PATR23N12_2239)..	148
Photo 4.72	Vue générale vers le nord de la pièce ouest du solarium de 1960, sous-opération 9F (photo PATR23N12_2220)..	148
Photo 4.73	Emplacement probable d'anciennes toilettes sur le terrazzo 9A119. Sous-opération 9E. Vue vers l'est (photo PATR23N12_2337)..	149
Photo 4.74	Petite main de poupée, lot 9A99 #seq. 0110 (photo DSC_5298)..	149
Photo 4.75	Anciennes bases de lits récupérés lors de l'excavation mécanique. Les objets ne sont plus	

	en place, ils ont été déposés entre les murs de refend de la sous-opération 9B lors des travaux (photo PATR23N12_2381).....	150
Photo 4.76	Roue en caoutchouc fabriquée par la compagnie Faultess, qui est active depuis 1889, lot 9A99 #seq. 0117 (photo DSC_5363).....	150
Photo 4.77	Partie de seringue graduée en plastique de 5cc. La seringue présent d'un côté une inscription imprimée en noir sur le tube : « B-D PLASTIPAK / MADE IN CANADA / (sur un crochet) D[...] ». La compagnie commence la production de seringue à usage unique en 1961. Elle change d'unité de mesure (cc pour ml) durant les années 1970. Contexte archéologique : lot 9A99 #seq. 0109 (photo DSC_5226).....	151
Photo 4.78	Sac urinaire presque complet en plastique. Inscriptions imprimées en rouge sur l'une des façades : « [...] / CLEARL[...] / URINARY DRAI[NAGE] SYSTEM / [...] ». Contexte archéologique : lot 9A99 #seq. 0108 (photo DSC_5237).....	151
Photo 4.79	Bassine de lit en plastique opaque bleu. Inscription moulée en relief sur le corp : « VOLLRATH / SHEBOYGAN [...] / AUTOCLAVABLE / WARE / 00080 / 2 ». Contexte archéologique : lot 9A99 #seq. 0047 (photo DSC_5251).....	152
Photo 4.80	Chaussures à empeigne en tissu et semelles de chaussures en plastique. Contexte archéologique : lot 9A99 #seq. 0168, 0169 et 0170 (photo DSC_5269).....	152

Chapitre 1: Introduction

1.1 Contexte général

Dans son désir d'effectuer une transformation majeure des milieux d'hébergement des aînés au Québec, le gouvernement a mandaté la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour réaliser l'implantation de nombreuse Maison des aînés (MDA) à travers le Québec. C'est dans ce cadre que la Maison des aînés Jeanne-Le Ber sera construite sur le terrain qui était anciennement occupé par une aile de l'ancien hospice Saint-Jean-de-Dieu. Avant de débiter les travaux, la SQI a commandé une étude de potentiel archéologique pour trois terrains devant recevoir une future MDA (Truelle et Cie, 2022). Parmi celles-ci se trouvait la MDA Jeanne-Le Ber. Sur les recommandations de l'étude de potentiel archéologique, un inventaire archéologique a été réalisé dans l'emprise des travaux d'excavation prévus pour la construction du bâtiment (Truelle et cie, 2023). Cet inventaire a permis d'identifier plusieurs vestiges associés aux pavillons reliés par des corridors formant l'aile ouest de l'ancien hospice qui a été reconstruit entre 1897 et 1901, après l'incendie dévastateur de 1890. Comme seul un petit échantillon des vestiges ont pu être relevés lors de l'inventaire, une recommandation de procéder à une surveillance pour identifier et relever une partie des autres éléments mobiliers et immobiliers qui seront détruits par les travaux de construction a été faite. C'est, dans ce contexte, que la SQI a confié un mandat de surveillance à Patrimoine Experts.

1.2 Mandats et objectifs

Patrimoine Experts a été mandaté par la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour la réalisation d'une surveillance archéologique dans le cadre du projet de construction de la nouvelle maison des aînés Jeanne-Le Ber dans l'emprise de l'ancienne aile des femmes de l'asile Saint-Jean-de-Dieu.

Les expertises archéologiques devaient permettre d'identifier les éléments archéologiques susceptibles de se trouver dans l'emprise des travaux et de procéder à l'enregistrement et à l'arpentage des vestiges, à la collecte d'artéfacts préalablement au retrait des vestiges lors des travaux de construction.

L'identification des ressources archéologiques mises au jour dans le cadre de ce mandat a fait l'objet de descriptions qualitatives et quantitatives, d'un arpentage visant au géoréférencement des données et d'une délimitation précise. Le potentiel a été établi en fonction des superpositions de plans anciens et des interventions archéologiques réalisées antérieurement dans l'aire d'étude. Le programme de travail proposait également un calendrier, un budget ventilé puis décrivait les besoins spécifiques en machinerie, de même que les équipes affectées à chacune des interventions.

1.3 Localisation de l'aire d'étude

Le projet se situe au nord du pavillon Guillaume-Lahaise à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, dans l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (plans 1.1 et 1.2). Le terrain est accessible au 7445 rue Hochelaga et est bordé à l'est par l'autoroute Transcanadienne. Il occupe le lot 5 711 053 du cadastre du Québec. Le secteur d'intervention couvre une superficie d'environ 10 000 mètres carrés et est localisé dans la portion nord-ouest de la propriété.

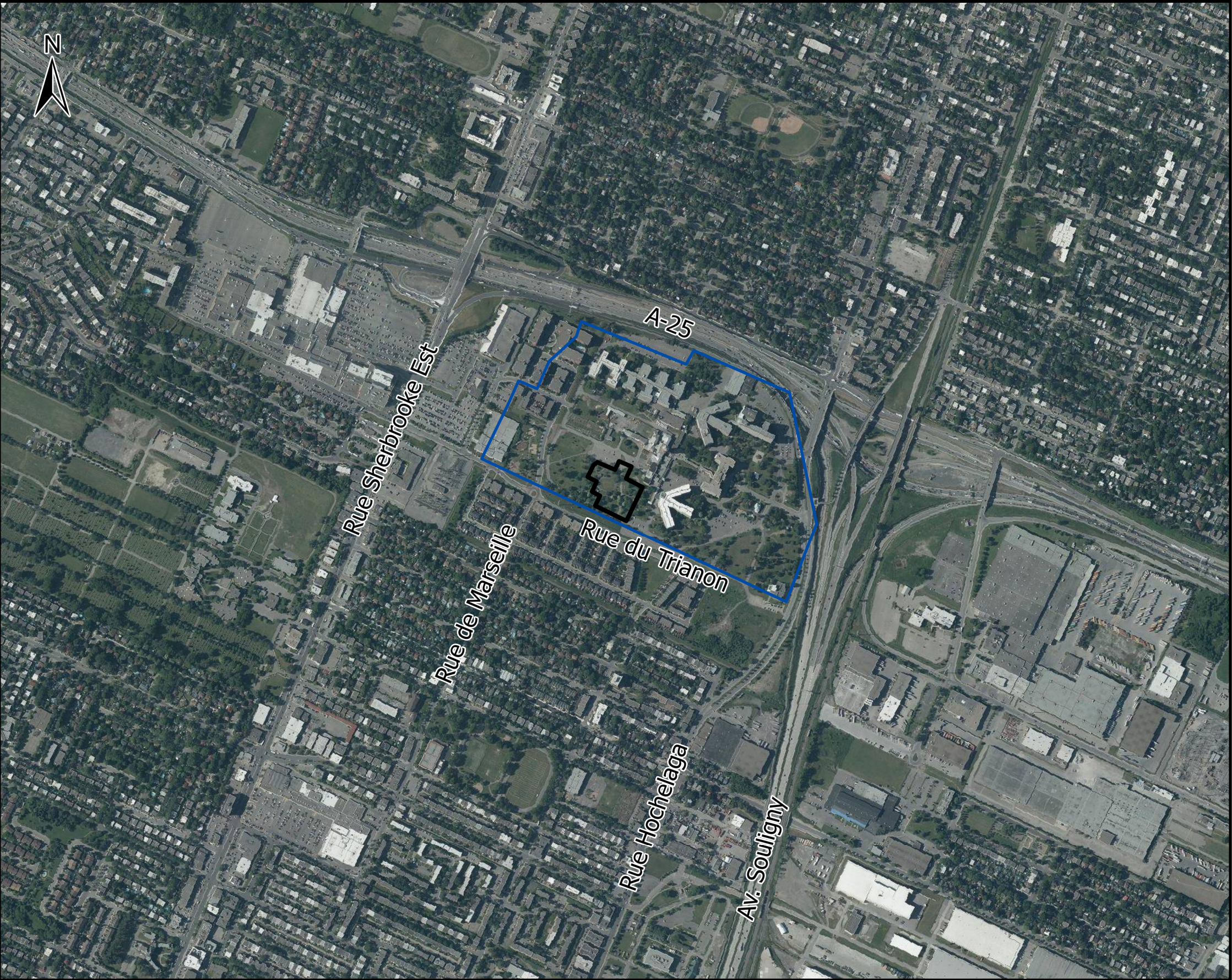
1.4 Contenu du rapport

Faisant suite à la présentation du projet contenu dans la présente section, le chapitre 2 décrit les différentes méthodes archéologiques employées au terrain et lors des analyses post-fouilles, en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique* et le devis technique.

Le chapitre 3 présente le cadre contextuel de la zone d'étude, en abordant tout d'abord le contexte environnemental et les phénomènes naturels qui ont façonné le paysage actuel durant le quaternaire et les périodes plus récentes depuis l'arrivée des Européens. La section 3.2 s'intéresse aux occupations autochtones qui peuplaient le secteur durant la période précoloniale et la période historique. S'ensuit une synthèse historique des grandes étapes de développement du secteur et de l'évolution du cadre bâti (sections 3.3 et 3.4). L'historique des recherches archéologiques antérieures est décrit dans la section 3.5, comprenant un survol des sites archéologiques localisés en périphérie de l'aire d'étude.

Le chapitre 4 présente les résultats de la présente intervention archéologique en y décrivant les séquences de déposition des sols anthropiques et naturels, des vestiges et des artefacts découverts. Le chapitre 5 porte sur la discussion, qui présente l'interprétation des données recueillies lors des travaux de terrain et des recherches documentaires. Ce chapitre permet de vérifier ou de préciser plusieurs hypothèses de recherche qui apparaissent tout au long du rapport, en les confrontant à l'ensemble des données.

Enfin, le chapitre de conclusion et de recommandations achève le rapport par un rappel des principaux éléments qui se dégagent de la recherche archéologique. On y présente également l'analyse par valeur en lien avec la mise à jour de la fiche des sites archéologiques et il se termine par des recommandations eu égard au potentiel résiduel du terrain à l'étude.



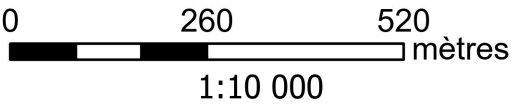
Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 1.1

Localisation du lieu
d'intervention

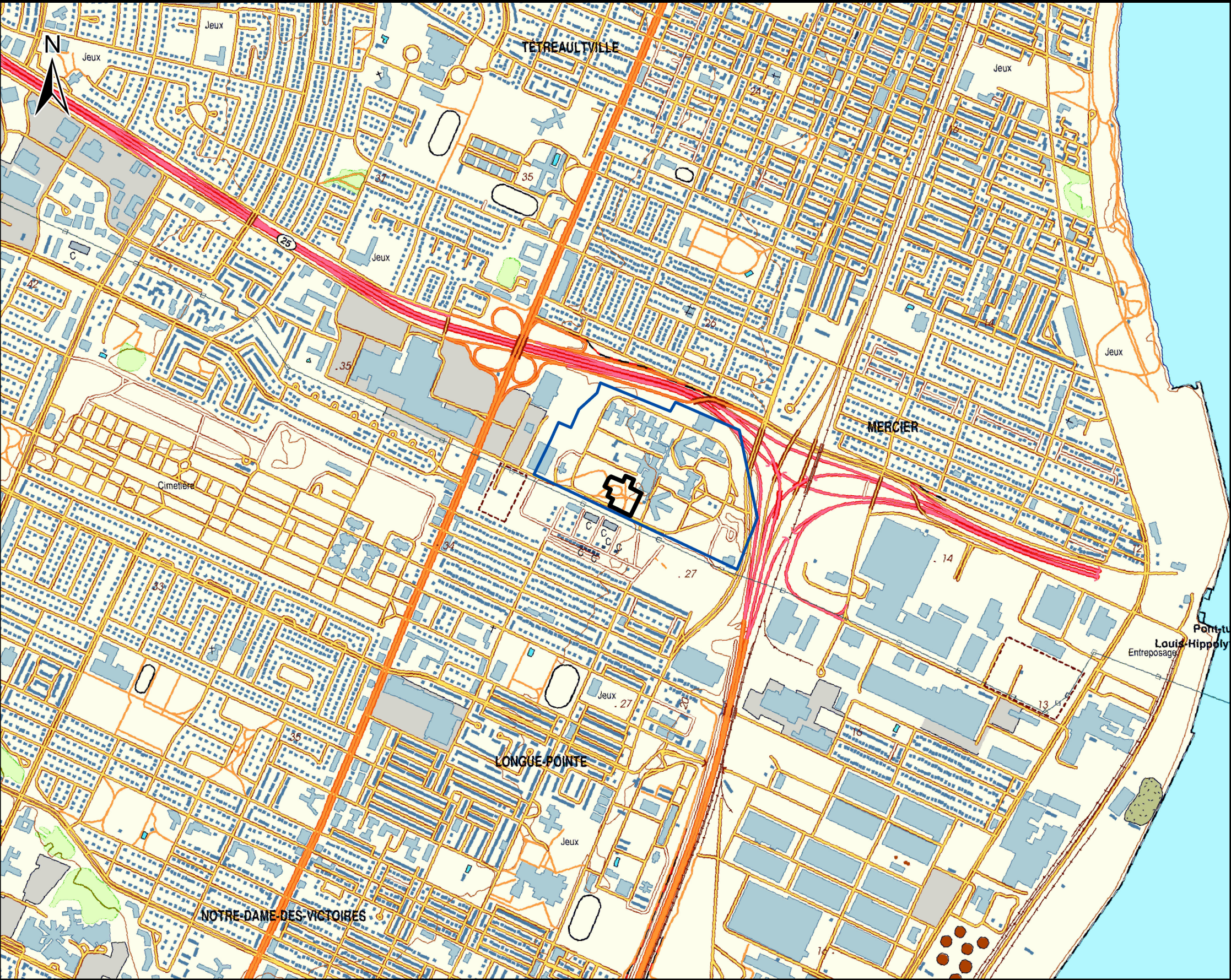
Légende

- Zone d'étude
- BjFj-236



Société québécoise
des infrastructures
Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022



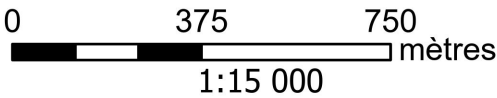
Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 1.2

Localisation du lieu
d'intervention sur une carte
topographique 1/20 000

Légende

- Zone d'étude
- BjFj-236



Société québécoise
des infrastructures
Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

Chapitre 2: Méthodologie

La méthodologie générale utilisée lors de la réalisation de l'expertise archéologique a été faite en conformité avec le Règlement sur la recherche archéologique (P-9.002, r.2.1) en ce qui a trait aux activités préparatoires, de terrain, des analyses et de la rédaction du rapport qui s'en suit. Cette méthodologie comprenait entre autres des procédures en lien avec les travaux de terrain, les analyses post-fouille et la rédaction du rapport de recherche.

2.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire est débutée préalablement à l'intervention sur le terrain. En plus de l'étude de potentiel archéologique qui a fourni des renseignements utiles, différents documents ont été compilés et consultés afin d'approfondir la documentation pour le secteur ciblé. Les informations rassemblées portent sur le cadre environnemental et sur les éventuelles occupations anciennes du secteur par les communautés autochtones et euroquébécoises. Cette recherche a permis de se familiariser avec les données historiques et archéologiques déjà connues qui sont présentées dans le chapitre 3 et d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La recherche documentaire est complétée après l'intervention au terrain, afin d'approfondir des thèmes associés aux découvertes archéologiques.

2.2 Méthodologie d'interventions et d'enregistrement

2.2.1 *Surveillance et inventaire archéologique*

Les travaux de terrain consistaient à réaliser une surveillance des excavations mécaniques requises pour les travaux de construction de la maison des aînées Jeanne-Le ber. La surveillance archéologique vise à identifier, documenter et évaluer des vestiges archéologiques qui peuvent être présents dans l'emprise de travaux en cours. Cette intervention avait pour objectif de documenter les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description, photographie et photogrammétrie).

La méthode de surveillance a été adaptée à la cadence des travaux afin de limiter l'interruption des travaux de façon continue ou sur une période trop prolongée. Une fois que les vestiges ont été dégagés par l'excavatrice, s'ensuivait un nettoyage manuel à l'aide d'outils variés tels qu'une pelle, binette, truelle et balais ainsi qu'au souffleur à air sous industriel.

De manière générale, la séquence des travaux pour chaque opération était la suivante :

- **Jour 1** : Excavation mécanique des couches de sols supérieurs (terreau de surface/top soil et niveau de démolition/incendie de 1977) sous la supervision du chargé de projet, aidé d'un archéologue technicien ;
- **Jours 1 et 2** : Nettoyage manuel des vestiges par deux archéologues techniciens de fouille, aidés d'un manœuvre et de façon ponctuelle par les excavatrices de l'entrepreneur ;
- **Jours 2 et 3** : Documentation des vestiges, préparation du croquis d'arpentage, enregistrement des vestiges sur des fiches (mesures, description, interprétation, etc.) et relevés photo cadrés sur les vestiges ;
- **Jour 3** : Arpentage des vestiges, fin de la documentation, prise d'une série de photos pour la réalisation d'un relevé 3D des vestiges qui servira à produire un relevé photogrammétrique planimétrique.
- **Jour 4** : Le secteur est libéré. Il est possible de procéder à la démolition des vestiges.

2.2.2 *Enregistrement des données au terrain*

Les données ont été consignées dans un carnet de notes, ainsi que dans des fiches d'enregistrement. Des croquis en plan des différentes opérations archéologiques, accompagnés de listes de vestiges et de lot... L'arpentage des vestiges et des limites d'interventions était assuré par une technicienne en arpentage de la firme d'arpenteurs-géomètres Horizon qui a été mandaté pour cette tâche par la SQI. Les élévations sont calculées en mètres (m) par rapport au niveau moyen marin (NMM). Les interventions ont fait l'objet d'une couverture photo réalisée à l'aide d'un appareil numérique et les clichés ont été consignés dans un catalogue.

Le système Tikal a été utilisé pour compléter l'enregistrement des données recueillies. Donc, à la suite de l'attribution d'un code temporaire ou d'un Borden, BjFj-236, une série de chiffres et de lettres identifient la localisation ou la provenance des éléments découverts à l'intérieur d'un même site à l'intérieur du Canada (ex. BjFj-236-2A1). C'est ainsi qu'un chiffre séquentiel est d'abord utilisé comme numéro d'opération (2). Cette opération correspond à une subdivision ou période d'intervention sur le site qui peut être en lien avec l'espace couvert ou le secteur d'intervention (selon les aires d'occupation) ou le moment de l'intervention (changement d'opération à chaque année). Une lettre est par la suite attribuée comme

sous-opération (2A). La sous-opération représente les espaces ou aires ouvertes (tranchées ou sondages) réalisés à l'intérieur d'une opération d'un site. Chaque niveau de sol, qu'il soit dégagé de manière arbitraire ou selon la stratigraphie porte également un numéro (2A1).

Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierres ou béton et les numéros 200 à 299 servent aux vestiges en bois. Les numéros de 300 à 399 ont été utilisés pour désigner les canalisations, surtout en métal comme la fonte ou le plomb, mais également les canalisations en grès. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe est-ouest dominant. Le numéro de lot 99 réfère systématiquement aux lots d'excavations mécaniques ou de nettoyage de surface préparatoire à la fouille, qui regroupent généralement plusieurs dépôts de sol.

Les numéros décrits précédemment sont également utilisés pour identifier la provenance des artefacts. Ainsi, chaque ensemble est identifié par le code Borden, l'opération, la sous-opération et le lot. L'information est présente sur le sac d'emballage ou sur un feuillet libre mis à l'intérieur du sac. Le même numéro sert à son identification lors de l'inventaire des artefacts.

Pour faciliter la compréhension des textes de description à l'intérieur du rapport de recherche archéologique, le Nord montréalais qui reprend l'axe de la rue Saint-Laurent a été employé. Cependant, la flèche Nord, présente sur les photographies de terrain, est orientée par rapport au Nord géographique. Les fiches de descriptions manuscrites des lots et des vestiges, ainsi que les relevés stratigraphiques tiennent également compte du Nord géographique.

2.3 Analyses post-intervention

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux, dont le traitement et l'analyse des données de terrain. Ce traitement comprend notamment la mise au propre des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes ont été classées de manière à comparer les résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début des travaux. Les artefacts récoltés ont été envoyés au laboratoire pour être nettoyés et inventoriés. Les vestiges arpentés et enregistrés ont été géoréférencés et mis en forme afin de produire des cartes qui ont été superposées aux plans anciens à l'aide du logiciel ArcGIS pro.

L'analyse des données archéologiques consiste à la description des découvertes et au croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise au MCC et au client, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche. Les éléments les plus descriptifs ont été regroupés au sein de tableaux qui sont insérés à l'intérieur du rapport.

2.3.1 *Recherche historique*

La recherche documentaire et historique a été initiée lors de la réalisation de l'étude de potentiel archéologique au cours de l'hiver 2022 et à la suite de l'inventaire archéologique effectué par Truelle et cie. au cours de l'été-automne 2022 (Truelle et cie 2023 ; 2022). Les données historiques générales proviennent principalement de sources secondaires, telles que des rapports de recherche, des thèses ou des mémoires, ainsi que des ouvrages et des sites de vulgarisation. L'évolution du cadre bâti a été évaluée par comparaison d'une série de plans d'assurance-incendie et de photographies anciennes, dont des vues aériennes. Ces types de documents comportent de nombreux détails architecturaux, comme la nature des revêtements extérieurs, l'emprise au sol, ainsi que la séquence de construction, de rénovation et de démolition des bâtiments.

2.3.2 *Travaux de laboratoire et analyses spécialisées*

2.3.2.1 Préparation et analyse de la culture matérielle

Les travaux de laboratoire comprennent d'abord la préparation de la collection matérielle. Les artefacts tels que le verre et la céramique doivent être lavés et brossés à l'eau, tandis que les os et le métal sont traités à sec.

Les artefacts d'un même lot sont regroupés par matériaux, puis inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre des fragments et d'objets complets estimés, matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. Le classement des matériaux et fonctions est effectué avec les codes de l'agence Parcs Canada. L'identification de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés permet d'attribuer des datations relatives aux assemblages. Cependant, le contexte de déposition (événement ponctuel, sol remanié, zone de rejet) constitue souvent un facteur déterminant pour la datation relative et l'identification de fonctions ou d'activités pouvant leur être associées.

De nombreux artefacts ont été élagués, mais ceux-ci figurent tout de même dans l'inventaire et font partie de l'analyse de l'assemblage. Plusieurs objets, notamment en plastique, de facture récente ont été élagués. Les éléments métalliques trop corrodés pour être identifiés ont été élagués, autrement, pour les clous laminés, tréfilés et le verre à vitre, seul un échantillon représentatif de l'assemblage (teinte, forme et épaisseur) est conservé. La collection est emballée dans des sacs de plastique conformément aux pratiques en vigueur au Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec (LRAQ). Les objets les plus représentatifs sont signalés pour leur caractère muséal.

2.3.2.2 Relevé 3D et orthophotographie

Plusieurs relevés par photogrammétries ont été réalisés pour produire une documentation supplémen-

taire des vestiges architecturaux complexes qui sont affectés par les présents travaux d'aménagements. Ces relevés numériques consistent à effectuer une couverture photographique complète d'une sous-opération ou d'un vestige permettant de créer et de conserver un modèle en trois dimensions. Pour réaliser le travail de numérisation, une technique et des équipements spécifiques sont utilisés.

Concernant le matériel, un appareil photo compact comme un Olympus TG-4 a été utilisé avec succès pour plusieurs relevés. L'intervallomètre de l'appareil est mis en marche afin de prendre une photo toutes les 3 secondes pendant le survol du vestige.

Pour l'acquisition des images par photographie, des cibles photogrammétriques sont placées sur le pourtour du site afin de servir de repères entre l'arpentage et le géoréférencement en plus de faciliter le travail avec le logiciel de modélisation. Plusieurs passages autour et au-dessus du vestige sont nécessaires afin d'obtenir des photos du vestige sous tous ses angles. Un chevauchement entre les photos est essentiel pour permettre une modélisation complète sans zone manquante.

Pour la création du modèle en trois dimensions, les photographies sont importées dans un logiciel de modélisation. Un minimum de quatre étapes de traitement est nécessaire afin de créer un modèle 3D. En premier, après avoir lancé la détection des cibles photogrammétriques, la première étape est de créer un nuage de point. Cette étape repositionne les photographies dans l'espace en calculant l'orientation et la distance de chaque photo à l'aide d'algorithme et de comparaison. Ce premier nuage de point donne un aperçu des points communs reconnus sur plusieurs photos. Ensuite, la seconde étape est de créer un nuage de points dense qui ajoute des points entre les points communs. La troisième étape consiste à relier les points entre eux afin de créer une surface (Mesh). Enfin, la quatrième étape est d'appliquer les couleurs des photographies (texture) à la surface du modèle afin de donner une apparence réaliste au modèle du vestige. La personne responsable de la photogrammétrie doit superviser le traitement du logiciel à chaque étape afin de s'assurer que les photos utilisées soient de bonne qualité, que les nuages de points soient nettoyés et que les paramètres employés soient optimaux en fonction de la zone à traiter.

Le résultat peut ensuite être exporté en deux formats pour permettre le partage avec les partenaires du projet et l'analyse avec les collègues archéologues. Un fichier PDF 3D peut être généré permettant de parcourir le modèle du vestige et de mesurer des dimensions additionnelles à l'aide de « l'outil de mesure 3D ». Une image orthophoto peut également être générée permettant de superposer le vestige en plan géoréférencé ou de l'illustrer en élévation.

Les relevés en plan ne sont pas géoréférencés, mais peuvent l'être à l'aide du logiciel ArcGIS pro en utilisant des points d'ancrage. Les images 3D peuvent être utilisées pour compléter la vision de l'organisation spatiale du site. Par la suite, ces mêmes images peuvent être réutilisées comme outil didactique dans la compréhension et la connaissance du site, ou dans le but d'en faire sa diffusion et de produire une mise en valeur du site.

Chapitre 3: Contextes environnemental et archéologique

3.1 Cadre environnemental actuel et ancien

Le projet se situe dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve dans le nord-est de l'île de Montréal. Le secteur fait partie des basses terres du Saint-Laurent et plus spécifiquement de l'unité de paysage régional de Montréal, qui se caractérise par une large plaine de basse altitude présentant quelques éléments de faible relief, à l'exception du mont Royal (253 m) et des collines d'Oka (241 m), qui forment la limite occidentale des collines Montérégiennes (Robitaille et Saucier 1998). Localement, le site borde le rebord d'une ancienne terrasse lacustre, d'orientation nord-sud juchée à une altitude de 30 m. Le terrain (photo 3.1) présente un faible dénivelé vers le sud (en direction de la rue Hochelaga), passant de 34 m à la limite ouest à 29 m à l'extrémité est de l'emprise des travaux.

Le socle rocheux est constitué de shale calcaireux noirâtre, de calcaire micritique argileux et d'interlits de calcilutite associé au shale d'Utica (Thériault 2014). Selon les données disponibles, le roc se présente dans le secteur comme un affleurement rocheux présentant parfois une mince couche de dépôt meuble (moins de 30 cm) dont la nature exacte n'a pu être déterminée (Prest et Hode Keyser 1975 ; Brouard et al., 2020 ; Gouvernement du Québec, 2019). Il fut observé lors de l'intervention archéologique que l'ensemble de l'emprise du projet était constitué d'un faible niveau de sol recouvrant la roche mère sédimentaire, particulièrement dans la portion nord, où le roc ne semble pas avoir été creusé (photo 3.2).

Le secteur ne comprend pas ou ne se trouve à proximité d'aucun cours d'eau ou plan d'eau ancien ou récent. Le fleuve Saint-Laurent, étant l'axe hydrographique le plus proche, se trouve à environ 2 km à l'est du site. La région à l'étude est caractérisée par un climat de type modéré subhumide continental. Au Québec, c'est le territoire qui bénéficie des conditions de températures les plus douces et la plus longue saison de croissance (MRNQ 2000, 23). La saison de croissance varie de 180 à 200 jours. La géologie du territoire est relativement homogène. Le peuplement forestier de l'archipel d'Hochelaga (aussi parfois appelé archipel de Montréal), intégrait auparavant plusieurs essences telles que l'érable rouge, le bouleau gris ou le peuplier faux-tremble, accompagné de pruche et de rares résineux tels le thuya, le sapin et le pin blanc. Ce terrain fait partie du domaine de l'érablière à caryers cordiformes, qui englobe l'archipel d'Hochelaga et la plaine au sud du fleuve, jusqu'à la frontière américaine (MRNQ 2000, 33).



Photo 3.1

Vue générale du terrain faisant l'objet des travaux de construction de la MDA Jeanne-Leber au début des travaux. Vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1290).



Photo 3.2

Excavation en cours de l'opération 2 dans la partie nord du terrain. Vue vers le nord (photo PATR23N12_1310).

3.1.1 *Événements du quaternaire*

Lors de la dernière période glaciaire, l'inlandsis laurentidien recouvrait totalement le territoire du Québec et s'étendait au-delà des côtes actuelles de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Long Island près de New York. Vers 13 500 ans avant aujourd'hui (AA¹), la marge glaciaire devait se trouver dans le sud de l'Estrie, dans le piémont des Appalaches (Occhietti et Richard 2003). La vaste majorité de l'estuaire et de la vallée du Saint-Laurent aurait été libérée des glaces il y a environ 13 300 ans (Lise Lamarche 2011).

Durant cette période (13 500 à 13 000 ans AA), le secteur oriental de l'inlandsis laurentidien s'est progressivement individualisé en plusieurs glaciers distincts sur les Appalaches en Estrie, en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent, au Maine et au New Hampshire (Richard 2018). Un apport considérable d'eau douce provenant de la fonte du glacier a dès lors mené à la formation de lacs proglaciaires tels que les lacs Memphrémagog, Vermont et Iroquois, et dont la coalescence a résulté dans la vallée du Saint-Laurent en la constitution du lac Candona. Le retrait progressif du glacier et la surcharge glacio-isostatique (enfouissement de la croûte terrestre sous le poids de la glace) ont permis une transgression marine précoce dans l'estuaire du Saint-Laurent, en aval de Québec, nommée mer de Goldthwait. En parallèle, les eaux douces du lac Candona se sont maintenues à l'ouest de Québec du fait de la présence d'un glacier bloquant la vallée du fleuve à la hauteur de Donnacona-Neuville. La surface du lac Candona atteint alors à ce moment 220 m. Seules les collines Montérégiennes, dont le mont Royal, formaient les éléments du paysage immergé sous forme de rochers isolés.

La fonte progressive de l'inlandsis va permettre le retrait d'un front glaciaire situé dans la région de Donnacona-Neuville. Cet événement aura pour conséquence le drainage rapide des eaux douces du lac Candona dans l'estuaire du Saint-Laurent. Parallèlement, la scission du glacier permet aux eaux salées de la mer de Goldthwait de pénétrer et submerger rapidement la grande plaine de Montréal. Cette invasion marine correspond à l'épisode de la mer de Champlain vers 13 000 ans AA. Le niveau d'altitude maximum de la mer atteint alors 200 m du côté nord de la vallée du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988).

Le sud du Québec libéré des glaces depuis un bon moment opère son relèvement isostatique. Les eaux salées de la mer sont progressivement remplacées par l'apport constant d'eau douce provenant de la fonte du glacier. La dessalure de la mer de Champlain entraîne la constitution du lac Lampsilis en amont du détroit de Québec autour de 9 400 ans AA (Occhietti et Richard 2003).

Un modèle de courbe d'émersion des terres développé par Lamarche en 2006 (figure 3.1) démontre comment le retrait progressif des eaux a façonné le paysage de sorte à créer différentes terrasses visibles sur les rives nord et sud de la vallée du Saint-Laurent. Dans la région de Montréal, la formation du lac Lampsilis s'est manifesté par la fragmentation de l'espace autrefois lacustre et par la formation de larges

1 Les datations présentées correspondent à un étalonnage (calibrage) des dates au radiocarbone pour les exprimer en années calendaires (sidérales). Elles sont exprimées en années 14C calibrées AA (cal. AA) (c.-à-d. avant 1950).

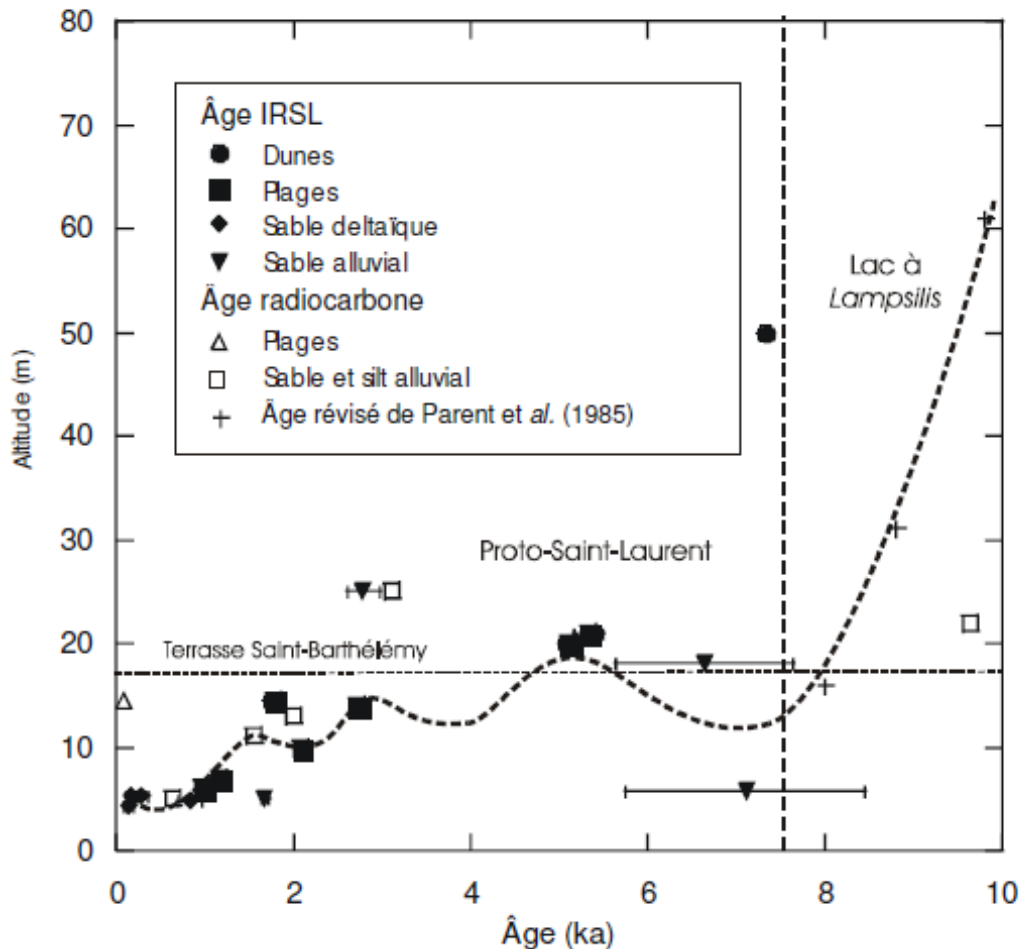


Figure 3.1 Modèle de courbe d'émersion du lac Lampsilis, tiré de Lamarche 2006 (BAnQ, G, 3452, M65, 1834, J63 CAR pf).

chenaux, dont celui situé à l'emplacement de la vallée de la rivière des Prairies, des Mille Îles et du Saint-Laurent actuels (Lise Lamarche 2006). Les terres libres d'eau, au sud des Laurentides, ont été successivement colonisées par la toundra herbacée, la toundra arbustive puis la pessière noire. Le sud du Québec fut par la suite colonisé par des pessières fermées, des sapinières et des pinèdes grises (Richard et Grondin 2009).

La première phase de régression du lac Lampsilis, nommé terrasse de Rigaud, est située à une altitude de 64 m par rapport au niveau moyen de la mer (NMM) et se serait formée vers 10 000 ans AA (Lise Lamarche 2011). Vers 9600 ans AA, le niveau de l'eau se situe à environ 30-35 m NMM, ce qui correspond au rivage de Montréal. La zone d'intervention couvrant un intervalle allant de 29 à 34 m NMM d'altitude, se seraient théoriquement libérées des eaux lors de la formation de la terrasse de Montréal vers 9 000 ans AA. Vers 8 000 ans AA, l'élévation du lac Lampsilis a déjà diminué de moitié pour atteindre 18 m NMM (Richard 2018). Ce stade porte le nom de rivage de Saint-Barthélemy, et il marque la dernière étape d'exondation du lac Lampsilis et le début du Proto Saint-Laurent. Régionalement, la sapinière à bouleau jaune, bien pourvue en pin blanc et en chêne rouge, ainsi que l'érablière a pris la place de la sapinière à bouleau blanc, et a colonisé le territoire libéré des eaux lampsiliennes (Richard et Grondin 2009).

3.2 Contexte d'occupation autochtone

La préhistoire du Québec méridional est subdivisée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (Tableau 3.1). Ces périodes sont ensuite divisées en sous-période en fonction des données archéologiques récoltées dans le Québec méridional et dans les états du Nord-Est des États-Unis. D'après les données paléoenvironnementales, la zone d'intervention est susceptible d'avoir été fréquentée par des groupes autochtones durant l'Archaïque ancien (11 350 – 8 000 ans AA), lorsque la ligne de rivage a atteint 30 à 35 m NMM (9 000 ans AA), jusqu'au début de la période coloniale européenne dans les années 1 600 de notre ère (350 ans AA).

3.2.1 *Occupation paléohistorique autochtone*

3.2.1.1 Occupation au cours de l'Archaïque (10 000-3 000 AA)

La période archaïque s'échelonne approximativement de 10 000 à 3 000 ans AA. Elle est divisée en quatre phases : Archaïque ancien (10 000 à 8 800 ans AA), Archaïque moyen (8 800 AA à 6 800 ans AA), Archaïque récent (6 800 à 4 500 ans AA) et Archaïque terminal ou post-laurentien (4 500 à 3 000 ans AA).

La période Archaïque dans son ensemble marque un changement des paramètres d'occupation et de subsistances au sein du territoire. Une certaine forme de régionalisation s'instaure grâce à une meilleure connaissance des environnements propres à chaque région. Cela permet une exploitation des ressources mieux définie et circonscrite, qui s'accompagne d'une mobilité territoriale moindre, sous forme de nomadisme saisonnier. La diminution du territoire exploité pousse à diversifier les différentes sources d'approvisionnement de pierres aux qualités de tailles variables ou bien nécessitant un polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Les différentes matières lithiques utilisées par les groupes témoignent de l'ampleur des réseaux d'échanges et de communication de cette période.

Jusqu'à présent, les plus anciens vestiges archéologiques connus à ce jour à Montréal datent de l'Archaïque récent (6 000 ans AA à 3 000 ans AA). Il s'agit toujours de groupe nomade de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs. Le schème d'établissement correspond majoritairement à des petits campements saisonniers stratégiquement localisés près de cours d'eau ou bien de plus grand camp positionné près des grands cours d'eau ou de lieux favorable pour la pêche (Truelle et Cie 2022). La fin de la période Archaïque est marquée par l'arrivée de groupes méridionaux dans la vallée du Saint-Laurent. Ceux-ci se manifestent par la fabrication et l'emploi de petites pointes de flèches dites Lamoka (Clermont et Chapdelaine, 1982). Des sites appartenant à cette tradition ont été mis au jour sur le site de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85) à Verdun, sur celui du Versant-Sud dans le Vieux-Montréal (BjFj-49 et BjFj-18), sur le site St-Éloi (BjFj-107), sous la rue Saint-Paul (BjFj-196) et à l'église du Sault-au-Récollet dans Ahuntsic-Cartierville (BjFj-85). Dans le même ordre d'idée, un inventaire réalisé sur l'île Sainte-Thérèse a permis de documenter une pointe qui a été attribuée à l'Archaïque récent. D'autres types de pointes, associés à la tradition Susquehanna, ont été découverts à la carrière de cornéenne du mont Royal (BjFj-97). Finalement, le site BkFj-2, situé sur la rive de la rivière des Prairies, a aussi révélé des artefacts associés à la fin de l'Archaïque.

Tableau 3.1

Chronologie des périodes de la préhistoire du Québec méridional

Période	Phase	Chronologie	Mode de subsistance	Schème d'établissement
Paléoindien	Ancien	12 500 – 11 400 AA	- Exploitation du gros gibier (principalement caribou)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Paléorivage de lacs proglaciaires ; hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
	Récent	11 400 – 9 500 AA	- Exploitation diversifiée d'espèces animales - Diversification graduelle des ressources exploitées (petit gibier, plantes, ressources marines)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
Archaïque	Ancien	11 350 – 8 000 AA	- Exploitation saisonnière des ressources animales et végétales en fonction des disponibilités.	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Petits campements près de cours d'eau sur sols bien drainés.
	Moyen	8 000 – 6 800 AA	- Chasse, pêche et cueillette	- Camps plus importants près de cours d'eau majeurs et de bons endroits de pêche - Sites de haltes temporaires
	Supérieur	6 800 – 4 500 AA	- Exploitation des ressources animales et végétales avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers
	Terminal	4 500 – 3 000 AA	- Chasse, pêche et cueillette	- Grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson (rapides et seuils) - Réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande
Sylvicole	Inférieur	3 000 – 2 400 AA	- Diversité des ressources exploitées avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Sites d'hiver à l'arrière de la plaine laurentienne
	Moyen ancien	2 400 – 1 400 AA	- Chasse, pêche et cueillette	- Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants - Petits campements saisonniers réutilisés et camps semi-permanents
	Moyen tardif	1 400 – 950 AA	- Apparition et développement de l'horticulture et de l'agriculture	- Villages semi-permanents loin des routes fluviales sur des élévations bien drainées
	Supérieur	950 – 500 AA	- Importance de la pêche et de la cueillette - La chasse devient complémentaire	- Camps saisonniers (station de pêche) - Camps temporaires
Historique		500 – Aujourd'hui		

3.2.1.2 Occupation au cours du Sylvicole (3000 ans AA à 400 ans AA)

À Montréal, l'occupation paléohistorique autochtone est plus particulièrement représentée par des découvertes archéologiques attribuées à la période Sylvicole. Il est possible de découper le Sylvicole en trois phases culturelles : soit le Sylvicole inférieur (de 3 000 ans à 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (de 2 400 ans à 1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (de 1 000 ans à 400 ans AA). Les subdivisions sont majoritairement établies à partir de l'évolution morpho-stylistique des poteries, mais aussi sur l'observation des changements technologiques, économiques et sociaux (Gates St-Pierre 2010, 9). Le Sylvicole dans son ensemble est marqué par l'adoption de l'arc et des flèches, de la céramique et du développement de l'agriculture qui mènera à la sédentarisation.

C'est lors du Sylvicole inférieur (vers 3000 ans AA) que l'on observe les premières traces de poteries dans la vallée du Saint-Laurent. Pour le Nord-est américain, l'apparition de la poterie coïncide avec la création de la sphère d'interaction culturelle dite Meadowood, où la poterie Vinette 1 et l'utilisation du chert d'Onondaga provenant de l'Ontario sont des marqueurs temporels du Sylvicole inférieur. La poterie de cette période est très peu variable et présente majoritairement une facture soignée avec des formes, des dimensions et des matières premières relativement semblables. La croissance démographique est en plein essor et l'occupation de l'île de Montréal s'intensifie. La présence des groupes du Sylvicole inférieur a été observée sur le site du Versant-Sud (BjFj-49 et BjFj-18), à l'accueil Bonneau (BjFj-100), au site LeMoynes-Le Ber et à la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85). Des artefacts témoignant du passage de ces groupes le long de la rivière des Prairies avec le site BkFj-2, localisé à la pointe est de l'île Jésus.

Pour sa part, le Sylvicole moyen apporte un raffinement des motifs ornant les poteries, permettant la distinction entre les groupes. La pêche et l'exploitation des ressources halieutiques en général s'intensifient, ce qui favorise une certaine forme de sédentarisation saisonnière (Truelle et Cie 2022). Dans un contexte d'accroissement progressif de la population jumelé à une sédentarisation graduelle, l'horticulture se développe et occupe une plus grande part dans l'alimentation des individus. Dans la région de Montréal, quelques sites du Sylvicole moyen ont été identifiés : Plage de l'Est (BkFi-52), le site de la Foire aux Fourrures (BjFj-143), Vieux séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18), Maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85), Place Royale (BjFj-3) et les Jardins d'Youville (BjFj-43).

Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA) débute avec l'implantation de cette nouvelle pratique et voit l'émergence d'un nouveau groupe culturel au Québec, connu sous le nom d'Iroquoiens du Saint-Laurent, dont les différents groupes se rassemblent en villages semi-permanents, parfois palissadés. De façon plus spécifique, les sites d'établissement (hameaux et villages) sont installés en retrait du fleuve et à proximité de points d'eau potable sur de hautes terrasses ou des crêtes morainiques bien drainées. La chasse et la pêche continuent d'être des moyens de subsistance privilégiés, mais l'économie des Iroquoiens du Saint-Laurent s'oriente de plus en plus vers l'horticulture de cultigènes comme le maïs, du haricot, de la courge, du tournesol et du tabac. Pour le Sylvicole supérieur, on connaît les sites BjFj-3, BjFj-43, BjFj-49, BjFj-133, BjFj-140, BjFj-143 et BjFj-171. Des sols anciens du séminaire de Saint-Sulpice, dans les « Jardins d'Youville » (BjFj-43), révèlent la présence d'une aire agricole autochtone préhistorique axée sur la production du maïs, de la courge, du tournesol et du petit tabac (Landry 2019, 134).

D'autres recherches ont été effectuées sur le site Dawson (BjFj-1), découvert durant la construction du pavillon de l'université McGill en 1860, puis investigué davantage en 1924, 1960 et 1972 (Pendergast et Trigger 1972). Jusqu'à présent, il s'agit du seul site villageois, paléohistorique, connu à ce jour sur l'île de Montréal. Les archéologues appellent ce groupe, les Iroquoiens du Saint-Laurent. Ils sont un groupe culturel qui occupe la vallée du fleuve Saint-Laurent, du Lac Ontario jusqu'au golfe, durant la période du Sylvicole supérieur (1 000 à 400 ans AA ; Tremblay 2006, 9).

3.2.2 Occupation historique autochtone

La période historique autochtone commence officiellement avec l'arrivée de Jacques Cartier en 1535, mais la présence européenne dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent remonte aux années 1400 avec les visites annuelles des pêcheurs basques. Ces premières rencontres s'inscrivent au sein d'une période d'adaptation culturelle issue d'une exposition des différents groupes à de nouvelles idées, ainsi qu'à de nouveaux matériaux et comportements. La présence d'objets européens retrouvés en contexte autochtone, tel que des articles utilitaires européens dont certains transformés en objets de parure autochtones, témoigne de la circulation des biens et des réseaux d'interactions qui se mettent en place au moins un siècle avant la fondation de Ville-Marie en 1642.

Dans la région de Montréal, la première rencontre documentée entre autochtone et Européen s'effectue à l'automne 1535, lorsque Jacques Cartier visite le village iroquoien de Hochelaga. Le village est décrit comme étant palissadé et entouré de champ de maïs, en plus de compter une population entre 1500 et 2000 personnes. Selon les écrits, un second village nommé Tutonaguy aurait aussi existé au sud-ouest du mont Royal. Lors de la première visite de Champlain en 1603, les Iroquoiens du Saint-Laurent semblent avoir définitivement quitté la vallée du Saint-Laurent ou ont été intégrés au sein d'autres groupes culturels.

L'île de Montréal, suivant la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent, devient en quelque sorte une « zone tampon convoitée par plusieurs groupes, mais sans qu'aucun d'entre eux n'ose se l'approprier » (Renault 2012, 93). L'île est fréquentée pour diverses raisons par les groupes autochtones. Parmi ceux-ci figurent le commerce avec les Européens, notamment lors de la foire aux fourrures entre 1660 et 1780 et pour des rencontres politiques et diplomatiques (Johnson 2001). Notons aussi la présence des missions sulpiciennes et jésuites à La Prairie, sur l'île aux Tourtes ou celle de la Montagne qui entretenaient des contacts étroits avec les autochtones. Plusieurs sites archéologiques autochtones historiques ont été documentés sur l'île de Montréal, dont celui de la Plage de l'Est (BkFi-52), la Grange des Pauvres (BiFj-56), le Domaine de Callière (BjFj-101), la place Royale (BjFj-3) et la pointe à Callière (BjFj-22).

3.3 Contexte d'occupation euroquébécoise

L'hôpital Saint-Jean-de-Dieu se situe à proximité de l'ancien village de Longue-Pointe, qui est établi à la suite des concessions accordées par les Sulpiciens à partir de 1664 dans le but de fortifier des lieux stratégiques le long des côtes de l'île de Montréal. Le village de Longue-Pointe est érigé en paroisse en

Figure 3.2

Localisation de Longue-Pointe sur la Carte de l'île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture par André Jobin et datant de 1834 (BANQ, G, 3452, M65, 1834, J63 CAR pf).



1722, alors qu'une première église dédiée à Saint-François-d'Assise y est construite. À cette époque, le noyau bâti du village se concentre principalement le long de la rive du fleuve Saint-Laurent et le secteur à l'étude garde sa vocation agricole au cours des 18^e et 19^e siècles (Truelle et Cie 2022, 28-29) (figure 3.2). Les Sœurs de la Providence, s'installent à Longue-Pointe à partir de 1845 et y fondent une école pour sourdes et muettes en 1846, puis accueillent éventuellement des patientes atteintes de problèmes de santé mentale (désignés sous le titre de « démentes ») à partir de 1852 (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2024 ; Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023 ; L'Atelier B.R.I.C. 2003, 20). Leur propriété s'agrandit au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, par l'acquisition successive de parcelle contiguë à leur terre. En 1873, elles signent un premier contrat avec le gouvernement provincial pour faire construire un « asile » destiné aux « aliénés », qui est détruit par un terrible incendie en 1890. Après une période de transition où sont érigées des installations temporaires, l'asile est reconstruit sur le haut du coteau entre 1897 et 1901, puis fait l'objet d'ajouts et d'améliorations continues ainsi que de démolition et de reconstruction à la suite d'incendies au cours du 20^e siècle (Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023).

Cette synthèse historique aborde les origines de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu et l'évolution des installations hospitalières dédiées à l'accueil et au traitement des personnes atteintes de troubles de santé mentale par les sœurs de la Providence de Montréal. La première section (3.3.1) porte plus précisément sur les premières œuvres des Sœurs de la Providence et de leur mère supérieure Émilie Gamelin, jusqu'à leur installation à Longue-Pointe. La section suivante (3.3.2) présente le premier asile psychiatrique de Saint-Jean-de-Dieu (1873-1897), incendié en 1890, qui était situé plus au sud de l'hôpital actuel, non loin du village de Longue-Pointe. La dernière section (3.3.3) détaille la reconstruction de l'hôpital Saint-Jean-

de-Dieu entre 1897 et 1901, qui devient, en 1975, l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, et porte désormais le nom d'Institut universitaire en santé mentale de Montréal depuis 2013.

Bien que l'évolution des traitements et de l'administration de l'hôpital soit évoquée au fil du texte, l'analyse porte plus précisément sur la chronologie des constructions, des rénovations, des démolitions et des reconstructions, à la suite d'incendies ou en raison de l'état de désuétude des différentes installations de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu au cours des 20^e et 21^e siècles. Une sous-section (3.3.3.1) porte plus spécifiquement sur les incendies de 1976 et 1977, plus particulièrement celui du 20 septembre 1977 qui a causé la démolition de l'ancienne aile des femmes, dont une partie des pavillons ont été mis au jour au cours des plus récentes interventions archéologiques. Le tableau 3.2 fait la chronologie des événements historiques marquants de l'asile Saint-Jean-de-Dieu et de l'hôpital Louis Hippolyte-Lafontaine (1845-2024).

3.3.1 1845-1873 : La ferme Saint-Isidore de la Longue-Pointe et l'Asile de la Providence

Les origines de l'asile Saint-Jean-de-Dieu et de la communauté des Sœurs de la Providence remontent aux premières actions de charité qu'entreprend Émilie Gamelin (née Tavernier), qui porte assistance aux personnes en situation de précarité, particulièrement les femmes, atteintes de handicaps ou de trouble santé mentale, au cours du second quart du 19^e siècle. Au décès de son mari Jean-Baptiste Gamelin le 1^{er} octobre 1827, Madame Gamelin reçoit entre autres comme legs de pourvoir à l'entretien du « pauvre idiot Dodais », un jeune homme atteint de troubles mentaux, qui avait sauvé la vie de Monsieur Gamelin une dizaine d'années auparavant (Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 14). En décembre, de la même année Madame Gamelin s'engage dans l'Association des Dames de la Charité, qui vient tout juste d'être créée, à l'instigation de la Baronne de Longueuil, Angélique Blondeau-Cotté (1755-1835). Soucieuse du soin des autres, elle ouvre d'abord à son domicile situé au coin Saint-Laurent et Saint-Antoine, le 4 mars 1830, un premier refuge destiné à des femmes indigentes, âgées ou infirmes (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2024 ; Courteau 1989, 21). Au cours des années 1830, ces petits refuges, servant d'hospices, changent tour à tour d'endroit, passant de la rue Saint-Laurent, à la rue Saint-Philippe, pour aboutir, en 1836, à l'angle des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine, avec ses vingt-quatre vieilles protégées, dans une maison surnommée la Maison Jaune qui était depuis quelque temps abandonnée, et qui fut acquise, rénovée et donnée par un riche financier de Montréal, M. Olivier Berthelet (Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 15). Madame Gamelin se fera connaître ensuite comme « l'ange des prisonniers politiques », en 1837 et 1838 lors de la révolte des Patriotes, alors qu'elle allait porter soutien et réconfort aux patriotes incarcérés dans la prison du Pied du Courant (Courteau 1989, 26). Son œuvre attire la sympathie publique et un cercle anonyme de parents et d'amies se forme autour d'elle (Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 15).

À l'automne de 1841, la Législature provinciale accorde une charte à l'œuvre que Madame Gamelin coordonne depuis 1828. Puis, la même année, on entreprend la construction d'un nouvel immeuble qui accueillera l'Asile de la Providence, un refuge pour femmes âgées et invalides, situé à l'angle nord-ouest des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert, où se trouve aujourd'hui la place Émilie-Gamelin. Pour diriger ce nouvel établissement, Mgr Bourget, qui soutient les œuvres de Madame Gamelin depuis quelques

Tableau 3.2 Chronologie des événements historiques de l’asile Saint-Jean-de-Dieu et de l’hôpital Louis Hippolyte-Lafontaine (1845-2024)

Période/date	Événements	Source
1843 (25 mars)	Fondation de la communauté religieuse des Sœurs de la Charité de la Providence de Montréal.	(Courteau 1989, 27-32)
1845	Les sœurs de la Providence reçoivent la terre de la ferme Saint-Isidore, située à l’ouest du village de Longue-Pointe, afin d’y ouvrir une école et de soigner des malades.	(L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1845	Mère Gamelin, première supérieure de l’Institut de la Providence, reçoit trois « aliénés » dans une maisonnette du jardin de l’Asile de la Providence.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023)
1852	Acquisition de six arpents et construction du Couvent Saint-Isidore.	(L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1852	L’Asile de la Providence envoie 17 « démentes » à la maison de la ferme Saint-Isidore de la Longue-Pointe.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023)
1863	Monsieur le curé J. B. Drapeau de Saint-François-d’Assise de la Longue-Pointe, grand ami des pauvres, fait ériger une annexe à ses frais au Couvent Saint-Isidore, pour y installer une chapelle et de nouvelles chambres pour les patientes.	(Hôpital Louis-H. Lafontaine 1991)
1868	Acquisition de la terre Vinet (166 arpents) contiguë à la propriété de la ferme Saint-Isidore, pour ériger un hospice et installer une ferme.	(Hôpital Louis-H. Lafontaine 1991)
1873	Premier contrat de la Communauté des sœurs de la Providence avec le Gouvernement de Québec.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023)
1874	Mère Thérèse-de-Jésus fait construire le premier « asile » destiné aux « aliénés ».	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023)
1875	Inauguration du premier Hospice Saint-Jean-de-Dieu selon les plans de l’architecte Benjamin Lamontagne et arrivée des patients des casernes d’Hochelaga et de la ferme Saint-Isidore.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023 ; L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1877 (8 janvier)	Ouverture des registres dans la paroisse Saint-Jean-de-Dieu.	(Pavsic 2024)
1890 (16 mai)	Incendie de l’Hospice Saint-Jean-de-Dieu, qui fait 104 victimes.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023 ; Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal 2007)
1890	Construction de pavillons de bois temporaires pour héberger les sinistrés en attendant la construction permanente.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023)
1896	Inauguration de la Résidence Sainte-Thérèse pour pensionnaires privés.	(Archives de Montréal 2014)
1896	Inondation de l’asile temporaire par une crue importante du fleuve Saint-Laurent.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023)
1897	Début des travaux de construction du nouvel hôpital Saint-Jean-de-Dieu selon les plans de l’architecte Hippolyte Bergeron, sur des terres plus hautes sur l’axe de la rue Hochelaga. Construction du château d’eau de 166 pieds de haut et d’une capacité de 100 000 gallons d’eau qui puise l’eau d’une source.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023 ; L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1898 (23 septembre)	Création de la municipalité de la paroisse de Saint-Jean de Dieu, qui est détachée de la paroisse de Longue Pointe.	(Pavsic 2024)
1900	L’hospice est formé de deux ailes (l’aile Saint-Joseph pour les hommes et l’aile Sainte-Marie pour les femmes), comptant douze pavillons de pierre, reliés par un corridor donnant accès aux services centraux, notamment, la buanderie, la chaufferie et les ateliers. Un tramway électrique transportant les services alimentaires et hygiéniques circule le long des corridors intérieurs tandis qu’un chemin de fer dessert l’extérieur.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023 ; Courteau 1989, 69 ; L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1901	Inauguration de l’hôpital et travaux d’embellissement : allées, parterres, pelouses et plantations d’arbres	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023 ; Courteau 1989, 69 ; L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1905	La résidence Notre-Dame-de-Lourdes est érigée en 1905 au nord du chemin de ceinture.	(Courteau 1989, 78)
Entre 1907 et 1914	Construction de la résidence en bois située la plus au sud à l’entrée actuelle de l’institut.	(Charles Edward Goad 1907 ; Charles E. Goad 1914)
Entre 1914 et 1947	Construction de la seconde résidence à parement de briques située juste au nord de la précédente à l’entrée actuelle de l’institut.	(Charles E. Goad 1914 ; Géomatique Montréal 2024, photographie aérienne de 1947)
1926-1928	Construction et ouverture du Sanatorium Bourget (pavillon Ignace-Bourget). Centralisation des spécialités et des services.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023 ; L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1930	Ouverture d’une école pour l’éducation des arriérés mentaux au pavillon Gamelin (n’est pas mentionné quel pavillon, mais pas l’actuel pavillon Émilie-Gamelin).	(Hôpital Louis-H. Lafontaine 1991)

Période/date	Événements	Source
1934	Ouverture du pavillon Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (renommé en juin 1973 Solange-Cloutier).	(Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal 2007 ; Courteau 1989, 162)
1935 (automne)	Incendie de quatre salles dans les ailes des hommes : Saint-Paul, Saint-Augustin, Saint-Jean-de-Dieu et Saint-François d’Assise ; reconstruction agrandie et ignifuge, dès l’année suivante (actuel pavillon Louis-Riel).	(Hôpital Louis-H. Lafontaine 1991 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 81)
1936-1937	Ouverture du pavillon Notre-Dame-du-Rosaire (Guillaume-Lahaise).	(Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal 2007)
1953	Installation du poste Longue-Pointe d’Hydro-Québec au nord-ouest du site.	(L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1955	Agrandissement de trois salles par l’addition d’un solarium, où des activités thérapeutiques seront dispensées.	(Courteau 1989, 117)
1960	Construction de 34 solariums.	(L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1963	Construction de la Résidence Saint-Joseph (pavillon Émilie-Gamelin).	(L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1965	Vente de la partie nord du terrain de l’Hôpital (centre commercial Place Versailles).	(L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1965	Construction de l’entrepôt frigorifique.	(L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1966	Expropriation du côté est de la propriété pour la construction de l’autoroute 25.	(L’Atelier B.R.I.C. 2003)
1970	Saint-Joachim (emplacement inconnu) passe au feu. Les ateliers qui s’y trouvaient sont relocalisés au-dessus de l’atelier au toit rouge des réparations mécaniques.	(Courteau 1989, 155)
1975	L’Hôpital Saint-Jean-de-Dieu change de nom pour l’Hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine en vertu des lettres patentes du 8 janvier 1876.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023)
1976 (4 mai)	Incendie ayant débuté à l’étage supérieur du Pavillon Saint-Joseph ayant causé la démolition des deux pavillons les plus au sud et plus d’un million de dollars de dommages.	(Lassonde 1976 ; La Presse 1976b) La Presse, 10 décembre 1976, C. Vivre aujourd’hui : C9
1976 (27 novembre)	Incendie ayant totalement détruit le pavillon Bourget-Nord (ancien pavillon Émile Nelligan ?) qui abrite les cuisines principales l’hôpital psychiatrique Louis-Hippolyte-Lafontaine. « Le directeur adjoint de l’institution, le Dr Paul Martel, a déclaré hier que, bien que la cuisine centrale et la cafeteria aient été complètement détruites, l’hôpital disposait d’une autre cuisine et qu’il n’y aurait aucun problème majeur pour alimenter les quelque 3 000 patients qui se trouvent encore sur place. »	(L’Atelier B.R.I.C. 2003 ; Le Devoir 1976 ; Lassonde 1976 ; La Presse 1976a)
1977 (20 septembre)	Un incendie ravage la presque totalité de l’ancienne aile des femmes, ne laissant que deux pavillons à l’extrémité nord de cette aile. L’incendie a forcé l’évacuation de quelque 1100 patients en majorité des personnes âgées. « Le feu, qui a éclaté au 3e étage d’une aile du pavillon, vieux d’au moins 75 ans, s’est rapidement propagé partout. Selon M. de Guise, les pertes pourraient atteindre jusqu’à 10 millions \$. »	(Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal 2007 ; Tardif 1977)
1981 (1er janvier)	Annexion de la municipalité de Gamelin (ancienne municipalité de la paroisse Saint-Jean de Dieu) à Montréal, dans laquelle se situe l’hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023)
Entre 1998 et 2000	Démolition d’un petit bâtiment à fonction inconnue situé à l’entrée de l’hôpital, soit juste au sud des résidences et du pavillon Bourget.	(Géomatique Montréal 2024)
Entre 2004 et 2008	Démolition du pavillon Pierre-Radisson (ancienne résidence Notre-Dame-de-Lourdes).	(Géomatique Montréal 2024 ; Google Earth)
2013	Inauguration du parc du Vaisseau-d’Or, baptisé en l’honneur d’Émile Nelligan, à l’emplacement de l’ancienne résidence Notre-Dame-de-Lourdes.	(Agence QMI 2013)
1994	Construction du centre de recherche Fernand-Séguin.	(L’Atelier B.R.I.C. 2003)
2013	L’hôpital change de nom pour l’Institut universitaire en santé mentale de Montréal.	(Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023)

années et a encouragé la construction de ce quatrième refuge, fonde la communauté religieuse des Sœurs de la Charité de la Providence de Montréal le 25 mars 1843 (Courteau 1989, 27-32). La communauté est canoniquement fondée le 29 mars 1844. Émilie Tavernier-Gamelin rejoint la communauté le 8 octobre 1843. Au cours de leur existence, les Sœurs de la Providence se consacreront à l'aide aux démunis, aux orphelins, aux personnes âgées, aux malades, aux aliénés, aux sourdes-muettes et aux prisonniers. D'abord appelée Filles de la Charité, servantes des pauvres, la communauté prend plus tard le nom de Sœurs de la Charité de la Providence, puis de Sœurs de la Providence (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2024).

La construction de l'Asile de la Providence achève en 1843 et les sœurs ainsi que les vieilles dames qui résident à la Maison Jaune y emménagent au cours du mois de mai. Entre-temps, la Maison Jaune passe au feu le 12 octobre 1844. En novembre 1845, Mère Gamelin, première supérieure de l'Institut de la Providence, reçoit trois « aliénés » dans une maisonnette située dans les jardins du terrain de l'Asile de la Providence. Cet événement fondateur marque la prise en charge des personnes ayant des troubles de santé mentale par les Sœurs de la Providence et leur mère supérieure Émilie Gamelin. En 1850, Mère Gamelin entreprend un voyage aux États-Unis pour visiter des asiles et des refuges, notamment au Mount Hope de Baltimore, à la recherche d'inspiration dans le but d'améliorer l'accueil et la distribution des soins apportés aux « malades mentaux ». Émilie Tavernier-Gamelin décède en 1851, et ses sœurs poursuivent à sa suite l'établissement d'un asile psychiatrique (Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023 ; Courteau 1989, 27-33).

Le 23 décembre 1845, la Fabrique de la paroisse Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe et son curé, Monsieur Étienne Lavoie, à l'instigation de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, font don à l'œuvre d'Émilie Gamelin d'une terre qui sera nommée ferme Saint-Isidore, qu'un cultivateur du nom de Nicolas Desautels dit Lapointe avait antérieurement légué à la Fabrique en 1841. Le don est accordé à la condition expresse que les Sœurs de la Providence y tiennent une école pour les filles du village (Courteau 1989, 26-34 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 23). Les sœurs installent une classe pour les enfants du village et fondent en 1851 une école pour sourdes-muettes (l'Institut des Sourdes-Muettes). Les villageois préféraient cependant se rendre à l'école située plus près du village (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2024 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 25). Face à ce constat, le 23 mai 1852, l'assemblée des propriétaires de Saint-François-d'Assise achète, de la famille Vinet, une terre de six arpents qui jouxte la précédente, en aval de la Mission, et en fait don aux Sœurs de la Providence (Courteau 1989, 39). Sur cette terre située dans les limites du village étaient construits deux maisons, une en pierre, à deux étages, de 40 pieds de façade sur 30 de profondeur et l'autre, en bois, de 33 pieds sur 24. La maison en bois devint la Maison Provinciale, le long de laquelle le cimetière de la communauté est délimité en 1872. La maison de pierres située la plus à l'ouest allait prendre le nom de Couvent Saint-Isidore. C'est dans une maison de ferme attenante que les sœurs font aménager des « loges ou cellules », dans lesquelles elles reçoivent de 17 à 20 aliénés jusqu'en 1856. Les deux bâtiments, la maison de pierre et de bois, sont réunis par un bâtiment en pierre de deux étages, entre 1852 et 1856. En 1862, une partie de l'ancienne ferme Saint-Isidore, de la terre Désautels, est démolie, et les matériaux utilisables servent à construire au Couvent Saint-Isidore, un nouveau bâtiment pour les aliénés. En 1863, le curé Jean-Baptiste Drapeau, de la paroisse Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe, fait ériger, à

ses frais, une annexe au Couvent Saint-Isidore pour y installer une chapelle et de nouvelles chambres pour les patientes (Courteau 1989, 40-41 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 23-25). En 1868, le curé Drapeau achète la totalité de la terre à Vinet, de 166 arpents, contiguë à la ferme Saint-Isidore et au Couvent dont elle prolonge la superficie vers le coteau, et lègue cette propriété aux Sœurs de la Providence (Courteau 1989, 39).

3.3.2 1873-1897 : *Le premier asile Saint-Jean-de-Dieu.*

En 1873, sœur Thérèse-de-Jésus (née Cléophee Têtu) est mandatée par sa Corporation dite des Sœurs de l'Asile de la Providence de Montréal, pour négocier avec l'administration provinciale, avec lequel elle signe le 4 octobre de la même année, un contrat de qui engageait le gouvernement à remettre chaque année à la communauté des Sœurs de la Providence, 100 \$ par malade, pour les dédommager des soins qu'elles leur prodiguaient. En vertu de ce contrat, les religieuses accueillent de plus en plus de patients, ce qui les incite à planifier la construction d'un établissement de plus grande envergure pour les personnes atteintes de déficiences intellectuelles. Elles louent entre-temps, à partir du 7 novembre 1873, les casernes d'Hochelaga, ancienne prison, puis hôpital militaire, dont les locaux étaient inoccupés. Les casernes servent alors à accueillir les hommes, alors que les femmes sont toujours accueillies au couvent Saint-Isidore (Courteau 1989, 45-47 ; Charbonneau-Desfossés 2016, 43).

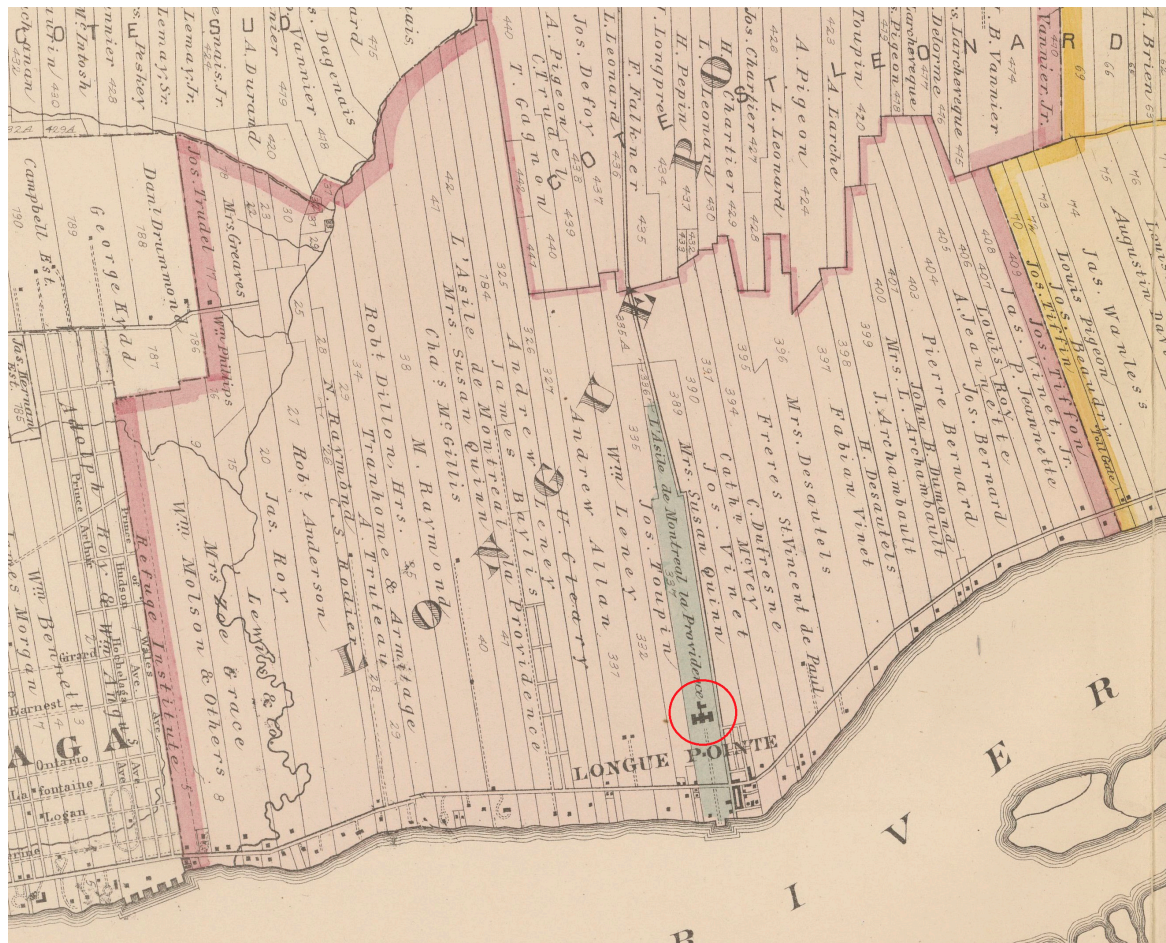
En décembre 1873, afin de préparer les plans de construction de leur nouvel hospice, Sœur Thérèse-de-Jésus, Sœur Marie Godefroy et l'architecte Benjamin Lamontagne entreprennent un voyage au cours duquel ils visitent des asiles en Ontario, ainsi que le nouvel asile de Mount Hope Retreat de Baltimore (en construction depuis 1859), qui est sous la responsabilité de leur consœur des Sœurs de la Charité de Baltimore, avec lesquelles elles ont probablement eu des échanges antérieurs. Leur architecte, Benjamin Lamontagne, est ensuite mandaté pour préparer les plans et devis du nouvel asile, qui sera construit selon le plan linéaire de Kirkbride, inspiré du plus récent asile de Baltimore. Le modèle linéaire répond aux besoins du mode de vie des religieuses, en incorporant une chapelle en son centre et les logements des patients aux deux extrémités, ce qui permet notamment de mettre à distance les hommes d'avec les religieuses et les autres femmes. L'asile doit également faire office de lieu de travail et de vie pour les sœurs, ainsi que de lieu de soins et de résidence (permanente) pour les patients (Charbonneau-Desfossés 2016, 40-45). Les autres critères qui entrent en considération avec le modèle kirkbridien sont l'implantation et le site. Comme l'explique Andréanne Charbonneau-Desfossés (2016) dans son mémoire de maîtrise :

L'établissement se doit d'être éloigné des villes polluantes, mais accessibles par transports, et en hauteur pour offrir des vues panoramiques. La localisation doit être dotée de terres agricoles et traversée par un cours d'eau afin de suffire aux besoins. L'emplacement choisi pour Saint-Jean-de-Dieu convient tout à fait aux normes de l'époque.

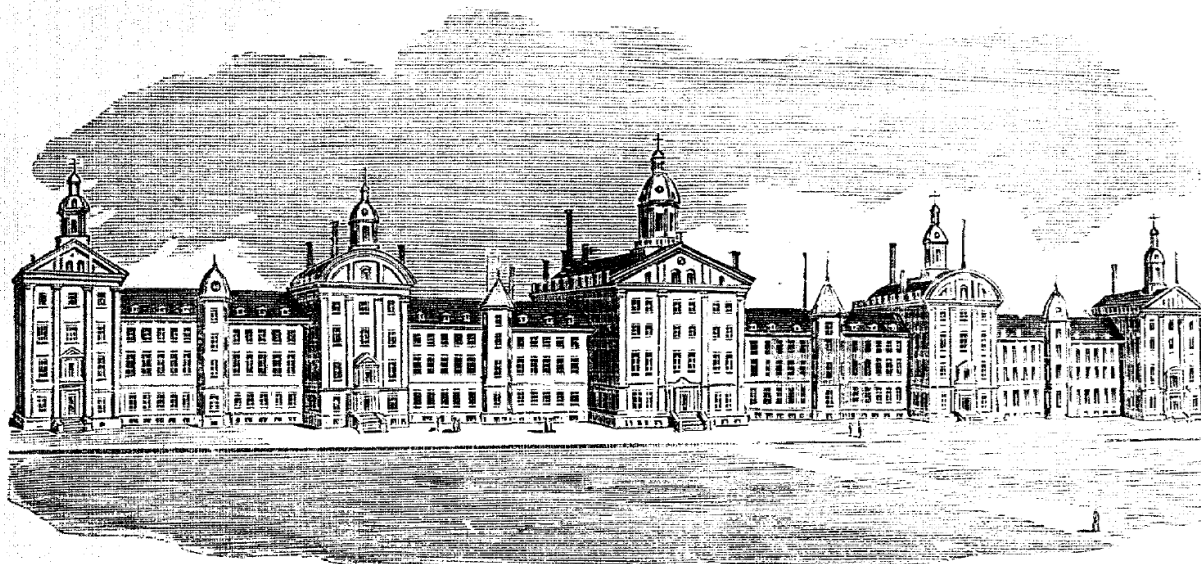
La construction de l'asile qui portera le nom de Saint-Jean-de-Dieu, est entreprise en avril 1874 et achève en juillet 1875 (figure 3.3). Face aux coûts de construction très élevés, le gouvernement consent à passer un second contrat qui engage les parties pour une durée de 20 ans et qui arrivera à échéance en 1897,

Figure 3.3

Localisation du premier hospice Saint-Jean-de-Dieu sur le plan de H. W. Hopkins, datant de 1879 (Tiré de l'Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands; BANQ, G, 1144, M65G475, H6, 1879 DCA).



sans toutefois augmenter la pension accordée de 100 \$ par patient. Le domaine occupe le côté nord de la rue Notre-Dame, sur une profondeur de près de 651 mètres, soit 170 arpents de terre (Charbonneau-Desfossés 2016, 51). La façade principale de Saint-Jean-de-Dieu se déploie selon un axe est-ouest parallèle au fleuve ainsi qu'au chemin public. Les départements et le pavillon central de l'asile font six étages de hauteur en comprenant le sous-sol et le comble. Le corps principal, d'une longueur de 49 m sur un peu plus de 18 m de largeur, unit les deux ailes qui sont situées de chaque côté et accueillent séparément les hommes et les femmes (figure 3.4). Les ailes font cinq étages et mesurent chacune plus de 27 m de longueur en façade sur 12 m de largeur. Au bout de ces ailes se trouvent deux corps de logis construits perpendiculairement et mesurant chacun 38 m de longueur sur 14 m de largeur en façade. Les ailes font l'objet d'un agrandissement en 1884, ce qui fait de l'asile Saint-Jean-de-Dieu l'un des lieux institutionnels, religieux et de soins de santé les plus massifs des années 1850 aux années 1890. Avec ses 1246 malades (643 femmes et 612 hommes), il s'agit alors, en 1890, de la plus grande institution psychiatrique du pays (Charbonneau-Desfossés 2016, 53-70 ; Courteau 1989, 58 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 33-37).



LE PREMIER HOSPICE ST-JEAN DE DIEU

Détruit par le feu le 6 Mai 1890.

Figure 3.4

Gravure du premier hospice Saint-Jean-de-Dieu (Bellay 1892 : 1).

En 1878, un système de cornets acoustiques pour communiquer entre les départements est installé à l'intérieur de l'établissement. En 1889, l'éclairage électrique est installé, ce qui permet d'abandonner l'éclairage à l'huile et à la chandelle (Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 37). En 1888, les religieuses acquièrent de nouvelles terres au-delà du coteau, qui font passer la superficie totale de leur propriété de la Longue-Pointe à 800 arpents (Courteau 1989, 54).

En 1889, sœur Thérèse-de-Jésus envoie durant trois mois les médecins Bourque, Barolet, Prieur pour un voyage éducatif afin d'étudier les plus récentes pratiques de soins de santé mentale auprès d'éminents spécialistes à Londres et à Paris. Puis, dans une volonté de ne rien omettre pour les prochains agrandissements envisagés à Longue-Pointe, elle décide de se joindre au voyage auprès des derniers, accompagnée de sœur Madeleine du Sacré-Cœur. Elle visite alors les asiles les plus récents d'Angleterre, d'Écosse, de la Belgique, de la France et de l'Italie. Lors de ce voyage, sœur Thérèse constate que le plan pavillonnaire, composé de pavillons séparés d'un ou deux étages, reliés entre eux par des corridors ouverts sur les côtés, prévaut dans la plupart des établissements européens, mais juge ce modèle de construction mal adapté aux hivers québécois étant trop difficile à chauffer (Charbonneau-Desfossés 2016, 67-68 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 39).

Le 6 mai 1890, l'asile Saint-Jean-de-Dieu est détruit par un violent incendie qui se propage rapidement en moins de quatre heures après l'alarme. Seules les annexes et les dépendances pourront être sauvées, tout le reste est en ruine (figure 3.5). Les bâtiments qui avaient coûté un million de dollars n'étaient assurés que pour 200 000 \$. À la suite de cet incendie, les sœurs doivent reconstruire afin d'honorer leur contrat qui se termine en 1897. Thérèse-de-Jésus, adopte alors un plan pavillonnaire inspiré des

Figure 3.5 Pavillons incendiés du premier hospice Saint-Jean-de-Dieu en 1890 (Archives de villes de Montréal, VM5_0_13_vol17-fig0141).



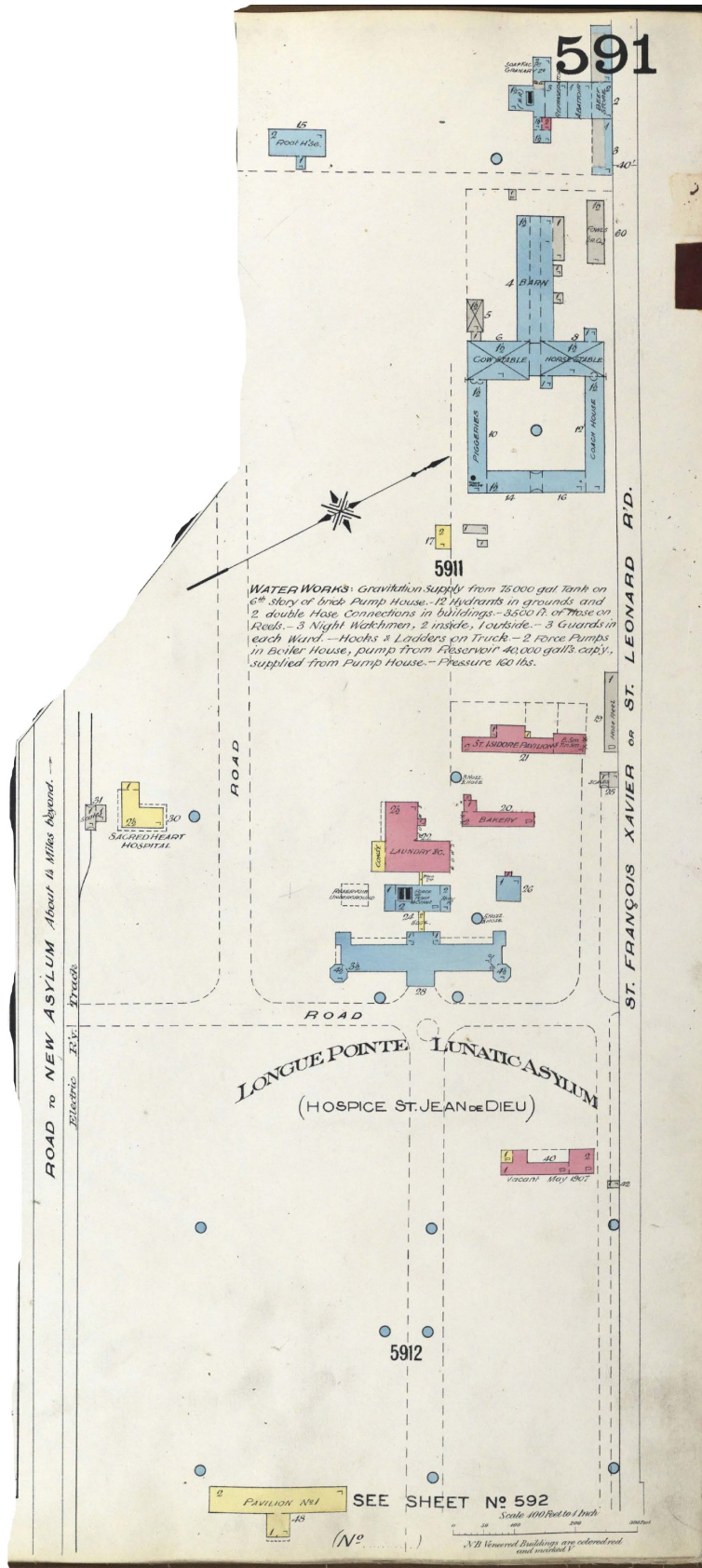
modèles européens, mais qu'elle adapte cependant aux réalités québécoises particulièrement aux rudesses de l'hiver, en couvrant les allées reliant les pavillons. En 1890, elle fait construire 14 pavillons à deux étages de près de 61 m de longueur sur un peu plus de 12 m de largeur, érigés de chaque côté du chemin qui sépare hommes et femmes, relié entre eux par de larges corridors. Les pavillons sont conçus en charpente de bois recouverte de feuilles métalliques peintes en rouge, ce qui leur vaudra le surnom de « pavillons rouges ». Le chauffage est assuré par huit chaudières séparées. En octobre de la même année, après seulement trois mois de travaux et grâce au travail de 200 ouvriers, l'asile est déjà prêt. Les pavillons occupent un terrain entre les rues Des Futaies et De Boucherville (Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023 ; Charbonneau-Desfossés 2016, 71-72 ; Courteau 1989, 58 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 43). Après avoir dirigé cette construction des pavillons temporaires, Sœur Thérèse-de-Jésus décède le 22 novembre 1891, à l'âge de 66 ans (tableau 3.3). C'est sœur Madeleine du Sacré-Cœur, qui lui succède et sera mère supérieure de Saint-Jean-de-Dieu de 1891 à 1897 (Charbonneau-Desfossés 2016, 73).

En 1895, le pavillon central baptisé « Résidence Sainte-Thérèse » est reconstruit en pierre, sur les ruines de l'hospice en prévision du renouvellement du contrat signé avec le gouvernement en 1897 (Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 45). Ce pavillon inauguré en 1896 était situé plus au sud et servait de résidence pour les pensionnaires privés (figure 3.6). Il a été démoli en 1966 lors des travaux autoroutiers de l'A-25 (Hôpital Louis-H. Lafontaine 1991 ; Légaré 1966). Au printemps 1896, une crue exceptionnelle du fleuve Saint-Laurent inonde les pavillons rouges et endommage leurs fondations entraînant, encore une fois, la relocalisation de l'établissement (Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal 2007 ; Courteau 1989, 65-66).

Tableau 3.3 Les supérieures de Saint-Jean-de-Dieu (1875-1969).

Période/date	Événements	Source
1875-1891	Mère Thérèse de Jésus	(Soeurs de la charité de la Providence 1975)
1891-1897	Sœur Madeleine du Sacré-Cœur	(Soeurs de la charité de la Providence 1975)
1897-1906	Sœur Marie-Octave	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1906-1909	Sœur Marie-du-Rédempteur	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1909-1915	Sœur Sabithe	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1915-1921	Sœur Amarine	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1921-1927	Sœur Marquerite d'Écosse	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1927-1933	Sœur Léon-Eugène	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1933-1939	Sœur Rose-de-Viterbe	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1939-1945	Sœur Marie-Horace	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1945-1951	Sœur Emile-d'Alexandre	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1951-1957	Sœur Pierre-de-Véronne	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1957-1959	Sœur Louise-de-l'Assomption	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1959-1964	Sœur Arthur-Joseph	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1964-1969	Sœur Gilberte Villeneuve	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)
1969-	Sœur Gabrielle Desrochers	(Soeurs de la Charité de la Providence 1975)

Figure 3.6 Plan de la ferme et du pavillon Saint-Isidore reconstruit sur les ruines du premier hospice Saint-Jean-de-Dieu, sur le plan de Charles E. Goad, datant de 1907, Montreal Island and Vicinity ; BAQ, P600, S4,,S51, D68



3.3.3 *1897-aujourd'hui : Le nouvel asile Saint-Jean-de-Dieu (1897-1975), l'hôpital psychiatrique Louis Hippolyte-Lafontaine (1975-2013) et l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (2013-aujourd'hui).*

Le contrat avec le gouvernement arrive à échéance en 1897 et le renouvellement rend possible l'édification d'un nouvel hôpital toujours sur le même site. Afin de prévenir de futurs incendies et inondations, les religieuses décident d'ériger leur nouvel hôpital en pierre pour se protéger contre le feu et de l'implanter en hauteur au sommet du coteau pour se protéger de la crue. Le site, qui est alors en pâturages, est également choisi en raison de la présence d'une source qui fournit entre 120 000 et 200 000 gallons d'eau potable par jour (Courteau 1989, 69). C'est la supérieure sœur Marie-Octave, qui dirige l'institut de 1897 à 1906, qui s'occupe de la reconstruction en pierre de Saint-Jean-de-Dieu à titre d'hôpital psychiatrique (Charbonneau-Desfossés 2016, 73).

Pour faciliter les frais considérables que requièrent l'acheminement des matériaux et des marchandises, en raison de l'éloignement du site du port de Montréal, une voie ferrée allant du bord du fleuve jusqu'au coteau est aménagée dès le 22 juin 1897. Les religieuses demandent également au gouvernement l'autorisation qu'ils obtiennent le 30 mai 1898, d'opérer un chemin de fer électrique nommé la *Belt Line* pour relier les pavillons du nouvel hôpital (Courteau 1989, 71 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 45-48). Devant le nombre croissant de la population résidente, la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-de-Dieu, communément appelée Gamelin, est créée le 23 septembre 1898 à la suite d'un détachement de la paroisse de Longue-Pointe (Pavsic 2024).

Entre 1897 et 1901, les Sœurs de la Providence font reconstruire l'asile de Saint-Jean-de-Dieu, selon les plans de l'architecte Hippolyte Bergeron. Le plan pavillonnaire, inspiré des plus récents asiles européens, est finalement adopté pour ce nouvel hôpital. Au centre du complexe hospitalier se trouvent les bâtiments de service qui incluent la buanderie, la chaufferie, les ateliers et le château d'eau, qui sont érigés du côté nord du corridor transversal surnommé la « Catherine », tandis que le pavillon des cuisines se situe du côté sud. De chaque côté, s'étendent deux ailes parfaitement symétriques, l'une pour les femmes du côté ouest portant le nom de Sainte-Marie et l'autre pour les hommes du côté est portant le nom de Saint-Joseph. Chaque aile se compose de douze pavillons en pierre de trois étages reliés par un corridor central qui rejoignent le corridor transversal de la « Catherine » donnant accès aux bâtiments de service. Jusqu'à la construction du pavillon Ignace-Bourget en 1926-1928, l'administration était située dans le pavillon le plus au sud de l'aile Saint-Joseph (figure 3.7).

Le nouvel établissement qui prend définitivement le nom d'hôpital Saint-Jean-de-Dieu avec ses 24 pavillons de pierre offre une capacité d'accueil de 3000 lits. La construction a coûté un million et demi de dollars. La résidence Sainte-Thérèse, sur le site de l'ancien asile, devient le pavillon central, avec son annexe, le pavillon Saint-Luc (Courteau 1989, 72). Durant la période d'administration de l'hôpital par les religieuses, chaque pavillon (ou salle) des ailes Saint-Joseph et Sainte-Marie sont désignés respectivement sous un nom de saints et de saintes. Le nom de certaines de ces salles est mentionné dans les sources qui ont été consultées pour la préparation de ce rapport de recherche archéologique, cependant aucun plan ou croquis permettant d'identifier spécifiquement chacun des pavillons n'a pu être identifié.

Figure 3.7 Vue à vol d'oiseau de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu en 1930 (Novelty Manufacturing et Art Co. Ltd, BAnQ Vieux-Montréal, P748, S1, P2509).



Des recherches historiques dans les Archives des Sœurs de la Providence et de l'Hôpital-Louis-H.-Lafontaine (aujourd'hui institut universitaire en santé mentale de Montréal) pourraient peut-être permettre de retrouver des plans ou des informations supplémentaires servant à identifier le nom des différents pavillons de l'ancien hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu. En mars 1973, le nom des salles fait l'objet d'une laïcisation ou de décanonisation. D'après Courteau (1989, 162), « Des listes d'appellations, anciennes et nouvelles, circulent, pour aider à la reconversion, et pour qu'elles demeurent contrôlées ». De nouveau, en mars 1976, après l'adoption du nom de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, les salles font l'objet d'un nouveau mode d'appellation numérique (Courteau 1989, 182).

Du côté des hommes, treize noms de salles sont répertoriés à travers les sources consultées, soit : Saint-Paul, Saint-Augustin, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-François d'Assise (renommée Legrand en 1973), Saint-François-Xavier (renommée Saint-François en 1973), Saint-Roch, Saint-Amable, Saint-Gabriel, Saint-Alphonse, Saint-Patrice, Saint-Joachim, Saint-Georges et Saint-Léon(?) (Nevert 2009, 139, 164-66 ; L'Atelier B.R.I.C. 2003, 25 ; Hôpital Louis-H. Lafontaine 1991, 3 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 81 ; Courteau 1989, 85, 87, 113, 118, 129, 163).

Du côté des femmes, douze noms de salles sont répertoriés à travers les sources consultées, soit : Sainte-Cécile, Sainte-Sabine, Sainte-Praxède, Sainte-Famille (sera rebaptisée Sainte-Françoise à une date inconnue), Sainte-Agathe, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs² (renommée Notre-Dame-de-la-Joie en 1973),

2 Dans l'ouvrage de Courteau (1989, 162), il est fait mention de la salle et non pas du pavillon, ce qui pourrait impliquer qu'il existait une salle ainsi qu'un pavillon nommé Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. L'information demeure à valider.

Sainte-Marthe (renommée Gamelin en 1973), Sainte-Anne, Sainte-Marguerite, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Sainte-Claire et Sainte-Hélène (Courteau 1989, 85, 113, 143, 163, 179, 192 ; Nevert 2009, 48, 130, 170)

Le château d'eau en brique, en forme de tour de moulin à vent, de 166 pieds de hauteur, construit en 1897, recouvre un grand bassin d'une capacité de 200 000 gallons d'eau et intègre au cinquième étage un autre réservoir de quarante pieds de diamètre d'une capacité de 100 000 gallons (L'Atelier B.R.I.C. 2003, 21 ; Courteau 1989, 70).

Après que la construction soit achevée en 1901, on procède de 1902 à 1904 à des travaux d'aménagement, de terrassement et de paysagement comprenant la mise en place d'allées, de pelouses, de parterres et la plantation d'arbres afin d'offrir de l'ombre et de se protéger du vent (Courteau 1989, 77). En plus des plates-bandes ornementales, de plus de cinq cents arbres fruitiers (surtout des pommiers et poiriers) et de nombreux autres arbres, trois types de jardins sont consacrés à la culture maraîchère, fruitière et à la production de plantes médicinales (Thifault 2002, 68).

L'année suivante, un petit tramway électrique (figure 3.8), le Saint-Raphaël, parcourant un réseau de rails intérieurs est mis en circulation dans les grands corridors du pavillon Sainte-Marie, du pavillon Saint-Joseph et du corridor transversal surnommé « La Catherine ». Bernard Courteau ajoute dans son ouvrage (Courteau 1989, 77) que « Des rails dans les ascenseurs et aux étages supérieurs assurent l'accès du train aux coins mêmes les plus reculés. D'une capacité de 2000 livres, cette locomotive électrique pouvait tirer un "char à bancs" pour le transport des passagers ou des wagonnets pour le transport des repas destinés aux pavillons » (Courteau 1989, 77 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 58).



Figure 3.8 L'un des tramway parcourant les corridors de l'hôpital (Fonds La Presse, BAnQ Vieux-Montréal, P833, S3, D0459_0020_1)

La ferme de l'hôpital, située plus au sud sur le flanc du coteau, avec ses 40 vaches, cochons et chevaux et plus de 4000 poules, fournit une grande partie de la nourriture pour la cuisine centrale, ce qui rend cet établissement presque autosuffisant. Les terres situées au nord de la rue Sherbrooke servent à cultiver le fourrage destiné au bétail de la ferme. Elles sont vendues en 1965, puis accueillent le centre commercial de la Place Versailles (Courteau 1989, 105, 145). Les bâtiments de la ferme sont détruits par un incendie qui se déclare le 22 juillet 1934 (Courteau 1989, 94 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 82).

La résidence Notre-Dame-de-Lourdes (qui prendra plus tard le nom de Pierre-Radisson) est érigée en 1905 au nord du chemin de ceinture (Courteau 1989, 78), à l'emplacement de l'actuel parc du Vaisseau-d'Or, au nord de la rue de Marseille. Les deux résidences situées au sud des pavillons principaux et à l'entrée de l'institut actuel servent durant un certain temps de logement à des employés de l'hôpital. Elles sont respectivement érigées entre 1907 et 1914, dans le cas de la maison de bois située le plus au sud, et entre 1914 (figure 3.9) et 1947 (figure 3.10) dans le cas de la seconde maison à parements de brique érigée tout juste au nord (Géomatique Montréal 2024, photographie aérienne de 1947 ; Goad 1914 ; 1907).

La source d'eau ne suffisant pas aux besoins de l'hôpital, un château d'eau rectangulaire en pierre de quatre étages accueillant une pompe et un réservoir en béton au sommet, est érigée près de la rive du fleuve Saint-Laurent en 1910. En 1911, elle est dotée d'un filtre à fond de sable permettant d'assainir les eaux du fleuve afin de prévenir la propagation de la typhoïde (Courteau 1989, 80 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 60).

En 1916, des trottoirs en béton sont mis en place au long des routes, sentiers et chemins du terrain de l'hôpital. Une salle d'amusement et de théâtre est également construite la même année au nord des ateliers et de la tour (Courteau 1989, 82-83). Le 20 décembre 1916, un incendie détruit la cuisine de l'infirmerie (Courteau 1989, 83). En 1917, l'Hôpital signe un contrat avec la Montreal Light & Power Co pour la construction d'une dynamo visant à augmenter la production de l'électricité (Courteau 1989, 83). L'avenue Saint-Jean-de-Dieu, qui part de la Résidence Sainte-Thérèse à la rue Notre-Dame est ouverte en 1922. En 1925, une nouvelle serre et un silo sont érigés derrière les ateliers entre les deux pavillons latéraux (Courteau 1989, 88).

Le 9 avril 1928, une forte crue du fleuve cause l'inondation de la Résidence Sainte-Thérèse et de la tour des pompes et du filtre située sur le bord du fleuve, en plus de causer des dommages sur les bâtiments et les dépendances de la ferme, de même qu'au système d'aqueduc (Courteau 1989, 91-92).

Le Sanatorium Bourget (pavillon Ignace-Bourget), qui sert de pavillon central et est destiné à l'administration (bureaux, secrétariat, bibliothèque) et au personnel médical commence à être construit en 1926 et est inauguré le 15 octobre 1928. Le pavillon est conçu en pierre de taille provenant des carrières de Deschambault, dans la région de Portneuf, et est doté de cinq étages. Il accueille sur deux étages les malades nouvellement arrivés et accueillera au fil du temps plusieurs services dont : des salles d'hydrothérapie, un service de radiologie, une salle d'autopsie, la dentisterie, les laboratoires, la pharmacie, les locaux du personnel médical, leurs salle à manger et salle de repos, les bureaux des aumôniers, la bibliothèque et la centrale téléphonique (Courteau 1989, 92 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 70).

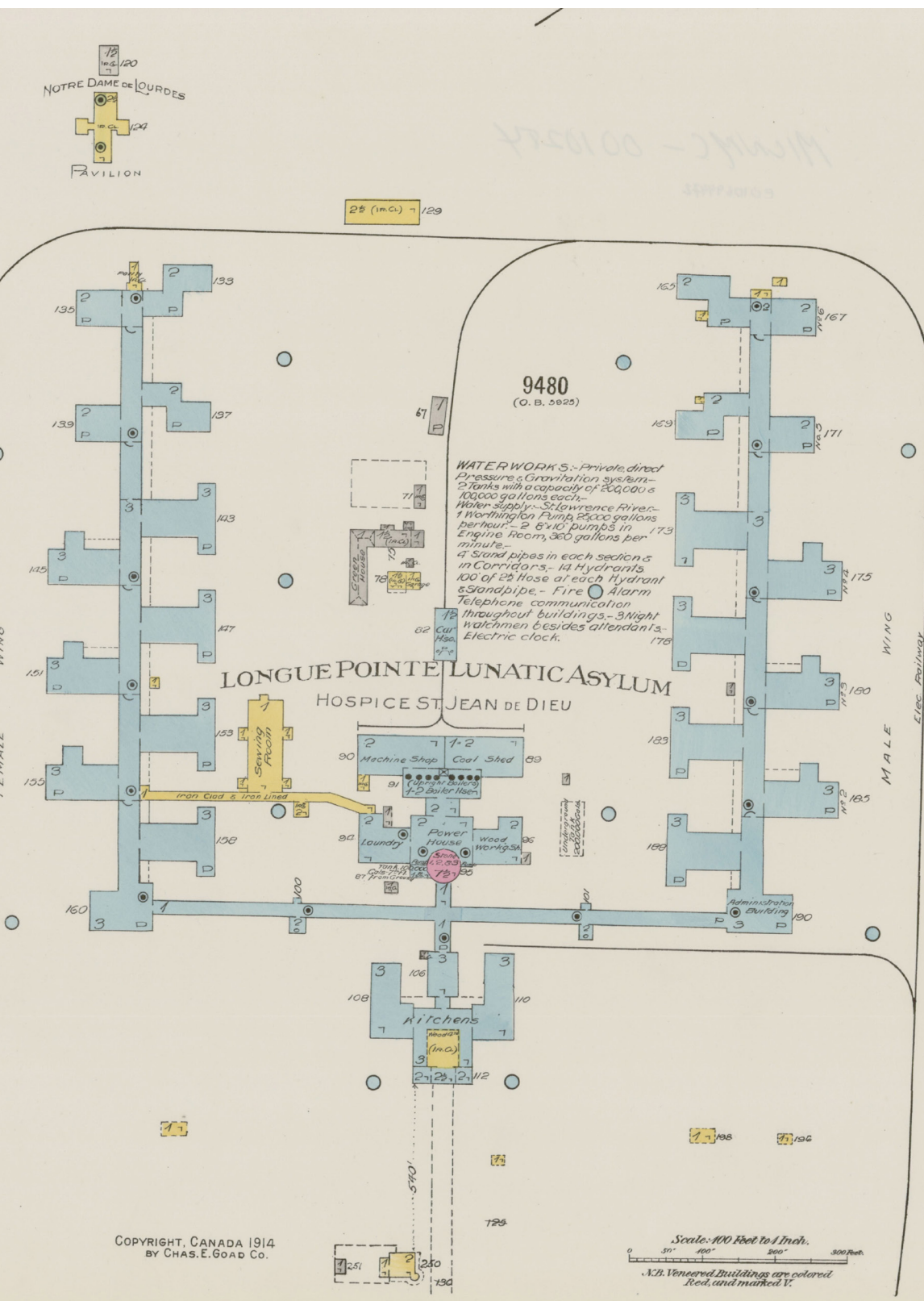


Figure 3.9 Les pavillons d'origine du nouvel asile Saint-Jean-de-Dieu sur le plan de Charles E. Goad, datant de 1914, Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume VIII ; BAnQ, Bibliothèque et Archives Canada, R6990-398-6-E

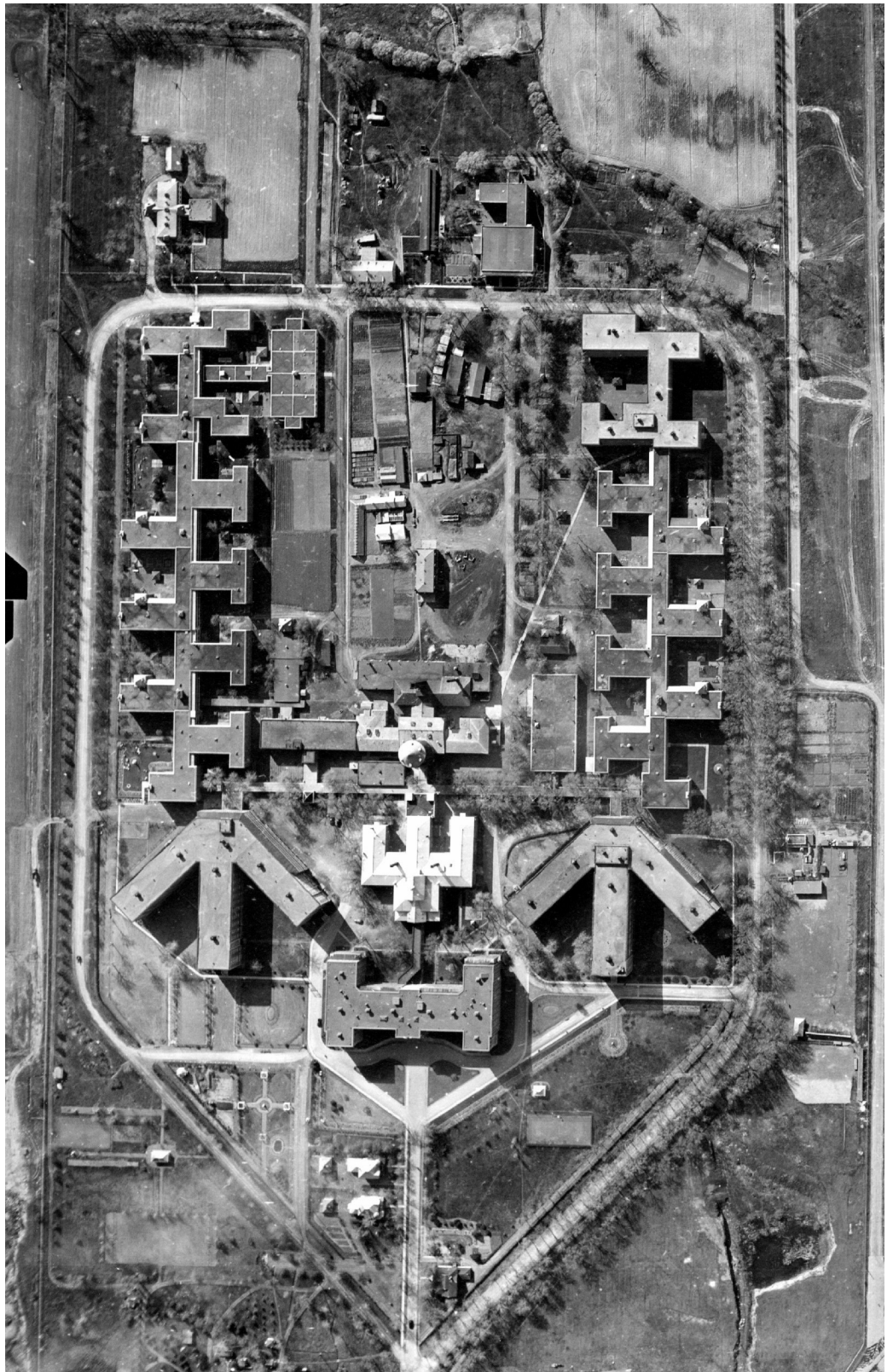


Figure 3.10 Vue
aérienne de l'asile Saint-
Jean-de-Dieu en 1947
(Photothèque de la Ville de
Montréal, 2024).

Dans la nuit du samedi 9 et dimanche 10 novembre 1935, un incendie détruit les quatre pavillons situés le plus au nord de l'aile des hommes, soit : les salles Saint-Paul, Saint-Augustin, Saint-Jean-de-Dieu et Saint-François d'Assise. L'incendie cause la mort de cinq patients. Les pavillons font l'objet, l'année suivante, d'une reconstruction agrandie en matériaux ignifuges. Ils forment l'actuel pavillon Louis-Riel (L'Atelier B.R.I.C. 2003, 25 ; Hôpital Louis-H. Lafontaine 1991, 3 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 81 ; Le Devoir 1935).

Afin d'accueillir plus de patients et de régler les problèmes de surpeuplement, les pavillons Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Solange-Cloutier) et Notre-Dame-du-Rosaire (Guillaume-Lahaise) dotés de cinq étages et dont le plan adopte la forme d'un trident sont respectivement construits en 1934 et 1936-1937 (figure 3.11 et 3.12). Le pavillon Notre-Dame-du-Rosaire accueille la chapelle paroissiale, la cuisine générale et une école pour enfants nommée Émilie Tavernier. Le pavillon pour femme Notre-Dame-du-Rosaire offre 1100 lits supplémentaires pour les patientes (Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal 2007 ; Hôpital Louis-H. Lafontaine 1991 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 83).

En 1946, les religieuses font installer un système de chauffage à l'huile, afin de pallier les difficultés d'approvisionnement de charbon à la chaufferie lié à un arrêt de travail dans les charbonneries cette année-là (Courteau 1989, 107). Deux journaux publiés mensuellement voient le jour en 1950, soit *L'espoir*, du côté de la salle Saint-Gabriel dans l'aile des hommes et *Le Rayon*, à la salle Sainte-Praxède qui sera rebaptisée Sainte-Françoise, du côté des femmes. Les deux journaux fusionnent en 1952 pour mener à la création d'un nouveau journal du nom de *Rayon d'Espoir* (Courteau 1989, 113-15). Un autre journal nommé *L'Actualité* est créé en 1968 (Courteau 1989, 152). En janvier 1975, les deux publications, *Rayon d'Espoir* et *L'Actualité* fusionnent pour devenir *L'Actualité à Saint-Jean-de-Dieu*.



Figure 3.11 Vue à vol d'oiseau de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu entre 1935 et 1963 (Ludger Charpentier, BAnQ numérique, notice 0005852630).

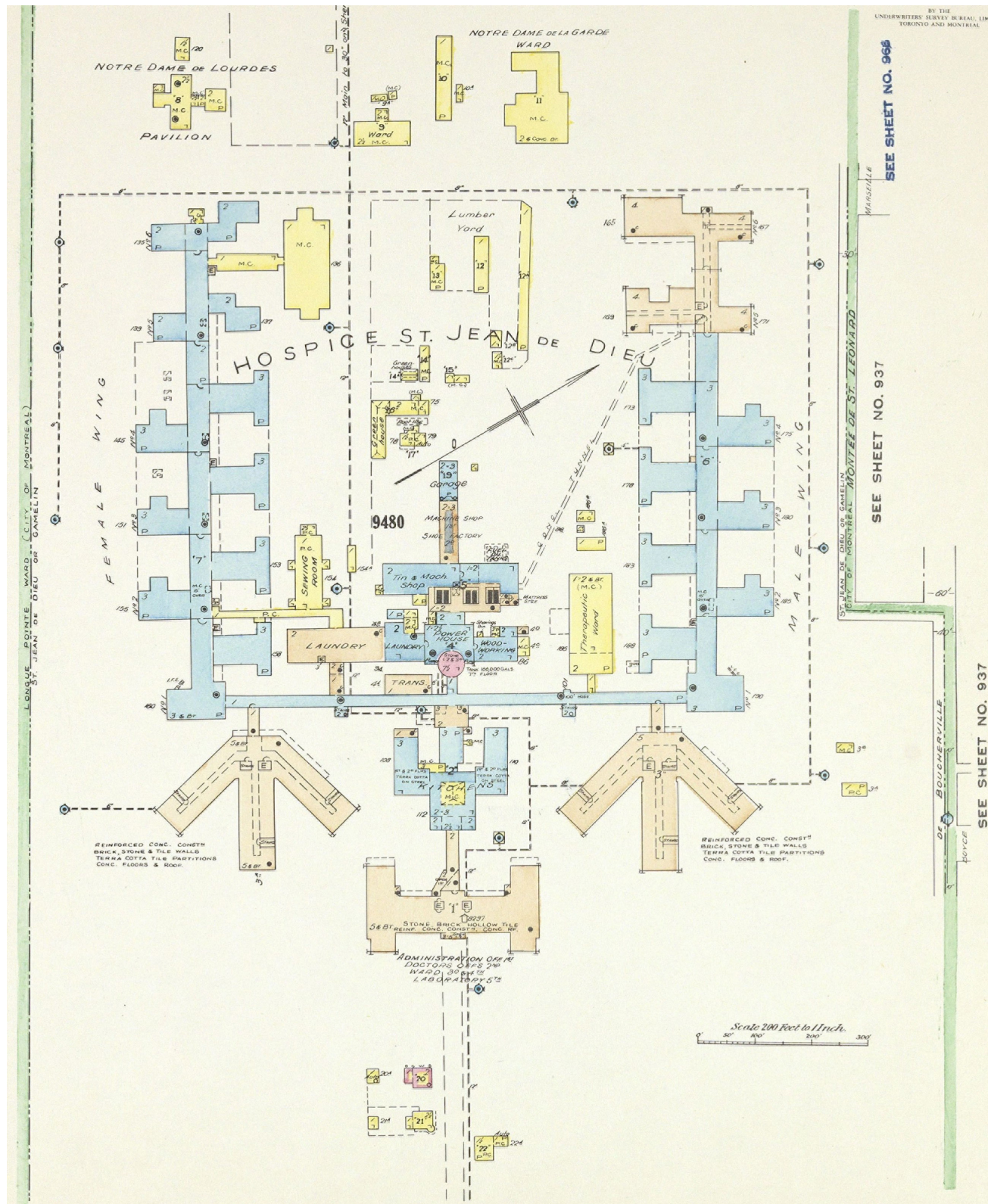


Figure 3.12 L'asile Saint-Jean-de-Dieu sur le plan d'Underwriters' Survey Bureau, datant de 1953, Insurance plan of the city of Montreal, volume 9 ; BANQ numérique.

En 1953, grâce à des aides gouvernementales, le pavillon Gamelin est entièrement rénové et transformé en centre de loisirs et d'occupation thérapeutique (Courteau 1989, 114-15). Les chemins et les routes de tout le territoire hospitalier sont asphaltés en 1955 (Courteau 1989, 116).

En 1955, trois des salles sont agrandies et complétées par l'addition d'un solarium, où des activités thérapeutiques seront dispensées (Courteau 1989, 117). En 1960, 34 solariums attenants aux salles s'ajoutent à ceux qui sont préexistants (Courteau 1989, 126). Le 6 décembre 1960, l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu est constitué en une corporation autonome et distincte de la communauté des Sœurs de la Providence, ce qui a pour effet de séparer les fonctions religieuses et administratives (Courteau 1989, 126-27).

En 1961, Jean-Charles Pagé, un ancien patient de l'institution, publie un livre-choc, intitulé : *Les fous crient au secours* (Courteau 1989, 127-33). La publication de ce livre, qui jouit d'une grande couverture médiatique à l'époque, informe la population générale sur la situation d'encombrement et de sous-financement maintes fois décrite par les sœurs supérieures et les surintendants médicaux (tableau 3.4) de Saint-Jean-de-Dieu, dans laquelle se trouvaient alors les patients. C'est à la suite de cette publication qu'est créée la Commission Bédard, qui dépose ses recommandations en 1962 et mène à la première vague de désinstitutionnalisation psychiatrique (Thifault 2012, 180).

Tableau 3.4 Les surintendants médicaux de Saint-Jean-de-Dieu (1875-1974.)

Période/date	Événements	Source
1885-1887	H. Howard	(Sœurs de la Charité de la Providence 1975)
1887-1894	E. E. Duquet	(Sœurs de la Charité de la Providence 1975)
1894-1918	Georges Villeneuve	(Sœurs de la Charité de la Providence 1975)
1918-1931	J.E. Devlin	(Courteau 1989, 84)
1931-1952	Docteur Omer Noël	(Sœurs de la Charité de la Providence 1975)
1952-1964	Médecin Gaston Loignon	(Sœurs de la Charité de la Providence 1975)
1964-1968	Docteur Lucien Panaccio	(Sœurs de la Charité de la Providence 1975)
1968-1971	Docteur Jean-Marc Bordeleau	(Sœurs de la Charité de la Providence 1975)
1972-1974	Jean-François Filotto	(Courteau 1989, 157)
1974	Docteur Denis Lazure	(Courteau 1989, 166)

D'après l'historienne de la Santé Marie-Claude Thifault (2011, 182) : « Ce rapport disqualifie la contribution, pendant près d'un siècle, des Sœurs de la Providence et du dynamisme institutionnel de leur œuvre dans les pratiques sociales de l'assistance, de l'accompagnement, de l'éducation et du soin ». Par le biais de ses recherches, Thifault tente de nuancer ainsi les nombreuses critiques, qu'elle qualifie souvent d'injustifiées, faites à l'endroit des Sœurs de la Providence. L'auteure rappelle qu'à son ouverture en 1901, l'hôpital se comparait avantageusement aux autres grandes institutions psychiatriques nord-américaines et européennes. L'institution a été un lieu d'hospitalité et disposait à l'époque des commodités les plus récentes, généralement inaccessibles à la plupart des foyers de la classe ouvrière, incluant l'eau courante, des cabinets d'aisances du dernier modèle, un nombre suffisant de baignoires, de la plomberie moderne (Thifault 2015) auquel on peut également ajouter l'électricité. Comme en fait état le journal *La Patrie* en 1903 : « Les salles de jour, les réfectoires et les dortoirs sont bien ventilés et bien éclairés. Les lits en fer sont munis d'un sommier, d'un matelas, de couvertures et de draps. Il règne dans les appartements "un état de propreté sans reproche". » (La Patrie, 4 juin 1903, p. 3 citée dans Thifault 2015) auquel il faut également ajouter les aménagements spécifiques à l'environnement asilaire (qui ne sont pas nécessairement mis de l'avant dans cet article de La Patrie), tels les barreaux et les grillages installés aux fenêtres de l'institution (Thifault 2002, 69). Les commodités vont toutefois se dégrader au fil des décennies et les traitements jusqu'alors basés sur les thérapies morales et médicales tels que l'internement, la discipline, la direction morale, les occupations ainsi que les distractions préconisées par les aliénistes de cette époque et adoptées par les religieuses s'essouffleront au fil des décennies et ne permettront pas d'atteindre les taux de guérison escomptés (Thifault 2015 ; 2002, 67, 70).

Dans ses articles, l'auteure (Thifault 2011 ; 2002) rappelle les nombreuses difficultés auxquelles ont fait face les religieuses, dont les problèmes de surpopulation de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. D'une capacité initiale de 3000 lits, 3040 patients y sont hospitalisés en 1923. Ce nombre passe de 3890 en 1930, à 5706 en 1936, pour atteindre un sommet inégalé de 7547 patients en 1944 (Thifault 2011, 184). Au moment de l'enquête Bédard-Lazure-Roberts en 1961-1962, 5600 lits sont occupés pour une capacité théorique totale de moins de 4000 patients. En plus d'un manque de lits, l'institution souffre également d'un manque de personnel chronique, mais ne ménage tout de même pas les efforts pour atteindre les standards en termes de soins psychiatriques, ce qui lui vaut un certificat d'approbation de la Société américaine d'occupation thérapeutique en 1922. L'Institution accueille d'ailleurs, en 1912, une première école de garde-malades en soins psychiatriques, puis sert de lieu d'internat pour les étudiants en médecine de l'Université de Montréal dès 1928, après l'ouverture du Sanatorium Bourget. D'autres pratiques de soins et centres de formation, notamment un service ainsi qu'une école de radiologie voient aussi le jour au cours du 20^e siècle (Thifault 2011, 185-86)

Les années 1960 et 1970 constituent une période de transition où l'hôpital est désormais pris en charge par les autorités gouvernementales et laïques, à la suite de la mise de côté progressive des religieuses. Plusieurs changements sont mis en place afin d'améliorer les services et de diminuer les coûts, ce qui a toutefois des effets mitigés dans un contexte de manque chronique de financement et de personnel. Ceci amènera la décentralisation des centres hospitaliers vers les hôpitaux généraux et vers des cliniques externes, ce qui pave la voie au mouvement de désinstitutionnalisation qui s'opère à l'échelle de la province au cours de ces décennies (Courteau 1989, 147 ; Doré 1987).

En termes de soins, les traitements ont grandement évolué au fil des décennies. Au cours de la première moitié du 20^e siècle, les traitements de choc reconnus incluaient l'hydrothérapie (figure 3.13) qui consistait à alterner les bains de chaleurs, avec l'arrosage d'eau chaude et froide durant parfois plusieurs heures pour tenter de calmer les patients agités. L'autohémothérapie consistait à prélever une quantité de 1 à 10 cm³ de sang au patient, puis à lui réinjecter progressivement dans les muscles fessiers. L'insulinothérapie consistait à provoquer, au moyen d'une injection à base de camphre, une convulsion comparable à une crise d'épilepsie. La lobotomie consistait à sectionner un lobe, ou une portion du cerveau pour le traitement notamment de la schizophrénie et de l'épilepsie. Enfin, l'électrochoc, dont la pratique reconnue est encore en vigueur de nos jours après avoir évolué, consiste à stimuler des régions du cerveau par le biais d'électrodes (Bendali 2023 ; Courteau 1989, 99-101). La période 1945-1960 voit l'arrivée des traitements psychopharmacologiques tels que les tranquillisants, les antidépresseurs et les anticonvulsifs, qui vont remplacer la plupart des traitements de choc, à l'exception des électrochocs qui vont perdurer.

En plus des traitements-chocs, les activités ludiques et spirituelles étaient également favorisées pour le traitement des patients au fil des époques. Les activités incluent de l'horticulture (plantation et entretien des jardins), des activités sportives, avec un festival sportif créé en 1939, un carnaval d'hiver en 1970, des exercices et des activités de plein air, des fêtes religieuses, des centres des loisirs, des terrains de jeux et même de la musicothérapie, mise en place en 1964 et abandonnée plus tard (Courteau 1989, 101, 135, 154 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 57, 60, 110).



Figure 3.13

Traitement d'hydrothérapie en bain continu (Fonds La Presse, BAnQ Vieux-Montréal, P833, S3, D0459_0001_1)

La thérapie par le travail qui favorise la réinsertion sociale, figure également parmi les pratiques thérapeutiques qui ont été en vigueur depuis au moins 1889 au sein de l'hospice, ce qui explique la mise en place de plusieurs ateliers de production, notamment de la couture, du tissage (figure 3.14) et l'intégration, dès 1964, de patients dans les services alimentaires, de buanderie et d'entretien ménager (Courteau 1989, 64, 163). Différents biens tels que des cigarettes étaient également produits de façon quasi industrielle, à plus de 105 000 cigarettes par semaine, dans un atelier situé au milieu du premier étage du pavillon Sainte-Marie, dans le but d'être distribué comme salaire aux patients. Les rémunérations en nature cessent cependant à partir d'octobre 1975, pour être remplacées par une allocation mensuelle de 45 \$, à l'intention des bénéficiaires de l'aide sociale hospitalisés (Courteau 1989, 179).

Le provincialat des Sœurs de la Providence en 1962, est transféré de la Maison Saint-Isidore au pavillon Saint-Joseph (actuel pavillon Émilie-Gamelin) un bâtiment de dix étages (figures 3.15 et 3.16) qui ouvrira ses portes à la communauté le 18 décembre 1962 (L'Atelier B.R.I.C. 2003, 25 ; Courteau 1989, 135). En 1963, la partie nord du terrain est vendue et d'autres portions sont expropriées pour permettre la construction des voies d'accès au tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et de l'autoroute 25. L'ancienne guérite ainsi que la résidence Sainte-Thérèse qui se situent dans l'emprise autoroutière doivent être démolies. L'institution se trouve désormais enclavée à l'intérieur du quartier Mercier, limité au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par l'autoroute 25, au sud par la rue Hochelaga et à l'ouest par un quartier résidentiel (Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal 2007 ; Hôpital Louis-H. Lafontaine 1991 ; Courteau 1989, 146 ; Légaré 1966).

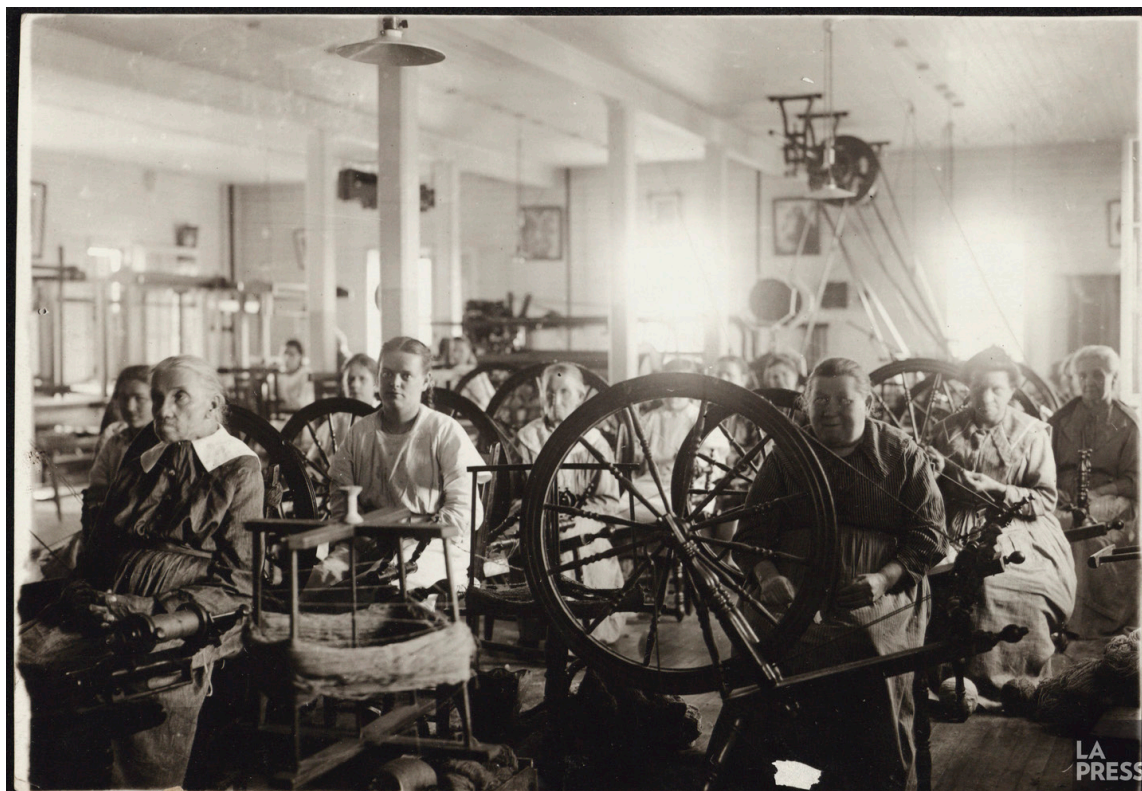


Figure 3.14 Patientes travaillant dans l'atelier de tissage (Fonds La Presse, BAnQ Vieux-Montréal, P833, S3, D0459_0003_1)



Figure 3.15 Vue à vol d'oiseau de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu en 1962 (Archives de Montréal, VM5_0_13_vol17-fig103).



Figure 3.16 Vue à vol d'oiseau de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu le 13 janvier 1977 (Rhéal Benny, Archives de Montréal, CA M001 VM094-Y-1-02-D215-006).

En 1975, le bureau de poste est remplacé par un centre de distribution du courrier. En 1976, l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu change de nom pour l'Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine (Archives de Montréal 2014). En 1979, on entame le remplacement des fenêtres de l'établissement, qui s'échelonne sur plusieurs années et se termine en 1983, ce qui permet d'améliorer l'isolation thermique à l'intérieur des pavillons, dont se plaignaient les patients et les employés depuis de nombreuses années. Au cours de la même année, la chapelle du pavillon Solange-Cloutier (anciennement Notre-Dame-des-Sept-Douleurs) devient un gymnase (Courteau 1989, 194, 197).

En 1981, la cité de Gamelin est annexée le 1^{er} janvier à la ville de Montréal (Institut universitaire en santé mentale de Montréal 2023). Dans la foulée des mouvements de désinstitutionnalisation et d'évolution des traitements psychiatriques, l'hôpital Louis-H. Lafontaine perd progressivement sa vocation de lieu d'internement, ce qui explique que des pavillons sont progressivement démolis ou ne seront jamais reconstruits après les incendies dévastateurs de 1976 et 1977 (voir les détails de ces incendies dans la section 3.3.3.1).

Un petit bâtiment à fonction inconnue situé à l'entrée de l'hôpital, soit juste au sud des résidences et du pavillon Bourget, est démoli entre 1998 et 2000 (Géomatique Montréal 2024). À partir de 2003, la parcelle de terre située juste à l'ouest du terrain de l'institution est lotie et accueille de nouveaux ensembles résidentiels. Le pavillon Pierre-Radisson (ancienne résidence Notre-Dame-de-Lourdes) est démoli entre 2004 et 2008, d'après les photographies satellitaires de Google Earth, pour laisser place à l'actuel parc du Vaisseau-d'Or inauguré en 2013 et baptisé en l'honneur d'Émile Nelligan qui a été interné à la salle Saint-Patrice de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu (Agence QMI 2013 ; Courteau 1989, 87). En 2013, l'hôpital change de nom pour celui d'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (Archives de Montréal 2014).

3.3.3.1 Les incendies de 1976 et de 1977

En 1976-1977, trois incendies se déclarent en moins d'un an et demi dans différents pavillons de l'hôpital Louis-H. Lafontaine. Le premier incendie, qui se déclare le 4 mai 1976, débute à l'étage supérieur du Pavillon Saint-Joseph. Les flammes auraient pris naissance dans une cellule d'isolement de la salle Saint-Alphonse où étaient soignés des cas de psychiatrie aigus. L'incendie a causé pour plus d'un million de dollars de dommages, causant la démolition des deux pavillons les plus au sud de l'aile Saint-Joseph, qui incluent le parloir des hommes et la caisse d'économie des employés. C'est un patient du nom de Paul Lambert, âgé de 28 ans, qui aurait mis le feu à son propre matelas après une discussion trop vive avec d'autres patients. Il a été acquitté de ce crime le 9 décembre 1976 pour cause « d'aliénation mentale » (Lassonde 1976 ; La Presse 1976 b). Les bâtiments ne seront pas reconstruits, ce qui rompra par ailleurs de façon définitive le lien entre le corridor transversal de « La Catherine » et le pavillon Dominique-Bédard (ancienne aile Saint-Joseph).

Le second incendie, qui se déclare le 27 novembre 1976, a totalement détruit le pavillon Bourget-Nord, qui abrite les cuisines principales de l'hôpital (figure 3.17). Le directeur adjoint de l'institution de l'époque, le Dr Paul Martel, aurait déclaré dans un article du journal *Le Devoir* du 29 novembre 1976,



Figure 3.17 Pavillon Bourget-nord de l'hôpital Louis-Hippolite-Lafontaine à la suite de l'incendie qui a pris naissance dans la cuisine centrale de l'institution le samedi 27 novembre 1976 (photo Daniel Labelle, *Le Devoir*, édition du lundi 29 novembre 1976, p. 3, BAnQ numérique).

que : « bien que la cuisine centrale et la cafeteria aient été complètement détruites, l'hôpital disposait d'une autre cuisine et qu'il n'y aurait aucun problème majeur pour alimenter les quelques 3 000 patients qui se trouvent encore sur place. » (Le Devoir 1976). L'incendie aurait été causé par un court-circuit (Bérubé et Brunet 1977). Le pavillon de la cuisine centrale ne sera jamais reconstruit. Un corridor reliant le pavillon du Bourget au corridor transversal de « La Catherine » sera toutefois reconstruit avant 1978 (Géomatique Montréal 2024).

Le dernier incendie du 20 septembre 1977, qui est de loin le plus dévastateur des trois, aurait pris naissance vers 13h35 par un temps de pluie diluvienne et de vent glacé dans une tourelle du troisième étage de l'ancienne aile des femmes (alors nommé pavillon Émile-Nelligan), entre la 11^e et la 13^e aile. Le feu s'est propagé à une allure folle, poussé par des vents violents d'est en ouest, dans le sens du bâtiment. L'incendie a forcé l'évacuation de quelque 1100 patients en majorité des personnes âgées, mais n'a toutefois pas causé de victime, grâce à l'intervention rapide du personnel et des pompiers. Au lendemain de l'incendie, les pertes étaient sommairement évaluées à près de 10 millions de dollars (Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal 2007 ; Tardif 1977).

À la suite de l'incendie, la majorité des pavillons à l'exception des quatre pavillons les plus au nord sont démolis en 1978 (figures 3.18, 3.19 et 3.20) et on aménage un vaste parc sur l'emplacement dévasté (Courteau 1989, 197). Les quatre pavillons qui sont épargnés persistent encore quelques décennies, mais sont éventuellement démolis à une date indéterminée avant 1990 (Géomatique Montréal 2024).

Figure 3.18 Intérieur de l'un des pavillons de l'aile Sainte-Marie après l'incendie du 20 septembre 1977 (Archives de villes de Montréal, R3510-2_7401_-1977-001).



Figure 3.19 Façade de l'un des pavillons de l'aile Sainte-Marie après l'incendie du 20 septembre 1977 (Archives de villes de Montréal, R3510-2_7401_-1977-005).





Figure 3.20 Vue aérienne des vestiges de l'incendie de l'aile Sainte-Marie en 1978 (Archives de villes de Montréal, VM006, S10).

3.4 Sites archéologiques à proximité et historique des interventions archéologiques

Six sites archéologiques (BjFj-122, BjFj-233, BjFj-150, BjFi-10, BjFi-13 et BjFi-4) sont dénombrés dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude (plan 3.1 ; tableau 3.5). Les zones d'interventions archéologiques répertoriées dans un rayon de 5 km (tableau 3.6) sont localisées au long de la rue Notre-Dame Est dans le secteur du port de Montréal (Arkéos 2023 ; Ethnoscop 2015 ; 2001), dans le jardin des Premières-Nations du Jardin botanique de Montréal (Ethnoscop inc. 2001) et sur les îles de Boucherville (Joyal 1999 ; Archéobec 1996 ; Lépine et Belisle 1984). Une partie de ces interventions a résulté à l'attribution d'un code Borden.

C'est le cas du site archéologique BjFj-122, situé dans les limites du Jardin botanique de Montréal à 3 km au sud de la zone d'étude, le long du boulevard Pie-IX. Entre 1887 et 1914, le terrain appartenait aux frères des Écoles chrétiennes. Ce domaine possédait plusieurs bâtiments, dont le couvent du Mont-de-La-Salle, un imposant bâtiment qui surplombait la ville, et fut une institution accueillant de nombreux élèves et frères de la communauté (Ethnoscop inc. 2001, I). De plus, il y avait un bâtiment de ferme, plusieurs dépendances, une chapelle, un cimetière et des jardins. Les interventions archéologiques menées en 2001 ont mis au jour les fondations de la ferme, d'une annexe et d'un bâtiment secondaire.

Le site BjFj-233 correspond aux vestiges d'un petit bâtiment à fonction agricole situé sous le trottoir, en face du 3660, boulevard Rosemont (Fiche de déclaration de découverte archéologique, permis 23-ETHN-41).



Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 3.1

Sites archéologiques et zones
d'informations archéologiques
situés à proximité du
lieu d'intervention

Légende

- Zone d'étude
- Archéobec, 1996
- Arkéos, 2023
- Ethnoscop, 2001f
- Ethnoscop, 2001h
- Ethnoscop, 2015
- Joyal, Claude, 1999
- Lépine, A. et Belisle, J., 1984
- Sites archéologiques
- Sites et immeubles patrimoniaux

0 860 1 720 mètres
1:40 000



**PATRIMOINE
EXPERTS**

Société québécoise
des infrastructures

Québec



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

Tableau 3.5 Sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude

Site	Nom	Distance du projet (km)	Contexte culturel	Fonction du site	Localisation informelle	Références ISAQ
BjFj-122	Domaine Mont-de-La-Salle	3,99	Eurocanadien (1887-1914)	Domaine agricole, domestique et religieux des frères des Écoles chrétiennes	Sur une partie des terrains du Jardin Botanique, du côté du boulevard Pie IX.	Ethnoscop, 2001 (S03037)
BjFj-233	Vestige d'un petit bâtiment	4,97	Eurocanadien (19 ^e -20 ^e siècle)	Agricole	Sous le trottoir, en face du 3660, boulevard Rosemont. Lot 1 591 200 ptie et 1 588 129 ptie	Fiche déclaration de découverte archéologique, permis 23-ETHN-41
BjFj-150	Tonnellerie St-Lawrence Sugar Refinery Co.	4,62	Eurocanadien (2 ^e moitié 19 ^e siècle-mi 20 ^e siècle)	Tonnellerie industrielle	Dans l'emprise de la rue Notre-Dame Est à Montréal. Devant le numéro civique 3967, à l'intersection avec la rue Jeanne-d'Arc.	Patrimoine Experts, 2013 (S06081) ; Ethnoscop, 2012 (S05272)
BjFi-10	Parc national des Îles-de-Boucherville (Île de la Commune)	4,56	Sylvicole moyen ou Sylvicole supérieur	Occupation autochtone ancienne indéterminée	Au sud-ouest de l'île de la Commune. À l'intérieur du parc national des Îles-de-Boucherville.	Archéobec, 1996 (S02409)
BjFi-13	Parc national des Îles-de-Boucherville (Île à Pinard)	4,03	Préhistorique indéterminé	Occupation autochtone ancienne	Pourtour de l'Île Saint-Jean, pointe nord-ouest. À l'intérieur du parc national des Îles-de-Boucherville.	Joyal, 1999 (S02723)
BjFi-4	Épave Molson I Lady Sherbrooke	4,59	Eurocanadien (19 ^e siècle)	Épave du Lady Sherbrooke, v. 1817-1826, un bâtiment à vapeur de la Molson Line	À l'entrée du canal qui sépare l'île Molson de l'île Charron. À l'intérieur du parc national des Îles-de-Boucherville.	Lépine et Belisle, 1984 (S01110), plusieurs autres rapports dans l'ISAQ (fouilles multiannuelles)

Tableau 3.6 Zones d'interventions archéologiques localisées à proximité du projet

Zone d'information archéologique	Distance du projet (km)	Localisation informelle	No. Source ISAQ
Lépine et Belisle, 1984	4,46	Dans le fleuve Saint-Laurent à proximité des îles de Boucherville	1110
Archéobec, 1996	4,30	Île de la Commune	2409
Joyal, 1999	4,40	Îles Sainte-Marguerite, Saint-Jean, à Pinard, de la Commune et Grosbois dans le parc de récréation des Îles-de-Boucherville	2723
Arkéos, 2023	1,98	Échangeur Souigny, au nord de la rue Notre-Dame Est	7622
Ethnoscop, 2011f	4,00	Jardin des Premières-Nations au Jardin botanique de Montréal	3037
Ethnoscop, 2011h	1,90	7160 rue Notre-Dame Est	3040
Ethnoscop, 2015j	1,98	Rue de Boucherville (MTL11-12-01)	5763

Le site de la St-Lawrence Sugar Refinery Co. (BjFj-150) est situé au nord de la rue Notre-Dame Est, à l'ouest de l'avenue Jeanne-d'Arc. Le bâtiment de la tonnellerie érigée en 1887-1888 a fait l'objet d'une surveillance archéologique en 2012 au cours des travaux de démolition du plancher de béton dans le cadre d'un projet mandaté par le MTQ (Patrimoine Experts 2013). Ces interventions ont été précédées par un inventaire archéologique ayant porté sur des espaces vacants du site de la tonnellerie qui ont permis de documenter des vestiges archéologiques associés à une occupation domestique antérieure à l'implantation de la tonnellerie en 1888, de même qu'un bâtiment domestique ou hôtelier (Florida Hotel) et des bâtiments d'entreposage (Ethnoscop 2012, 259-301).

Les autres sites se situent dans le parc national des Îles-de-Boucherville. Les sites BjFi-10 et BjFi-13 témoignent d'occupations autochtones anciennes et sont localisés sur l'île à Pinard (BjFi-13) et sur l'île de la Commune (BjFi-10) datant du Sylvicole moyen ou Sylvicole supérieur (Joyal 1999 ; Archéobec 1996). Le site de l'épave du Lady Sherbrooke (v. 1817-1826), un bâtiment à vapeur de la Molson Line est situé à l'entrée du canal qui sépare l'île Molson de l'île Charron. À l'intérieur du parc national des Îles-de-Boucherville (Lépine et Belisle 1984, voir autres rapports).

En ce qui concerne le patrimoine bâti et culturel, trois immeubles patrimoniaux classés sont recensés dans un rayon de 2,5 km autour de la zone à l'étude, soit : la maison Gervais-Roy située au 6255 rue Jarry Est qui est une ancienne maison de ferme d'influence française construite dans le dernier quart du 18^e siècle et agrandie vers 1840 (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2013c), de même que la maison Dagenais située au 5555 rue Jarry Est, qui est une résidence d'inspiration française érigée entre 1774 et 1787 (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2013b). Le château Dufresne situé au 4040 rue Sherbrooke Est est une luxueuse résidence bourgeoise d'inspiration Beaux-Arts érigée entre 1915 et 1918 (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2013a). Un seul immeuble patrimonial est cité dans les environs, il s'agit de la maison Longpré située au 6450, 38^e Avenue dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, qui est une habitation rurale inspirée du cottage Regency ayant été érigée vers

1822 (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2013d). Le site patrimonial de l'Ancienne-Cité-de-Maisonnette, un ensemble de bâtiments, de sculptures-fontaines et d'aménagements urbains réalisés de 1910 à 1939, est également recensé plus au sud (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2013e).

3.4.1 Historique des interventions archéologiques sur le site

Un inventaire archéologique a été effectué au cours de l'été 2022 sur le site du site du CHSLD Jeanne-Le Ber préalablement au projet de construction de la maison des aînés Jeanne-Le Ber et à la suite des recommandations d'une étude de potentiel archéologique réalisée préalablement au projet (Truelle et Cie inc. 2022).

L'inventaire réalisé sur le terrain du CHSLD Jeanne-Le Ber, a conduit à la découverte de plusieurs vestiges associés à l'ancienne aile ouest de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu. Ces vestiges, conservés sur la majeure partie du terrain touchée par les futurs travaux, correspondent aux fondations de maçonnerie d'origine des bâtiments reconstruits à partir de 1897 et auxquels ont été ajoutés des renforts en béton et d'autres aménagements au cours du 20^e siècle. À la suite de cet inventaire, les archéologues de la firme Truelle et Cie recommandaient d'accompagner les travaux d'excavation d'une supervision archéologique en raison de l'intérêt patrimonial associé à ce genre de complexe architectural. L'objectif de cette intervention consistait à dégager l'ensemble des vestiges associés à l'hospice Saint-Jean-de-Dieu afin de raffiner la compréhension de cet ancien établissement médical et de documenter d'éventuels contextes archéologiques liés aux premières phases d'occupation (Truelle et cie 2023 ; Truelle et Cie 2022).

3.4.2 Valeur patrimoniale du centre hospitalier Louis-H. Lafontaine

Le complexe de bâtiments formant le centre hospitalier Louis-H. Lafontaine, anciennement connu sous le nom d'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu et désormais appelé Institut universitaire en santé mentale de Montréal, possède une grande valeur patrimoniale. Classé comme secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle par la Ville de Montréal, le complexe hospitalier d'origine a été construit entre 1897 et 1901, suivant un modèle de plan pavillonnaire conçu par l'architecte Hippolyte Bergeron, sous l'instigation de la sœur supérieure Marie-Octave. L'ensemble, érigé durant cette période, se compose de deux ailes symétriques de trois étages, situées de part et d'autre des bâtiments de services. Les nombreux bâtiments, hauts de trois à cinq étages et construits pour la plupart en pierre grise, prennent place au sein de grands espaces verts rappelant l'environnement rural propice aux soins des malades. Les caractéristiques architecturales témoignent également de l'évolution des pratiques de soins au fil des ans (Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal 2007 ; L'Atelier B.R.I.C. 2003).

À cet égard, rappelons que le programme particulier d'urbanisme (PPU) du site de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, préparé en 2003 par l'Atelier B.R.I.C. à la demande de la Ville de Montréal et de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, recommandait plusieurs orientations d'aménagements portant sur le cadre bâti (L'Atelier B.R.I.C. 2003, 31) :

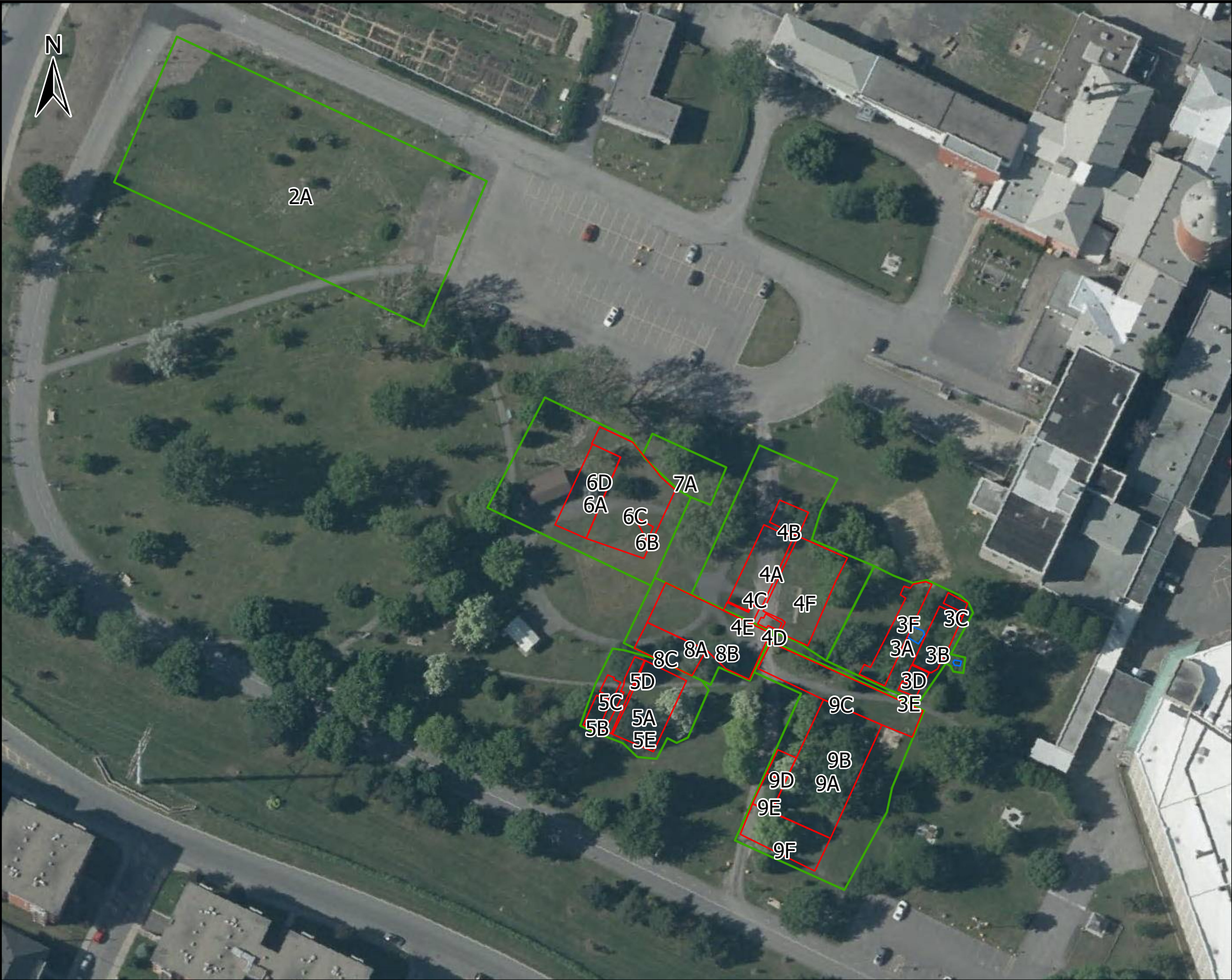
- Préserver les structures utilitaires de la première phase de formation (1900-1925), soit la « Remise aux chars », le corridor de liaison « La Catherine », la cheminée de briques et le château d'eau en forme de moulin à vent, qui sont les repères visuels à l'échelle du secteur ;
- Éviter les démolitions des pavillons constituant l'Hôpital ;
- Inscrire les pavillons Dominique-Bédard (Hippolyte Bergeron architecte) et Louis-Riel (Perreault & Gadbois architectes) ainsi que les trois résidences qui témoignent du passé champêtre du site, à titre d'immeubles significatifs afin de les sauvegarder. Toutefois, nous estimons que la résidence située au nord du site demandera des études supplémentaires pour déterminer ce qui peut être préservé ;
- Sauvegarder les vues du pavillon Dominique-Bédard, en cours de rénovations, à partir de l'auto-route 25 ;
- Respecter la figure d'implantation originale de l'ensemble conçue par Bergeron en 1896, lors de la modification, de l'extension ou de l'ajout de nouveaux pavillons ;
- Faire en sorte que le cadre bâti implanté sur le territoire couvert par le Programme particulier d'urbanisme ceinture l'institution et dialogue avec son expression architecturale ;
- Intégrer l'Hôpital dans la dynamique de structuration du quartier Mercier en poursuivant le tissu urbain jusqu'aux abords du flanc ouest de l'institution.

Chapitre 4: Présentation et analyse des résultats des interventions archéologiques

Le présent chapitre traite des résultats de la surveillance archéologique effectuée dans le périmètre des travaux de construction de la nouvelle maison des aînés Jeanne-Le Ber entre le 14 août et le 14 septembre 2023. L'intervention a permis de mettre au jour des superficies importantes des vestiges des pavillons et du corridor central de l'ancienne aile Sainte-Marie (plan 4.1 ; tableau 4.1) qui a été démolie à la suite d'un incendie dévastateur le 20 septembre 1977. Au vu de leur importance patrimoniale et de leur unicité dans le paysage montréalais, les vestiges de cet important complexe résidentiel et hospitalier ont mené à la création d'un nouveau site archéologique enregistré sous le code Borden BjFj-236. Chaque section de ce chapitre porte sur différents pavillons et ensemble architecturaux de l'aile Sainte-Marie.

4.1 Opération 2

L'opération 2 est localisée au nord du périmètre de construction de la maison des aînés Jeanne-Le Ber. Au cours du 20^e siècle, l'espace était occupé par un bâtiment de bois d'assez grande dimension, de fonction inconnue, érigé entre 1920 et 1947 et démoli entre 1954 et 1958 (Géomatique Montréal 2024). Lors des travaux, l'espace d'une superficie de 82 m de longueur sur 38 m de largeur a été excavé jusqu'au roc, et a été éventuellement remblayé de gravier qui a été compacté pour accueillir le stationnement et les rouottes du chantier (plan 4.2 ; photo 4.1). Une remontée naturelle de la roche mère dans ce secteur laissait peu de sols à documenter. Aucun vestige structural n'y a été identifié. Du sud au nord, la profondeur du roc varie de 0,40 à 0,90 m. L'examen de la paroi nord (photo 4.2 ; figure 4.1) montre une séquence de déposition formée d'un ancien niveau de circulation en poussière de roche et gravier (couche 2) visible sous le terreau organique de surface (couche 1). Le niveau de circulation surmonte un remblai de rehaussement et d'aménagement (couche 3) dans lequel ont été observés des clous tréfilés. Ce remblai était traversé par des conduites de fonte et de grès observés par endroits lors de l'excavation mécanique. Ces conduites, étant discontinues ou partielles, n'ont pas été arpentées. Tout au fond, on observe un dépôt de limon argileux gris très compact qui surmonte le roc calcaire (couche 4).



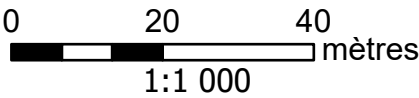
Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 4.1

Opérations et sous-opérations

Légende

- Opération
- Sous-opération
- Sondage



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022



Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 4.2

**Opération 2, sous-opérations
et vestiges architecturaux**

Légende

- Opération
- Sous-opération
- Sondage

0 10 20 mètres
1:400



**PATRIMOINE
EXPERTS**

Société québécoise
des infrastructures

Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

Tableau 4.1 BjFj-236, sous-opérations archéologiques de l'intervention de 2023.

Op.	S.-op.	Type	Début	Fin	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Alti. Som. (m)	Alti. Base (m)	Fonction	Datation
2	A	Mécanique	15-08-2023	15-08-2023	82,00	38,02	N/D	N/D	N/D	Extérieur	N/D
3	A	Mécanique	16-08-2023	17-08-2023	30,70	27,81	1,54	29,80	28,26	N/A	1901-1977
3	B	Mécanique	16-08-2023	17-08-2023	15,38	7,00	N/A	N/A	N/A	Solarium	1960-1977
3	C	Mécanique	16-08-2023	17-08-2023	5,27	3,50	N/A	N/A	N/A	Salle de bain?	1901-1977
3	D	Mécanique	16-08-2023	17-08-2023	4,62	3,90	N/A	N/A	N/A	Salle d'eau ou hall d'ascenseur?	1960-1977
3	E	Mécanique	16-08-2023	17-08-2023	4,60	2,38	N/A	N/A	N/A	Ascenseur	1901-1977?
3	F	Mécanique	16-08-2023	17-08-2023	26,87	6,75	N/A	N/A	N/A	Corridor transversal secondaire	
4	A	Mécanique	17-08-2023	22-08-2023	39,23	36,43	1,05	30,84	29,79	N/A	N/D
4	B	Mécanique	17-08-2023	22-08-2023	7,59	6,19	N/A	N/A	N/A	Salle de bain	1901-1977
4	C	Mécanique	17-08-2023	22-08-2023	20,5	7,5	N/A	N/A	N/A	Solarium	1955-1977
4	D	Mécanique	17-08-2023	22-08-2023	5,08	3,34	N/A	N/A	N/A	Salle mécanique	1901-1977
4	E	Mécanique	17-08-2023	22-08-2023	7,88	4,04	N/A	N/A	N/A	Entrée de réception de marchandise	1955-1977
4	F	Mécanique	17-08-2023	22-08-2023	22,92	12,79	N/A	N/A	N/A	Corps principal	1901-1977
5	A	Mécanique	24-08-2023	29-08-2023	29,70	25,21	1,43	30,97	29,54	N/A	N/D
5	B	Mécanique	24-08-2023	29-08-2023	8,01	3,80	0,42	30,85	30,43	Solarium/salle d'eau?	1960-1977
5	C	Mécanique	24-08-2023	29-08-2023	4,50	3,55	0,60	31,00	30,4	Tourelle/Salle de bain	1901-1977
5	D	Mécanique	24-08-2023	29-08-2023	19,62	2,62	1,11	30,93	29,82	Corps principal	1901-1977
5	E	Mécanique	24-08-2023	29-08-2023	19,20	11,10	1,31	30,85	29,54	Corps principal	1901-1977

Op.	S.-op.	Type	Début	Fin	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Alti. Som. (m)	Alti. Base (m)	Fonction	Datation
6	A	Mécanique	28-08-2023	08-09-2024	82,50	29,83	1,81	31,79	29,98	N/A	
6	B	Manuelle	28-08-2023	31-08-2023	3,89	3,75	0,45	30,43	29,98	Atelier de production de carte à jouer	1901-1977
6	C	Mécanique	28-08-2023	08-09-2024	29,3	25,62	N/A	N/A	N/A	Corps principal	1901-1977
6	D	Mécanique	28-08-2023	08-09-2024	21,32	7,45	N/A	N/A	N/A	Solarium	1960-1977
7A	A	Mécanique	31-08-2023	31-08-2023	19,46	9,76	0,8	30,6	29,8	Corps principal	1901-1977
8	A	Mécanique	31-08-2023	08-09-2024	31,29	17,38	1,53	30,96	29,43	N/A	N/D
8	B	Mécanique	31-08-2023	08-09-2024	27,86	12,21	N/A	N/A	N/A	Corridor central	1901-1977
8	C	Mécanique	31-08-2023	08-09-2024	15,40	6,89	N/A	N/A	N/A	Corps principal	1901-1977
9	A	Mécanique	12-09-2024	14-09-2024	47,11	40,77	1,44	30,16	28,72	N/A	N/D
9	B	Mécanique	12-09-2024	14-09-2024	29,62	15,28	N/A	N/A	N/A	Corps principal	1901-1977
9	C	Mécanique	12-09-2024	14-09-2024	40,50	6,98	N/A	N/A	N/A	Corridor central	1901-1977
9	D	Mécanique	12-09-2024	14-09-2024	6,15	4,81	N/A	N/A	N/A	Tourelle	1901-1977
9	E	Mécanique	12-09-2024	14-09-2024	8,13	4,81	N/A	N/A	N/A	Salle de bain	1960-1977
9	F	Mécanique	12-09-2024	14-09-2024	20,43	8,67	N/A	N/A	N/A	Solarium	1960-1977

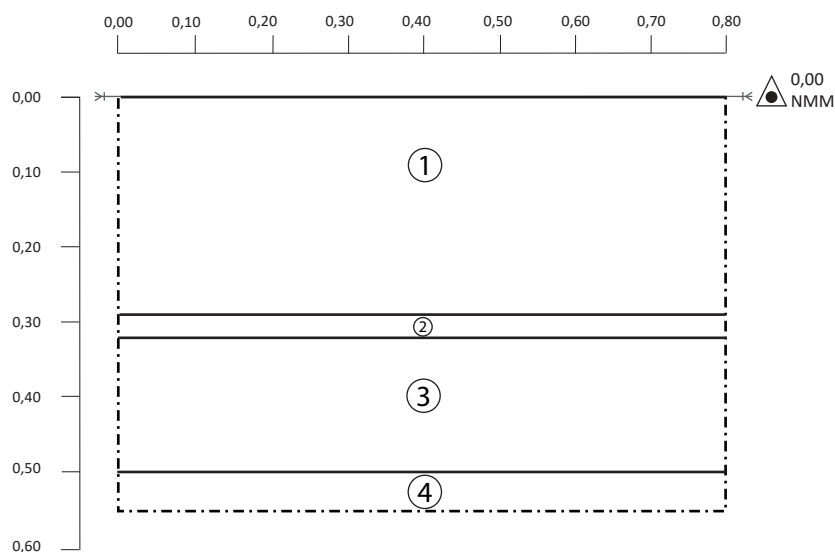
Photo 4.1 Vue générale vers le nord-est de l'opération 2 en cours d'excavation (photo PATR23N12_1332).



Photo 4.2 Segment de conduite en fonte observé lors de l'excavation de la sous-opération 2A (PATR23N12_1296).



Sous-opération 2A
paroi nord



Description des sols

1. Sol organique avec limon sableux compact.
2. Poussière de roche et gravier.
3. Limon sableux beige brunâtre plutôt compact avec particules de briques. Inclusions: quelques graviers calcaires anguleux.
4. Limon argileux gris très compact.

SQI Jeanne-Leber
BjFj-236

Stratigraphie de la
sous-opération 2A
paroi nord

Légende:

- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 30A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Béton
- Herbes

Société québécoise
des infrastructures
Québec

PATRIMOINE
EXPERTS

0 50 cm

Ech. 1/10

4.2 Opération 3

L'opération 3 est localisée au sud de l'aire d'intervention (plan 4.3 ; figure 4.2 ; tableau 4.2), dans la partie sud de l'aile D de la maison des aînés Jeanne-Le Ber. La sous-opération 3A (photo 4.3) désigne l'aire d'excavation mécanique (lot mécanique 3A99). La sous-opération 3C correspond à une partie du pavillon d'origine de l'aile Sainte-Marie érigé en 1901. Les sous-opérations 3B et 3D forment différentes pièces d'un solarium ajouté en 1960, tandis que la sous-opération 3E désigne les restes d'une cage d'ascenseur. La sous-opération 3F recoupe une partie d'un corridor transversal secondaire qui donnait accès à la buanderie et à l'atelier de couture.

La sous-opération 3C (photo 4.4) est délimitée par les murs extérieurs 3A100 et 3A115, qui forment une ancienne salle d'eau, qui accueillait vraisemblablement des installations sanitaires. Cette pièce est située dans le retour nord d'un des pavillons d'origine en forme de T de l'aile Sainte-Marie érigée en 1901. La maçonnerie de pierre du vestige 3A115 intègre un seuil en briques communes (3A124) donnant accès à une enclavure recouverte d'un carrelage beige tacheté rouge doté d'une plinthe en carreaux beiges (3A122). Cette enclavure (photo 4.5) pourrait délimiter une ancienne ouverture vers l'extérieur, peut-être une porte. Juste au-devant, des conduites en cuivre disposé à la verticale sortent du sol en terrazzo. Les tuyaux de cuivres de 3 à 4 cm de diamètre (3A302, 3A304, 3A305, 3A307, 3A308 et 3A309) alimentaient vraisemblablement des lavabos situés au rez-de-chaussée. La tuyauterie devait se poursuivre vers les étages supérieurs du pavillon pour son alimentation en eau courante. La surface intérieure de la sous-opération 3C est recouverte de dalles de terrazzo (3A120) et d'un carrelage (3A111) formant un damier de carreaux rouges piquetés de beige alterné de carreaux beiges piquetés de rouge. Chaque carreau



Photo 4.3

Vue générale vers l'est de l'opération 3 (photo PATR23N12_1341).



Photo 4.4 Vue vers le nord des vestiges 3A100, 3A115, 3A124, 3A122, 3A11 et 3A120, de la sous-opération 3C (photo PATR23N12_1345).



Photo 4.5 Vue en détail vers le nord d'un seuil de brique (3A124), et d'un carrelage (3A122) aménagé dans le mur nord (photo PATR23N12_1358).



9A117

9A127

9A116

9A116

9A114

115

9A113



4.2 Photogrammétrie
Présentation des vestiges de l'opération 3,
du modèle 3D.

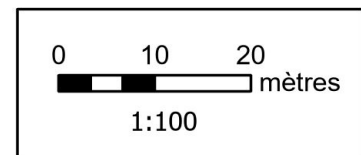


Tableau 4.2

BjFj-236, vestiges de l'opération 3

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
3A100	Mur	Pierre	5,74	0,97	0,34	29,12		Maçonnerie à parement double avec blocage à appareil régulier et parements dressés. Les pierres sont disposées à plat, de chant et en panneresse. Les pierres sont en calcaires brutes (de 20 à 50 cm, jusqu'à plus de 50 cm de côté). Le liant est un mortier beige composé de sable (69%), de chaux (20%) et de gravillons (1%).	Mur extérieur ouest d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
3A101	Mur	Pierre	1,70	0,90	1,14	28,80-29,46		Mur composite de maçonnerie de pierre à liant de mortier et à parement de béton coffré du côté intérieur. Le parement sud est composé d'une maçonnerie à parement double avec blocage à appareil régulier. Les pierres sont disposées à plat, de chant et en panneresse au long de parements dressés. Les pierres sont en calcaires brutes (de 20 à 50 cm, jusqu'à plus de 50 cm de côté). Le liant est un mortier beige composé de sable (69%), de chaux (20%) et de gravillons (1%). Des contreforts de béton coffrés de planches horizontales ont été ajoutés contre la maçonnerie au niveau du parement sud. Le béton est gris et contient du gravier calcaire concassé et est dénué de tiges d'armatures.	Mur extérieur nord d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
3A102	Mur extérieur	Béton	5,22	0,37	0,80	29,47-29,50		Béton gris pâle avec gravier calcaire moyen et quelques petites à moyennes pierres.	Mur extérieur est d'un ascenseur
3A103	Mur	Béton	20,13	0,31 + 0,30	1,02 + 0,25	29,11-29,54	28,48-28,50 (semelle)	Mur de béton gris pâle, dressé avec gravier calcaire concassé. Semelle extérieure débordant de 0,30 m.	Mur extérieur nord d'un solarium construit en 1960.
3A104	Mur extérieur	Béton	3,18	0,37	0,80	29,19-29,38		Béton gris pâle avec gravier calcaire moyen et quelques petites à moyennes pierres.	Mur extérieur ouest d'un ascenseur
3A105	Mur extérieur	Béton	2,43	0,37	0,80	29,48-29,43		Béton gris pâle avec gravier calcaire moyen et quelques petites à moyennes pierres.	Mur extérieur sud d'un ascenseur
3A106	Mur extérieur	Béton	2,39	2,31	0,80	29,41-29,37		Béton gris pâle avec gravier calcaire moyen et quelques petites à moyennes pierres.	Base d'un ascenseur
3A107	Mur extérieur	Béton	2,98	0,37	0,80	29,23-29,54		Béton gris pâle avec gravier calcaire moyen et quelques petites à moyennes pierres.	Murs extérieur nord d'un ascenseur
3A108	Base	Béton	3,63	0,47	0,10	29,26		Base en béton gris aux coins arrondis, granulats assez grossier, bordé par un carrelage et un ancien parement de brique creuse.	Seuil d'entrée d'un ascenseur
3A109	Sol	Terrazzo	15,61	6,91	0,02	29,16		Dalles de terrazzo.	Recouvrement de sol intérieur d'un solarium construit en 1960.
3A110	Base	Béton	2,11	0,57	0,11	29,27	29,16	Base de béton doté d'un orifice qui borde le parement de 3A114. Il y a une base de poteau de métal ou un aménagement individuel en ciment au fond et une concrétion au pourtour de la base de la conduite de fonte intégré dans 3A114.	Aménagement indéterminé
3A111	Sol	Carrelage	3,47	1,76	0,02	29,16-29,19		Carreaux de céramiques, très partiel. Modèle Pavillon_type-2 : Damier de carreaux rouge piqueté beige / beige piqueté rouge	Recouvrement de sol d'une salle d'eau, possiblement sanitaire, d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
3A112	Sol	Carrelage	4,47	3,57	0,02	29,16		Carreaux de céramiques. Modèle Solarium-1960-type-1 : Mosaïque de 8 carreaux jaunes disposés autour d'un carreau ocre au centre.	Recouvrement de sol d'une salle d'eau, d'un solarium construit en 1960.
3A113	Pilastre	Briques alvéolaires	1,76 m (en moyenne)	0,22	N/D	29,11-29,19		Parements de briques alvéolaires, intégrant des conduites de laiton isolées par de l'amiante, bordant les parements intérieurs des pilastres de béton.	Parements intérieurs de pilastres d'un solarium construit en 1960.
3A114	Parement intérieur	Briques alvéolaires	4,41	0,11	N/D	29,22		Parement intérieur en briques alvéolaires disposées en majorité en panneresse laissant passer le filage électrique et la tuyauterie.	Mur intérieur d'un solarium construit en 1960.
3A115	Mur extérieur	Pierre	2,80	0,65	N/D	29,23-29,45		Maçonnerie à parement double avec blocage à appareil régulier avec des pierres plus ou moins dressées. Pierres calcaires de (20-50 cm) disposées à plat et en panneresse.	Mur extérieur nord d'un pavillon l'aile des ailes Sainte-Marie de l'hôpital psychiatrique.
3A116	Parement intérieur	Briques alvéolaires	3,53	0,12	N/D	29,24-29,28		Parement intérieur en briques alvéolaires disposées en majorité en panneresse laissant passer le filage électrique et la tuyauterie.	Parement intérieur d'un solarium construit en 1960.
3A117	Parement intérieur	Briques alvéolaires	1,40	0,17	N/D	29,14		Parement intérieur en briques alvéolaires disposées en majorité en panneresse laissant passer le filage électrique et la tuyauterie.	Parement intérieur d'un solarium construit en 1960.
3A118	Parement intérieur	Briques alvéolaires	5,09	0,14	N/D	29,21-29,50		Parement intérieur en briques alvéolaires disposées en majorité en panneresse laissant passer le filage électrique et la tuyauterie.	Parement intérieur d'un solarium construit en 1960.
3A120	Sol	Terrazzo	3,90	2,47	0,02	29,17-29,19		Dalles de terrazzo.	Recouvrement de sol intérieur d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie
3A122	Base / seuil	Carrelage	1,29	0,24	0,01	29,17		Base ou seuil d'un aménagement de brique en carreaux de céramique beige tacheté de rouge.	Recouvrement de sol à la base d'une enclavure aménagée dans un mur
3A124	Base / seuil	Briques communes	1,78	0,80	0,15	29,23-29,32		Aménagement ou seuil en briques communes formant une enclavure rentrant dans le mur 3A115. Le liant est un ciment gris pâle. Les briques ont le format 20 cm (8 po) x 9 cm (3½ po) x 6 cm (2 3/8 po).	Enclavure aménagée dans un mur
3A301	Tuyau	Laiton	0,75	Ø 0,035	N/A	28,32		Tuyau de laiton orienté est-ouest posé à l'horizontale au sud du mur 3A101.	Transport des liquides
3A302	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø 0,03	N/A	29,11		Tuyau en cuivre posé à la verticale se trouvant à l'intérieur d'un creux d'une brique alvéolaire.	Transport des liquides
3A303	Tuyau	Cuivre	N/A	N/A	N/A	N/A		Tuyau de cuivre orienté est-ouest posé à l'horizontale au sud du mur 3A101 parallèle au tuyau 3A301, non arpenté.	Transport des liquides
3A304	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø 0,03	N/A	29,00		Tuyau de cuivre sortant à la verticale du plancher de terrazzo et coupé à la surface un isolant minéral couvre le pourtour du tuyau.	Transport des liquides
3A305	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø 0,04	N/A	28,98		Tuyau de cuivre avec extrémité filetée sortant à la verticale de la surface du terrazzo.	Transport des liquides

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
3A307	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø 0,03	N/A	28,94		Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
3A308	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø 0,03	N/A	28,90		Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
3A309	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø 0,03	N/A	29,01		Tuyau de cuivre posé à la verticale d'une longueur de 16 cm.	Transport des liquides
3F100	Base	Béton	2,16	1,55	N/D	29,62-29,80		Base en béton d'un seuil d'entrée extérieur menant à 3F103	Seuil d'entrée d'un corridor transversal secondaire
3F101	Mur extérieur	Béton	26,06	0,20	0,40	29,50-29,58		Mur extérieur d'une aire de passage recouverte de plaques de terrazzo. Le terrazzo surmonte une dalle de béton gris pâle avec granulats de gravier moyen.	Mur extérieur sud d'un corridor transversal secondaire
3F102	Base	Béton	1,40	1,10	N/D	29,62-29,72		Base en béton d'un seuil d'entrée extérieur menant à 3F103 (fracturé/incomplet)	Seuil d'entrée d'un corridor transversal secondaire
3F103	Sol	Terrazzo	25,73	3,58		29,55-29,66		Dalles de terrazzo de 75,5 à 76 cm de côté surmontant une dalle de béton gris pâle avec granulats de gravier moyen.	Recouvrement de sol d'un corridor transversal secondaire
3F105	Mur extérieur	Béton et brique	23,89	0,14		29,62-29,64		Mur extérieur en béton avec un parement intérieur de briques alvéolaires disposées sur le côté et le devant.	Mur extérieur nord d'un corridor transversal secondaire

mesure 15 cm de côté. Ce modèle de carrelage en damier (pavillon_type-2, voir tableau 4.3 et vignette p.66) a été observé uniquement dans cette pièce. De la peinture écaillée recouvrait une partie du sol. Elle pourrait être tombée du plafond. Du crépi ou du gypse était encore en place au long du parement intérieur du mur 3A100 (photo 4.6). Une ouverture reliait la pièce 3C à la pièce 3B. Cette ouverture a probablement été percée dans le mur 3100 en 1960 lors de la construction du solarium.



Photo 4.6 Détails du crépi recouvrant le bas du parement intérieur du mur 3A100 (photo PATR23N12_1350).

Tableau 4.3 Typologie des matériaux (carrelages, briques et terrazzo) observés dans l'aile Sainte-Marie.

Carrelage modèle	No.	Type	Objet	Couleur	Agencement	Association	Dimensions (long., larg. ep.)	Interprétation	Commentaires	No. Photo
Pavillon_type-1	9A123	Carrelage	Carreau	beige pâle chamarré jaune/rouge chamarré rosâtre	Mosaïque de 9 carreaux composés de 8 carreaux beige pâle tachetés jaune autour d’un carreau rouge tacheté rosâtre	4A120/5A113	10 cm x 10 cm x 1 cm	Recouvrement de sol d’une salle d’eau d’un pavillon de l’aile Sainte-Marie.		1598/1757
Pavillon_type-2	3A111	Carrelage	Carreau	Rouge piqueté beige/beige piqueté rouge	Damier de carreaux rouges piquetés beiges/beiges piquetés rouges		15 cm x 15 cm x 1,5 cm	Recouvrement de sol d’une salle d’eau, possiblement sanitaire, d’un pavillon de l’aile Sainte-Marie.		1348/1365
Pavillon_type-3	6A112	Carrelage	Carreau	Gris, beige, rouge et gris pâle piqueté	Mosaïque de losanges et triangles gris et beige/rouge et gris pâle piqueté		N/D	Recouvrement de sol d’une salle d’eau, possiblement sanitaire, d’un pavillon de l’aile Sainte-Marie.	Carrelage unique, non observé ailleurs	2026
Solarium-1960-type-1	3A112	Carrelage	Carreau	Jaune chamarré beige pâle/tacheté ocre chamarré jaune orangé	Mosaïque de 9 carreaux composée de 8 carreaux jaunes disposés autour d’un carreau ocre au centre	6A110	10 cm x 10 cm x 1,5 cm	Recouvrement de sol d’une salle d’eau d’un solarium construit en 1960.	Remonte sur le côté de 3A108 et 3A110 jusqu’au sommet sur 9,5 cm	1372
Solarium-1960-type-2	5A111	Carrelage	Carreau	Blanc/noir	Mosaïque de 4 carreaux rectangulaires gris-blanc disposés autour d’un carreau carré noir	9A119 - seuil 2	6 cm x 6 cm (patron)/(carreau de 3,85 cm x 1,95 cm)	Recouvrement de sol d’une salle d’eau, possiblement une salle de bain d’un solarium construit en 1960.		1720
Enclavure	3A122	Carrelage	Carreau	Beige tacheté de rouge		3A100, 3A120	15 cm x 15 cm x 1,5 cm	Recouvrement de sol à la base d’une enclavure aménagée dans un mur	Même que celle présente à la surface du mur 3A100	1349
Enclavure	3A122	Carrelage	Plinte	Beige			15 cm x 10 cm x 1 cm	Recouvrement de sol à la base d’une enclavure aménagée dans un mur	Même que celle adossée au mur 3A100	
Douche	5B1	Carrelage	Carreau	Gris piqueté noir			2 cm x 2 cm	Fond d’une douche		1701
Douche	5B1	Carrelage	Carreau	Noir	Carreaux rectangulaires et incurvés formant la bordure extérieure de la douche		15 cm x 5 cm	Rebord d’une douche		1699
Douche	5B1	Carrelage	Carreau	Blanc		9A119 - douche	15 cm x 15 cm	Paroi intérieure d’une douche		1699
Terrazzo	3A109	Terrazzo	Terrazzo	Noir ou gris beige ; gris noirâtre ou beige et blanc formant un picotement de couleur en surface		4A118 (tous les autres Terrazzo)	90 cm x 90 cm x 1,5 cm	Recouvrement de sol intérieur d’un solarium construit en 1960.		1597
Brique alvéolaire	3A113	Mur intérieur	Briques alvéolaires	Rouge orangé	Brique aux parois gaufrées (de 1,5 cm) dotées de trois cavités centrales de 8 cm x 6 cm)	5A100	30,5 cm (1 pi.) x 11 cm (4½ à ¾ po.) x env. 33 cm	Parements intérieurs de pilastres d’un solarium construit en 1960.	Disposition possible sur le côté, mais en majorité en panneresse.	1364/1649

Site	SQI-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	9A123
Association	4A120/5A113
Type	Carrelage
Modèle	Pavillon_type-1
Objet	Carreau
Agencement	Mosaïque de 9 carreaux composée de 8 carreaux beige pâle tachetés de jaune autour d'un carreau rouge tacheté rosâtre
Couleur	Beige pâle chamarré jaune/rouge chamarré rosâtre
Dimension	10 cm x 10 cm x 1 cm
Interprétation	Recouvrement de sol d'une salle d'eau d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.



Carrelage (5A113) découvert dans op. 5C. (PATR23N12_1757)



Motif de tuile de plancher (4A122), dans op. 4B, vue en plan vers le nord-ouest. (PATR23N12_1598)

Site	SQI-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	3A111
Association	---
Type	Carrelage
Modèle	Pavillon_type-2
Objet	Carreau
Agencement	Damier de carreaux rouge piqueté beige / beige piqueté rouge
Couleur	Rouge piqueté beige / beige piqueté rouge
Dimension	15 cm x 15 cm x 1,5 cm
Interprétation	Recouvrement de sol d'une salle d'eau, posiblement sanitaire, d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.



Vue générale 3A100, vers le nord-ouest. (PATR23N12_1348)



Jonction 3A109/3A111/3A118/3A100, op.3B-3C, vue vers le nord-est. (PATR23N12_1365)

Site	SQI-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	6A112
Association	6A110
Type	Carrelage
Modèle	Pavillon_type-3
Objet	Carreau
Agencement	Mosaïque de losanges et triangles gris et beige / rouge et gris pâle piqueté
Couleur	Gris, beige, rouge et gris pâle piqueté
Dimension	ND
Interprétation	Recouvrement de sol d'une salle d'eau, posiblement sanitaire, d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.



Tuile dans l'opération 6A103, vue vers le sud-ouest. (PATR23N12_2026)

Site	SQI-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	3A112
Association	6A110
Type	Carrelage
Modèle	Solarium-1960-type-1
Objet	Carreau
Agencement	Mosaïque de 9 carreaux composé de 8 carreaux jaune disposés autour d'un carreau ocre au centre
Couleur	Jaune chamarré beige pâle / Tachété ocre chamarré jaune orangé
Dimension	10 cm x 10 cm x 1,5 cm
Interprétation	Recouvrement de sol d'une salle d'eau d'un solarium construit en 1960.



Carrelage de modèle solarium type-1, coin ouest 3C, op. 3A113/114, vue vers le nord-ouest. (PATR23N12-1372)

Site	SQI-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	5A111
Association	9A119 - seuil 2
Type	Carrelage
Modèle	Solarium-1960-type-2
Objet	Carreau
Agencement	Mosaïque de 4 carreaux gris blancs disposés autour d'un carreau noir
Couleur	Blanc / noir
Dimension	6 cm x 6 cm (patron) / (carreau de 3,85 cm x 1,95 cm)
Interprétation	Recouvrement de sol d'une salle d'eau, posiblement une salle de bain d'un solarium construit en 1960.



Carrelage, op.5B. (PATR23N12-1720)

Site	SQL-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	3A122
Association	3A100, 3A120
Type	Carrelage
Modèle	Enclavure
Objet	Carreau
Agencement	---
Couleur	Beige tâcheté de rouge
Dimension	15 cm x 15 cm x 1,5 cm
Interprétation	Recouvrement de sol à la base d'une enclavure aménagée dans un mur



Détails du carrelage du seuil, op.3A, vue vers le sud-ouest. (PATR23N12-1349)

Site	SQL-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	3A122
Association	---
Type	Carrelage
Modèle	Enclavure
Objet	Plinte
Agencement	---
Couleur	Beige
Dimension	15 cm x 10 cm x 1 cm
Interprétation	Recouvrement de sol à la base d'une enclavure aménagée dans un mur

Site	SQL-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	5B1
Association	---
Type	Carrelage
Modèle	Douche
Objet	Carreau
Agencement	---
Couleur	Gris piqueté noir
Dimension	2 cm x 2 cm
Interprétation	Fond d'une douche



Carrelage de douche, op.5B1. (PATR23N12-1701)

Site	SQL-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	5B1
Association	---
Type	Carrelage
Modèle	Douche
Objet	Carreau
Agencement	Carreaux rectangulaires et incurvés formant la bordure extérieur de la douche
Couleur	Noir
Dimension	15 cm x 5 cm
Interprétation	Rebord d'une douche



Carrelage de coin de douche, op.5B1, vue vers l'ouest. (PATR23N12-1699)

Site	SQL-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	5B1
Association	9A119 - douche
Type	Carrelage
Modèle	Douche
Objet	Carreau
Agencement	---
Couleur	Blanc
Dimension	15 cm x 15 cm
Interprétation	Paroi intérieure d'une douche



Carrelage de coin de douche, op.5B1, vue vers l'ouest. (PATR23N12-1699)

Site	SQL-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	3A109
Association	4A118 (tous les autres Terrazzo)
Type	Terrazzo
Modèle	Terrazzo
Objet	Terrazzo
Agencement	---
Couleur	Noir ou gris beige; Gris noirâtre ou beige et blanc formant un piquotement de couleur en surface
Dimension	90 cm x 90 cm x 1,5 cm
Interprétation	Recouvrement de sol intérieur d'un solarium construit en 1960.



Motif de tuile de plancher (4A118), op.4C, vue en plan. (PATR23N12-1597)

Site	SQL-Jeanne-Le Ber (BjFj-236)
No.	3A113
Association	5A100
Type	Mur intérieur
Modèle	Brique alvéolaire
Objet	Briques alvéolaires
Agencement	Brique aux parois gaufrées (de 1,5 cm) dotés de trois cavités centrales de 8 cm x 6 cm)
Couleur	Rouge orangé
Dimension	30,5 cm (1 pi.) x 11 cm (4½ à ¾ po.) x env. 33 cm
Interprétation	Parements intérieurs de pilastres d'un solarium construit en 1960.



Détails briques alvéolées/ondulées (3A118), vue vers le nord-est. (PATR23N12-1364)



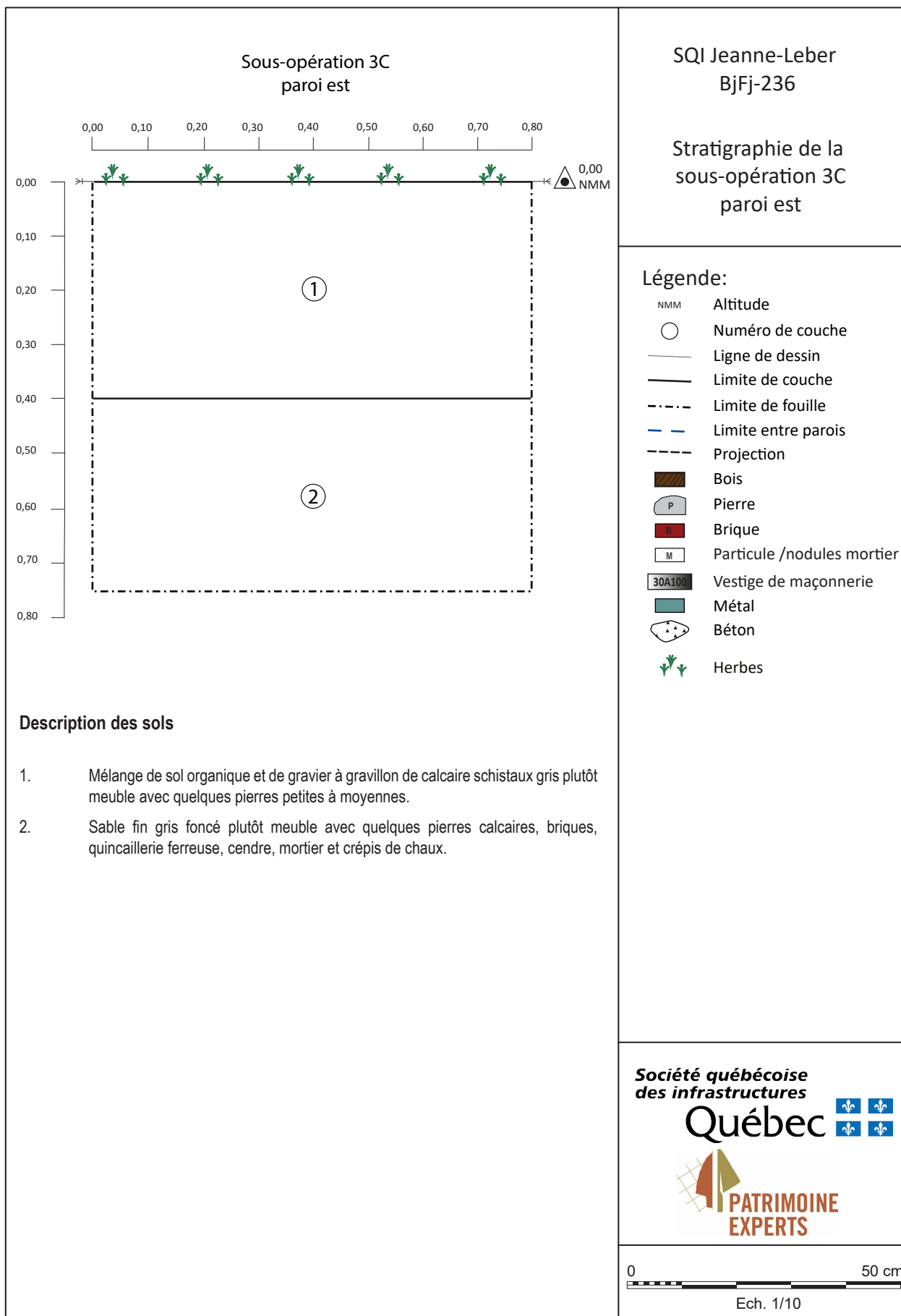
Conduite isolée d'amiante et briques alvéolées/ondulées (3A118) , vue rapprochée, vue vers le sud-ouest. (PATR23N12-1649)

La paroi est de la sous-opération 3C a fait l'objet d'un relevé stratigraphique (figure 4.3 ; photo 4.7) ayant permis de documenter la séquence des sols qui ont été accumulés au-dessus des vestiges de ce pavillon. Un premier niveau organique correspond à l'aménagement paysager qui recouvrait les décombres du bâtiment depuis 1978, jusqu'aux interventions de l'été 2023. Dessous, un dépôt hétérogène contenant de nombreux débris de pierres, des briques, de la quincaillerie ferreuse, de la cendre, du mortier et du crépi de chaux témoignent du violent incendie de 1977 et de la démolition subséquente du bâtiment en 1978.

Le mur 3A101 forme le mur nord du volume principal du pavillon en T d'origine de 1901. Il a été initialement uniquement exposé à l'intérieur d'un sondage mécanique, révélant un petit segment bordé de deux conduites de laiton (3A301 et 3A303) qui longent son parement intérieur. Il s'agit du vestige ayant été arpenté et qui apparaît sur le plan 4.3. Le parement extérieur du mur (photos 4.8 et 4.9) a été ultérieurement dégagé au-delà de ses limites arpentées, après le retrait des vestiges dans l'emprise des travaux de construction. Comme ce mur se situe en dehors des limites des travaux, il a pu être intégralement conservé.



Photo 4.7 Sous-opération 3C, paroi est (photo PATR23N12_1377).



Dessin: A. Loyer Rousselle Date: 17 août 2023

Infographie: A. Perreault

Photo 4.8

Vue générale vers le sud
du parement nord du mur
3A100, après l'excavation
mécanique jusqu'au roc et
le retrait des vestiges (photo
PATR23N12_1408).



Photo 4.9

Parement nord du mur 3A100
(photo PATR23N12_1410).



Le solarium en béton érigé en 1960 au coin nord-ouest du pavillon en T d'origine, est délimité par les murs de béton 3A102, 3A103 et les parements de briques alvéolaires 3A113, 3A116, 3A117 et 3A118 qui s'adossent aux murs en maçonnerie de pierre du pavillon de 1901. Ce volume architectural est imbriqué à l'ouest à une base d'ascenseur (voir sous-opération 3E). À l'intérieur du solarium, un mur en briques alvéolaires (3A114) sépare deux pièces représentées par les sous-opérations 3B et 3D. Les briques alvéolaires (photo 4.10) qui bordent les parements des murs de béton servaient notamment à faire passer la tuyauterie et le filage électrique. Des tuyaux en laiton gainés d'amiante ont été observés entre les briques. Du papier goudronné recouvert de mortier, probablement du ciment de portland, séparait les parements de brique des parois de béton.



Photo 4.10 Vue en plan vers l'est des briques alvéolaires du parement intérieur 3A114 (photo PATR23N12_1364).

La sous-opération 3B recoupe la pièce occupant la plus grande superficie du solarium. Sa surface intérieure est recouverte de dalles de terrazzo (3A103) blanchâtre et est bordée de plinthes en terrazzo gris noirâtre, avec taches mouchetées noirâtres arrondies de 15 cm sur 9 cm qui remontent sur le rebord des murs. Une entrée extérieure est située au coin nord-est du solarium. Une concentration de bouteilles de boissons gazeuses disposées à la verticale et couchées sur le côté remplissait le comblement de l'un des parements de briques 3A113 bordant un pilastre de béton (lot 3B1). Il s'agit principalement de bouteilles de marque Coca-Cola ainsi que d'une bouteille Pepsi-Cola produite par la Dominion Glass co., en 1950, et en 1957 (photo 4.11). Une canette de Coca-Cola, dont la production commence en 1960, a également été récupérée lors de l'excavation mécanique.

Photo 4.11 Bouteilles de Coca-cola et de Pepsi-cola, lot 3B1 #seq. 0039, 0040 et 0041 (photo DSC_5312).



La sous-opération 3D désigne une autre pièce du solarium de 1960 dont le sol est recouvert d'un carrelage (3A112 ; photo 4.12). Le motif de ce carrelage forme une mosaïque de huit carreaux jaunes chamarrés beige pâle disposés autour d'un carreau central tacheté ocre chamarré jaune orangé. Chaque carreau mesure 10 cm de côté. Ce modèle de carrelage (solarium-1960-type-1, voir vignette p.66) est également documenté dans une salle d'eau d'un autre solarium situé plus au nord (voir sous-opération 6D et carrelage 6A110) et construit à la même époque. L'absence de drains de toilettes et de conduites d'eau dans la sous-opération 3D ne semble pas indiquer que cette pièce accueillait des installations sanitaires, contrairement à la sous-opération 6D. Une base de béton (3A110) légèrement surélevée, dotée d'un trou d'évacuation de 13 cm de diamètre localisé à proximité d'une conduite de fonte traversant le mur de séparation en brique 3A114, pourrait cependant avoir accueilli un lavabo ou un autre aménagement indéterminé, nécessitant un drain d'évacuation. Une autre base en béton rectangulaire et aux coins arrondis (3A108) fait face à l'ascenseur. Des clous tréfilés suivant un alignement nord-sud y étaient fixés. Cette base de béton devait accueillir un aménagement indéterminé, relié à l'ascenseur adjacent.

La cage d'ascenseur adjacente (sous-opération 3E) est délimitée par les murs de béton 3A102, 3A104, 3A105 et 3A102 et par la base 3A106 (photo 4.13). La surface de la base 3A106 est recouverte de peinture bleu vert. Trois tiges métalliques recourbées dépassent d'un enfoncement rectangulaire de la base et devaient servir à encrer le mécanisme de levage.

La sous-opération 3F (photo 4.14) recoupe un segment du corridor transversal (3F) qui reliait autrefois le corridor central de l'aile Sainte-Marie à la buanderie et à l'atelier de couture. La surface intérieure de cette aire de passage est recouverte de dalles de terrazzo surmontant une dalle de béton (photo 4.15).



Photo 4.12 Vue générale vers l'ouest de la sous-opération 3D (photo PATR23N12_1381).



Photo 4.13 Vue vers le nord de la base d'ascenseur et des vestiges 3A102, 3A104, 3A105, 3A106 et 3A107, de la sous-opération 3E (photo PATR23N12_1382).



Photo 4.14 Vue général vers l'ouest du corridor transversal, sous-opération 3F (photo PATR23N13_0012).



Photo 4.15 Vue en coupe vers l'est du corridor transversal montrant le lit de pose en gravier du corridor, des dalles de terrazzo et des deux murs de béton formant les limites nord et sud (photo PATR23N12_1417).

Le corridor est délimité par un mur de briques (3F105) au nord et un mur de béton (3F100) doté d'un empiètement au sud. Deux bases de béton (3F100 et 3F102) servant possiblement de seuils d'entrée sont aménagées au nord du corridor.

4.3 Opération 4

L'opération 4 (plan 4.4 ; figure 4.4 ; tableau 4.4) est localisée au centre de l'aire d'intervention, dans la partie nord de l'aile D de la maison des aînés Jeanne-Le Ber. Cet espace recoupe plusieurs ensembles architecturaux qui ont été séparés en différentes sous-opérations archéologiques lors de l'enregistrement. La sous-opération 4A recoupe l'aire d'excavation mécanique et le lot mécanique 4A99. Les sous-opérations 4B, 4D et 4F délimitent des pièces de l'un des pavillons d'origine de 1901. Les sous-opérations 4C et 4E forment deux pièces d'un solarium construit en 1955.

La sous-opération 4F forme le volume principal de l'un des pavillons en T d'origine (photo 4.16). Cet ensemble d'une largeur de 15,32 m est délimité par les murs 4A101/4A103 (photo 4.17) et 4A117, situés respectivement au sud et au nord. Ces murs en maçonnerie de pierre sont dotés de contreforts intérieurs et de comblement ponctuels en briques communes. Les murs sont doublés de parements intérieurs en béton qui présentent à leur surface des cavités concaves accueillant les solives de bois servant de soutien à l'ancien plancher du rez-de-chaussée. Les solives sont disposées à des intervalles plus ou moins réguliers. Elles s'appuient sur des murs de refend en béton (4A105, 4A107, 4A109, 4A111 et 4A115) dotés de cavités similaires à leur surface. Les murs ont une largeur de 0,20 m (8 po), une hauteur de 0,70 m à 1 m, et sont espacés à des intervalles plus ou moins réguliers, soit entre 1,84 et 3,30 m. Des percements dans les murs de béton permettent de faire passer la tuyauterie à travers le pavillon. Des bases en calcaire (4A122) posées directement sur le roc entre les murs de béton devaient supporter des piliers intérieurs. Le rez-de-chaussée est recouvert de dalles de terrazzo dont seuls quelques segments bordant les coins du bâtiment ont pu être conservés lors de la surveillance archéologique (photo 4.18). Un segment isolé de mur intérieur (4A113) en maçonnerie de pierre à parement double avec blocage est identifié au centre du bâtiment (photo 4.19). La fonction de ce vestige demeure inconnue, il est possible qu'il témoigne d'un état antérieur du pavillon.

La sous-opération 4B (photo 4.20) forme le retour nord du pavillon en forme de T. Il est délimité par les murs en maçonnerie de pierre 4A102, 4A104 et 4A119. Une ouverture aménagée au sud dans un mur de séparation de briques communes permettait de relier cet espace au volume principal du pavillon (4F). La pièce 4B est recouverte d'un carrelage en céramique formant une mosaïque de huit carreaux beige pâle tachetés de jaune, disposés autour d'un carreau rouge tacheté de rose (modèle pavillon_type-1, voir vignette p.66). Chaque carreau mesure 10 cm de côté. Au bas des murs sont disposés des carreaux noirs de 15,5 cm de longueur sur 5 cm de hauteur. La partie sud de la sous-opération 4B abrite quatre drains de 9 cm de diamètre qui marquent l'emplacement d'anciennes toilettes. Au nord, une petite section rectangulaire, située contre le mur opposé aux cabinets de toilette de la salle sanitaire, est recouverte de terrazzo. Cette section est percée de deux ensembles distincts de tuyaux en cuivre, d'un diamètre respectif de 3,5 cm et de 5 cm, servant d'entrée d'eau et de sortie de drains pour des lavabos. Deux entrées aménagées sur le mur ouest (4A104) permettent de relier cette salle sanitaire à l'aire principale

Tableau 4.4

BjFj-236, vestiges de l'opération 4.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
4A100	Base	Béton	1,50	1,10	0,15	N/D	N/D	Base sur laquelle reposent des dalles de terrazzo d'une épaisseur de 1,5 cm. Elle est percée de deux ouvertures de drain dont un avec un couvercle de métal. Diamètre extérieur 0,15 cm sans couvercle et 0,17 cm avec couvercle. Le couvercle est en laiton ou en cuivre. Un autre tuyau donnant sur la surface du terrazzo semble avoir été volontairement bouché à l'aide d'un bouchon de béton	Recouvrement de sol d'un aménagement indéterminé.
4A101 4A103	Mur extérieur	Pierre et béton	0,66 - 0,80	0,40 - 0,44	3,00	29,50-29,89	26,86	Mur composite à parement de maçonnerie de pierres avec comblements ponctuels de briques communes du côté extérieur et à parement de béton du côté intérieur. La maçonnerie est composée de pierres calcaires brutes avec briques communes en panneresse à plat et sur le côté. Le liant est un mortier beige clair composé de chaux à 5% et de sable moyen à grossier à 95% avec des joints creux d'une épaisseur de 3 cm. Le parement au sud-est compte de 1-3 assises qui sont plus ou moins dressées. Le béton est gris avec granulats de gravier calcaire grossier. Le sommet du béton est doté d'encoches/empreintes de solives.	Mur extérieur sud d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
4A102	Mur extérieur	Pierre	10,46	0,90	N/D	30,03-30,08		Mur à parement double avec blocage fait de pierres calcaires ébauchées à assises régulières de couleur gris foncé bleuté. Lié par un mortier blanc beige composé de chaux à 40% et de sable à 60%. Les deux parements sont dressés. Le sommet est conservé, mais le blocage intérieur est en partie arraché.	Mur extérieur est d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
4A104	Mur extérieur	Pierre	8,41	0,81	N/D	29,89-30,10		Mur à parement double avec blocage fait de pierres calcaires ébauchées à assises régulières de couleur gris foncé bleuté. Lié par un mortier blanc beige composé de chaux à 40% et de sable à 60%. Les deux parements sont dressés. Le sommet est conservé, mais le blocage intérieur est en partie arraché.	Mur extérieur ouest d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
4A105	Mur de refend	Béton	18,94	0,20	0,70 à 1,00	29,79	28,73	Béton gris pâle à granulats de gravier moyen à grossier.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
4A106	Mur intérieur	Béton	2,50	0,20	N/D	29,62-29,93	N/D	Béton de couleur gris pâle avec un granulats de gravillons. Une plinthe en terrazzo recouvre le parement intérieur du mur. Le terrazzo semble être collé sur une plaque de fer verticale, elle-même adossée au mur de béton. La surface du mur de béton est plate dans son ensemble.	Mur de séparation intérieur d'un solarium construit en 1955.
4A107	Mur de refend	Béton	11,15	0,20	0,70 à 1,00	29,50-29,84	N/D	Béton gris pâle à granulats de gravier moyen à grossier.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
4A108	Mur intérieur	Béton	5,38	0,17	N/D	29,88-30,09	N/D	Le béton est de couleur gris pâle avec un granulats de gravillons. Une plinthe en terrazzo recouvre le parement intérieur du mur. Le terrazzo semble être collé sur une plaque de fer verticale, elle-même adossée au mur de béton. La surface du mur de béton est plate dans son ensemble.	Mur de séparation intérieur d'un solarium construit en 1955.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
4A109	Mur de refend	Béton	10,60	0,20	0,70 à 1,00	29,41-29,73	N/D	Béton gris pâle à granulats de gravier moyen à grossier.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
4A110	Base	Béton	1,60	1,40	0,60	29,73	N/D	Base de béton de couleur grisâtre avec granulats de gravillons et graviers calcaires.	Une structure de brique (0,67 m de largeur X 0,37 m de hauteur) a été rajoutée dans la base de béton.
4A111	Mur de refend	Béton	8,46	0,63	0,87	29,15-29,88	N/D	Maçonnerie à parement double en brique avec parement en béton gris pâle composé d'un granulats de gravier calcaire concassé + 1% et fragment de brique concassée. Coffrage de planche horizontales de 14 à 15 cm de largeur avec ancrage de madriers emboîté dans la partie supérieure. Parement en brique d'une épaisseur double. La semelle de pierre est faite de calcaire brut dressé d'une assise de 40 cm x 14 cm (haut) à plat et en panneresse. Le liant est un mortier blanc crème friable à 30% chaux et 70% sable. Parement de béton qui semble avoir été coulé par-dessus une chambre en brique. Muret de brique partiellement démoli pour le tuyau.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives, coulé contre un mur en brique d'une possible salle des machines.
4A112	Mur extérieur	Pierre	2,65	0,69	N/D	30,01	N/D	Mur en maçonnerie de pierre, idem que 8A104.	Mur extérieur est du corridor central de l'aile Sainte-Marie.
4A113	Mur de refend	Pierre	1,23	0,63	N/D	29,43	N/D	Segment partiel d'un mur de maçonnerie double avec blocage, en pierres calcaires ébauchées. Aligné sur la base de pilier nord de 4A122.	Mur de refend intérieur en pierre
4A114	Base de pilier	Béton et brique	0,56	0,43	0,27	29,25-29,72	N/D	La base est en béton gris pâle composé de chaux à 40% et de sable à 60. Le parement nord en brique compote cinq assises dressées avec un empattement de 13 cm en largeur et de 17 cm en hauteur. Le parement sud est composé de quatre assises dressées et possède un empattement de 16 cm de largeur et de 22 de hauteur. Les joints sont affleurés et baveux et ont une épaisseur de 2 cm.	Base de pilier d'une possible salle des machines. De nombreux tuyaux émanent de cet espace.
4A115	Mur de refend	Béton	19,84	0,20	0,70 à 1,00	29,59-29,87	N/D	Béton gris pâle à granulats de gravier moyen à grossier.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
4A116	Sol	Terrazzo	6,29	3,46	N/D	29,73-30,13	N/D	Dalles de terrazzo.	Recouvrement d'un sol en pente vers le sud donnant, donnant possiblement accès à une salle des machines (4D).
4A117	Mur extérieur	Pierre et béton	23,23	0,77 + 0,33	N/D	29,68-30,00	N/D	Mur composite à parement de pierres et blocage (mur extérieur) et parement de béton (mur intérieur). Pierres calcaires brutes avec briques communes en panneresse à plat et sur le côté. Avec du béton de couleur gris avec granulats à gravier calcaire grossier, avec encoches/empreintes de solives. Le liant est similaire à 4A101. Le plancher est encore en place au-dessus des solives de 4A200. Il s'agit de dalles de terrazzo de 7 cm d'épaisseur.	Mur extérieur nord d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
4A118	Sol	Terrazzo	20,23	7,34	N/D	30,02-30,06	N/D	Dalles de terrazzo.	Recouvrement de sol intérieur d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
82 - Sol (MDA) Jeanne-Le Bé Bfj-236 4A19	Mur extérieur	Pierre	6,79	0,80	N/D	30,10	N/D	Mur à parement double avec blocage fait de pierres calcaires ébauchées à assises régulières de couleur gris foncé bleuté. Lié par un mortier blanc beige composé de chaux à 40% et de sable à 60%. Le parement extérieur est composé d'une assise dressée avec parement double avec blocage intérieur et le parement intérieur est composé de la même façon.	Mur extérieur nord d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
4A20	Sol	Terrazzo et carrellage	6,95	6,78	N/D	30,02-30,04	N/D	Dalles de terrazzo et carreaux de céramique de modèle pPavillon_type-1 : Mosaique de 8 carreaux beige pâle tachetés jaune autour d'un carreau rouge tacheté rosâtre.	Sol d'une salle d'eau / sanitaire
4A21	Mur intérieur	Béton	2,12	0,16	N/D	29,74-30,01	N/D	Le béton est de couleur gris pâle avec un granulats de gravillons. Une plinthe en terrazzo recouvre le parement intérieur du mur. Le terrazzo semble être collé sur une plaque de fer verticale, elle-même adossée au mur de béton. La surface du mur de béton est plate dans son ensemble.	Mur de séparation intérieur dans le solarium construit en 1955.
4A22	Base	Pierre	0,60	0,57	0,16	29,20-29,21	N/D	Base en calcaire cristallin taillé avec surface plane et présence de mortier sur les faces de côté, déposée sur le roc calcaire. Mesure 61 cm de côté et 30 cm d'épaisseur.	Base de pilier intérieur?
4A23	Mur extérieur	Béton	22,91	0,62	N/D	30,10	N/D	Béton coulé gris avec granulats de 1-3 cm, avec armature aux pilastres. Un parement de brique alvéolaire laissant passer de la tuyauterie borde le parement intérieur du mur de béton.	Mur extérieur nord d'un solarium construit en 1955.
4A25	Indéterminé	Pierre	0,39	0,50	N/D	29,51	N/D	Mur ou base de pilier en maçonnerie de pierre. Documenté en paroi ouest de 4D, très partiel.	Aménagement indéterminé
4A27	Indéterminé	Pierre	0,32	0,52	0,71	29,78	29,07	Mur ou base de pilier en maçonnerie de pierre. Documenté en paroi ouest de 4D, très partiel.	Aménagement indéterminé
4A200	Solive	Bois	2,60	0,25	0,20	29,81-29,95	N/D	Solives de bois dans les encoches semi-circulaires des murs 4A115 et 4A117. Poutre constituée d'un billot de bois dont une face est coupée sur toute sa longueur pour servir à accueillir un plancher. Des fragments de terrazzo et des clous découpés (planté à la verticale) sont observables sur certaines poutres (sur les surfaces planes). Présence d'encoche à intervalle régulier sur la surface du côté droit de l'une des poutres. Une pièce métallique en forme de <L> vient s'accoter à la surface de la poutre. Possiblement une grosse agrafe pour tenir deux pièces de bois ensemble.	Soutènement du recouvrement de sol en terrazzo.
4A301	Tuyau	Fonte	>2,8	Ø 0,16	N/A	29,00-29,01	28,80-28,81	Tuyau de fonte, possiblement sanitaire disposé parallèlement entre les murs 4A107 et 4A111. Orienté est-ouest, devait s'écouler vers l'ouest étant donné la position de la bague. Présence d'une étoupe (mélange de goudron + fibre) sur le pourtour du tuyau à proximité de la bague. Servait à rendre étanche la jonction entre deux sections de tuyau sanitaire. Diamètre extérieur de 20 cm, intérieur de 16 cm.	Tuyau sanitaire/aqueduc?
4A-3809	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,04	N/A	30,02	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
4A-3810	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,05	N/A	30,03	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
4A-3811	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,035	N/A	30,03	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
4A-3812	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,05	N/A	30,03	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
4A-3813	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,035	N/A	30,06	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
4A-3814	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,05	N/A	30,06	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
4A-3815	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,05	N/A	30,03	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
4A-3816	Drain	Métal	N/D	Ø 0,10	N/A	30,03	N/D	Grille de drain	Évacuation des eaux usées.
4A-3817	Drain	Métal	N/D	Ø 0,13	N/A	30,00	N/D	Grille de drain	Évacuation des eaux usées.
4A-3818	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,09	N/A	29,97	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
4A-3819	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,09	N/A	29,95	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
4A-3820	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,09	N/A	30,02	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
4A-3821	Tuyau	Métal	N/D	Ø 0,09	N/A	29,98	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides

* Les numéros séquentiels des tuyaux, drains ou ancrage font référence aux numéros points d'arpentage qui sont fournis avec le dossier technique et les livrables géomatiques.



8A102

8A103

8A300

8A104

8A102

8A303

8A100

9A114

8A104

4A112

4A123

Escalier

4A119

4A108

4A118

Seuil

4A120

Seuil

4A116 4A121

4A106

4A104

4A102

Seuil

4A110

4A117

4A120

4A200

4A200

4A114

4A115

4A200

4A125

4A127

4A122

4A113

4A111

4A111

4A109

4A301

4A107

4A122

4A105

4A105

4A103

4A101

4A100

10329

0 10 20
mètres
1:125

Figure 4.4 Photogrammétrie géoréférencée des vestiges de l'opération 4, dérivé du modèle 3D.

Photo 4.16

Vue générale vers le nord-est de l'opération 4 (photo PATR23N13_0405).



Photo 4.17 Mur sud (vestiges 4A101/4A103) du pavillon, vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1429).





Photo 4.18 Mur nord (vesige 4A117) du pavillon montrant une partie du terrazzo conservé au-dessus des solives. Vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1550).



Photo 4.19 Segment du mur intérieur 4A113 vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1488).



Photo 4.20 Vue vers le nord-ouest du bloc sanitaire de la sous-opération 4B (photo PATR23N12_1608).

du solarium construit en 1955 (4C). Un mur d'intimité sépare l'aire des cabinets de toilette de l'aire des lavabos. De part et d'autre, deux entrées distinctes aménagées dans le mur est (4A102) permettent d'accéder à la salle sanitaire depuis l'extérieur. Un petit lavabo était installé juste au sud de l'entrée nord. Deux grilles de drainages situées au centre des espaces nord et sud permettent de recueillir les eaux de nettoyage et de ruissellement, afin d'assurer la propreté des lieux. Un fragment de cuvette de toilette en porcelaine commune a été récupéré dans le lot 4B99, lors du nettoyage manuel de cet espace à la suite de l'excavation mécanique.

La sous-opération 4C recoupe l'aire principale du solarium érigé en 1955, au coin nord-ouest du pavillon en T d'origine de 1901. Le sol du solarium est recouvert de dalles de terrazzo (4A116 et 4A118). Il est délimité par des murs de béton (4A123) dotés de pilastres intérieurs en béton armé qui sont bordés à l'intérieur de parements en briques alvéolaires. Près du coin nord-est du bâtiment, un escalier de deux marches en béton, aménagé dans le mur nord, permet d'accéder au solarium depuis l'extérieur. Un mur intérieur (4A108, 4A121 et 4A106) isole une pièce (sous-opération 4E) qui est accessible uniquement par une entrée de garage située au nord (photo 4.21). Cette pièce est dotée d'un corridor en pente, qui suit un angle d'inclinaison de 4 degrés, menant à une trappe carrée en métal ferreux qui recouvre un large tuyau en fonte de 10 cm de diamètre.

Cet espace était possiblement connecté à une autre pièce isolée du pavillon d'origine située juste au sud. Cette pièce située plus bas dans un demi-sous-sol (sous-opération 4D ; photo 4.22) est délimitée par des murs en briques communes montés sur des semelles de pierres (4A111 et 4A114). De nombreuses conduites métalliques en fonte et en laiton, provenant probablement du corridor central de l'aile Sainte-Marie (voir sous-opération 8A), convergent à cet endroit du pavillon d'origine pour ensuite se disperser à l'intérieur du pavillon.



Photo 4.21

Vue vers le nord-est de la sous-opération 4E (photo PATR23N12_1565).

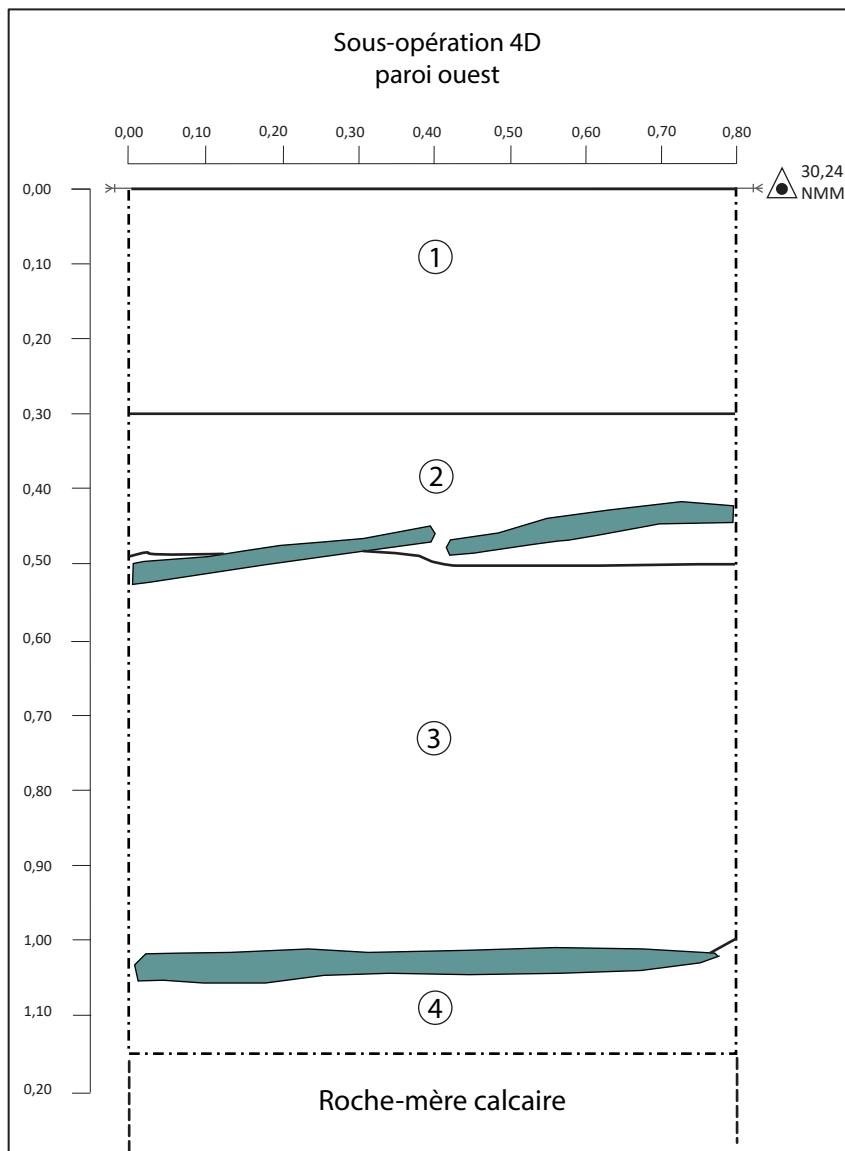


Photo 4.22

Vue vers le sud-ouest de la sous-opération 4D (photo PATR23N12_1403).

L'examen de la paroi ouest de la sous-opération 4D (figure 4.5 ; photo 4.23) montre la succession des dépôts anthropiques qui ont été accumulés dans cette pièce du pavillon lors de son occupation et à la suite de sa démolition, après l'incendie de 1977. Sous le remblai post-démolition (4D1) qui a été mis en place vers 1978 et le niveau de démolition du bâtiment (4D2), on observe une couche (4D3) de sol blanc grisâtre à gris foncé noirâtre qui comportait beaucoup de charbon de bois et de cendre, ainsi que des pièces métalliques cuivreuses et ferreuses et des isolateurs à fils électriques de forme tubulaire portant l'inscription « A M C ». Ce dépôt qui témoigne d'activités de combustion ou de l'incendie de 1977 (4D3) surmonte une couche (4D4) plutôt mince d'argile limoneuse gris foncé, comportant des inclusions variées, qui se seraient accumulées à la suite d'accumulation d'eau, vraisemblablement sur une longue période.

Plusieurs carreaux de céramique, en grès grossier non-glaçuré, ont été récupérés dans cette pièce (photo 4.24). L'un des modèles de carreaux porte des inscriptions indiquant qu'il a été fabriqué en France par la compagnie Defrance & co à Saint-Maxence en Oise. L'entreprise fondée en 1882, change de nom au début des années 1920 et ferme ses portes en 1992 (Clarisse 2011). Ces carreaux de céramiques importés de France remontent vraisemblablement à la construction initiale du pavillon. Compte tenu de leur matériau en grès grossier non-glaçuré, il pourrait s'agir de carreaux réfractaires ou résistants à la chaleur qui recouvraient les murs ou le plafond de la pièce 4D. Le fait que ces céramiques soient non-glaçurées suggère également un usage fonctionnel ou spécialisé plutôt que purement décoratif. La présence de ces céramiques dans la pièce 4D dans laquelle ont été observés d'épais dépôts charbonneux, d'où émergent plusieurs conduites de laiton et une large conduite de fonte, semble indiquer qu'il devait s'agir d'une salle des machines ou d'une chaufferie d'appoint à la chaufferie principale de l'établissement situé au



Légende:

Description des sols



Photo 4.23 S o u s -
opération 4D, paroi ouest
(photo PATR23N12_1405).



Photo 4.24 Carreau
de céramique réfractaire de
la compagnie Defrance & co
de Saint-Maxence en Oise
(photo PATR23N12_1399).

centre du complexe hospitalier. Deux autres modèles de carreaux récupérés dans la même pièce, ont été également vraisemblablement produits en France d'après leurs inscriptions moulées en relief sur le revers, soit respectivement : « LOUIS FSCOYER/TERTRE/BELE [...] » et « [...] /DE/CANTELEU/LES LILLE ».

De manière générale l'assemblage de culture matérielle de l'opération 4, comprend des pièces de quincaillerie d'architecture telles qu'une serrure, une charnière et un possible crampon en métal ferreux en plus de clous tréfilés (v.1890-) et découpés (v.1820-v.1890). Parmi les objets de la vie courante ou liée aux divertissements, une brosse à dents en plastique opaque rose de marque Colgate ainsi que des fragments de vaisselle et d'ustensiles, dont un fragment de soucoupe en porcelaine fine tendre et une cuillère percée en acier inoxydable, en plus d'une bouteille de Coca-Cola. Un contenant en plastique contenait vraisemblablement un produit ménager. L'inscription étant partielle (« (logo de la compagnie)/ LIM[...] CALE REMOVER/DE[...] APAM[...] POUR [...] DE CHAUX »), il n'est pas possible d'en identifier le contenu. Il est possible de constater des différences au niveau des fonctions représentées entre les différentes pièces. La sous-opération 4B, qui occupe l'aire principale du pavillon comprend plus d'éléments liés à l'alimentation, tandis que la sous-opération 4D, qui semble recouper une ancienne chaufferie ou salle des machines présente plus d'éléments de quincaillerie d'architecture, d'éléments de tuyauterie ou d'objets liés à l'électricité ainsi qu'au chauffage.

4.4 Opération 5

L'opération 5 (plan 4.5 ; figure 4.6 ; tableau 4.5) est localisée à l'ouest de l'aire d'intervention dans l'emprise de l'aile A de la maison des aînés Jeanne-Le Ber en construction. Les sous-opérations 5C, 5D et 5E recoupent l'un des pavillons rectangulaires d'origine de 1901. La sous-opération 5B forme une pièce d'un solarium construit en 1960. La sous-opération 5A recoupe l'aire d'excavation générale et le lot mécanique 5A99.

Les sous-opérations 5D et 5E forment le corps principal du pavillon d'origine. Cet ensemble d'une largeur de 15,29 m et d'une longueur de 30,11 m (incluant les murs 8A101 et 8A103 qui se poursuivent dans l'opération 8), est délimité par les murs 5A100, 5A101/8A101 et 5A103/8A103 (photo 4.25). Ces murs en maçonnerie de pierre sont dotés de contreforts intérieurs doublés d'un parement intérieur en béton. Un parement de brique alvéolaire (photo 4.26) sépare le corps principal du pavillon de pierre d'une autre pièce d'un solarium construit en 1960 situé plus à l'ouest, à l'extérieur de l'emprise des travaux. Les parements intérieurs et les murs de refend en béton présentent à leur surface des cavités concaves accueillant les solives de bois (5A200) de l'ancien plancher du rez-de-chaussée sur lequel devait être posé le terrazzo. Les solives sont formées de demi-rondins de 0,21 à 0,23 m (9 po) de diamètre et sont plus ou moins espacées aux 0,92 m (3 pi). Un seul (5A107) des anciens murs de refend intérieurs en béton a été conservé lors de l'excavation mécanique préalablement à l'arpentage et à l'enregistrement des vestiges. Le mur de béton s'imbrique à une section de béton aménagée dans le parement intérieur du mur ouest (5A100, voir photo 4.27), deux autres sections de béton similaires imbriquées dans le mur ouest laissent deviner l'emplacement de deux autres murs de refend intérieurs en béton. Des bases en calcaire (5A110) posées directement sur le roc entre les murs de béton devaient supporter des piliers intérieurs.

Tableau 4.5

BjFj-236, vestiges de l'opération 5.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
5A100	Mur extérieur	Pierre	15,29	0,92	0,44 - 0,60	30,15-30,56	29,63	Mur à parement double avec blocage de pierres calcaires, béton et briques communes pleines (L: 20,1, l: 9,1, H: 6,1). Avec un appareil plus ou moins régulier possédant un liant de mortier gris pâle composé de chaux à 5%, de sable 90% et de gravier à 5%. Avec un parement à deux assises non dressées de pierres (moyenne 20-50 cm à grande plus de 50cm), avec un empattement mesurant 0,12 cm de largeur et 0,13 de hauteur. Des sections de béton s'imbriquent aux murs de refend en béton.	Mur extérieur ouest d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
5A101	Mur extérieur	Pierre, béton et brique	14,28	0,74 + 0,67	0,49	30,34	29,85	Mur composite de maçonnerie de pierre à liant de mortier avec parement intérieur de béton. Similaire à 5A103.	Mur extérieur nord d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
5A102	Mur extérieur	Pierre	4,55	0,70	0,85	30,67	N/D	Maçonnerie double avec blocage faite de pierres calcaires équerries. Liées par du mortier blanc beige. Avec un parement intérieur qui possède trois assises dressées avec des pierres moyennes (20-50 cm), ébauchées. Le parement extérieur possède une assise dressée avec de grandes pierres dressées (plus de 50 cm) équerries.	Mur extérieur ouest d'une tourelle d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
5A103	Mur extérieur	Pierre, béton et brique	0,51-0,80 + 0,39-0,65	1,14 (pierre 0,54-0,80 et béton 0,28-0,67)	0,70	30,34	29,51-29,60	Mur composite de maçonnerie de pierre à liant de mortier avec parement intérieur de béton. Le parement sud est composé d'une maçonnerie à parement double avec blocage à appareil régulier plus ou moins régulier. Les pierres sont en calcaires et sont plus ou moins dressées au long du parement (de 20 à 50 cm, jusqu'à plus de 50 cm de côté). Le liant est un mortier beige composé de sable (90%), de chaux (5%) et de gravier (5%). Des solives (5A200) étaient encore en place au-dessus du parement de béton. Des comblements intérieurs ponctuels en briques communes sont observés.	Mur extérieur sud d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
5A105	Mur extérieur	Pierre	6,08	0,77	0,85	30,69	N/D	Maçonnerie double avec blocage faite de pierres calcaires équerries. Liées par du mortier blanc beige. Avec un parement intérieur qui possède trois assises dressées avec des pierres moyennes (20-50 cm), ébauchées. Le parement extérieur possède une assise dressée avec de grandes pierres dressées (plus de 50 cm) équerries.	Mur extérieur nord d'une tourelle d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
5A106	Mur extérieur	Pierre	4,82	0,80	0,85	30,10-30,68	N/D	Maçonnerie double avec blocage faite de pierres calcaires équerries. Liées par du mortier blanc beige. Avec un parement intérieur qui possède trois assises dressées avec des pierres moyennes (20-50 cm), ébauchées. Le parement extérieur possède une assise dressée avec de grandes pierres dressées (plus de 50 cm) équerries.	Mur extérieur est d'une tourelle d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
5A107	Mur	Béton	10,03	0,19	0,41	29,74-30,19	N/D	Mur de béton avec encoche concave permettant de soutenir des solives. Deux autres murs semblables semblent avoir été démolis	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
								entre 5A107 et 5A103. Présence de huit creux de solives rondes visibles et deux de solives rectangulaires	
5A108	Mur intérieur	Briques alvéolaires	N/A	0,16	N/D	30,46	N/D	Murs intérieurs en briques alvéolaires, servant notamment de séparation d'une douche et d'une cabine d'habillage?	Murs d'une douche et d'une cabine
5A109	Mur extérieur	Béton et brique	8,11	0,26	0,54	30,34-30,94	N/D	Béton coulé gris avec granulat de 1-3 cm, avec armature aux pilastres et traces de coffrage (planche horizontale 15 cm). Dans le parement SE on retrouve de l'enduit goudronné.	Mur extérieur nord d'un solarium construit en 1960.
5A110	Base	Pierre	0,60	0,58	N/D	29,64-29,79	N/D	Base en calcaire cristallin taillée déposée sur le roc calcaire.	Base de pilier intérieur?
5A111	Sol	Terrazzo et carrelage	7,77	4,49	N/D	30,35-30,43	N/D	Recouvrement de sol intérieur en carrelage. Modèle Solarium-1960-type-2 : Mosaïque de 4 carreaux rectangulaires gris blanc disposés autour d'un carreau carré noir. Le carrelage est interrompu par un rectangle en terrazzo, dont une des dalles présent un motif rayonnant qui se converge vers une grille de drain.	Recouvrement de sol d'une salle d'eau, possiblement une salle de bain d'un solarium construit en 1960.
5A112	Mur extérieur	Béton	N/D	N/D	N/D	30,94	N/D	Vestige non décrit et non arpenté, uniquement observé en paroi.	Mur de séparation ouest d'un solarium construit en 1960.
5A113	Sol	Carrelage	5,81	3,28	N/D	30,44-30,42	N/D	Carreaux de céramiques. Modèle Pavillon_type-1 : Mosaïque de 9 carreaux composée de 8 carreaux beige pâle tachetés jaunes autour d'un carreau rouge tacheté rosâtre. Grille de drainage au centre.	Possible recouvrement de sol d'une salle d'eau d'une tourelle d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
5A-4049	Drain	Métal	N/A	Ø 0,12	N/A	30,45	N/D	Grille de drain à maillage très fin (entièrement obturé) disposé au centre de la douche.	Drainage d'une douche.
5A-4050	Drain	Métal	N/A	Ø 0,12	N/A	30,42	N/D	Grille de drain à bombement convexe disposé au creux d'une dépression sur la surface en terrazzo.	Drainage d'une salle d'eau.
5A-4051	Drain	Cuivre	N/A	Ø 0,115	N/A	30,42	N/D	Large tuyau de drainage des eaux usées. Présente trois rivets qui servaient potentiellement à fixer un grillage.	Drainage d'une salle sanitaire
5A-4052	Tuyau ou drain?	Plomb	N/A	Ø 0,10	N/A	30,42	N/D	Possible tuyau d'évacuation des eaux usées.	Évacuation des eaux usées?
5A-4053	Tuyau ou drain?	Plomb	N/A	Ø 0,10	N/A	30,42	N/D	Possible tuyau d'évacuation des eaux usées.	Évacuation des eaux usées?
5A-4054	Tuyau ou drain?	Plomb	N/A	Ø 0,10	N/A	30,41	N/D	Possible tuyau d'évacuation des eaux usées.	Évacuation des eaux usées?
5A-4055	Drain	Plomb	N/A	Ø 0,17	N/A	30,34	N/D	Large tuyau de drainage des eaux usées, possiblement d'une toilette.	Évacuation des eaux usées d'une toilette?
5A-4056	Tuyau	Fer	N/A	Ø 0,05	N/A	30,44	N/D	Possible tuyau d'alimentation.	Transport des liquides
5A-4057	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,05	N/A	30,41	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4058	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,05	N/A	30,43	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
5A-4059	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,05	N/A	30,40	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4060	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,05	N/A	30,43	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4061	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,04	N/A	30,36	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4062	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,03	N/A	30,50	N/D	Tuyau vertical traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4063	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,025	N/A	30,52	N/D	Tuyau vertical traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4064	Drain	Métal	N/A	Ø 0,06	N/A	30,28	N/D	Possible drain en métal ferreux traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4065	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,03	N/A	30,47	N/D	Tuyau vertical traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4066	Drain	Métal	N/A	Ø 0,06	N/A	30,44	N/D	Possible drain en métal ferreux traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4067	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,025	N/A	30,44	N/D	Tuyau vertical traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4068	Drain	Métal	N/A	Ø 0,06	N/A	30,32	N/D	Possible drain en métal ferreux traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4069	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,045	N/A	30,32	N/D	Tuyau vertical traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4070	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,045	N/A	30,32	N/D	Tuyau vertical traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4071	Drain	Métal	N/A	Ø 0,07	N/A	30,34	N/D	Possible drain en métal ferreux traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4072	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,03	N/A	30,47	N/D	Tuyau vertical traversant un parement de mur intérieur.	Transport des liquides
5A-4073	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,07	N/A	30,40	N/D	Tuyau vertical traversant un parement de mur intérieur.	Transport des liquides
5A-4074	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,06	N/A	30,35	N/D	Tuyau vertical traversant un parement de briques alvéolaires.	Transport des liquides
5A-4075	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,09	N/A	30,30	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4076	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,05	N/A	30,36	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4077	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,05	N/A	30,16	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4078	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,06	N/A	30,39	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
5A-4079	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,06	N/A	30,40	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4080	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,025	N/A	30,36	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4081	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,025	N/A	30,32	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4082	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,025	N/A	30,38	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4083	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,025	N/A	30,37	N/D	Tuyau coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
5A-4084-4085	Tuyau	Métal	>0,14	Ø 0,03	N/A	30,36	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Transport des liquides
5A-4086-4087	Tuyau	Métal	>0,14	Ø 0,03	N/A	30,33-30,34	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Transport des liquides
5A-4088-4089	Tuyau	Métal	>0,1	Ø 0,03	N/A	30,31-30,34	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Transport des liquides
5A-4090-4091	Tuyau	Métal	>0,72	Ø 0,03	N/A	29,88-30,15	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Transport des liquides
5A-4092-4093	Tuyau	Métal	>0,95	Ø 0,04	N/A	29,88-30,15	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Transport des liquides
5A-4094_a_4097	Tuyau	Métal	>4,22	Ø 0,06	N/A	30,16-30,40	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Transport des liquides
5A-4098	Tuyau	Métal	1,10	Ø 0,07	N/A	30,35	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Transport des liquides
5A-4159 à 4166	Ancrage	Métal	N/A	Ø 0,015	N/A	30,43	N/D	Huit ancrages en fer et filetés à l'intérieur. Deux paires d'ancrages espacés à 1,60 m sont disposées entre un tuyau d'alimentation et un tuyau d'évacuation à intervalle régulier (possiblement une toilette ou un lavabo?). Deux autres ancrages sont disposés autour d'un drain avec deux tiges filetées sortant du sol juste un peu au nord (possiblement pour fixer un bain ou appareil d'hydrothérapie).	Fixation de trois appareils hygiéniques (bain, toilette ou lavabo ou hydrothérapie).
5A-4200	Solive	Bois	N/A	0,21- 0,23	N/D	30,26-30,37	N/D	Solives de bois dans les encoches semi-circulaires du mur 5A103. Les solives sont espacées environ aux 3 pieds (0,90 à 1,00 m).	Soutènement du recouvrement de sol en terrazzo.
5B1	Sol	Carrelage	0,92	0,85	N/D	30,47	N/D	Carrelage intérieur d'une douche présentant à petits carreaux gris piquetés noirs au fond. Des carreaux rectangulaires et incurvés noirs forment la bordure extérieure de la douche. Les parois sont formées de carreaux blancs. Une grille à maillage fin recouvre le drain au fond.	Recouvrement du sol et des parois d'une douche.

* Les numéros séquentiels des tuyaux, drains ou ancrage font référence aux numéros points d'arpentage qui sont fournis avec le dossier technique et les livrables géomatiques.



10343



Photo 4.25 Vue vers l'ouest du mur sud du pavillon, vestige 5A103 (photo PATR23N12_1807).



Photo 4.26
Parements gaufrés des
briques alvéolaires,
vue vers l'ouest (photo
PATR23N12_1649).



Photo 4.27

Imbrication de béton du mur de réfend 5A107 et solive 5A200, vue vers l'ouest (photo PATR23N12_1793).

Des briques réfractaires ont été retrouvées empilées les unes sur les autres au coin des murs 5A100 et 5A101 dans la sous-opération 5D. La surveillance de l'excavation mécanique de cette opération a été réalisée sans la présence d'un archéologue, en raison d'un problème de communication et de compréhension de la démarche archéologique de la part du surintendant de l'entrepreneur général. Par conséquent, il est possible que ces briques aient été volontairement triées et empilées par les travailleurs qui ont supervisé l'excavation. Ceux-ci ont tout de même pris soin d'exposer les vestiges de façon méticuleuse, malgré l'absence au terrain de l'archéologue chargé de projet. Les briques réfractaires jaunes présentent des marques qui permettent de les associer à des fabricants écossais et à un fabricant de l'Ohio (photo 4.28). Les trois briques de marque « THISTLE » ont été produites par une entreprise détenue par l'homme d'affaires écossais John G. Stein qui a établi sa manufacture près de Castlecary vers 1887, pour devenir ensuite le plus grand producteur de l'Empire britannique (Patrimoine Experts 2013, 28). Cette brique réfractaire se compose à 35-37 % d'oxyde d'aluminium (Al_2O_3). La brique de marque « NETTLE » a été quant à elle fabriquée par la Manuel Work (1928-2001), qui était aussi détenue par John G. Stein (Foley, s. d.). Cette brique réfractaire se compose à 42-44 % d'oxyde d'aluminium (Al_2O_3). La brique de marque « DOUGLAS » a quant à elle été produite par la Douglas Firebrick Company qui ouvre en 1914 et est vendue en 1970 (Douglas Archives 2024 ; Grace's Guide 2024). Les deux briques de marque « OKILO » proviennent de la Pyro Clay Product Company (1903-1956) basée en Ohio et auraient été produites à partir de 1910 (Oak Hill Area Chamber of Commerce, s. d.). Un petit gobelet en plastique jaune de 5,5 cm de haut a également été récupéré dans le lot de nettoyage (5D99) de cette aire. Ce gobelet, en plus d'autres gobelets similaires de différentes couleurs retrouvés ailleurs (photo 4.29), tend à indiquer que l'usage de gobelets en plastique devait être prescrit au sein des murs de l'aile Sainte-Marie et possiblement dans une partie de l'hôpital fréquentée par les patients.

Photo 4.28 Briques réfractaires, lot 5D3 #seq. 0003 (photo DSC_5414).



Photo 4.29 Différents modèles de gobelets de plastique jaune. Contexte archéologique de gauche à droite, lot 5D1 #seq. 0084, lot 5D1 #seq. 0105 et lot 3D99 #seq. 0010 pour les deux derniers (photo DSC_5213).



La sous-opération 5C (photo 4.30) recoupe la base de la tourelle nord du pavillon d'origine de 1901, qui est délimitée par les murs en maçonnerie de pierre 5A101, 5A102 et 5A105 et s'imbrique au mur nord (5A101) du corps principal du pavillon de pierre. Des fragments d'au moins trois bouteilles de boisson gazeuse en verre incolore de marque Coca-Cola, fabriquées par la Dominion Glass co. en 1956, ont été récupérés dans le lot de nettoyage du mur 5A105 (Lockhart, Schriever, et Lindsey 2013). Le sol de cette pièce est recouvert d'un carrelage formant une mosaïque de huit carreaux de 10 cm d'aspect beige pâle tachetés de jaune disposés autour d'un carreau rouge de même dimension tacheté de rose. Il s'agit du même modèle de carrelage (modèle pavillon_type-2, voir vignette p.66) que celui observé dans le retour en T nord du pavillon de l'opération 4 (sous-opération 4B) et au bas de la tourelle nord d'un autre pavillon rectangulaire documenté plus au sud (sous-opération 9D). Un tuyau de 17 cm de diamètre et trois tuyaux en métal plombifère de 10 cm de diamètre, servant probablement de drain d'évacuation de toilettes, traversent le carrelage dans la portion nord de la pièce 5C. Un drain de 11,5 cm de diamètre, qui était recouvert d'une grille ayant été récupérée lors du nettoyage de surface, est disposé au centre de la pièce. L'ensemble est complété par un petit tuyau en métal ferreux de 5 cm de diamètre dont l'usage est indéterminé.



Photo 4.30

Vue générale vers le nord-est de la base de tourelle nord du pavillon, sous-opération 5C (photo PATR23N12_1749).

La sous-opération 5B (photo 4.31) recoupe une pièce d'un solarium érigé en 1960, situé au coin nord-ouest du pavillon rectangulaire d'origine de 1901. Il est délimité par des murs de béton (5A109, 5A110 et 5A112) dotés de pilastres intérieurs en béton armé parementé de briques alvéolaires. Des ouvertures aménagées dans les murs est et ouest donnent accès aux autres pièces du pavillon et du solarium. Le sol est principalement recouvert de carrelage à l'exception d'un périmètre rectangulaire formé de quatre dalles de terrazzo (5A111, voir photo 4.32). Un cubicule de douche (5B1) bordé d'un autre cubicule servant possiblement de cabine de déshabillage est aménagé au coin nord-ouest de la pièce sanitaire (photo 4.33). Le motif spécifique du carrelage de la douche ne se répète que dans un seul autre des autres pavillons qui a été documenté (voir opération 9, carrelage 9A119). Des sacs de lessive, dont certains contenant d'autres sacs de lessives, ont été retrouvés empilés dans la douche (photo 4.34). Une partie des 55 sacs en tissus bleus, verts, blancs ou gris portaient des inscriptions apposées directement sur le tissu ou sur des patches sur lesquels étaient inscrits (photos 4.35, 4.36, 4.37 et 4.38) : Souille, Souillé ou A Souille ; Ratine ; Lingerie-Générale ; Hôpital St-Jean-de-Dieu ; MASEG(?) ; St-Thérèse ; St-Anette ; ND. Merci ; ND. Paix. Ces poches de lessive proviennent de différents pavillons de l'aile Sainte-Marie ainsi que d'autres ailes de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.



Photo 4.31

Vue générale vers l'est d'une pièce d'un solarium de 1960, sous-opération 5B (photo PATR23N12_1691)



Photo 4.32 Périmètre d'un terrazzo entouré de carrelage, vue vers le sud (photo PATR23N12_1712).



Photo 4.33 Cubicule de douche, vers le nord-ouest, lot 5B1 (photo PATR23N12_1698).

Photo 4.34 Sacs de lessives accumulés dans le cubicule de douche 5B1, vue vers le nord-ouest (photo PATR23N12_1625).



Photo 4.35 Sac de lessive portant une étiquette LINGERIE GENERALE (photo PATR23N12_1668).

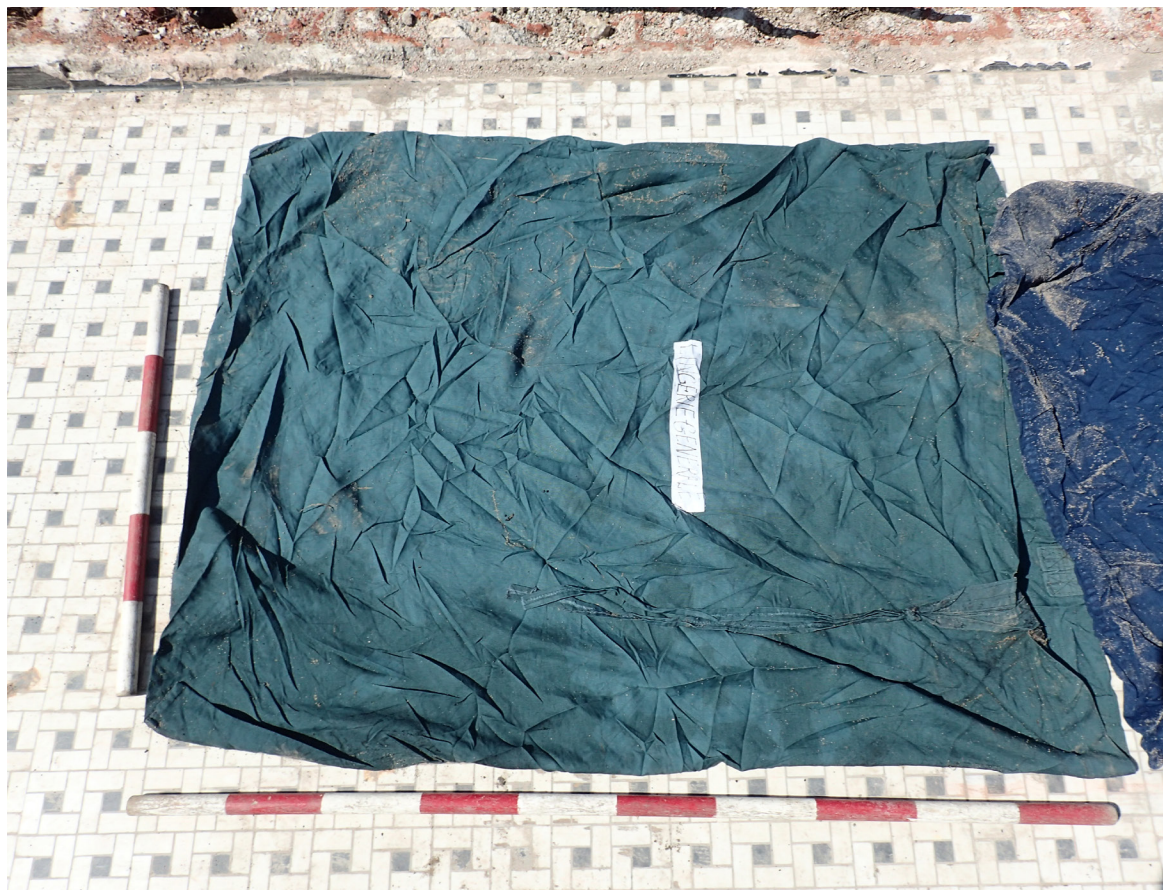




Photo 4.36

Sac de lessive portant une étiquette ND MERCI (photo PATR23N12_1673).

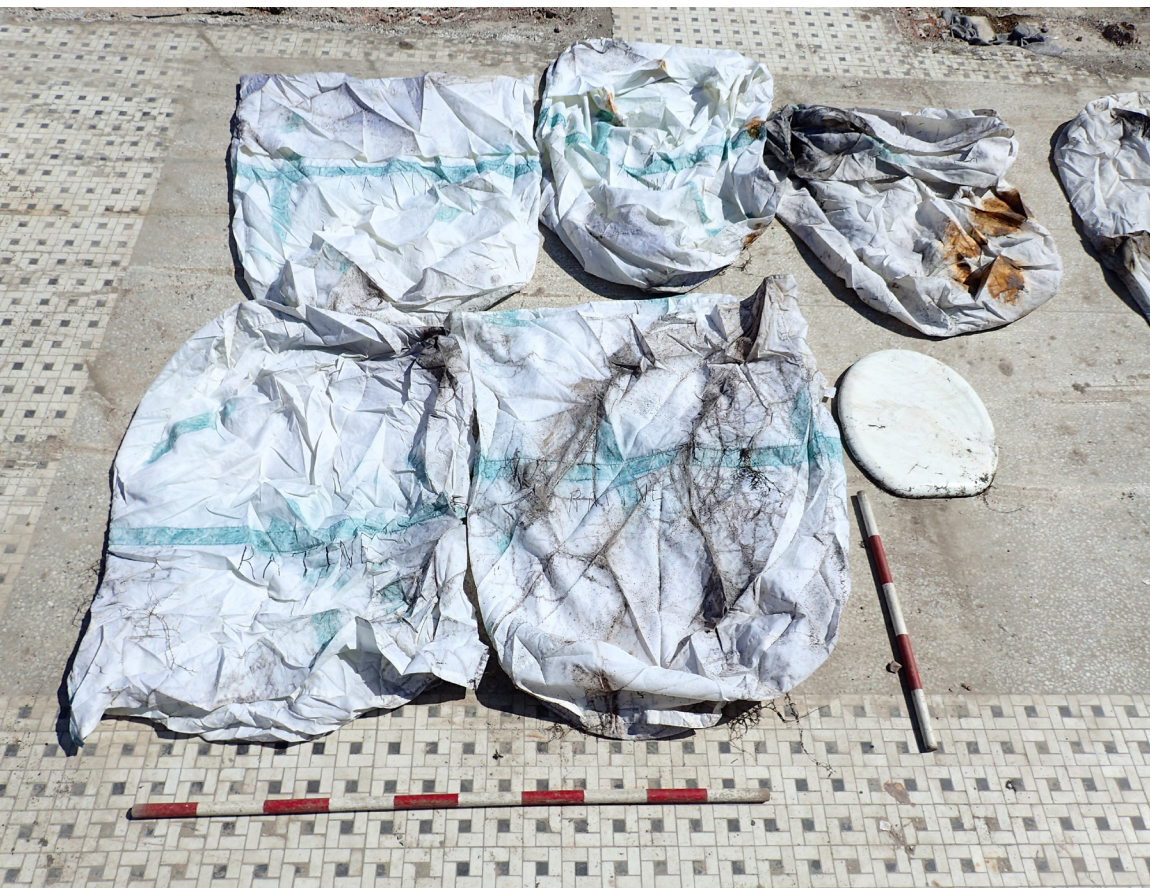


Photo 4.37

Sacs de lessives sur lesquels est inscrits RATINE (photo PATR23N12_1679).

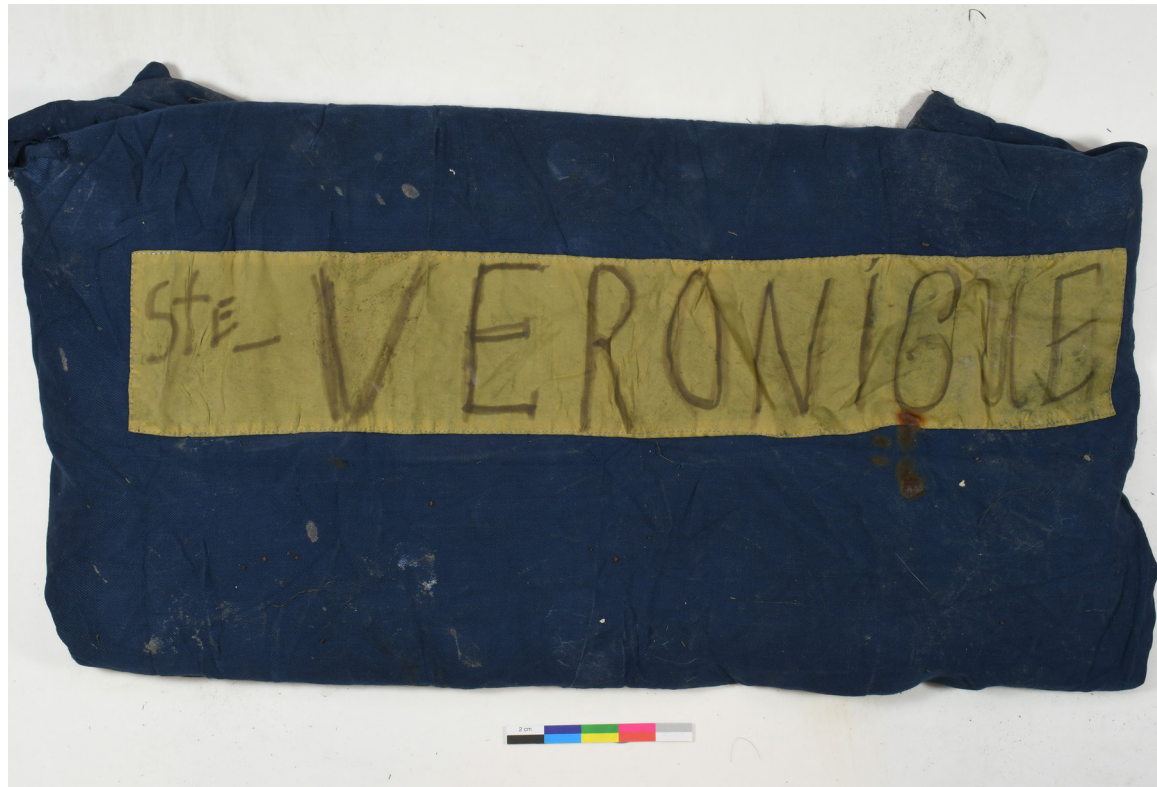


Photo 4.38 Patch d'étiquette STE-VERONIQUE, lot (photo DSC_5195).

Des ancrages métalliques formés d'une tige filetée disposés dans le terrazzo autour d'un tuyau métallique marquent l'emplacement probable d'un ancien bain. Deux autres ensembles jumeaux formés de deux ancrages et de deux tuyaux disposés en losange dans la portion sont de la pièce sanitaire, marquent l'emplacement probable de deux toilettes. Un couvercle de cuvette de toilette, fait de bois compressé ou de *thermodur* peint en blanc, a d'ailleurs été récupéré dans la même pièce, plus précisément dans le cubicule de la douche. Une grille de drain disposée au centre de la pièce permettait d'évacuer les eaux de ruissellement et de nettoyage. Une vadrouille a d'ailleurs été récupérée dans cette pièce (photo 4.39). Un autre cubicule au sud de la pièce servait probablement d'espace de rangement.

Un lavabo en fonte émaillée blanche destiné au lavage des cheveux a été retrouvé lors de l'excavation mécanique (photo 4.40). Le lavabo a été conçu par l'entreprise Belvedere, fondée en 1927, qui se spécialise dans la manufacture et la vente de fournitures de salons de coiffure. Non loin de là, une bouteille de lotion pour cuir chevelu à usage dermatologique a été récupérée dans la salle sanitaire (5B99). Son composé médicamenteux, le bétaméthasone (0,1 %), est utilisé pour traiter les affections inflammatoires cutanées telles que l'eczéma (National Center for Biotechnology Information, s. d.). Une concentration de fragments de miroir (5B2) a été retrouvée à 3,50 m à l'ouest du mur 5A102. L'ensemble de ces éléments récupérés dans la même pièce semblent indiquer la présence d'un salon de coiffure à l'intérieur de la pièce 5B.



Photo 4.39 Tête de vadrouille en coton, lot 5B3, # seq. 0128 et bac en plastique de produit nettoyant avec « (logo de la compagnie) / LIM[...] CALE REMOVER / DE[...]APAM[...] POUR [...] DE CHAUX », lot 4A99, #0021 seq. (photo DSC_5181).



Photo 4.40 Lavabo en fonte émaillée blanche destiné au lavage des cheveux, de marque Belvedere, lot 5B99 (photo PATR23N12_2432).

4.5 Opérations 6 et 7

Les opérations 6 et 7 sont localisées au centre Nord de l'aire des travaux (plan 4.6 ; figure 4.7 ; tableau 4.6) dans l'emprise de l'aile B de la maison des aînés Jeanne-Le Ber en construction. L'opération 7 (photo 4.41) a fait l'objet d'une surveillance archéologique accélérée et ciblée, visant à libérer l'emprise d'une base d'ascenseur pour la nouvelle maison des aînés, requérant des forages pour la mise en place de pieux. L'opération 6 a fait l'objet d'une surveillance archéologique de ses portions nord et centrale, puis d'un inventaire manuel localisé dans un petit espace situé au long du mur sud (6A114). La sous-opération 6A recoupe l'aire d'excavation mécanique générale de l'opération 6, tandis que les sous-opérations 6C et 7A recoupent l'emprise de l'un des pavillons en T d'origine de l'aile Sainte-Marie. La sous-opération 6D correspond à un solarium érigé en 1960.

Le pavillon d'origine est délimité par des murs en maçonnerie de pierre (6A100, 6A101, 6A104, 6A114, 7A100, 7A101 et 7A102) ponctués de comblements ou bordés de piliers en briques communes. Les murs extérieurs sont dotés de contreforts intérieurs, mais ne sont pas doublés de parements en béton, contrairement aux autres pavillons d'origine. Des murs de refend (6A103, 6A116-7A105 et 7A103) en maçonnerie de pierre (dont une partie n'a pas été conservée pour l'enregistrement et l'arpentage) soutenaient les solives du plancher. En ce qui concerne l'opération 7, des solives formées de rondins disposés transversalement sur les murs de refend ont été observées lors de l'excavation mécanique (lot 7A99), de même que des briques communes rouges et du mortier.



Photo 4.41

Vue générale de l'opération 7 vers le nord-est (photo PATR23N12_1918).

Tableau 4.6 BjFj-236, vestiges des opérations 6 et 7.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
6A100	Mur extérieur	Pierre	16,18	0,55 / 0,87 (contreforts)	0,80	30,17-30,75		Maçonnerie de pierres calcaires à parement double avec blocage intérieur dotée de contreforts du côté intérieur (dont une partie a été dérasée lors de l'excavation mécanique). Les contreforts mesurent de 1,65 à 1,85 m de longueur et sont espacés de façon plus ou moins régulière aux 1,90 m. Présence ponctuelle de bases carrées de briques communes. Le liant est un mortier gris pâle composé de chaux à 5% et de sable à 95%.	Mur extérieur nord d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
6A101	Mur extérieur	Pierre	8,43	0,63-0,79		30,17-30,69		Maçonnerie de pierres calcaires à parement double avec blocage intérieur dotée de contreforts du côté intérieur.	Mur extérieur ouest d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
6A102	Mur extérieur	Béton	21,16	0,32 + 0,16 (semelle) + 0,13 (pilastre)	0,49	30,23-30,99		Mur de béton doté de pilastres. Béton gris pâle, avec un granulat de gravier calcaire moyen doté d'un coffrage de planches horizontales de 13 à 20 cm de largeur. Les pilastres intègrent des armatures d'acier rondes et carrés. L'empattement débord de 16 cm vers l'extérieur. Des parements de briques alvéolaires, intégrant des conduites de laiton isolées par de l'amiante, bordent les parements intérieurs des pilastres.	Mur extérieur nord d'un solarium construit en 1960.
6A103	Mur de refend	Pierre	7,62	0,61		30,23-31		Maçonnerie de pierres calcaires ébauchée à parement double avec blocage montée en assises régulières.	Mur de refend d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
6A104	Mur extérieur	Pierre et brique	4,02	1,08	0,89	30,54-30,72	29,83	Maçonnerie double avec blocage de pierres calcaires ébauchées à assises régulières, avec comblement ponctuel de briques.	Mur extérieur nord d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
6A105	Mur extérieur	Pierre et brique	11,12	0,40-0,66		30,36-30,83		Mur en brique commun surmontant une semelle en maçonnerie de pierres calcaires ébauchées à parement double avec blocage, à assises régulières.	Mur extérieur est du corridor central de l'aile Sainte-Marie.
6A106	Sol	Terrazzo	15,20	6,76		30,78-30,80		Dalles de terrazzo.	Recouvrement de sol d'un solarium construit en 1960.
6A108	Mur intérieur	Briques alvéolaires	1,23	0,20		30,75-30,79		Mur intérieur en briques alvéolaires.	Mur intérieur d'un solarium construit en 1960.
6A110	Sol	Carrelage	4,07	2,55	N/D	30,74-30,78		Carreaux de céramiques, très partiel. Modèle Solarium-1960-type-1 : Mosaïque de 8 carreaux jaune disposés autour d'un carreau ocre au centre.	Recouvrement de sol d'une salle d'eau, d'un solarium construit en 1960.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
6A112	Sol	Carrelage	3,44	1,35	N/D	30,95-30,97		Carreaux de céramiques, très partiel. Modèle Pavillon_type-3 : Mosaique de losanges et triangles gris et beige / rouge et gris pâle piqueté.	Recouvrement de sol d'une salle d'eau, possiblement sanitaire, d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
6A114	Mur extérieur	Pierre et brique	18,06	0,47-0,82		29,93-30,38		Maçonnerie double avec blocage, en pierres calcaires ébauchées, avec pilastres de briques communes.	Mur extérieur sud d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
6A116	Mur de refend	Pierre	12,09	0,63		30,02		Maçonnerie double avec blocage de pierres calcaires ébauchées à assises régulières. Lié par du mortier beige jaunâtre, composé de chaux à 15% et de sable à 85%. Le mur se compose de segments disjoints espacés aux 1,72 m.	Mur de refend d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
6A118	Trottoir	Béton	11,78	1,13		30,52-30,58		Dalles de trottoir de béton.	Trottoir extérieur
6A-4427	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø 0,024	N/A	30,98	N/D	Tuyau placé à la verticale, coupé à la surface du sol.	Transport des liquides
6A-4428	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø 0,024	N/A	30,98	N/D	Tuyau placé à la verticale, coupé à la surface du sol.	Transport des liquides
6A-4429	Tuyau	Métal	N/A	Ø 0,05	N/A	30,99	N/D	Tuyau placé à la verticale, coupé à la surface du sol.	Transport des liquides
6A-4430	Bouchon	Métal	N/A	Ø 0,11	N/A	30,96	N/D	Bouchon de drain	Évacuation des eaux usées.
6A-4431-4432	Tuyau	Laiton	>1,78	Ø 0,035	N/A	30,82-30,86	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Transport des liquides
6A-4433-4434	Tuyau	Laiton	>1,10	Ø 0,035	N/A	30,84-30,86	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Transport des liquides
6A-4435	Drain	Fonte	N/A	Ø 0,11	N/A	30,85	N/D	Drain.	Évacuation des eaux usées.
6A-4436	Drain	Fonte	N/A	Ø 0,14	N/A	30,58	N/D	Drain.	Évacuation des eaux usées.
6A-4437	Tuyau	Fonte	N/A	Ø 0,06	N/A	30,60	N/D	Tuyau placé à la verticale, coupé à la surface du sol.	Transport des liquides
6A-4438-4439	Tuyau	Fonte	>0,65	Ø 0,15	N/A	30,06-30,21	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Évacuation des eaux usées.
6A-4440-4441	Tuyau	Grès	>3,71	Ø 0,20	N/A	29,92-30,37	N/D	Drain en grès à glaçure saline placé à l'horizontale au fond du vide sanitaire entre deux parements de pierre.	Évacuation des eaux usées.
6A-4442	Tuyau	Fonte	N/A	Ø 0,10	N/A	30,58	N/D	Tuyau placé à la verticale, coupé à la surface du sol.	Transport des liquides

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
6A-4443	Tuyau	Laiton	N/A	Ø 0,035	N/A	31,13	N/D	Tuyau placé à la verticale dans un parement de brique alvéolaires. Gaine d'amiante.	Transport des liquides
6A-4444	Valve	Laiton	N/A	Ø 0,024	N/A	30,83	N/D	Valve à l'extrémité d'un tuyau de laiton servant probablement pour le chauffage.	Chauffage
6A-4445	Valve	Laiton	N/A	Ø 0,024	N/A	30,82	N/D	Valve à l'extrémité d'un tuyau de laiton servant probablement pour le chauffage.	Chauffage
6A-4446	Tuyau	Laiton	N/A	Ø 0,034	N/A	30,76	N/D	Tuyau placé à la verticale, coupé à la surface du sol.	Transport des liquides
6A-4447	Valve	Laiton	N/A	Ø 0,024	N/A	30,92	N/D	Valve à l'extrémité d'un tuyau de laiton servant probablement pour le chauffage.	Chauffage
6A-4448-4449	Tuyau	Laiton	>0,68	Ø 0,034	N/A	30,75-30,83	N/D	Tuyau placé à l'horizontale.	Transport des liquides
6A-4450	Tuyau	Laiton	N/A	Ø 0,19	N/A	30,78	N/D	Tuyau placé à la verticale, coupé à la surface du sol.	Transport des liquides
6A-4560-4561	Tuyau	Fonte	N/A	Ø int. 0,20 / Ø ext. 0,22 (8 po.	N/A	29,85-29,87	29,63-29,65	Conduite de fonte placée à l'horizontale et orientée est-ouest.	Tuyau sanitaire/aqueduc?
6A-4562-4563	Tuyau	Fonte	N/A	Ø int. 0,10 / Ø ext. 0,115 (4 po.	N/A	29,92-29,94	29,70-29,72	Conduite de fonte placée à l'horizontale et orientée nord-sud.	Tuyau sanitaire/aqueduc?
7A100	Mur extérieur	Pierre	17,52	0,50 / 0,80 (contreforts)	0,60 - 0,80	29,75-30,60		Maçonnerie de pierres calcaires à parement double avec blocage intérieur dotée de contreforts du côté intérieur. Les contreforts mesurent de 1,73 à 1,83 m de longueur et sont espacés au 1,30 m. Le liant est un mortier beige jaunâtre, composé de chaux à 15% et de sable à 85%. Le parement ouest possède de deux à trois assises plus ou moins dressées avec des pierres moyennes et grandes (42 à 73 cm de longueur, 28 à 40 cm de largeur et 22 à 23 cm d'épaisseur).	Mur extérieur est d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
7A101	Mur extérieur	Pierre	2,22	0,96		29,71-30,20		Maçonnerie de pierres calcaires à parement double avec blocage intérieur dotée de contreforts du côté intérieur (en grande partie dérasés). Le liant est un mortier beige jaunâtre, composé de chaux à 15% et de sable à 85%.	Mur extérieur ouest d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
7A102	Mur extérieur	Pierre	7,69	0,76		29,82-30,09		Maçonnerie de pierres calcaires à parement double avec blocage intérieur dotée de contreforts du côté intérieur. Le liant est un mortier beige jaunâtre, composé de chaux à 15% et de sable à 85%.	Mur extérieur sud d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.

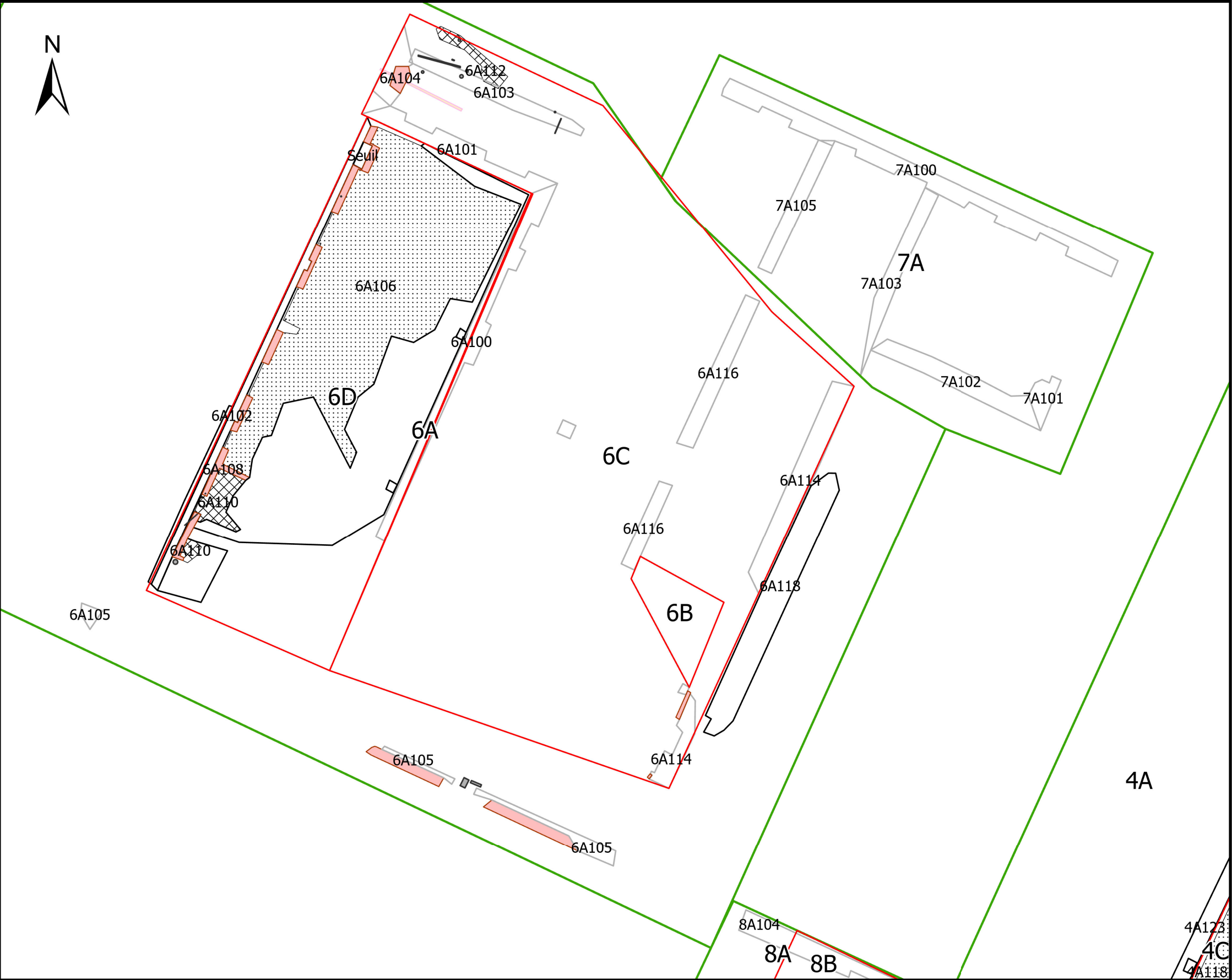
No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
7A99	Solive	Bois	N/A	N/A	N/D	N/D	N/D	Rondins placés transversalement aux murs de refend observé lors de l'excavation mécanique. Brique rouge commune et mortier.	Soutènement du recouvrement de sol en terrazzo.
7A103	Mur de refend	Pierre	8,03	0,63	0,71	29,94-30,26		Maçonnerie de pierres calcaires à parement double avec blocage intérieur à assises régulières. Le liant est un mortier beige jaunâtre, composé de chaux à 15% et de sable à 85%.	Mur de refend d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
7A105	Mur de refend	Pierre	6,00	0,63	0,71	29,79-30,26		Maçonnerie double avec blocage de pierres calcaires ébauchées à assises régulières. Lié par du mortier beige jaunâtre, composé de chaux à 15% et de sable à 85%.	Mur de refend d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.

* Les numéros séquentiels des tuyaux, drains ou ancrage font référence aux numéros points d'arpentage qui sont fournis avec le dossier technique et les livrables géomatiques.

La surface intérieure du retour nord du pavillon en T est recouverte d'un carrelage (6A112) formant une mosaïque de losanges et de triangles, gris et beige jaunâtre, alternés entourés de losanges et de triangles rouge et gris pâle piqueté. Ce modèle de carrelage (pavillon_type-3, voir vignette p.66) a été uniquement observé dans cette pièce et diffère grandement des modèles en damier ou de mosaïque carrés recouvrant la surface intérieure des autres salles d'eau des pavillons d'origine. Cette section du bâtiment présente un mur de refend en pierre (6A103) rapproché du mur extérieur ouest (6A101), qui donne accès à un espace en contrebas, dans lequel passe une large conduite d'évacuation des eaux usées en grès glaçuré de 0,20 m (8 po) de diamètre qui s'écoule du nord vers le sud (photo 4.42). La conduite est surmontée d'un segment de briques encastré dans le mur 6A104. Des fragments d'une large conduite en fonte et plusieurs drains d'évacuation en métal ferreux et tuyaux en laiton ont également été retrouvés au-dessus de ce tuyau d'égout (photo 4.43). Ces conduites semblent indiquer que cette pièce du pavillon servait probablement de salle d'eau et était possiblement réservée à des usages sanitaires, comme il a été observé pour la pièce 4B du pavillon jumeau localisé juste au sud.



Photo 4.42 Vue vers le sud de la onduite de grès passant sous le mur de brique intégré dans le mur nord, vestige 6A114 (photo PATR23N12_2005).



Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 4.6

Opérations 6 et 7, sous-opérations et vestiges architecturaux

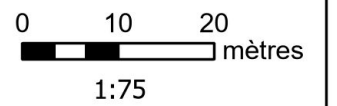
Légende

- Opération
- Sous-opération
- Bois
- Brique
- Pierre
- Béton
- Carrelage
- Terrazzo
- Marbre
- Métal
- Grès

0 4 8 mètres
1:170



Société québécoise
des infrastructures
Québec



8A104

10361

Figure 4.7

Photogrammétrie géoréférencée des vestiges de l'opération 6, dérivé du modèle 3D.



Photo 4.43 Parement est du mur 6A103 (photo PATR23N12_2009).

L'excavation mécanique a livré plusieurs éléments provenant de la construction et de son aménagement intérieur, dont certains témoignent du système de chauffage (tuyaux et radiateurs, voir photo 4.44), de la quincaillerie d'architecture (cadres de fenêtres, clous et bandes métalliques), de l'ameublement (ressort de lit, patte de meuble et un sommier, voir photo 4.45), des revêtements de sol (carreaux), en plus de pièces de lavabos en fonte émaillée blanche (photo 4.46), de la robinetterie. L'un des tuyaux en métal cuivreux a été fabriqué à Montréal par la Darling brothers Ltd, qui a été active entre 1888 et 1969 (MEM – Centre des mémoires montréalaises sur l'histoire de la ville et de ses habitants 2016). Le tuyau est identifié comme un « *Webster Trap* », utilisé pour évacuer le condensat formé dans la conduite de vapeur de la chaudière. L'excavation mécanique a livré plusieurs éléments provenant de la construction et de son aménagement intérieur, dont certains témoignent du système de chauffage (tuyaux et radiateurs, voir photo 4.44), de la quincaillerie d'architecture (cadres de fenêtres, clous et bandes métalliques), de l'ameublement (ressort de lit, patte de meuble et un sommier, voir photo 4.45), des revêtements de sol (carreaux), en plus de pièces de lavabos en fonte émaillée blanche (photo 4.46), de la robinetterie. L'un des tuyaux en métal cuivreux a été fabriqué à Montréal par la Darling brothers Ltd, qui a été active entre 1888 et 1969 ADDIN ZOTERO_TEMP {Citation}. Le tuyau est identifié comme un « *Webster Trap* », utilisé pour évacuer le condensat formé dans la vapeur utilisé pour évacuer le condensat formé dans la conduite de vapeur de la chaudière.



Photo 4.44 Fragments de pièces de radiateurs en fonte. Lot 6A2, élagué (photo PATR23N12_1937).



Photo 4.45 Bases de lits (6A100), vue vers le sud-est (photo PATR23N12_1997).



Photo 4.46 Fragments de pièces de lavabo en fonte émaillée blanche, d'au moins deux lavabos. Lot 6A2, élagué (photo PATR23N12_1939).

Des fragments de papier provenant probablement d'ouvrages médicaux ou psychosociaux partiellement carbonisés ont également été observés, mais n'ont pas été récupérés. On compte également de nombreux emballages en plastique d'épingles à linge produites par la compagnie montréalaise Levco et des emballages de pellicules isolantes de fenêtre en plastique transparent de marque Climaloc qui devaient être utilisés pour pallier la faible isolation des fenêtres de l'institut (photo 4.47). Les sacs étaient vides, empilés les uns sur les autres et devaient possiblement être en attente d'être remplis ou constituaient une réserve de sacs de plastique destiné à d'autres usages ?

L'opération 6, en particulier la portion sud du pavillon de pierre, a révélé quelques objets produits en série, préfinis et destinés à être découpés ou emballés. Ces objets témoignent d'un travail à la chaîne qui devait être effectué par les patients aptes à travailler, leur permettant vraisemblablement de recevoir un revenu d'emploi ou d'appoint. C'est le cas de blocs de feuilles et d'emballages de cartes à jouer partiellement carbonisés qui étaient concentrés au long du mur sud (6A114) du pavillon d'origine et entremêlés au travers au travers de pièces de solives, d'éléments de plancher, de pièces d'ameublement et de quincaillerie d'architecture (lots 6A1 et sous-opération 6B, voir photos 4.48, 4.49, 4.50 et 4.51). L'examen de la paroi est de la sous-opération 6B (figure 4.8 ; photos 4.52 et 4.53), permet de constater que les blocs de cartes à jouer étaient empilés directement sur le plancher du rez-de-chaussée. L'épaisseur des couches de sols charbonneux et cendreux observés au long du mur sud (6A114) indique que l'incendie a été particulièrement violent dans ce secteur. Une pièce de fonte observée en paroi sud semble correspondre à un ancien radiateur.



Photo 4.47 Objets divers récupérés lors de l'excavation mécanique de l'opération 6, lot 6A3 (photo PATR23N12_1930).



Photo 4.48

Vue générale vers le sud de la sous-opération 6B (photo PATR23N12_2073).



Photo 4.49 Blocs de jeux de cartes à jouer en place au-dessus de l'ancien plancher (photo PATR23N12_2083).

Photo 4.50 Restes d'un tabouret de bois partiellement carbonisé retrouvé en place. Vue vers sud-est (photo PATR23N12_2081).



Photo 4.51 Restes de l'ancien plancher de la sous-opération 6B après le retrait des blocs de jeux de cartes et autres débris (photo PATR23N12_2112).





Photo 4.52 S o u s -
opération 6B, paroi est
(photo PATR23N12_2124).



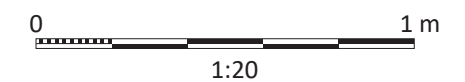
Photo 4.53 S o u s -
opération 6B, paroi sud
(photo PATR23N12_2123).

Stratigraphie de la sous-opération 6B
parois est et sud



1. Sable limoneux plutôt compact. Inclusions: contient beaucoup de débris de démolition, pierres, briques en petits fragments et métal.
2. Cendre charbon, gris pâle, tâché rouille compact. Inclusions: contient beaucoup de mortier et de fer en plus de pierres de bonne taille (environ 20 cm).
3. Cendre charbon, gris pâle, tâché rouille compact. Inclusions: contient en majorité du charbon et du papier brûlé.
- 2b. Fonte: concrétion de fer, une pièce de fonte massive en ressort (3 cm de diamètre). Possiblement un ancien calorifère.

MM	Altitude
	Numéro de couche
	Ligne de dessin
	Limite de couche
	Limite de fouille
	Limite entre parois
	Projection
	Bois
	Pierre
	Brique
	Mortier et crépis
	Vestige de maçonnerie
	Métal
	Béton
	Charbon de bois
	Cartes



Chaque bloc de feuilles mesure 21 cm de longueur sur 16,7 cm de largeur et contient huit cartes à jouer de valeur et de couleur unique par bloc (figure 4.9). Les emballages de carton plastifié contenaient deux paquets (2 *decks*). Les blocs qui ont été prélevés dans les décombres ont une épaisseur de 22 à 34 cm. Chaque millimètre d'épaisseur contient environ dix feuilles de huit cartes à jouer, ce qui permet d'estimer que le bloc le plus complet (d'une épaisseur de 34 cm) devait contenir environ 27 200 cartes à jouer. Considérant qu'un paquet de cartes contient 54 cartes, ce secteur du pavillon devait accueillir plus de 1 468 800 cartes à jouer réparties en 54 blocs de feuilles de six cartes à jouer individuelles, devant être découpées pour être ensuite emballées dans plus de 13 600 paquets doubles de cartes à jouer. Les cartes ont été produites à Hong Kong par l'entreprise Victoria (photo 4.54 et figure 4.10).

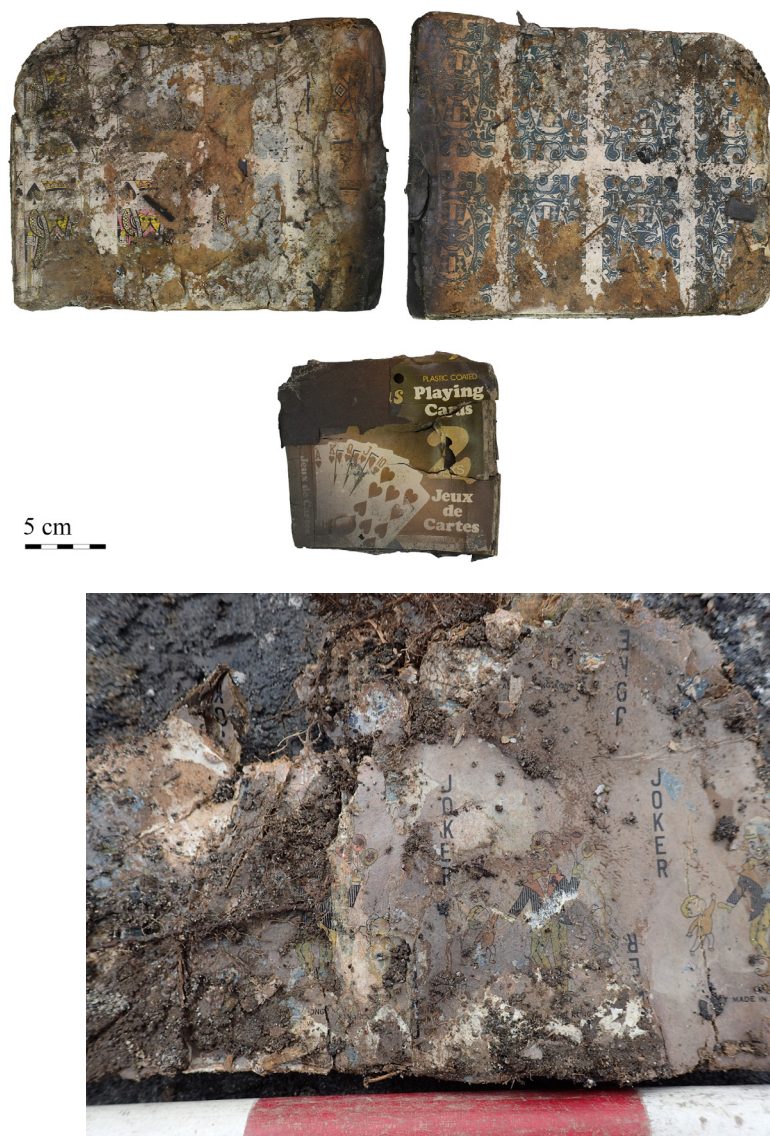


Figure 4.9 Avers et revers de blocs de cartes à jouer à l'effigie du roi de pique en attente d'être découpés ainsi qu'un emballage de paquet de carte lot 6B2 #seq. 0058 (montage des photos DSC_5370, 5377 et 5384).

Photo 4.54 Blocs de cartes Joker sur lesquels il est inscrit Made in Hong Kong, lot 6B99 (photo PATR23N12_1733).

Figure 4.10 Exemple de carte joker d'un paquet de cartes de marque Victoria en vente sur le site de commerce en ligne Etsy.



Le lot 6A2 désigne un niveau d'incendie contenant du bois brûlé, beaucoup de charbon de bois, plusieurs pièces de lavabo, ainsi que des petites pochettes en plastique en forme de parapluies servant d'articles promotionnels pour la Banque Royale du Canada (photo 4.55). Les pochettes, découpées dans des feuilles de plastique, étaient en attente d'être retirées individuellement. L'avant de chaque pochette représente un parapluie blanc et bleu, tandis que le revers porte une inscription imprimée en blanc : « ROYAL BANK/... FOR A LOT OF REASONS », à côté du logo de la Banque Royale qui fut utilisé entre 1962 et 1974 (Site Web de la Banque Royale du Canada 2024).

Le vestige 6A105 forme le mur extérieur est du corridor central de l'aile Sainte-Marie. Le mur en brique commune surmonte une semelle en maçonnerie de pierres calcaires ébauchées purement double avec blocage à assises régulières.

Le solarium érigé en 1960 au coin nord-ouest du pavillon en T d'origine de 1901 (photo 4.56) est délimité par le mur de béton 6A102, et les parements de briques alvéolaires qui s'adossent aux murs en maçonnerie de pierre du pavillon d'origine. À l'intérieur du solarium, un mur de séparation en briques alvéolaires (3A108) sépare deux pièces. La pièce offrant la plus grande superficie est recouverte de terrazzo (6A106), tandis que l'autre est recouverte d'un carrelage (6A110) d'un modèle (solarium-1960-type-1, voir vignette p.66) identique à celui (3A112) de la pièce 3D d'un pavillon jumeau localisé plus au sud. Des tuyaux en laiton gainés d'amiante sortaient d'entre les briques alvéolaires (photo 4.57). Le mur nord (6A102) présente une semelle débordante de 0,16 m observée du côté nord.



Photo 4.55 Petits parapluies de marque RBC servant de publicité en attente d'être découpés, lot 6A2 #seq. 0060 (photo DSC_5331).

Photo 4.56

Vue générale vers le sud-est
du solarium érigé en 1960,
portion nord de l'opération 6
(photo PATR23N12_1959).



Photo 4.57 Vue vers
le nord, d'un parement de
brique alvéolaires bordant un
pilastre en béton armé du mur
(photo PATR23N12_1980).



4.6 Opération 8

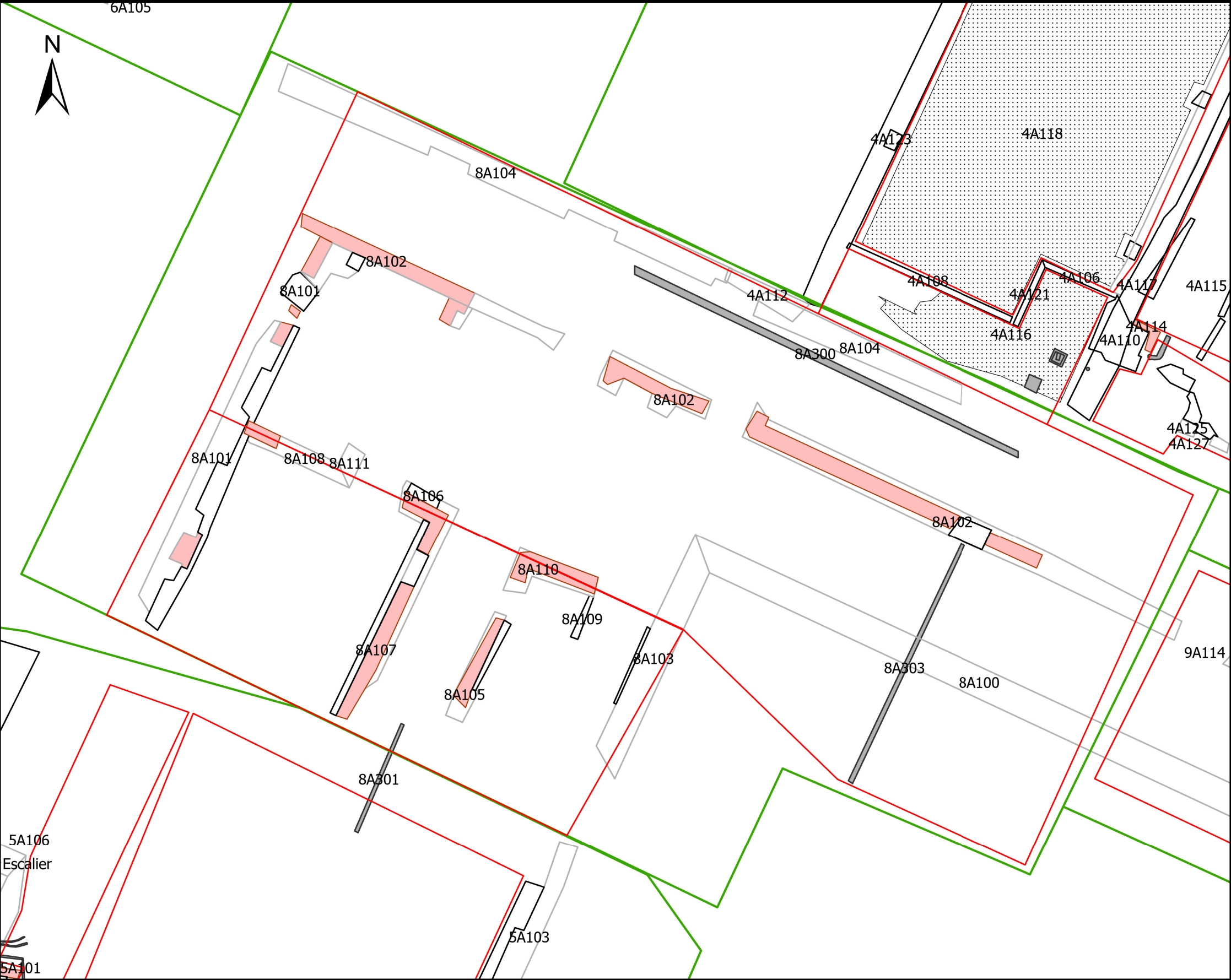
L'opération 8 est localisée au centre ouest de l'aire des travaux, à la jonction des ailes A et D de la maison des aînées Jeanne-Le Ber (plan 4.7 ; tableau 4.7 ; photo 4.58). La sous-opération 8A recoupe l'aire d'excavation mécanique générale de l'opération 8. La sous-opération 8B recoupe une partie du corridor central de l'aile Sainte-Marie. La sous-opération 8C se situe dans la poursuite est du pavillon rectangulaire d'origine de 1901 de l'opération 5.

La poursuite est du corps principal du pavillon rectangulaire d'origine (8C) est délimitée par des murs en maçonnerie de pierre dotés de contreforts intérieurs doublés de parements intérieurs en béton (5A101/8A101 et 5A103/8A103). Des comblements en briques communes sont observés au centre du mur 8A101. Les murs de refend intérieurs 8A105 et 8A107, orientés dans l'axe est-ouest, ont été quant à eux conçus en briques communes montées sur une semelle de pierre et doublés d'un parement en béton. Entre les deux murs, une conduite de fonte de 8 po (8A301) traverse l'opération 8 et le pavillon rectangulaire pour se connecter plus à l'est à une autre conduite de fonte de 8 po axée nord-sud (8A300) qui parcourt le corridor central de l'aile Sainte-Marie et borde une autre conduite de fonte de même diamètre disposé parallèlement (8A302). Un segment incomplet d'un mur de refend en béton (8A109) devait supporter les solives du plancher avec les parements de béton des murs 8A103 et 8A105.



Photo 4.58

Vue générale vers le sud de l'opération 8 (photo PATR23N12_2130)..



Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BfJ-236

Plan 4.7

Opération 8, sous-opérations
et vestiges architecturaux

Légende

- Opération
- Sous-opération
- Bois
- Brique
- Pierre
- Béton
- Carrelage
- Terrazzo
- Marbre
- Métal
- Grès

0 3 6 mètres
1:125



Société québécoise
des infrastructures
Québec

Tableau 4.7 BjFj-236, vestiges de l'opération 8.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
8A100	Mur extérieur	Pierre	26,41	0,89		29,26-29,99		Mur de maçonnerie double avec blocage intérieur en pierres calcaires à assises régulières. Le liant est un mortier blanc beige à jaunâtre composé de chaux (40%) et de sable (60%). Une portion en béton située sous le parement de pierre laisse passer la conduite 8A303. Il pourrait s'agir d'un ajout postérieur en sous-oeuvre.	Mur extérieur ouest du corridor central de l'aile Sainte-Marie.
8A101	Mur extérieur	Pierre, béton et brique	12,67	1,08	0,53	30,30	29,77	Mur composite de maçonnerie de pierre à liant de mortier avec parement intérieur de béton. Le parement est composé d'une maçonnerie à parement double avec blocage monté selon un appareil à assises régulières. Les pierres sont en calcaires et sont dressées au long du parement (de 20 à 50 cm, jusqu'à plus de 50 cm de côté). Le liant est un mortier blanc beige composé de sable (60%) et de chaux (40%). Le parement de béton qui longe le parement de pierre sert du support aux solives. Les empreintes des solives sont espacées environ aux 36 pouces entre leurs points centraux. Des comblements intérieurs ponctuels en briques communes sont observés au centre du mur.	Mur extérieur nord d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
8A102	Mur de refend	Pierre, brique et béton	41,79	0,43		29,52-30,34		Mur en brique commune montée sur un mur de maçonnerie de pierre à parement double avec blocage dotée de contreforts du côté ouest. Le mur de brique est formé d'un parement double de briques communes disposées à plat avec une assise en boutisse surmontée de cinq assises en panneresse. Le liant est un mortier blanc beige à jaunâtre composé de chaux à 40% et de sable à 60%. Une section en béton surmonte la conduite de fonte 8A303. Il pourrait s'agir d'un ajout postérieur à la construction originale.	Mur intérieur du corridor central de l'aile Sainte-Marie.
8A103	Mur extérieur	Pierre et béton	7,67	0,86	0,42	29,72-29,84	29,42	Maçonnerie double avec blocage intérieur en pierres calcaires à assises régulières. Un segment en béton longe une partie du parement intérieur. Le liant est un mortier blanc beige à jaunâtre composé de chaux (40%) et de sable (60%).	Mur extérieur sud d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
8A104	Mur extérieur	Pierre	22,54	0,44-0,75		29,89-30,07		Maçonnerie double avec blocage intérieur en pierres calcaires à assises régulières. Le parement intérieur est doté contreforts intérieurs espacés de façon plutôt régulière. Une seule assise est conservée.	Mur extérieur est du corridor central de l'aile Sainte-Marie.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
8A105	Mur de refend	Pierre et brique	3,44	0,39-0,6	0,55	29,82-30,06	29,51	Mur en brique commune montée sur une semelle de pierre à parement double avec blocage avec segment de béton adossé au sud. Les briques communes sont disposées à plat avec une assise en boutisse et quatre assises en panneresse. Le liant est un mortier blanc beige à jaunâtre composé de chaux à 40% et de sable à 60%.	Mur de refend d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
8A106	Mur de refend	Pierre et brique	0,93	0,90		29,68-30,29		Mur en brique commune montée sur une semelle de pierre à parement double avec blocage avec petit segment de béton adossé au sud. Les briques communes sont disposées à plat avec une assise en boutisse et quatre assises en panneresse. Le liant est un mortier blanc beige à jaunâtre composé de chaux à 40% et de sable à 60%.	Mur de refend d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
8A107	Mur de refend	Pierre et brique	6,47	0,82		29,81-30,28		Mur en brique commune montée sur une semelle de pierre à parement double avec blocage avec segment de béton adossé au sud. Les briques sont disposées à plat avec une assise en boutisse et quatre assises en panneresse. Le liant est un mortier blanc beige à jaunâtre composé de chaux à 40% et de sable à 60%.	Mur de refend (servant possiblement de soutènement aux solives) d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
8A108	Mur de refend	Pierre et brique	3,38	0,53		26,69-30,40		Mur en brique commune montée sur une semelle de pierre. Les briques sont disposées à plat avec une assise en boutisse et quatre assises en panneresse.	Mur de refend d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
8A109	Mur de refend	Béton	1,37	0,23	0,83	30,04-30,19		Mur de béton avec encoches concaves permettant de soutenir des solives.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
8A110	Mur de refend	Pierre et brique	2,51	0,60	0,55	29,98-30,06	29,51	Mur en brique commune montée sur une semelle de pierre. Les briques sont disposées à plat avec une assise en boutisse et quatre assises en panneresse.	Mur de refend d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
8A111	Mur de refend	Pierre	1,19	0,58		30,16	N/D	Petit segment d'un mur de maçonnerie double à liant de mortier de chaux avec blocage intérieur, composé de pierres calcaires à assises régulières. Le vestige est imbriqué à 8A108 et devait possiblement servir de semelle à un mur de brique qui n'a pas été conservé.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
8A300	Tuyau	Fonte	12,82	Ø 0,204 / 8 po.	N/A	29,48-29,67	N/D	Non décrit. En pente vers le sud.	Tuyau sanitaire/aqueduc?
8A301	Tuyau	Fonte	3,51	Ø 0,204 / 8 po.	N/A	29,56-29,58	N/D	Tuyau en fonte avec joint scellant en plomb. En pente vers l'ouest.	Tuyau sanitaire/aqueduc?
8A302	Tuyau	Fonte	N/D	N/D	N/A	N/A	N/D	Non décrit	Tuyau sanitaire/aqueduc?
8A303	Tuyau	Fonte	7,89	Ø 0,30	N/A	29,01-29,18	N/D	Tuyau en fonte installé dans le fond d'une tranchée creusée à même le roc. En pente vers l'ouest.	Tuyau sanitaire/aqueduc principal?

Les murs extérieurs du corridor central sont conçus en maçonnerie de pierre à parement double avec blocage. Le mur est (8A104) est doté, le long de son parement intérieur, de ressauts en retraits (similaires à des contreforts) espacés de façon régulière. Un long mur de refend (8A102/9A114), en briques communes montées sur une semelle de pierre et dotés de retours et de contreforts disposés de façon irrégulière au long du parement est, traverse le corridor central. Des segments discontinus de murs intérieurs (8A108, 8A110, 8A111) de briques montés sur semelle de pierre disposés dans l'axe nord-sud semblent délimiter le périmètre du corridor central (8B) du pavillon rectangulaire (8C).

L'ensemble des murs de briques communes montés sur semelles de pierre qui ont documenté dans les différents pavillons et le corridor central de l'aile Sainte-Marie ont été conçus selon le même mode d'appareillage. Ces murs présentent six assises de briques montées sur une semelle en maçonnerie de pierre à parement double avec blocage. Le premier rang de briques est disposé en boutisse, tandis que les cinq rangs supérieurs sont disposés en panneresse le long des parements (photo 4.59).

La conduite de fonte 8A303 traverse les sections bétonnées des murs 8A100 et 8A102 (photo 4.60). Cette conduite devait probablement rejoindre la conduite 8A300 ou 8A302 plus à l'est. De nombreux sacs de jute contenant des sachets transparents en plastique remplis d'élastiques ont été récupérés au nord-est de l'intersection des murs 8A100 et 8A103 (photos 4.61 et 4.62). Chaque sac porte des inscriptions qui indiquent qu'il contient des bandes élastiques (« RUBBER BANDS »), de formats 8 (« SIZE NO. 8 »), le numéro de sac (« BAG NO. _ »), de couleur ambre (« COLOUR AMBER »), produite en Malaisie (« MADE IN MALAYSIA ») et d'autres informations sur le poids (« 50 LBS ») (photo 4.63). Deux bassines en métal cuivreux remplies de mortier, de brique et de pierre ont été récupérées lors de l'excavation mécanique de la sous-opération 8A (photo 4.64). Des isolateurs électriques muraux de forme tubulaire dont certains arborent un triangle moulé en creux sur le corps ont été produits entre les années 1880 et 1930 (Myers 2010).

Photo 4.59

Intersection des vestiges, vue vers le nord-est (photo PATR23N12_2138).





Photo 4.60 Vue vers l'est de la conduite 8A303 qui traverse les murs 8A100 et 8A102 (photo PATR23N12_2166-copie).



Photo 4.61 Échantillon de sacs de jute contenant des sacs d'élastiques retrouvés en place. De nombreux autres sacs similaires portant un numéro unique ont été retirés lors de l'excavation mécanique (photo PATR23N12_2159).



Photo 4.62 Vue rapprochée d'un sac d'élastique (photo PATR23N12_2162).

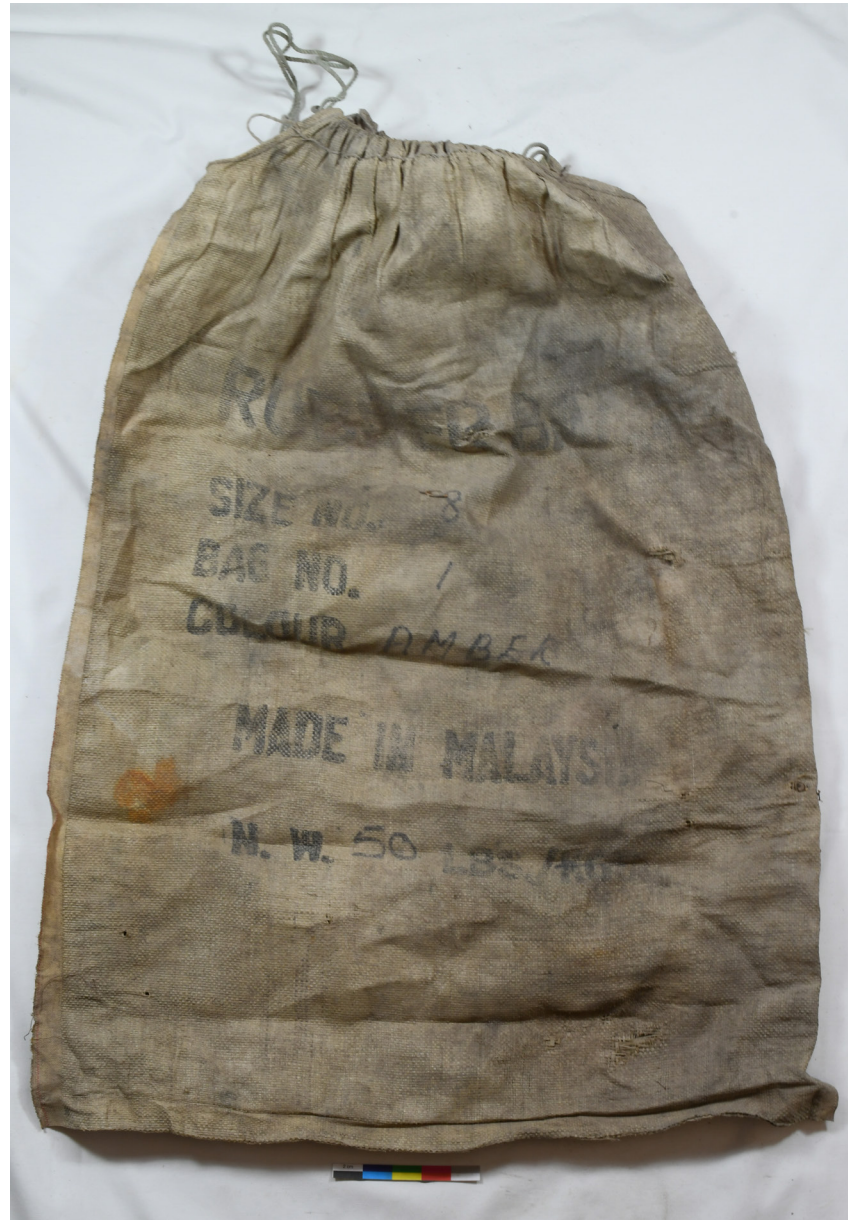


Photo 4.63 Sac en jute qui contenait des élastiques. Avec l'inscription : « RUBBER B[AND] / SIZE NO. 8 / BAG NO. 1 / COLOUR ABER / MADE IN MALAYS[IA] / N. W. 50 LBS [...] » . Lot 8A99 #seq. 0126 (photo DSC_5434).



Photo 4.64 Bassines de fer encastrés l'une dans l'autre retrouvée en place (photo PATR23N12_2186).

4.7 Opération 9

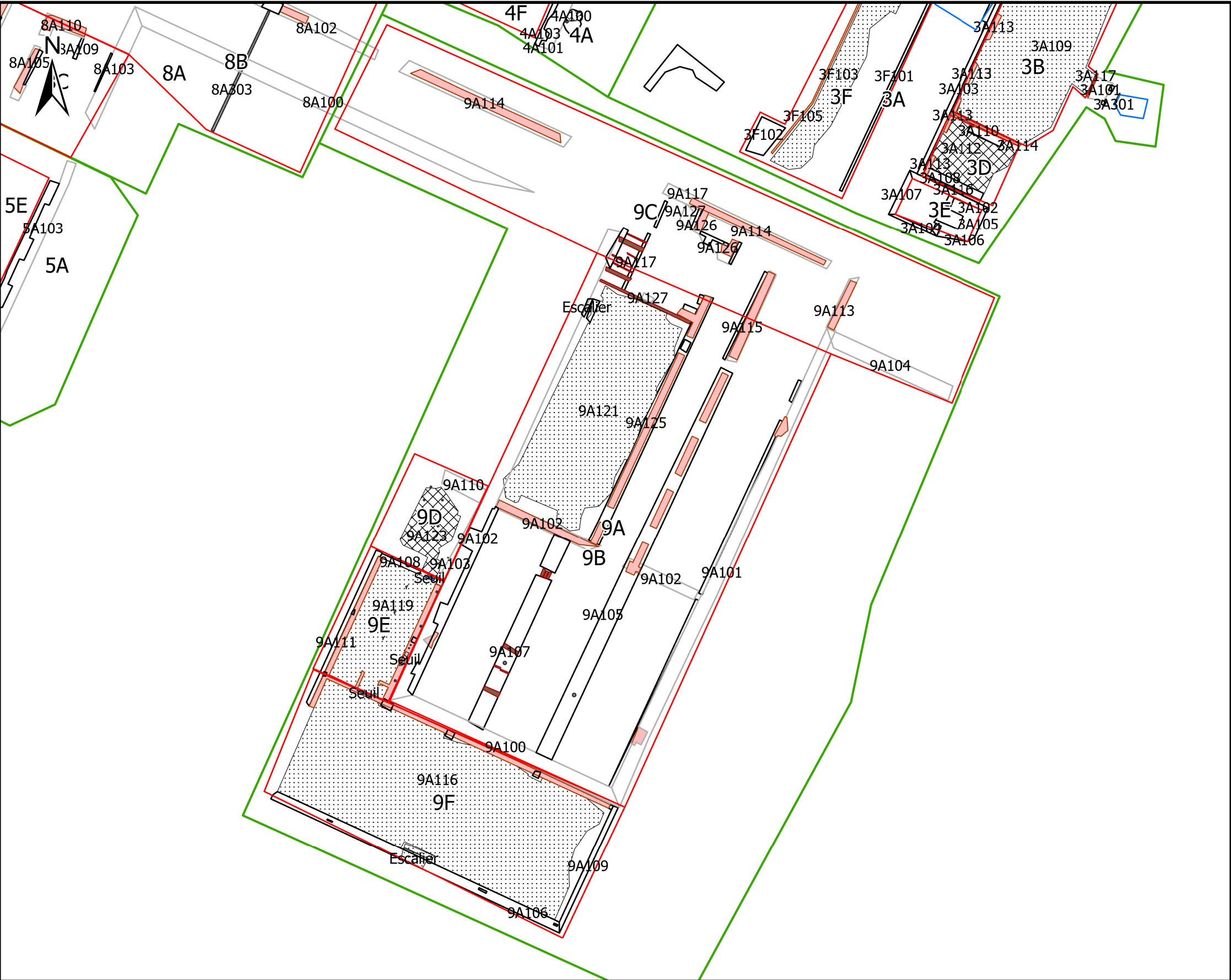
L'opération 9 (plan 4.8 ; tableau 4.8 ; photo 4.65) occupe le coin sud-ouest de l'aire d'intervention et l'emprise du stationnement de la maison des aînés Jeanne-Le Ber. La sous-opération 9A correspond à l'aire d'excavation mécanique générale de l'opération 9 (lot mécanique 9A99). Les sous-opérations 9B et 9D recoupent l'un des pavillons d'origine de 1901 et la sous-opération 9C recoupe une partie du corridor central de l'aile Sainte-Marie. Les sous-opérations 9E et 9F forment quant à elles deux pièces d'un solarium construit en 1960.

Les vestiges 9A100, 9A101 et 9A103 délimitent le corps principal de l'un des pavillons rectangulaires d'origine. Cet ensemble d'une largeur de 15,20 m et d'une longueur de 30,38 m s'imbrique au corridor central de l'aile Sainte-Marie. Les vestiges 9A101, 9A103, 9A105, 9A107, 9A115, 9A117, 9A125, 9A126 et 9A127, correspondent à des murs intérieurs en béton, en briques sur semelles de pierre, dont certains dotés de parements intérieurs en béton accueillant des encoches concaves permettant de soutenir les solives du rez-de-chaussée (photos 4.66 et 4.67). Les encoches sont espacées en moyenne de 26 à 30 cm et jusqu'à 52 cm de distance. Elles sont majoritairement semi-circulaires et mesurent entre 26 et 28 cm de diamètre, quelques encoches rectangulaires mesurent de 8 à 9 cm de côté. Des traces des planches verticales et horizontales de coffrage sont visibles au long des parements de béton. Des ouvertures carrées traversent certains murs (9A101 et 9A105) pour laisser passer la tuyauterie. Un large tuyau de fonte (diamètre intérieur de 12 cm et extérieur de 18 cm) est posé à la verticale au centre du mur 9A107. Les murs intérieurs de la portion ouest sont en béton (photo 4.68), tandis que ceux de la portion est présentent des comblements de briques. Le mur intérieur nord-sud 9A102 délimite les deux espaces. Le sol en terrazzo 9A121 (photo 4.69) est localisé entre les parements de brique des vestiges (9A102 et 9A125), qui délimitaient peut-être une pièce intérieure.



Photo 4.65

Vue générale vers l'est de l'opération 9 (photo PATR23N12_2412).

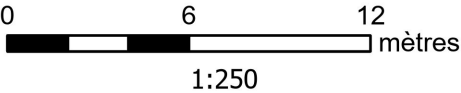


Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 4.8

Opération 9, sous-opérations
et vestiges architecturaux

- Légende**
- Opération
 - Sous-opération
 - Sondage
 - Bois
 - Brique
 - Pierre
 - Béton
 - Carrelage
 - Terrazzo
 - Marbre
 - Métal
 - Grès



Société québécoise
des infrastructures
Québec

Tableau 4.8 BJJ-236, vestiges de l'opération 9.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
9A100	Mur extérieur	Pierre	15,25	0,93		29,44-29,70	N/D	Mur en maçonnerie de pierre à liant de mortier.	Mur extérieur ouest d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
9A101	Mur extérieur	Pierre et béton	31,41	0,21 + 0,73	0,85	29,10-29,55	N/D	Mur composite de maçonnerie de pierre à liant de mortier avec parement intérieur de béton et comblements ponctuels en briques communes. Des ouvertures carrées ou circulaires traversant le mur laissent passer un tuyau.	Mur extérieur sud d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
9A102	Mur intérieur	Brique et pierre	13,16	0,51		28,51-28,55	N/D	Mur de brique commun sur semelle de pierre. Deux assises de pierres calcaires plus ou moins dressées surmontées d'au moins six assises de briques, dont une première disposée en boutisse suivie de cinq rangs de briques en panneresse.	Mur de séparation intérieure (?) d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
9A103	Mur extérieur	Pierre et béton	31,27	0,78-1,17 + 0,35	0,84	29,40-29,74	28,90	Mur composite de maçonnerie de pierre à liant de mortier avec parement intérieur de béton et comblements ponctuels en briques communes.	Mur extérieur nord d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
9A104	Mur extérieur	Pierre	8,32	0,91		29,16	N/D	Mur en maçonnerie de pierre à liant de mortier. Les pierres sont disposées à plat et en panneresse au long du parement sud.	Mur extérieur ouest du corridor central de l'aile Sainte-Marie.
9A105	Mur de refend	Béton et brique	25,62	1,04		29,22-29,68	28,05	Mur de béton et de briques avec encoches concaves permettant de soutenir des solives. Pour la portion à l'est du vestige 9A102 des briques comblent ponctuellement l'intérieur du mur. Sa portion à l'ouest est entièrement en béton. Des ouvertures carrées ou circulaires traversant le mur laissent passer un tuyau.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
9A106	Mur extérieur	Béton	19,09	0,57		29,64-29,84	N/D	Murs et pilastres en béton armé et tige de fer fileté (dans le pilastre). Béton de couleur gris pâle avec granulats de pierres calcaires gris foncé.	Mur extérieur ouest d'un solarium construit en 1960.
9A107	Mur de refend	Béton	12,49	1,05	0,85	29,05-29,62	N/D	Mur de béton avec encoches concaves permettant de soutenir des solives.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
9A108	Mur extérieur	Béton	3,82	0,24		26,69	N/D	Murs et pilastres en béton armé et tige de fer fileté (dans le pilastre). Béton de couleur gris pâle avec granulats de pierres calcaires gris foncé.	Mur extérieur est d'un solarium construit en 1960.
9A109	Mur extérieur	Béton	8,32	0,30		29,45-29,76	N/D	Murs et pilastres en béton armé et tige de fer fileté (dans le pilastre). Béton de couleur gris pâle avec granulats de pierres calcaires gris foncé.	Mur extérieur sud d'un solarium construit en 1960.
9A110	Mur extérieur	Pierre	2,78	0,88	0,72	29,60	28,88	Maçonnerie double avec blocage faite de pierres calcaires équarries.	Mur extérieur est d'une tourelle d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
9A111	Mur extérieur	Béton	10,76	0,27		29,68-30,19	N/D	Murs et pilastres en béton armé et tige de fer fileté (dans le pilastre). Béton de couleur gris pâle avec granulats de pierres calcaires gris foncé. Fragments et traces de feuilles de goudron sur le parement intérieur du mur.	Mur extérieur nord d'un solarium construit en 1960.
9A112	Mur extérieur	Pierre	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	Maçonnerie de pierre calcaire. Vestige non décrit et non arpenté, non visible lors de l'enregistrement.	Mur extérieur ouest du corridor central de l'aile Sainte-Marie.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
9A113	Mur intérieur	Brique et pierre	3,61	0,48	0,70	28,78-29,05	28,35	Mur de brique communes sur semelle de pierre adossée d'un parement de béton. La semelle dispose de trois assises de pierres calcaires plus ou moins dressées. Elle est surmontée d'au moins sept assises de briques, dont une première disposée en boutisse suivie de cinq rangs de briques en panneresse et d'un septième rang disposé en boutisse.	Mur intérieur du corridor central de l'aile Sainte-Marie.
9A114	Mur intérieur	Brique et pierre	10,86	0,68		29,31	N/D	Mur de brique communes sur semelle de pierre adossée d'un parement de béton. Vestige partiellement dégagé, peu documenté.	Mur intérieur du corridor central de l'aile Sainte-Marie.
9A115	Mur	Brique, pierre et béton	5,94	0,58 + 0,17		28,85-29,49	N/D	Mur de brique communes sur semelle de pierre adossée d'un parement de béton. La semelle dispose de trois assises de pierres calcaires plus ou moins dressées. Elle est surmontée d'au moins six assises de briques, dont une première disposée en boutisse suivie de cinq rangs de briques en panneresse. Le parement de béton adossé au nord dispose d'encoches concaves permettant de soutenir des solives.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
9A116	Sol	Terrazzo	18,34	7,39		29,73	N/D	Dalles de terrazzo	Recouvrement de sol d'une pièce d'un solarium construit en 1960.
9A117	Mur	Béton	6,06	0,18		28,90-29,45	N/D	Mur de béton avec encoche concave permettant de soutenir des solives.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
9A119	Sol	Terrazzo	7,66	3,51		29,69-29,72	N/D	Dalles de terrazzo. Trois séries de deux tuyaux disposés autour d'un drain d'évacuation. Grille de drainage en aluminium au centre.	Recouvrement de sol d'une salle d'eau, possiblement sanitaire, d'un solarium construit en 1960.
9A121	Sol	Terrazzo	14,27	6,25		29,52-29,58	N/D	Dalles de terrazzo.	Recouvrement de sol intérieur d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie
9A123	Sol	Carrelage	5,14	2,90	N/D	29,67-29,70	N/D	Dalles de terrazzo et carreaux de céramique. Modèle Pavillon_type-1 : Mosaïque 8 carreaux beige pâle tachetés jaunes autour d'un carreau rouge tacheté rosâtre.	Possible recouvrement de sol d'une salle d'eau d'une tourelle d'un pavillon de l'aile Sainte-Marie.
9A125	Mur	Béton et brique	16,31	0,62		29,25-29,51	N/D	Mur de béton avec encoche concave permettant de soutenir des solives et complements intérieurs de briques communes.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
9A126	Mur	Brique, pierre et béton	N/A	0,63-1,11		28,72-29,23 29,69-29,73	N/D	Plusieurs petits segments de mur de brique communes sur semelle de pierre adossée de parements de béton, formant un ensemble partiel et mal défini.	Aménagement intérieur du corridor central de l'aile Sainte-Marie.
9A127	Mur	Béton	6,30	0,71		29,34	N/D	Mur de béton avec encoche concave permettant de soutenir des solives.	Mur de refend intérieur servant de soutènement aux solives.
9A-5211	Drain	Laiton	N/A	Ø int. 0,04 / Ø ext. 0,05	N/A	29,66	N/D	Possible drain.	Évacuation des eaux usées.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
9A-5212	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø int. 0,01	N/A	29,68	N/D	Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides (eau chaude ou froide?)
9A-5213	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø int. 0,01	N/A	29,68	N/D	Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides (eau chaude ou froide?)
9A-5214	Drain	Laiton	N/A	Ø int. 0,04 / Ø ext. 0,05	N/A	29,65	N/D	Possible drain.	Évacuation des eaux usées.
9A-5215	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø int. 0,01	N/A	29,68	N/D	Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5216	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø int. 0,01	N/A	29,68	N/D	Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5217	Drain	Laiton	N/A	Ø int. 0,04 / Ø ext. 0,05	N/A	29,68	N/D	Possible drain.	Évacuation des eaux usées.
9A-5218	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø int. 0,01	N/A	29,71	N/D	Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5219	Tuyau	Cuivre	N/A	Ø int. 0,01	N/A	29,71	N/D	Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5220	Tuyau	Plomb	N/A	Ø int. 0,08	N/A	29,63	N/D	Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5221	Tuyau	Plomb	N/A	Ø int. 0,08	N/A	29,67	N/D	Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5222	Tuyau	Plomb	N/A	Ø int. 0,08	N/A	29,68	N/D	Tuyau de cuivre coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5223	Tuyau	Fer	N/A	Ø int. 0,06 / Ø ext. 0,08	N/A	29,68	N/D	Tuyau de fer coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5224	Tuyau	Fer	N/A	Ø int. 0,06 / Ø ext. 0,08	N/A	29,66	N/D	Tuyau de fer coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5225	Tuyau	Fer	N/A	Ø int. 0,06 / Ø ext. 0,08	N/A	29,64	N/D	Tuyau de fer coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5226	Drain	Métal ind.	N/A	Ø int. 0,10	N/A	29,69	N/D	Grille de drain	Évacuation des eaux usées.
9A-5227	Drain	Alluminium	N/A	Ø int. 0,05 / Ø	N/A	29,68	N/D	Grille de drain	Évacuation des eaux usées.

No.	Type	Matériau	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. S.(m)	Alti. B. (m)	Description	Interprétation
				ext. 0,072					
9A-5228	Tuyau	Fonte	N/A	Ø int. 0,05 / Ø ext. 0,10	N/A	29,68	N/D	Tuyau de fonte coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5229	Tuyau	Fonte	N/A	Ø int. 0,05 / Ø ext. 0,10	N/A	29,58	N/D	Tuyau de fonte coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5230	Tuyau	Laiton	N/A	Ø int. 0, 03	N/A	29,62	N/D	Tuyau de laiton coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5231	Tuyau	Laiton	N/A	Ø int. 0, 045	N/A	29,75	N/D	Tuyau de laiton coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5232	Tuyau	Laiton	N/A	Ø int. 0, 045	N/A	29,71	N/D	Tuyau de laiton coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides
9A-5233	Tuyau	Fonte	N/A	Ø int. 0,05 / Ø ext. 0,10	N/A	29,71	N/D	Tuyau de laiton coupé à la surface du sol, posé à la verticale.	Transport des liquides

* Les numéros séquentiels des tuyaux, drains ou ancrage font référence aux numéros points d'arpentage qui sont fournis avec le dossier technique et les livrables géomatiques.



Photo 4.66 Longue solive bordant le terrazzo 9A121, entre 9A103 et 9A125. Vue vers l'ouest (photo PATR23N12_2307).



Photo 4.67 Solives entre les murs de refend de béton 9A103 et 9A117. Vue vers l'est (photo PATR23N12_2311).



Photo 4.68

Mur de refend 9A105. Vue vers le nord-est (photo PATR23N12_2281).



Photo 4.69 Terrazzo 9A121 vu vers l'est (photo PATR23N12_2291).

La sous-opération 9D (photo 4.70) recoupe la base de la tourelle nord du pavillon d'origine, dont seul le mur est (9A110) a été documenté. La tourelle s'imbrique au mur nord (9A103) du corps principal du pavillon de pierre. Le sol de cette pièce est recouvert d'un carrelage (9A123) formant une mosaïque de huit carreaux d'aspect beige pâle tachetés de jaune disposé autour d'un carreau rouge de même dimension tacheté de rose. Chaque carreau mesure 10 cm de côté. Ce modèle de carrelage (pavillon_type-2, voir vignette p.66) a également été observé dans des salles sanitaires de deux autres pavillons (sous-opération 4B et 5C). Quatre tuyaux en plomb et un tuyau en fer sortaient du carrelage de cette pièce qui devait servir de salle d'eau, probablement de sanitaires. Ces tuyaux devaient servir d'entrée d'eau et de drain d'évacuation pour des toilettes. Une grille de drainage localisée au centre de la pièce permettait l'évacuation des eaux usées de ruissellement et de nettoyage.

Le corridor central de l'aile Sainte-Marie (sous-opération 9C) est délimité par des murs extérieurs en maçonnerie de pierre (9A104) et est parcouru par des murs intérieurs en briques montées sur semelles de pierre de facture similaire à ceux décrits dans l'opération 8. Le vestige 9A126 forme la base d'une tourelle qui servait possiblement de cheminée d'évacuation ou d'évent, comme il est possible de voir sur les photographies aériennes (voir superposition de la photographie aérienne de 1947, plan 5.4).

Les sous-opérations 9E (photo 4.71) et 9F (photo 4.72) recoupent différentes pièces d'un solarium érigé à l'ouest et au nord-ouest du pavillon rectangulaire d'origine de 1901. Il est délimité par des murs de béton (9A106, 9A109 et 9A111) dotés de pilastres intérieurs en béton armé et est parementé à l'intérieur de briques alvéolaires. Les briques laissent passer des conduites de drainage et d'alimentation en eau potable ou pour le chauffage des radiateurs, dont plusieurs tuyaux de laiton gainés d'amiante. Un escalier menant vers l'extérieur est aménagé au centre du mur ouest (9A106). Une ouverture aménagée dans le mur est, dotée d'un seuil en marbre, permet de relier les pièces 9E et 9F. Les deux pièces sont recouvertes de sols en terrazzo (9A116 et 9A119).

Au sein de ce pavillon, les sols en terrazzo ne diffèrent entre eux que par les dimensions des dalles. Les dalles des sols 9A116 et 9A121 mesurent respectivement 95 cm de côté, tandis que les dalles du sol 9A119 sont plus imposantes et mesurent 1,90 m sur 1,25 m. Il ne semble pas y avoir de corrélation entre les dimensions des dalles et les dates de construction de ces pavillons, étant donné que les sols de terrazzo 9A116 et 9A119 ont été mis en place en 1960, tandis que celles du sol 9A121 localisé dans un pavillon d'origine leur seraient normalement antérieures.

Un cubicule est aménagé au coin nord-ouest de la pièce 9E. Les parois intérieures de ce cubicule sont recouvertes d'un carrelage identique à celui observé dans le cubicule de douche de la sous-opération 5B (voir carrelage 5B1). Dans cette pièce (9E), trois ensembles formés de deux tuyaux disposés autour d'un drain marquent l'emplacement probable d'anciennes toilettes (photo 4.73). Une grille de drain visible au centre de la pièce sert à recueillir les eaux de ruissellement. Un autre cubicule au sud de la pièce servait probablement d'espace de rangement.



Photo 4.70 Vue générale vers le est de la base de tourelle nord du pavillon, sous-opération 9D (photo PATR23N12_2255).



Photo 4.71 Vue générale vers l'est de la pièce nord du solarium de 1960, sous-opération 9E (photo PATR23N12_2239).



Photo 4.72 Vue générale vers le nord de la pièce ouest du solarium de 1960, sous-opération 9F (photo PATR23N12_2220).

Divers objets et éléments de mobilier témoignant des soins hospitaliers et de la vie quotidienne ont été récupérés lors des interventions archéologiques réalisées dans ce pavillon. C'est le cas notamment d'un petit bras de poupée (photo 4.74), de bases de lits dont certaines étaient encore couvertes de tissus (photo 4.75). Plusieurs roues en caoutchouc de chariot (photo 4.76) fabriquées par la compagnie Faultess, qui est active depuis 1889, ont été récupérées dans l'opération 9 ainsi que plusieurs autres pavillons de l'aile Sainte-Marie (opérations 4 et 5 notamment).

Pour les soins hospitaliers, on compte un fragment de seringue graduée en plastique de 5cc (photo 4.77) ayant été produite au Canada par la compagnie BD Plastipak. Cette compagnie commence la production de seringue à usage unique en 1961. Elle change d'unité de mesure (cc pour ml) durant les années 1970 (BD 2024). Pour les personnes alitées ou malades, un sac urinaire (photo 4.78) et une bassine de lit (photo 4.79) ont également été récupérés. Plusieurs chaussures (photo 4.80) en caoutchouc et en cuir dotés de lacets de coton ont été récupérées. Certains exemplaires portent des inscriptions indiquant qu'elles ont été fabriquées au Canada.



Photo 4.73 Emplacement probable d'anciennes toilettes sur le terrazzo 9A119. Sous-opération 9E. Vue vers l'est (photo PATR23N12_2337).

Photo 4.74 Petite main de poupée, lot 9A99 #seq. 0110 (photo DSC_5298).





Photo 4.75

Anciennes bases de lits récupérés lors de l'excavation mécanique. Les objets ne sont plus en place, ils ont été déposés entre les murs de refend de la sous-opération 9B lors des travaux (photo PATR23N12_2381).



Photo 4.76

Roue en caoutchouc fabriquée par la compagnie Faultess, qui est active depuis 1889, lot 9A99 #seq. 0117 (photo DSC_5363).

Photo 4.77 Partie de seringue graduée en plastique de 5cc. La seringue présente d'un côté une inscription imprimée en noir sur le tube : « B-D PLASTIPAK / MADE IN CANADA / (sur un crochet) D[...] ». La compagnie commence la production de seringue à usage unique en 1961. Elle change d'unité de mesure (cc pour ml) durant les années 1970. Contexte archéologique : lot 9A99 #seq. 0109 (photo DSC_5226).



Photo 4.78 Sac urinaire presque complet en plastique. Inscriptions imprimées en rouge sur l'une des façades : « [...] / CLEARL[...] / URINARY DRAI[NAGE] SYSTEM / [...] ». Contexte archéologique : lot 9A99 #seq. 0108 (photo DSC_5237).





Photo 4.79 Bassine de lit en plastique opaque bleu. Inscription moulée en relief sur le corps : « VOLLRATH / SHEBOYGAN [...] / AUTOCLAVABLE / WARE / 00080 / 2 ». Contexte archéologique : lot 9A99 #seq. 0047 (photo DSC_5251).

Photo 4.80 Chaussures à empeigne en tissu et semelles de chaussures en plastique. Contexte archéologique : lot 9A99 #seq. 0168, 0169 et 0170 (photo DSC_5269).



Chapitre 5: Discussion

Les interventions archéologiques effectuées en 2022 sur le site BjFj-236 ont permis de mettre au jour une partie de l'ancienne aile des femmes de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Cinq des douze pavillons d'origine de l'aile Sainte-Marie construits entre 1897 et 1901, de même qu'une partie du corridor central et d'un corridor transversal secondaire relié à la buanderie et aux ateliers ainsi que quatre solariums adossés aux pavillons d'origine, dont un érigé en 1955 et trois en 1960, ont été documentés lors des interventions archéologiques effectuées au cours des mois d'août et de septembre 2023. Lors de l'enregistrement et du traitement des données, l'ensemble du périmètre expertisé a été séparé en 8 opérations et 32 sous-opérations archéologiques. Au total, 235 vestiges ont été documentés, incluant 89 murs extérieurs, intérieurs, de refend en plus des parements intérieurs et d'autres vestiges indéterminés. S'ajoutent à cela 13 bases de piliers, de seuils ou de pilastres, 113 ancrages, tuyaux, drains, bouchons ou valves ; 18 recouvrements de sols (carrelages ou terrazzo) ainsi que trois ensembles de solives de bois. L'assemblage de culture matérielle comprend 879 fragments d'artéfacts pour un nombre minimal estimé de 526 objets répartis en différents groupes fonctionnels pouvant être notamment associés aux activités du quotidien, à l'alimentation, au traitement thérapeutique, à l'entretien, à l'aménagement des espaces intérieurs, aux matériaux de construction et à la quincaillerie de bâtiments (tableau en annexe 1).

L'ancienne aile Sainte-Marie de l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu (BjFj-236) a été érigée entre 1897 et 1901, puis a fait l'objet d'agrandissement et d'améliorations au cours du 20^e siècle. Les superpositions de plans anciens et de photographies aériennes (plans 5.1 à 5.8), de même que les recherches historiques (voir chapitre 3) et archéologiques (voir chapitre 4) permettent de constater l'évolution de l'aile des femmes au cours du 20^e siècle.

5.1 L'aile Sainte-Marie (1901-1977)

L'aile Sainte-Marie est composée de douze pavillons distincts, disposés de part et d'autre d'un corridor central. Les pavillons ont été conçus selon trois modèles architecturaux. Sur le flanc est du corridor, les quatre pavillons les plus méridionaux adoptent un plan en forme de « T ». Plus au nord, deux pavillons se distinguent par leur conception unique, formée de deux rectangles parallèles imbriqués. En revanche,

sur le flanc ouest du corridor, les pavillons suivent un plan rectangulaire. Parmi ces six pavillons, trois intègrent une tourelle à leur mur nord. Ces pavillons de l'aile Sainte-Marie, de même que les pavillons jumeaux de l'aile Saint-Joseph, ont été construits entre 1897 et 1901 selon les plans de l'architecte Hypolite Bergeron, sous la supervision de la sœur supérieure Marie-Octave. Chaque pavillon de l'aile Sainte-Marie possédait trois étages. Une partie des aires communes, des salles d'eau, des sanitaires, des salles de service, de même que possiblement des salles thérapeutiques, étaient situés au rez-de-chaussée.

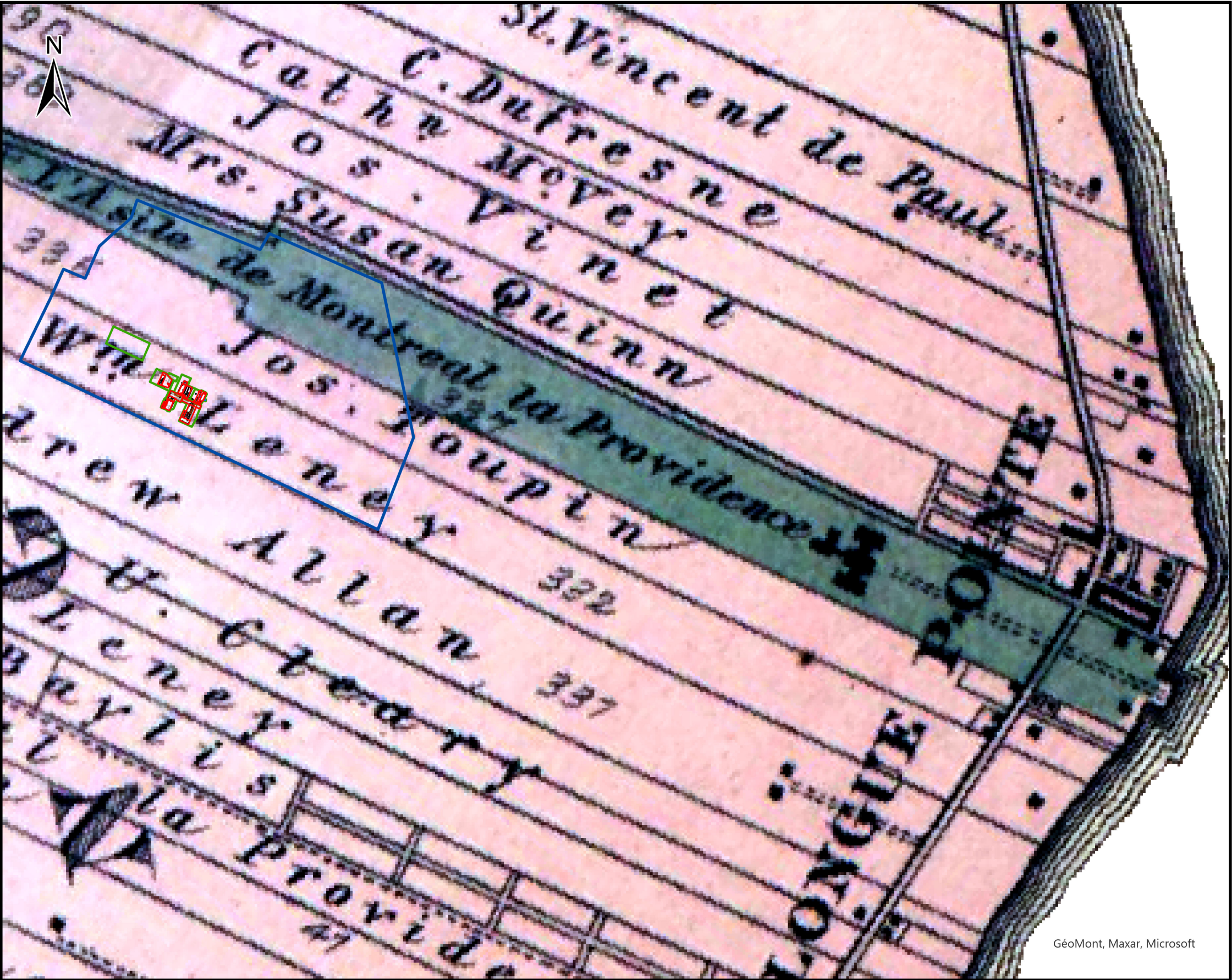
Plus spécifiquement, les interventions archéologiques ont permis de mettre au jour, du côté est du corridor central de l'aile des femmes, l'entièreté du pavillon rectangulaire le plus au sud (9B) ; une bonne partie de sa tourelle nord (9D) qui servait de salle d'eau et probablement de sanitaires ; ainsi que les deux pièces d'un solarium de 1960, dont une, adossée au nord (9E), servait de salle d'eau et de sanitaires disposants de trois toilettes et une seconde à l'ouest servait vraisemblablement d'aire commune (9F).

Le second pavillon rectangulaire (5E et 8C) situé immédiatement au nord, de même que le bas de sa tourelle nord (5C) qui servait de salle d'eau et de sanitaires, ont également été entièrement dégagés. En ce qui concerne le solarium qui a été adossé à ce pavillon en 1960, seule la pièce au nord (5B) a été mise au jour. Son rez-de-chaussée était doté d'une cabine de douche (5B1), d'une cabine d'habillage, et accueillait possiblement un bain ou un appareil d'hydrothérapie ainsi que deux toilettes.

En ce qui concerne les pavillons en forme de « T » disposés du côté est du corridor central, seul une partie du retour nord (3C) du pavillon en T le plus au sud a été dégagé. Le rez-de-chaussée était recouvert en partie de terrazzo (3A120) et de carrelage (3A111), ce qui tend à indiquer qu'il servait probablement de salle d'eau et de sanitaires. Tout juste au nord-ouest de ce pavillon, deux pièces du rez-de-chaussée d'un solarium érigé en 1960 ont été mises au jour (3B et 3D). L'une des pièces est recouverte d'un terrazzo (3B, vestige 3A109) et l'autre d'un carrelage (3D, vestige 3A112). Une cage d'ascenseur (3E) a été dégagée juste à l'ouest.

Le second pavillon en forme de « T » localisé immédiatement au nord a fait l'objet d'un dégagement presque complet ayant permis de documenter une bonne partie de son volume principal (4D et 4F) et son retour nord (4B). Dans le volume principal, des murs de refend en béton (4A105, 4A107, 4A109, 4A111 et 4A115) soutenaient les solives (4A200) et des dalles de terrazzo (4A118), tandis que le retour nord était recouvert d'un carrelage (4A120) et accueillait quatre toilettes au sud d'un mur de séparation et trois lavabos au nord. Des entrées séparées permettaient d'accéder aux deux espaces depuis l'extérieur. Au nord-ouest, un solarium érigé en 1955 accueillait une aire commune, ainsi qu'une petite pièce (4E) qui pouvait être atteinte par une porte de garage et dont la surface en pente menait vraisemblablement à une salle des machines ou à une chaufferie (4D) délimitée par des murs de briques, aménagée dans les soubassements du volume principal.

Le troisième pavillon en forme de T est le moins bien conservé des trois, mais celui qui a révélé le plus d'éléments inusités. Le corps principal de ce pavillon, son retour sud et son retour nord ont été presque entièrement dégagés (6C et 7A). Des traces d'un plancher et d'un atelier de découpage de cartes à jouer y ont été documentées (6B), de même qu'une possible salle d'eau recouverte d'un carrelage (6A112) au



Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 5.1

Superposition du plan de
Hopkins de 1879

Légende

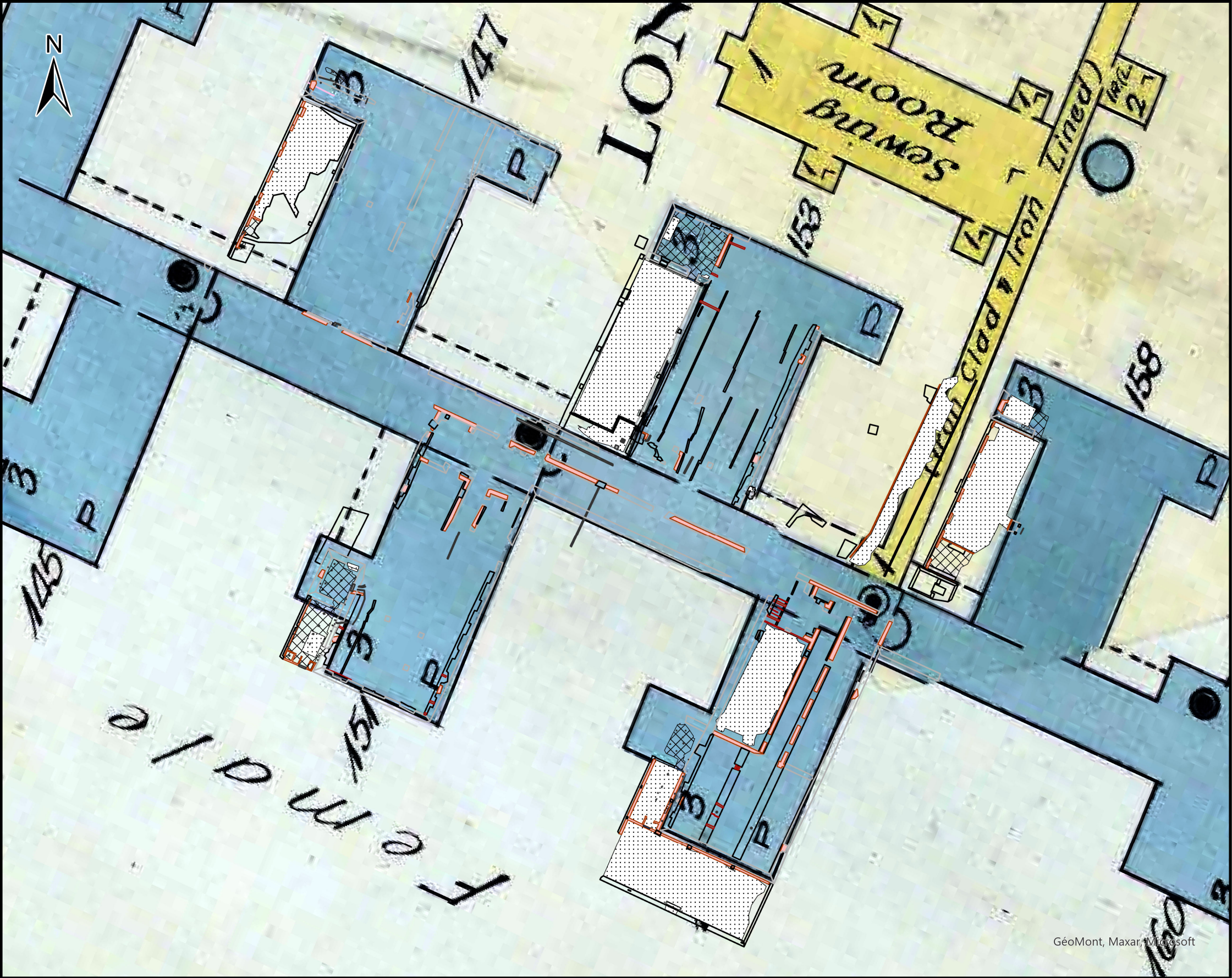
- Opération
- Sous-opération
- Sondage
- BjFj-236

0 210 420 mètres
1:8 500



Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

GéoMont, Maxar, Microsoft



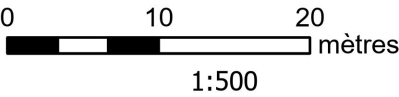
Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 5.2

Superposition du
plan de Goad 1907

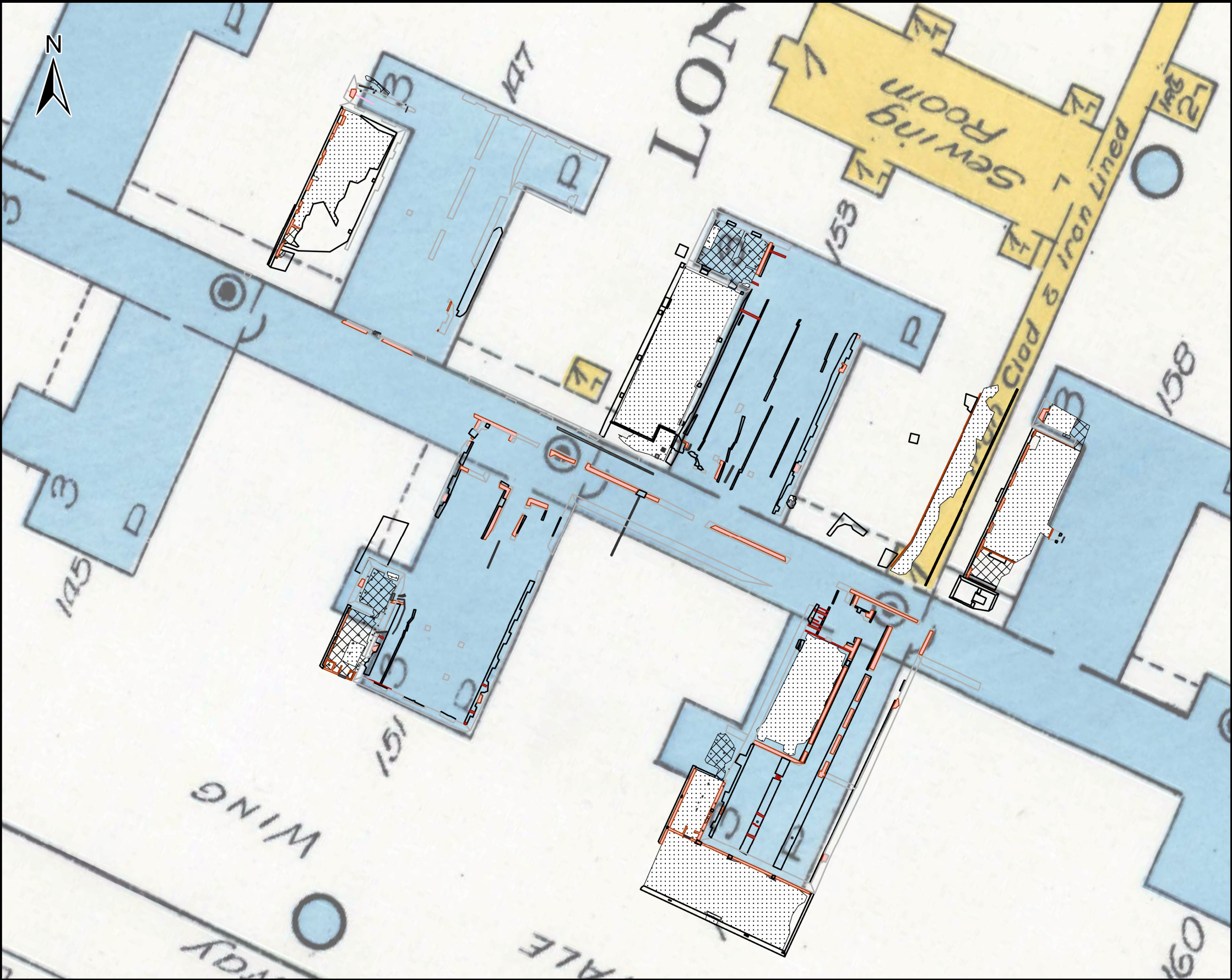
Légende

- Bois
- Brique
- Pierre
- Béton
- Carrelage
- Terrazzo
- Marbre
- Métal
- Grès



Société québécoise
des infrastructures
Québec

Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022



Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BfJf-236

Plan 5.3

Superposition du
plan de Goad 1914

Légende

- Bois
- Brique
- Pierre
- Béton
- Carrelage
- Terrazzo
- Marbre
- Métal
- Grès

0 10 20 mètres
1:500



Société québécoise
des infrastructures
Québec



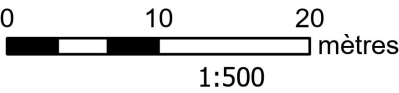
Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 5.4

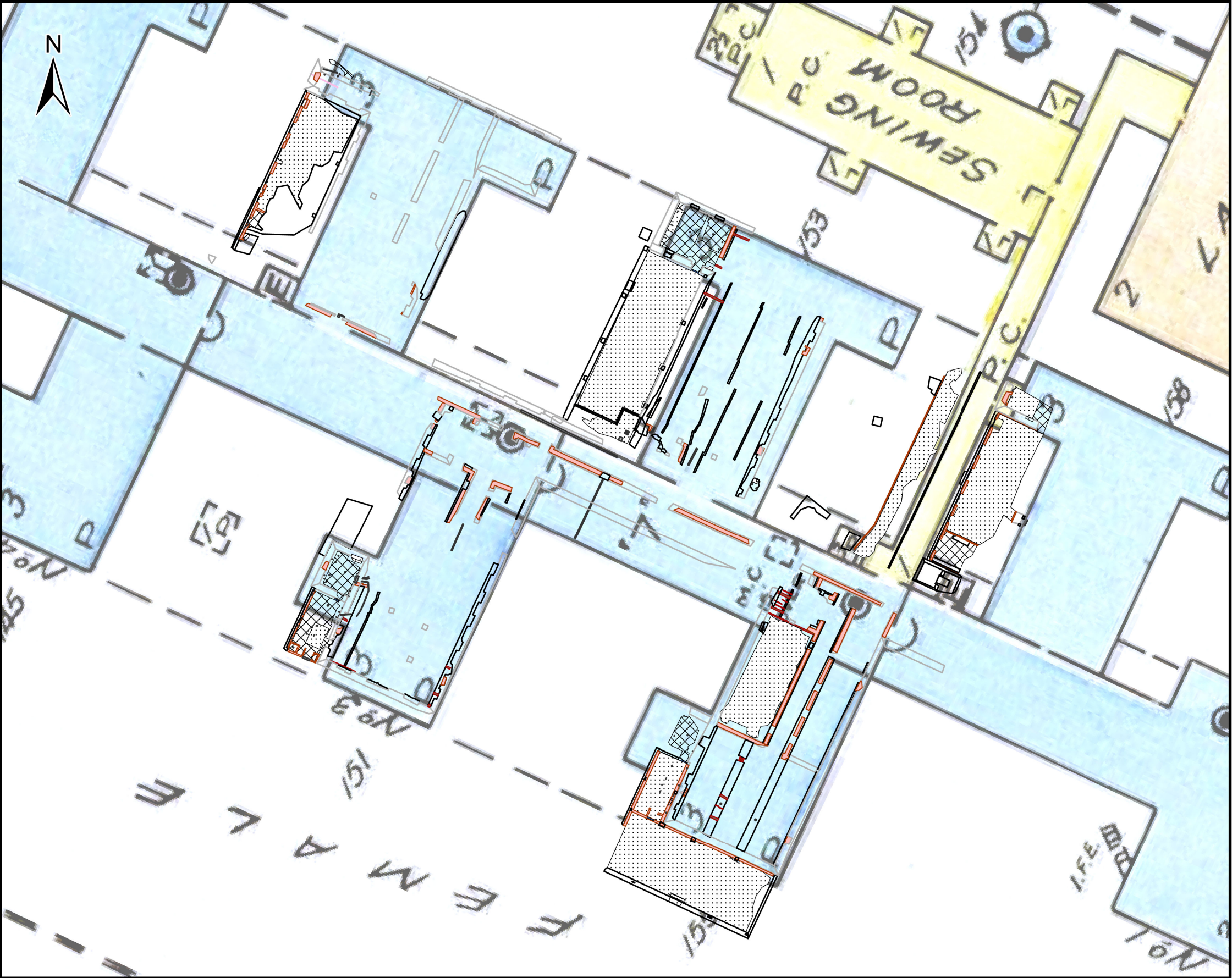
Superposition de la photo
aérienne de 1947

Légende

- Bois
- Brique
- Pierre
- Béton
- Carrelage
- Terrazzo
- Marbre
- Métal
- Grès



Société québécoise
des infrastructures
Québec



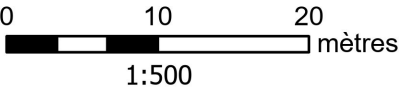
Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BfJf-236

Plan 5.5

Superposition du plan de
Underwriters Survey de 1953

Légende

- Bois
- Brique
- Pierre
- Béton
- Carrelage
- Terrazzo
- Marbre
- Métal
- Grès



Société québécoise
des infrastructures
Québec



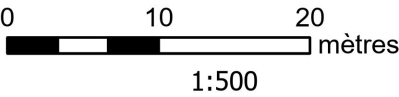
Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 5.6

Superposition de la photo
aérienne de 1968

Légende

- Bois
- Brique
- Pierre
- Béton
- Carrelage
- Terrazzo
- Marbre
- Métal
- Grès



Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022



Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 5.7

**Superposition de la photo
aérienne de 1975**

Légende

	Bois
	Brique
	Pierre
	Béton
	Carrelage
	Terrazzo
	Marbre
	Métal
	Grès

0 10 20 mètres
1:500



Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022



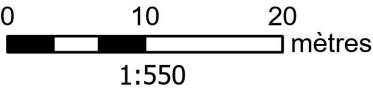
Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 5.8

Superposition de la photo
aérienne de 1978

Légende

- Bois
- Brique
- Pierre
- Béton
- Carrelage
- Terrazzo
- Marbre
- Métal
- Grès



Société québécoise
des infrastructures
Québec

bas du retour nord. Au nord-ouest, une bonne partie du solarium de 1960 (6D), séparé en deux pièces par un mur de séparation en briques alvéolaires, a été dégagé. Ce solarium était en moins bon état que son vis-à-vis de l'opération 3.

La portion sud du corridor central (8B et 9C) de l'aile Sainte-Marie a été dégagé sur une longueur de près de 88 m, révélant des conduites de fonte disposées longitudinalement et transversalement permettant d'acheminer le chauffage et l'eau courante dans les différents pavillons. Le corridor est parcouru de murs en briques sur semelles de pierre dans ses jonctions avec les différents pavillons. Ces murs servent à soutenir différents aménagements intérieurs. Un long mur de refend en brique, localisé à équidistance entre les murs extérieurs en maçonnerie de pierre, parcourt le corridor central. Les interventions n'ont pas permis de mettre au jour d'éléments de l'ancien recouvrement de sol du corridor central ni de traces de l'ancien tramway électrique qui est documenté historiquement (voir chapitre 3, section 3.3.3).

Les pavillons de l'aile Sainte-Marie (1901-1977) intègrent dans leur construction plusieurs innovations récentes pour l'époque, tant par l'emploi de certains matériaux (béton, terrazzo, tuyauterie de cuivre, etc.) que par la conception architecturale qui concrétise l'adoption du plan pavillonnaire et son adaptation aux réalités septentrionales du Québec. L'analyse du *Récit du voyage d'Europe de sœur Thérèse de Jésus et sœur Madeleine du Sacré-Cœur, 1889* publié en 1896, comparé à la conception et à l'aménagement intérieur des pavillons de l'aile Sainte-Marie et de l'asile Saint-Jean-de-Dieu en général, permet de constater de quelle façon les Religieuses ont mis en pratique plusieurs des observations qu'elles ont notées lors de leur visite des plus grands asiles européens (Écosse, Angleterre, Belgique et France), états-uniens et ontariens entre 1889 et 1896. Les religieuses étaient alors désireuses de pourvoir leur établissement des plus récentes innovations et pratiques inspirées des aliénistes européens et nord-américains.

La configuration particulière de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu avec ses longs corridors couverts et chauffés a permis d'adapter le modèle pavillonnaire des asiles européens aux réalités nord-américaines. Les religieuses pensaient d'abord qu'il n'était pas possible d'importer ce modèle de pavillons séparés reliés entre eux par des corridors ouverts sur les côtés, en raison des tempêtes de neige qui rendraient les communications impossibles entre les différentes parties, tout en ajoutant au passage « que le chauffage de pareille étendue de bâtiments coûterait à lui seul un prix énorme » et en ajoutant « qu'il faudrait une cuisine séparée pour chaque pavillon » et que « tout le service serait doublé » (Jésus et Sacré-Cœur 1896, 279-90). Une partie de la solution semble leur être venue à la suite de la visite des établissements nord-américains, notamment l'asile d'Ogdensburg dans l'État de New York, semble avoir grandement inspiré le nouvel asile Saint-Jean-de-Dieu (Jésus et Sacré-Cœur 1896, 279-90). Plusieurs des composantes techniques adoptées dans le nouvel établissement semblent d'ailleurs fortement inspirées de cet établissement en particulier. L'asile d'Ogdensburg disposait notamment d'un chauffage de groupe central et de tous les autres groupes, par la vapeur. Les religieuses ont également adopté un système de chauffage central à eau ou à vapeur (?) alimenté au charbon pour l'asile Saint-Jean-de-Dieu. La chaufferie centrale (*boiler house*), localisée entre les deux ailes au nord du corridor transversal de « La Catherine » et jouxtant l'entrepôt de charbon (*coal shed*) et la salle des machines (*machine shop*), chauffait l'eau chaude (ou la vapeur ?) qui était envoyée dans de larges conduites circulant sous les corridors centraux des ailes des femmes et des hommes et dans les soubassements des pavillons. D'autres conduites parallèles devaient

permettre le retour de l'eau froide par gravité vers la chaufferie. Les nombreuses conduites de laiton qui ont été observées entre les murs de fondation des différents pavillons devaient monter aux étages pour alimenter les radiateurs en fonte (figure 5.1) afin de distribuer la chaleur dans les différentes salles. Comme le laiton tolère bien les températures élevées et résiste aux corrosions, il constituait un matériau tout désigné pour la transmission de l'eau chaude au sein des bâtiments. Des égouts de grès (notamment le tuyau 6A-4440-4441) permettaient l'évacuation des eaux usées via les nombreux drains qui ont été observés dans chaque pavillon. Considérant l'époque, il devait s'agir d'égouts combinés. Des isolateurs électriques en porcelaine, retrouvés notamment dans les sous-opérations 4D et 8A, témoignent de l'éclairage électrique qui était installé dès l'ouverture en 1901. Certains modèles d'isolateurs électriques muraux ont d'ailleurs pu être datés entre les années 1880 et 1930 (Myers 2010).

Une chaufferie secondaire, pouvant servir de relais pour le chauffage des pavillons les plus éloignés de la chaufferie centrale, semble avoir été aménagée dans le pavillon de l'opération 4 (4D), dans lequel plusieurs indices d'activités de chauffe tels que des concentrations de charbon, de la cendre et des carreaux en céramique réfractaire ont été observés. Une cheminée de briques est visible au-dessus de cette section du pavillon de l'opération 4 sur des photographies aériennes (figures 5.2 et 5.3), ce qui confirme les activités de chauffe qui s'y déroulaient. Cette chaufferie secondaire servait peut-être également à d'autres usages inconnus. Des recherches historiques supplémentaires pourraient peut-être permettre d'en savoir plus.



Figure 5.1 Chambre d'un patient avec un radiateur à eau servant au chauffage (Fonds La Presse, BAnQ Vieux-Montréal, P833, S4, D0966_0026_1).

Figure 5.2 Extrait d'une vue à vol d'oiseau cadrée sur l'aile Sainte-Marie le 13 janvier 1977, soit quelques mois avant son incendie dévastateur (Rhéal Benny, Archives de Montréal, CA M001 VM094-Y-1-02-D215-001).



Figure 5.3 Vue rapprochée de la photo aérienne de 1947. On remarque une cheminée (correspondant à l'emplacement de la sous-opération 4D) au-dessus du second pavillon en forme de T à partir du sud (Photothèque de la Ville de Montréal, 2024).



Les conduites qui ont été installées dans les solariums érigés en 1955 et 1960 étaient recouvertes d'un gainage d'amiante, qui servait pour ses propriétés d'isolant thermique et de résistance au feu. Les solariums qui sont ajoutés en 1955 et 1960 (L'Atelier B.R.I.C. 2003 ; Courteau 1989, 117, 126) et qui s'imbriquent aux volumes architecturaux d'origine ont été construits sur des murs de fondations en béton auxquels s'adossent des parements intérieurs de briques alvéolaires, servant également pour les murs de séparation intérieurs, tels qu'observés dans l'ensemble des solariums documentés. Leur conception en matériaux ignifuges devait permettre d'éviter les incendies (plans 5.5 et 5.6).

Le système de chauffage semblait toutefois présenter certaines défaillances, probablement dû au manque d'isolation des fenêtres et des bâtiments tel que cela a été décrit à maintes reprises par les patients et les employés (Courteau 1989, 194, 197). Avant que soit entamé le remplacement des fenêtres de l'établissement, entre 1979 et 1983, il semble que des pellicules isolantes de marque Climatec aient été ajoutées sur les fenêtres, afin d'en augmenter l'isolation thermique, comme il est attesté sur les emballages en plastique d'isolants à fenêtre qui ont été notamment retrouvés en grand nombre dans l'opération 6.

Les pavillons d'origine reposent sur des murs de fondation en maçonneries de pierres dotées de contre-forts intérieurs. Ces murs présentent un parement double avec blocage lié par un mortier de chaux beige. Tous les pavillons sauf un (celui des opérations 6 et 7), sont doublés au long de leurs parements intérieurs, de murs en béton disposant d'encoches rectangulaires et semi-circulaires permettant d'encastrement les solives du rez-de-chaussée. La tuyauterie de laiton, de cuivre et de fonte servant à l'alimentation en eau, au chauffage et à l'évacuation des eaux usées, circule sous les solives et traverse les murs de refend par des cavités rectangulaires. Les fondations des murs extérieurs en maçonnerie de pierres mesurent en général de 80 à 92 cm de largeur (2½ pieds à 3 pieds), les murs de refend en béton mesurent en moyenne 17 cm (6½ pouces) de largeur, tandis que les murs extérieurs des différents solariums en béton mesurent entre 20 et 36 cm de largeur (8 à 14 pouces).

L'absence de murs en béton à l'intérieur du pavillon des opérations 6 et 7 permet d'énoncer plusieurs hypothèses sur la séquence de construction et de rénovation des pavillons de l'aile Sainte-Marie. Il est proposé que les murs de fondations des premiers pavillons aient été construits à partir de 1897, n'ayant pas accès à une source de béton à bon marché et abondante, ont été conçus exclusivement en maçonnerie de pierre à liant de mortier. Ce serait le cas du pavillon des opérations 6 et 7 qui ne présente aucun mur ou parement de béton dans sa construction. Il est en effet pertinent de rappeler qu'à la fin du 19^e siècle, l'usage du béton demeure peu courant dans la construction au Canada. C'est à partir de 1870 que les premières cimenteries sont implantées. Elles commencent par produire du ciment naturel, pas apprécié autant que le ciment Portland breveté en Angleterre en 1824 et qui devait être importé surtout de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Le ciment de Portland était d'ailleurs au départ surtout utilisé comme mortier (Poitras 1996, 20).

Le ciment de Portland, qui constitue l'une des principales composantes du béton, bien qu'il pût être importé d'ailleurs, ne commence à être produit au Canada qu'à partir de 1889, par la C. B. Wright & Sons basée à Hull, qui cesse ses activités en 1900. Dans la région de Montréal, c'est la cimenterie de Thomas M. Morgan établie à Longue-Pointe qui est la première à produire du ciment Portland en 1891. Des

difficultés techniques ont toutefois pour effet de limiter l'introduction massive de ce matériau dans le domaine de la construction. La fabrique de ciment Morgan augmente sa production en étant la première entreprise à produire du ciment directement à partir de roches par procédé à sec à four rotatif (rotary kiln dry process) dès 1899. Une partie de l'usine est détruite par un incendie qui se déclare le samedi 6 juillet 1901, incendie que les pompiers de Saint-Jean-de-Dieu sont d'ailleurs appelés à combattre (La Patrie, 8 juillet 1901, p. 1¹). Elle sera ensuite rapidement reconstruite. Les avantages fiscaux offerts par la municipalité de Longue-Pointe, la grande disponibilité des matières premières nécessaires à la fabrication du ciment Portland (comme la pierre à chaux et le calcaire argileux), la facilité d'entreposage des matières, ainsi que la proximité du fleuve, ont facilité l'implantation de la cimenterie dans la localité (Poitras 1996, 20 ; Tagge 1924, 30, 46). L'usine de Morgan, qui produisait du ciment d'excellente qualité, était en mesure d'écouler son produit directement sur le marché montréalais. L'entreprise a continué sa production jusqu'en 1907, puis l'usine a été vendue à la Vulcan Portland Cement Company Limited, qui a augmenté la production de la cimenterie. Elle sera éventuellement vendue en 1909 à la Canada Cement Company Limited, qui l'exploitera jusqu'en 1914, date à laquelle elle cesse ses opérations en raison d'un manque de demande, le marché étant alors saturé (Tagge 1924, 48-49).

Au départ, le béton est employé dans la construction sans être combiné à des éléments de renforcement en acier, comme c'est le cas des éléments de béton documentés dans les pavillons d'origine construits entre 1897 et 1901 de l'aile Sainte-Marie. Des expérimentations conduites en Europe et aux États-Unis entre la dernière décennie du 19^e siècle et la première décennie du 20^e siècle contribuent à introduire l'usage du béton armé dans la construction à Montréal, de 1905 à 1922, avant que son usage ne se généralise à partir du second quart du 20^e siècle environ (Poitras 1996, 21). C'est ce qui explique dans le cas de l'aile Sainte-Marie que les pilastres des agrandissements (solariums) de 1955 et 1960 sont en béton armé et que les murs de fondation sont composés d'un béton plus solide et homogène que ceux des pavillons d'origine. En ce qui concerne les pavillons d'origine, le béton a surtout été utilisé pour le soutènement des solives du rez-de-chaussée en complément de la maçonnerie de pierre des fondations, comme en témoignent les parements et nombreuses fondations de murs de refend observés dans quatre des cinq pavillons documentés archéologiquement.

En ce qui concerne les sols en terrazzo, il est intéressant de noter l'absence de ce matériau de revêtement de sol sur les photographies anciennes du premier quart du 20^e siècle montrant les espaces intérieurs des pavillons de l'hôpital psychiatrique. Sur les photographies antérieures à 1928 (Fonds La Presse 1940), les aires communes sont recouvertes de planchers et les salles d'eau, de carrelages arborant différents motifs, dont aucun motif ne correspond d'ailleurs aux types de carrelages observés lors des travaux de surveillance archéologique. Il n'est toutefois pas possible de déterminer si ces photographies montrent les étages ou les rez-de-chaussée des pavillons. Les interventions archéologiques n'ont en effet permis de documenter que les recouvrements de sols des rez-de-chaussée, puisque les étages ont disparu avec les bâtiments lors de la démolition qui s'est échelonnée en 1977 et en 1978.

1 L'article de La Patrie fait référence à la fabrique de James Morgan and company, pour la cimenterie de Longue-Pointe.

L'usage du terrazzo dans la construction demeure peu courant à Montréal au début du 20^e siècle. Une brève recherche par mots clés effectués dans le moteur de recherche du site de la BAnQ numérique, dans les journaux du début du 20^e siècle, a permis d'identifier les premières occurrences du terrazzo à Montréal, qui est alors employé pour le revêtement de sol des corridors de l'édifice du Board of Trade lors de sa reconstruction en 1902-1903 (The Montreal herald 1902, 11). Similairement au béton, le terrazzo est constitué d'un coulis de ciment, qui doit être combiné à d'autres éléments tels que des granulats de marbre concassé et d'autres matériaux, pour être ensuite coulé en place, puis poncé et poli (Office québécois de la langue française 2001). D'après un catalogue de matériaux de 1924, les bases de mur et les plinthes peuvent être coulées sur places, mais sont préférablement prémoulées et polies en usine (L. Del Turco and Bros 1924, 40).

Seule une partie de certains des pavillons d'origine construits entre 1897 et 1901 documentés au cours des travaux de surveillance, conservent des recouvrements de sols en terrazzo, dont les deux pavillons en forme de T les plus méridionaux (opérations 3 et 4). Le pavillon des opérations 6 et 7, qui est le seul à ne pas disposer de parements et de murs de refend en béton dans son volume le plus ancien (1897-1901) était quant à lui recouvert d'un plancher, dont les restes ont pu être observés en place au long du mur sud 6A114, dans la sous-opération 6B. En ce qui concerne les deux pavillons rectangulaires localisés à l'ouest du corridor central de l'aile Sainte-Marie, seul le pavillon de l'opération 9 conserve des sections de revêtements de sols en terrazzo dans ses parties les plus anciennes.

Il est probable que le terrazzo ait été ajouté ultérieurement dans les pavillons d'origines, soit après leurs constructions initiales, lors d'éventuels travaux de réfection effectués à une époque inconnue. Des photographies prises entre 1950 et 1978 par des photographes du journal La Presse (Fonds La Presse 1978), montrent qu'à cette époque, les sols des pavillons de l'hôpital sont désormais recouverts de sols en terrazzo dans les espaces intérieurs, soit autant dans les aires communes que dans les chambres des patients. Les pavillons spécifiques où ont été prises ces photographies ne sont toutefois pas connus.

L'adoption du terrazzo comme recouvrement de sol semble se généraliser en Amérique du Nord à partir du milieu des années 1920. Des catalogues commerciaux offrent alors différentes combinaisons de coloration, de motifs et de patrons de tuiles de terrazzo (L. Del Turco and Bros 1924; Atlas Portland Cement Company 1926). Le premier pavillon à incorporer le terrazzo semble être le pavillon Ignace-Bourget qui est inauguré en 1926-1928 (Courteau 1989, 92 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975, 70), d'après les photographies anciennes (Fonds La Presse 1940).

Pour poursuivre avec les matériaux de construction, il est pertinent de souligner que les pierres calcaires brutes qui ont été utilisées pour la construction des murs de fondations sont similaires en tout point au roc calcaire gris naturel du site. Dans la partie nord (voir opération 2), la roche mère est atteinte à de faibles profondeurs, soit entre 0,40 et 0,80 m, ce qui devait être le cas d'une bonne partie du terrain sur lequel a été construit l'hôpital. Le roc a probablement dû être fracturé lors des travaux de construction des pavillons de l'aile Sainte-Marie. Le calcaire ainsi extrait est susceptible d'avoir été employé directement dans la construction des murs de fondations. Une carrière de pierre est également répertoriée sur des cartes du 20^e siècle tout juste à l'ouest de la propriété de Saint-Jean-de-Dieu de l'actuel pavillon Fer-

nand-Séguin, au nord de la rue Hochelaga et à l'est de la rue Beauclerck. Les pierres provenant de cette carrière pourraient avoir été également utilisées dans la construction des pavillons de l'asile Saint-Jean-de-Dieu. Des recherches supplémentaires permettraient possiblement d'approfondir cette question sur l'utilisation des matériaux locaux.

Les murs en élévation ont quant à eux été conçus en pierre de carrières. Ces pierres en calcaire de meilleure qualité et qui sont visibles contrairement à celles des fondations proviennent vraisemblablement d'une autre carrière. Quelques exemplaires de ces pierres ont été observés au cours des interventions archéologiques. Ces pierres sont embossées sur leurs faces extérieures, tel qu'on peut toujours l'observer au long des murs extérieurs des pavillons jumeaux de l'ancienne aile des hommes (pavillon Dominique-Bédard).

5.1.1 Service de buanderie

Le service de buanderie dans un établissement hospitalier de l'envergure de l'ancien hôpital Saint-Jean-de-Dieu devait nécessiter une importante logistique. Selon les écrits des Sœurs de la Charité de la Providence (1975, 93) : « Le seul service de la buanderie distribue tous les jours quelque 5000 draps, 2000 taies d'oreiller, 7000 serviettes de bain et jusqu'à 700 tabliers aux citoyens qui travaillent à faire tourner la « petite colonie » ». Les nombreux sacs de lessive, provenant de différents pavillons et ailes de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine (encore identifiés à Saint-Jean-de-Dieu), qui étaient accumulés dans le cubicule d'une douche de l'opération 5 (5B1), confirme qu'une partie des patientes était employée pour les travaux de buanderie. Un corridor transversal secondaire (sous-opération 3F) reliait d'ailleurs directement l'aile Sainte-Marie à l'atelier de couture à la buanderie qui a été construite entre 1914 et 1947. Le pavillon rectangulaire de l'opération 5, où ont été retrouvées les sacs de lessive, se situe dans le prolongement direct du corridor transversal. L'affectation des travaux de buanderie et de pliage du linge aux patientes était une pratique courante qui a été observée dans plusieurs asiles européens par les sœurs à la fin du 19^e siècle (Jésus et Sacré-Cœur 1896, 22-66).

5.1.2 Salon de coiffure

Le solarium nord de l'opération 5 disposait vraisemblablement d'un salon de coiffure ou d'une pièce réservée au lavage des cheveux, tel qu'attesté par la présence d'un lavabo de marque Belvédère spécialisé dans la fabrication d'équipement de salons de coiffure, d'une concentration de fragments de miroirs localisés contre le mur nord (5A109), en plus d'une petite bouteille de lotion pour cuir chevelu à usage dermatologique (bétaméthasone 0,1 %). D'après la synthèse historique des Sœurs de la Charité de la Providence (1975, 93), un salon de coiffure où étaient réalisées environ 6000 coupes de cheveux par années aurait été créé en 1954 à Saint-Jean-de-Dieu, mais aurait vraisemblablement disparu en 1971 « avec la mode soudaine des cheveux longs ».

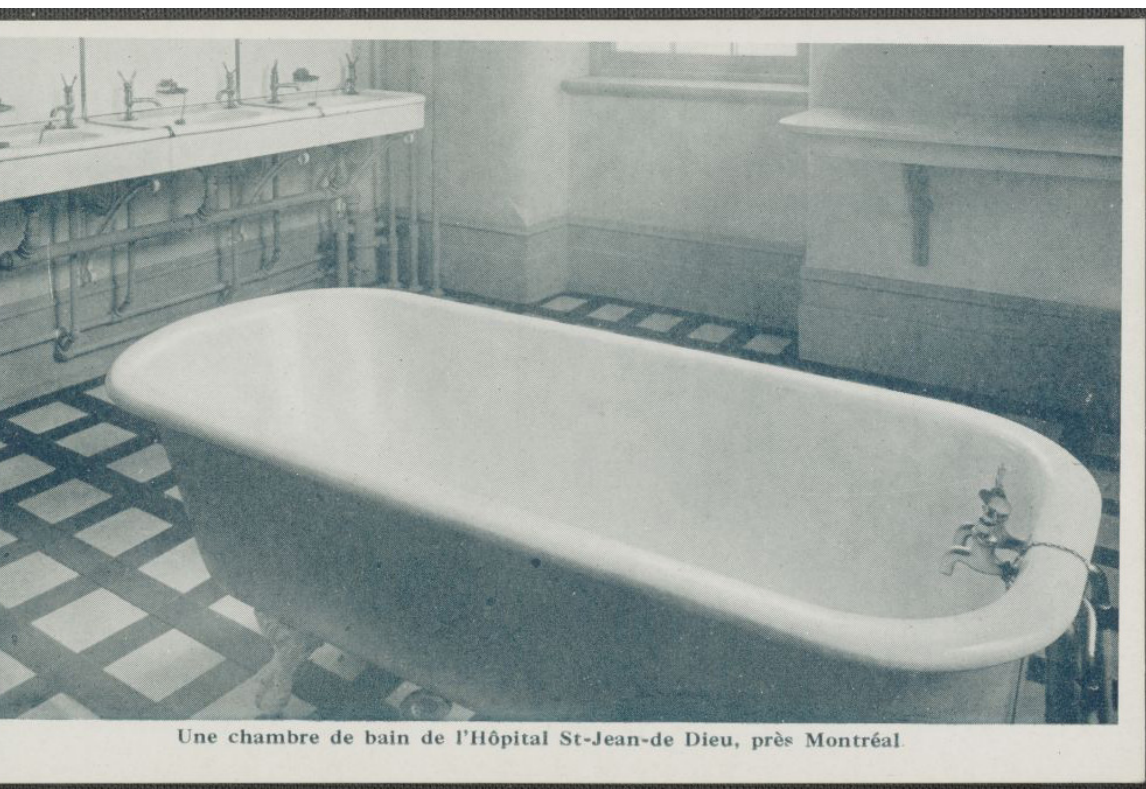


Figure 5.4

Une salle de bain de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu entre 1903? et 1905? (BAnQ numérique)

5.1.3 *Salles d'eau et sanitaires*

Comme évoqué précédemment, les pièces des pavillons de l'aile Sainte-Marie, qui sont recouvertes de carrelages, servaient de salles d'eau et de sanitaires pouvant accueillir : des toilettes, des lavabos, des bains, des douches et peut-être également des appareils d'hydrothérapie (figure 5.4). Au sein des pavillons d'origine, les salles d'eau étaient érigées au bas des tourelles des pavillons de formes rectangulaires disposés du côté ouest du corridor central, ainsi que dans le retour nord des pavillons en forme de « T » disposés du côté est du corridor central. Dans chacune de ces pièces, la présence de drains, de tuyaux de cuivre ou de plomb, d'ancrages métalliques marque l'emplacement des anciennes douches et cabines de toilettes, tandis que des cloisons marquent les séparations entre les aires des lavabos, de celles des toilettes. L'abondance des sanitaires et des salles de bain fonctionnant à l'eau courante, à une époque où ces commodités étaient encore rares dans les milieux ouvriers et dans les régions rurales, font preuve d'un confort notable pour l'époque. La mise en place de ces installations modernes semble découler des visites des asiles européens et nord-américains par les religieuses. Celles-ci ont été grandement impressionnées par la qualité et la propreté des salles d'eau munies de comptoirs en marbres et de tuyaux en cuivre dans les asiles les plus réputés qu'elles ont visités dans le nord de l'Angleterre, en Écosse et aux États-Unis (Jésus et Sacré-Cœur 1896, 23-31, 253).

5.1.4 *Ateliers de production*

La mise en place de plusieurs ateliers de travail, notamment de couture, de tissage et l'intégration dès 1964 de patients dans les services alimentaires, de buanderie et d'entretien ménager est documenté historiquement pour l'ancien établissement hospitalier (Courteau 1989, 64, 163). Les interventions archéologiques ont également mis au jour d'autres biens qui étaient transformés localement. On peut souligner deux catégories d'objets retrouvés entre les murs du pavillon des opérations 6 et 7, qui étaient transformés par les patientes de l'aile Sainte-Marie. Les estimations basées sur les découvertes effectuées dans la sous-opération 6B permettent d'évaluer qu'un peu plus de 1 468 800 cartes à jouer, réparties en 54 blocs de feuilles de six cartes à jouer individuelles, devant être découpées pour être ensuite emballées dans plus de 13 600 paquets doubles de cartes à jouer, étaient entreposées dans la partie sud du pavillon. Des petites pochettes en plastique en forme de parapluies servant d'articles promotionnels pour la Banque Royale du Canada étaient également en attente d'être retirées de leur support rectangulaire, pour être vraisemblablement retournés à l'institution bancaire. Ces deux exemples d'objets montrent de façon concrète les possibilités de travail qui étaient offertes aux patientes de l'hôpital Louis H. Lafontaine juste avant l'incendie du 20 septembre 1977. Ce travail devait leur permettre d'acquérir des revenus d'appoints, tout en occupant une partie de leurs journées.

D'après Courteau (1989, 64, 163), la thérapie par le travail, qui favorise la réinsertion sociale, figure parmi les pratiques thérapeutiques qui ont été en vigueur depuis au moins 1889 à l'asile Saint-Jean-de-Dieu. Cette pratique était également favorisée dans les nombreux asiles européens que les sœurs ont visités en 1889, où les patients étaient affectés aux travaux des champs ainsi qu'à de nombreuses activités de production artisanales (Jésus et Sacré-Cœur 1896, 22-66).

Chapitre 6 : Conclusion et recommandations

Les recherches archéologiques réalisées en 2023 et 2024 offrent un éclairage unique sur le mode de construction des pavillons et les derniers moments de l'aile des femmes de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu avant l'incendie dévastateur du 20 septembre 1977. L'architecture hospitalière et les éléments qui le composent n'ont été que très peu documentés par le biais de l'archéologie et constituent des témoignages uniques d'un milieu de vie où ont résidé des générations de femmes et où des soins en santé mentale ont été donnés depuis l'inauguration en 1901.

L'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, tel qu'il est reconstruit en 1897-1901, voit la mise en application de différentes innovations et pratiques thérapeutiques inspirées des visites effectuées en Europe et aux États-Unis entre 1889 et 1896 par les sœurs de la Providence, en contexte québécois. L'intégration de matériaux innovateurs pour l'époque (béton et terrazzo notamment), l'adoption du modèle pavillonnaire et l'installation des commodités les plus récentes (électricité, eau courante, toilettes, tramway électrique, etc.) dès son inauguration en 1901 montre tout le dévouement qu'on mit les religieuses à offrir les meilleures conditions possible pour le soin des patients et patientes atteintes de problèmes de santé mentale. Si les pratiques ont évidemment évolué au fil du temps et que les problèmes de surpopulation de l'hôpital psychiatrique qui sont apparus très tôt à partir des années 1920 ont contribué à miner la réputation de l'hôpital psychiatrique, il ne faut pas oublier comme le souligne à juste titre l'historienne de la Santé Marie-Claude Thifault (2011, 182) « toute la contribution, pendant près d'un siècle, des Sœurs de la Providence et du dynamisme institutionnel de leur œuvre dans les pratiques sociales de l'assistance, de l'accompagnement, de l'éducation et du soin ». À cet égard, l'ancien hôpital Saint-Jean-de-Dieu occupe une place unique dans l'histoire de la santé au Québec et l'intervention archéologique de 2023 a permis d'en documenter une parcelle.

6.1 Recommandations

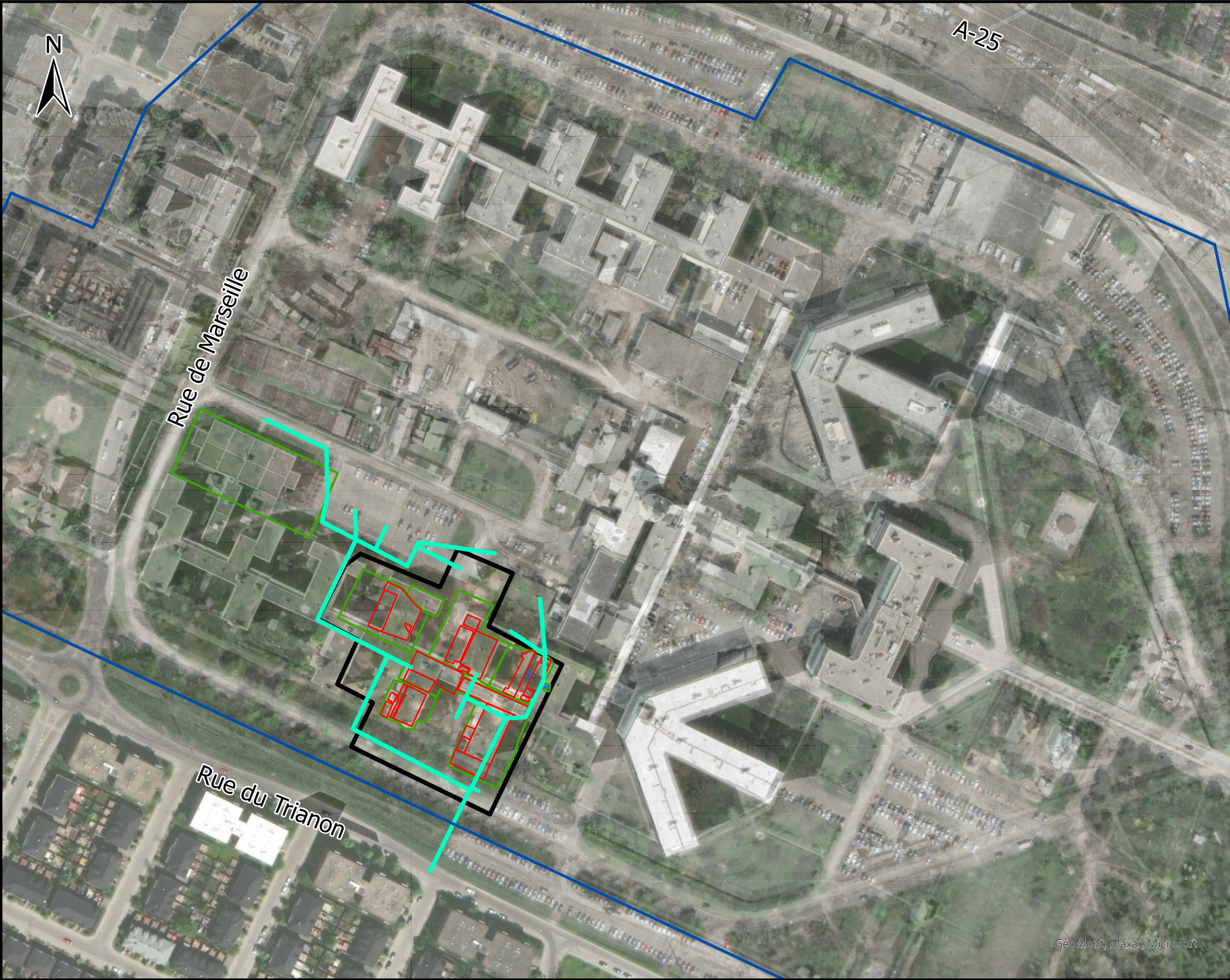
Les recommandations qui peuvent être émises à la suite de cette intervention archéologique sont de différents ordres. Elles concernent en premier lieu le potentiel archéologique de l'ancienne aile des femmes, puis le potentiel archéologique général de l'ancien hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu ainsi que les données historiques des archives des Sœurs de la Providence.

6.1.1 *Potentiel archéologique de l'ancienne aile des femmes (aile Sainte-Marie)*

Tout d'abord, en ce qui concerne plus spécifiquement l'ancienne aile des femmes de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, si des travaux de construction nécessitant des excavations de plus de 20 cm de profondeur doivent être réalisés dans l'emprise des pavillons de l'ancienne aile Sainte-Marie, qui n'ont pas été documentés en 2023, il est recommandé d'effectuer une intervention archéologique préalable sous la forme d'une supervision archéologique. Cette supervision doit inclure des temps d'arrêt suffisants pour permettre le dégagement des vestiges et la récolte d'artéfacts témoins. Elle pourra être accompagnée, au besoin, d'un inventaire ou d'une fouille manuelle ciblée sur certains secteurs d'intérêt. Une surveillance archéologique pourra être réalisée dans le cas de travaux de faible envergure ou si des doutes justifiables permettent de présumer l'absence de vestiges dans des secteurs donnés.

À cet effet, le plan 6.1 montre l'emprise des opérations archéologiques de 2023 superposées à la photographie aérienne de 1947, montrant l'étendue des anciens pavillons détruits par un incendie en 1977. La photographie aérienne de 1947 est en transparence au-dessus d'une photographie satellitaire de 2022. Sur ce plan, le tracé des égouts pluviaux installés dans le cadre du projet de construction de la nouvelle maison des aînés a été excavé sur une largeur de quelques mètres de part et d'autre de la ligne centrale, ce qui a eu pour effet de démolir une partie des pavillons localisés au nord et à l'ouest de l'opération 6. Ces travaux, qui ont nécessité du dynamitage, n'ont pas fait l'objet d'une intervention archéologique préalable, ce qui a été fait avec l'accord des archéologues responsables de l'intervention, vu la faible emprise des excavations requises pour l'installation des égouts pluviaux et considérant l'ampleur des interventions effectuées en 2023, qui ont permis de couvrir des superficies très importantes des anciens pavillons.

Il apparaît cependant, à la suite des recherches et analyses réalisées en 2023-2024, que malgré la redondance apparente des pavillons composant l'aile des femmes, construits lors d'une même séquence de travaux entre 1897 et 1901, et la présence du pavillon jumeau de l'aile des hommes localisée juste à l'est, chaque pavillon documenté en 2023 présentait des particularités ou a permis de récupérer différents assemblages de culture matérielle justifiant la poursuite de la documentation archéologique. En cas d'éventuels travaux futurs, il est ainsi recommandé de poursuivre la documentation des autres pavillons susceptibles d'être encore enfouis à leur emplacement d'origine, en dehors de l'emprise des travaux de la maison des aînés Jeanne-Le Ber.



Société québécoise des infrastructures,
MDA Jeanne Leber, BjFj-236

Plan 6.1

Potentiel archéologique résiduel

- Légende**
- Égoût pluvial
 - Opération
 - Sous-opération
 - Sondage
 - BjFj-236

0 50 100 mètres
1:2 250



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

GéoMont, Maxar, Microsoft

6.1.2 Potentiel archéologique résiduel du site de l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu

Pour la gestion à plus long terme du patrimoine architectural et archéologique du site de l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu, il est recommandé que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, qui gère l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, s'assure de localiser les zones de potentiel et d'intérêt archéologiques nécessitant des interventions préventives lors d'éventuels travaux futurs. Il est recommandé de réaliser une étude de potentiel archéologique recoupant le site de l'ancien asile Saint-Jean-de-Dieu, auquel pourrait être ajouté le site du premier asile Saint-Jean-de-Dieu, situé plus au sud dans l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Bien que le site du premier asile soit morcelé entre différents groupes de propriétaires, il est recommandé qu'une vision d'ensemble et de gestion du patrimoine hospitalier des deux asiles Saint-Jean-de-Dieu soit mise de l'avant. Le site du premier asile est d'ailleurs situé dans un secteur industriel et commercial appelé à faire l'objet de développement immobilier au cours des prochaines décennies.

À plus court terme, les superpositions des plans et photographies anciennes (voir plans 5.1 à 5.8), transmises avec les livrables géomatiques, pourraient permettre de produire assez aisément, avec quelques ajustements au niveau du géoréférencement, un plan du développement polyphasé de l'ancien domaine foncier des Sœurs de la Providence à Longue-Pointe, depuis leur arrivée au milieu du 19^e siècle. Les plans insérés dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) de 2003 (L'Atelier B.R.I.C. 2003) représentent de façon figurative la chronologie de construction des différents pavillons du nouvel hôpital Saint-Jean-de-Dieu (figures 6.1 et 6.2). Ces plans, combinés aux données tirées des recherches archéologiques, pourraient servir de base de travail pour la production d'un plan polyphasé.

6.1.3 Recherche historique sur l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu et dans les archives des Sœurs de la Providence

Des recherches dans les archives pourraient permettre d'enrichir le corpus documentaire relatif aux phases de construction et d'aménagement, ainsi qu'aux caractéristiques architecturales des différents pavillons de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, particulièrement les plus anciens pavillons érigés entre 1897 et 1901. Les archives des Sœurs de la Providence ont déjà fait l'objet de certains dépouillements par différents chercheurs et chercheuses pour la réalisation de synthèses ou pour des travaux portant sur les questions sociales ou relatives à l'histoire de la santé et des traitements en santé mentale. Les aspects architecturaux et patrimoniaux relatifs aux bâtiments des pavillons de l'ancien asile Saint-Jean-de-Dieu susceptibles d'être contenus dans ces archives n'ont pas encore été étudiés en détail.

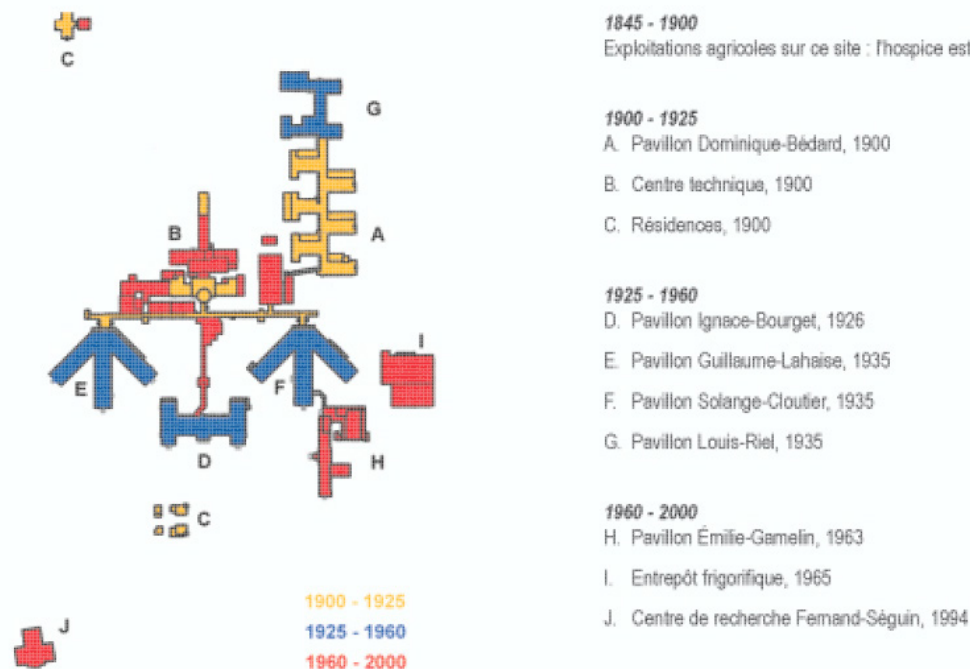


Figure 6.1

Période de construction des différents pavillons de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal occupant le cadre bâti en 2003 (figure tirée de L'Atelier B.R.I.C. 2003, 27).

Plan des pavillons sur le site

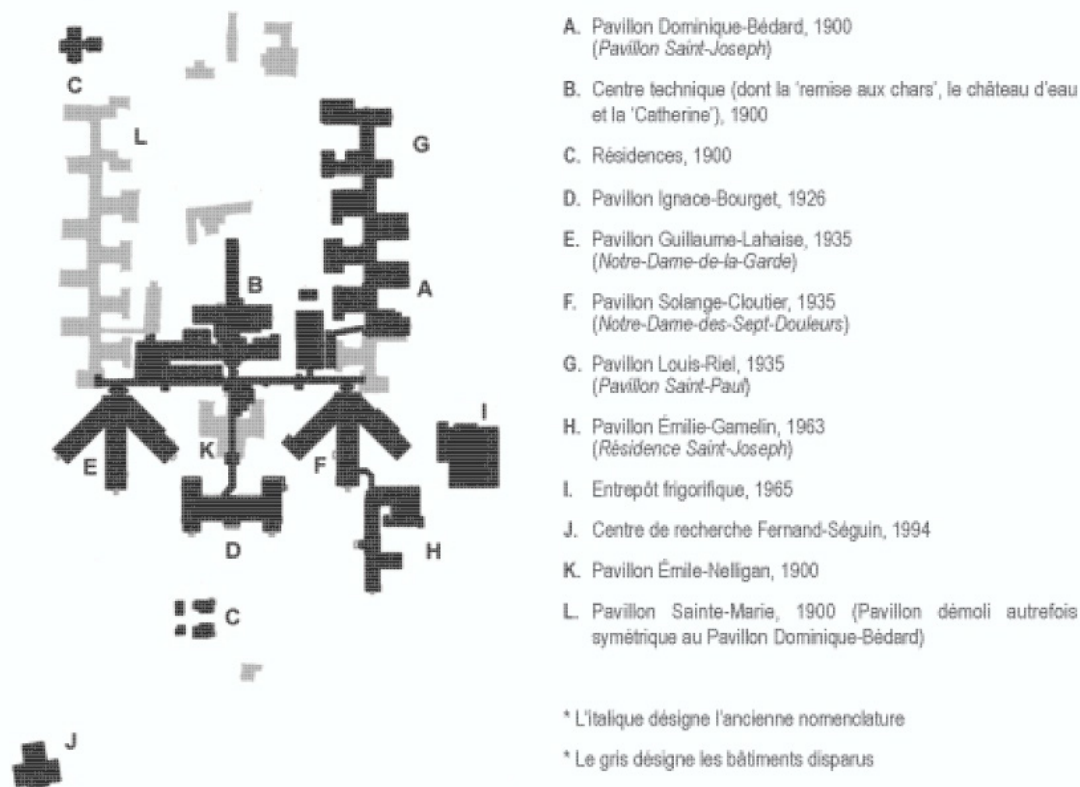


Figure 6.2

N o m s des pavillons et de leur date de construction ayant existé sur le site de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (figure tirée de L'Atelier B.R.I.C. 2003, 25).

Bibliographie

AGENCE QMI (15 juin 2013). « Le Vaisseau d'or est inauguré », dans *Le Journal de Montréal*, [en ligne], <<https://www.journaldemontreal.com/2013/06/15/le-vaisseau-dor-est-inaugure>> (consulté le 8 juillet 2024).

ARCHÉOBEC (1996). *Inventaire archéologique, projet de brise-vent île de la Commune et section ouest de l'île Grosbois, mai-septembre 1995*, MEF/Parc des Îles-de-Boucherville.

ARCHIVES DE MONTRÉAL (28 mars 2014). « L'Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine : un établissement aux nombreux visages », <<https://archivesdemontreal.com/2014/03/28/hopital-louis-hippolyte-lafontaine/>> (consulté le 3 juillet 2024).

ARKÉOS (2023). *Nouveau lien routier vers l'avenue Souigny. Supervision archéologique.*, Administration portuaire de Montréal.

ATLAS PORTLAND CEMENT COMPANY (1926). *Terrazzo made with Atlas White Portland Cement : making possible new color combinations*, New York, N.Y., Atlas Portland Cement Company.

BD (2024). « BD Plastipak™ Syringes – Follow the 60-year journey », <<https://eu.bd.com/iv-news/news-innovation/bd-plastipak-syringes-follow-the-60-year-journey/#:~:text=Following%20the%20invention%20of%20polypropylene,made%20at%20several%20sites%20worldwide.>> (consulté le 27 août 2024).

BENDALI, N. (15 janvier 2023). « Santé mentale : des électrochocs réparateurs », dans *Info - Radio-Canada*, [en ligne], <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1948300/depression-troubles-bipolaire-electrodes-convulsion-psychiatrie>> (consulté le 8 juillet 2024).

BÉRUBÉ, F., et G. BRUNET (21 septembre 1977). « Le feu ravage l'hôpital Lafontaine », *Montréal Matin*, p. 3.

- BROUARD, É., M. ROY, H. DUBÉ-LOUBERT, O. LAMARCHE et S. HÉBERT (2020). *Carte des dépôts de surface de la province de Québec : rapport sur les méthodes et les données*, Québec, Université du Québec à Montréal, Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec.
- CHARBONNEAU-DESFOSSÉS, A. (2016). *L'architecture asilaire à Montréal à la fin du XIXe siècle : Le cas de l'asile Saint-Jean-de-Dieu, Longue-Pointe (1873-1890) et l'application du plan Kirkbridien*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- CLARISSE, L. (2011). « Ancienne usine de céramique Defrance, dite les Carreaux, puis Compagnie Générale de la Céramique du Bâtiment (Cerabati), puis usine de verre creux Saga Décor », dans *site de l'Inventaire général du patrimoine des Hauts-de-France*, [en ligne], <<https://inventaire.hautsdefrance.fr/dossier/IA60001807>> (consulté le 29 août 2024).
- CLERMONT, N., et C. CHAPDELAINE (1982). *Pointe-du-Buisson 4 : Quarante siècles d'archives oubliées*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- COURTEAU, B. (1989). *De Saint-Jean-de-Dieu à Louis-H.-Lafontaine : évolution historique de l'hôpital psychiatrique de Montréal*, Montréal, Éditions du Méridien.
- DORÉ, M. (1987). « La désinstitutionnalisation au Québec », *Santé mentale au Québec*, vol. 12, n° 2, p. 144-157.
- DOUGLAS ARCHIVES (2024). « Douglas Firebrick Company », dans *The Douglas Archives. A collection of historical and genealogical records*.
- ETHNOSCOPE (2001). *Travaux de réhabilitation au 7160 rue Notre-Dame est, Montréal. Étude de potentiel et supervision archéologiques MTL00-04-1, SECRA/MCCQ/INSPEC-SOL*.
- ETHNOSCOPE (2012). *Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal. Inventaire archéologique - Phase 2. Rue Alphonse-D.-Roy à rue Viau. BjFj-150, BjFj-I et MTL08-12-2, MTQ/Dessau/SAC-Lavalin*.
- ETHNOSCOPE (2015). *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'acqueduc et d'égout: Avenues de Vimy (MTL11-15-02) et Sumnerhill (MTL11-25-06), rue de Boucherville (MTL11-12-01) et chemin de la Côte-Sainte-Catherine (MTL12-25-13), 2011-2012, Ville de Montréal*.
- ETHNOSCOPE INC. (2001). *Réaménagement des espaces publics de la Ville de Montréal. Jardin des Premières-Nations au Jardin botanique de Montréal. Étude de potentiel et intervention archéologiques de la propriété des frères des Écoles chrétiennes, MTL00-03-1., Montréal*.
- FOLEY, P. « John Gilchrist Stein: A Brick Empire », dans *Our Stories Falkirk*.
- FONDS LA PRESSE (v 1940). *Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Montréal*, [en ligne], <<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4153355>> (consulté le 6 septembre 2024).

- FONDS LA PRESSE (1978). *Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Montréal*, [en ligne], <<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4623304?docref=SmZymGquiTEVUgxMr-qJow>> (consulté le 6 septembre 2024).
- GATES ST-PIERRE, C. (2010). *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)*, Montréal, Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- GÉOMATIQUE MONTRÉAL (2024). « Photothèque de la Ville de Montréal », <<https://www.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=b4d43eb1a247498c85034ef1d47bd98b&extent=-8221339.1023%2C5685473.674%2C-8194089.3017%2C5723118.9104%2C102100>> (consulté le 8 février 2024).
- GOAD, C. E. (1907). *Montreal Island and Vinicity. Planche 541: Côte St-Pierre (Turcot village)*.
- GOAD, C. E. (1914). *Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume VIII*, [en ligne], <<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246891>> (consulté le 10 août 2023).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2019). « SIGÉOM | Système d'information géominière | Carte interactive », <https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/11108_afchCarteIntr> (consulté le 23 mars 2022).
- GRACE'S GUIDE (2024). « John G. Stein and Co », dans *Grace's Guide To British Industrial History*, [en ligne], <https://www.gracesguide.co.uk/John_G._Stein_and_Co> (consulté le 29 août 2024).
- GRAND RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE BÂTI DE MONTRÉAL (2007). « Saint-Jean-de-Dieu (centre hospitalier L.-H.-Lafontaine) »,.
- HÔPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE (1991). *Bref historique de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu Hôpital Louis-H. Lafontaine*, Montréal, Hôpital Louis-H. Lafontaine.
- INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE MONTRÉAL (2023). *Faits saillants de l'IUSMM 1873 à 2023*.
- JÉSUS, T. De, et M. Du SACRÉ-COEUR (1896). *Récit du voyage d'Europe de soeur Thérèse de Jésus et soeur Madeleine du Sacré-Coeur, 1889*, [en ligne], Montréal, Arbour & Laperle, imprimeurs-relieurs, <<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1986907>> (consulté le 4 septembre 2024).
- JOHNSON, L. (2001). « Les lieux de la Paix de 1701, et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 31, n° 3, p. 9-19.
- JOYAL, C. (1999). *Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite, Saint-Jean, à Pinard, de la Commune et Grosbois dans le parc de récréation des îles-de-Boucherville, été 1998*, Municipalité de Champlain.

L. DEL TURCO AND BROS (1924). *Modern mosaic and terrazzo floors*, L. Del Turco and Bros., Inc.

LAMARCHE, L. (2006). « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtre à l'Holocène », dans, *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène. Histoire Holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, excursion du 8 juin 2006*, Montréal, Association Québécoise pour l'étude du Quaternaire, p. 4-50.

LAMARCHE, L. (2011). *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec: Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

LANDRY, D. (2019). *Une agriculture préhistorique dans le Vieux-Montréal* Terre, l'empreinte humaine., p. 134-136.

L'ATELIER B.R.I.C. (2003). *Ville de Montréal. Programme particulier d'urbanisme du site de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine. Études Urbaines.*, Arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, Ville de Montréal.

LE DEVOIR (11 novembre 1935). « Le feu détruit quatre pavillons de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu », *Le Devoir*, p. 3.

LE DEVOIR (29 novembre 1976). « Un incendie rase un pavillon de l'hôpital L.-H.-Lafontaine », *Le Devoir*, p. 3.

LÉGARÉ, F. (septembre 1966). *Démolition de la résidence Sainte-Thérèse*. , [en ligne], <https://www.catalogueahmhm.org/products/ahmhm_f0032_fernandlegare_d0001_photos_0032> (consulté le 3 juillet 2024).

LÉPINE, A., et J. BELISLE (1984). *Le Swiftsure 1812, le projet Molson I, rapport sur les recherches archéologiques entreprises dans le fleuve Saint-Laurent à proximité des îles de Boucherville*, Ministère des Affaires culturelles.

LOCKHART, B., B. SCHRIEVER et B. LINDSEY (2013). « The Dominion Glass Companies of Montreal, Canada », dans *Encyclopedia of Manufacturers Marks on Glass Containers*, Society for Historical Archaeology, p. 142-171.

MEM – CENTRE DES MÉMOIRES MONTRÉALAISES SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE ET DE SES HABITANTS (2016). « La fonderie Darling Bros. », <<https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/la-fonderie-darling-bros>> (consulté le 10 septembre 2024).

MRNQ, M. des R. naturelles du Q. (2000). *Rapport de classification écologique : Érablière à caryer cordiforme*, Québec, Direction des inventaires forestiers/Direction de la recherche forestière, Forêt Québec, Ministère des ressources naturelles du Québec, « Programme de connaissance des écosystèmes forestiers du Québec méridional ».

- MYERS, A. T. (2010). « Telling Time for the Electrified: An Introduction to Porcelain Insulators and the Electrification of the American Home », *Technical Briefs In historical archaeology*, vol. 5, p. 31-42.
- NATIONAL CENTER FOR BIOTECHNOLOGY INFORMATION « Betamethasone », dans *National Library of Medicine*, [en ligne], <<https://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov/compound/Betamethasone>> (consulté le 19 août 2024).
- NEVERT, M. (2009). *Textes de l'internement. Manuscrits asilaires de Saint-Jean-de-Dieu (vol. 1)*, Les éditions XYZ, « Documents ».
- OAK HILL AREA CHAMBER OF COMMERCE « History of Oak Hill, Ohio (continued) », dans *Oak Hill Chamber of Commerce*, [en ligne], <<http://www.oakhillchamber.org/history2oakhill.html>> (consulté le 19 août 2024).
- OCCHIETTI, S., et P. J. H. RICHARD (2003). « Effet réservoir sur les âges C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 57, n° 2-3, p. 115.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2001). « terrazzo », dans *Grand dictionnaire terminologique*, [en ligne], <<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8366231/terrazzo>> (consulté le 5 septembre 2024).
- PARENT, M., et S. OCCHIETTI (1988). « Le retrait glaciaire et l'invasion de la Mer de Champlain à la fin du Wisconsinien dans la vallée du Saint-Laurent, Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, n° 3, p. 215-246.
- PATRIMOINE EXPERTS (2013). *Démolition du plancher de la Tonnellerie St-Lawrence Sugar Refinery Co. Montréal, 11 au 13 juillet 2012. Surveillance archéologique*, Ministère des Transports du Québec.
- PAVSIC, J. (2024). « Saint-Jean-de-Dieu; (paroisse); 23.9.1898 - 1.1.1981 », dans *Maires du Québec – Prosopographie Répertoire Québec*.
- PENDERGAST, J.-F., et B.-G. TRIGGER (1972). *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*, Direction services centraux - service des dossiers.
- PLOURDE, M. (2009). *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie*, Québec, Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- POITRAS, C. (1996). « Sûreté, salubrité et monolithisme : l'introduction du béton armé à Montréal, de 1905 à 1922 », *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, vol. 25, n° 1, p. 19-35.

PREST, V. K., et J. HODE KEYSER (1975). *Carte des dépôts meubles-île de Montréal*.

RENAULT, L. (2012). *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^e siècle*, Montréal, Université de Montréal.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC (2013a). « Maison Gervais-Roy »,.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC (2013b). « Maison Dagenais »,.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC (2013c). « Château Dufresne »,.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC (2013d). « Maison Longpré »,.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC (2013e). « Site patrimonial de l'Ancienne-Cité-de-Maison-neuve »,.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC (2024). « Soeurs de la Providence »,.

RICHARD, P. J. H. (2018). *Le grand Témoin ou le paysage au fil du temps. Par Pierre J. H. Richard, paléogéographe et les aquarelles de François Girard*.

RICHARD, P. J. H., et P. GRONDIN (2009). « Histoire postglaciaire de la végétation », dans *Manuel de foresterie*, Ordre des ingénieurs forestier du Québec.

ROBITAILLE, A., et J.-P. SAUCIER (1998). *Paysages régionaux du Québec méridional*, Québec, Les Publications du Québec.

SITE WEB DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA (2024). « Logo RBC au fil des ans », <<https://www.rbc.com/fr/notre-compagnie/histoire/celebrating-our-history/>> (consulté le 20 août 2024).

SOEURS DE LA CHARITÉ DE LA PROVIDENCE (1975). *Un héritage de courage et d'amour, 1873-1973 ou La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe*, Montréal, Le comité du centenaire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Thérien Frères.

TAGGE, A. C. (1924). *The cement industry in Canada*, [en ligne], Montréal, <<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2873641>> (consulté le 4 septembre 2024).

TARDIF, A. (21 septembre 1977). « Le feu ravage le pavillon Émile-Nelligan. Quelque \$10 millions de dommages à Hippolyte-Lafontaine », *Le Devoir*, p. 1.

THE MONTREAL HERALD (22 février 1902). « Plans for the New Board Building »,.

- THÉRIAULT, R. (2014). *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*.
- THIFAUT, M.-C. (2002). « Derrière les murs de Saint-Jean-de-Dieu, fin XIXe début XXe siècles : illusion et désillusion », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, n° 3, p. 67-76.
- THIFAUT, M.-C. (2011). « “Où la charité règne, le succès est assuré !” Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, 1901-1962 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 65, n° 2-3, p. 179-201.
- THIFAUT, M.-C. (2012). « Le patrimoine culturel de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal : un nouvel héritage à transmettre », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, n° 3, p. 67-76.
- THIFAUT, M.-C. (1 août 2015). « L'hospitalité chez les Sœurs de la Providence », *Spiritualitésanté*.
- TREMBLAY, R. (2006). *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs* Les éditions de l'homme., Pointe-à-Callière.
- TRUELLE ET CIE (2022). *Étude de potentiel archéologique (hiver 2022). Projet de reconstruction de trois centres d'hébergement de soins longue durée (CHSLD) localisés sur l'île de Montréal*, Société québécoise des infrastructures.
- TRUELLE ET CIE (2023). *Inventaire archéologique (été-automne 2022). Projet de reconstruction des CHSLD Benjamin-Victor-Rousselot et Jeanne-Leber localisés dans l'est de l'île de Montréal*, Société québécoise des infrastructures.

ANNEXE 1
TABLEAU DE DÉNOMBREMENT DE L'ASSEMBLAGE
DE CULTURE MATÉRIELLE ORGANISÉ PAR FONC-
TION, MATÉRIAU ET OBJET

Fonction, matériau et objet	Nb. fragments	Nb. Objets
Alimentation, entreposage des aliments	75	19
Aluminium	2	2
Canette à boisson gazeuse	2	2
V inc sans plomb	55	14
Bouteille à boisson gazeuse	55	14
Verre Incolore	18	3
Bouteille à boisson gazeuse	18	3
Alimentation, ustensile de table	4	4
Acier	2	2
Cuillère	2	2
Fer ind	2	2
Couteau	2	2
Alimentation, vaisselle de service	1	1
Acier	1	1
Cuillère	1	1
Alimentation, vaisselle de table	13	11
Plastique	9	7
Gobelet	6	6
Tasse	3	1
Porcelaine Fine tendre	2	2
Bol	1	1
Soucoupe	1	1
TCF blanche	1	1
Bol ou tasse	1	1
TCF blanche vitrifiée	1	1
Petite assiette	1	1
Bois, résidus	9	9
Bois	9	9
Résidu	9	9
Chaussures	12	11
Caoutchouc	6	6
Semelle	6	6
Cuir	2	2
Empeigne	2	2
Tissu	4	3
Empeigne	3	2
Pantoufle	1	1
Commerce	17	17
Plastique	17	17
Article promotionnel	17	17

Fonction, matériau et objet	Nb. fragments	Nb. Objets
Consommation ind.	33	31
Caoutchouc	1	1
Indéterminé	1	1
Carton	2	2
Bandelette	2	2
Cuir	1	1
Bande	1	1
Cuivre ind	3	3
Fil	1	1
Indéterminé	1	1
Tube	1	1
Fer et métal cuivreux	1	1
Indéterminé	1	1
Fer ind	4	4
Bande	1	1
Grillage	1	1
Serpentin	2	2
Matériau composite autre	1	1
Indéterminé	1	1
PC avec glaçure	1	1
Contenant	1	1
Plastique	4	4
Conduit?	1	1
Contenant	1	1
Indéterminé	2	2
TCF blanche	2	2
Contenant	2	2
Tissu	4	4
Lanière	4	4
V col opaque blanc	1	1
Contenant	1	1
V col transp bleu	3	1
Contenant	3	1
Verre altéré	1	1
Indéterminé	1	1
Verre Incolore	3	3
Contenant	3	3
Verre teinté rég. jaune	1	1
Contenant	1	1
Décoration	5	4
Plastique	5	4

Fonction, matériau et objet	Nb. fragments	Nb. Objets
Fleur	2	2
Ruban	3	2
Écrits	100	100
Papier	100	100
Livre	100	100
Électricité	14	14
Matériau composite autre	5	5
Fil électrique	5	5
PC avec glaçure	2	2
Isolateur	2	2
PC sans glaçure	7	7
Isolateur	7	7
Entreposage ind.	279	275
Acier	2	2
Bassine	2	2
Caoutchouc et plastique	3	3
Sac d'élastique	3	3
Carton	1	1
Emballage	1	1
Cuivre ind	1	1
Bouchon	1	1
Fer émaillé granite	3	3
Bol	3	3
Matériau composite autre	2	2
Emballage	2	2
Plastique	262	258
Bouteille	1	1
Chaudière et son couverle	6	2
Contenant	1	1
Couvercle	1	1
Emballage	252	252
Sac	1	1
Tissu	2	2
Sac	2	2
V col transp brun	1	1
Contenant	1	1
Verre incolore	2	2
Bouteille	1	1
Contenant	1	1
Excrétion	13	5
Matériau composite autre	1	1

Fonction, matériau et objet	Nb. fragments	Nb. Objets
Couvercle de toilette	1	1
PC avec glaçure	10	2
Toilette	10	2
Plastique	2	2
Bassine de lit	1	1
Sac urinaire	1	1
Ferrures de rotation	1	1
Fer ind	1	1
Charnière	1	1
Fixations-clous	33	33
Fer ind	1	1
Clou	1	1
Fer laminé	21	21
Clou	21	21
Fer tréfilé	11	11
Clou	11	11
Fixations-divers	4	4
Fer forgé	1	1
Boulon?	1	1
Fer ind	2	2
Bande	1	1
Crampon?	1	1
Fer tréfilé	1	1
Vis	1	1
Habillement indéterminé	1	1
Tissu	1	1
Étiquette?	1	1
Hygiène	12	10
Fer et métal cuivreux	1	1
Lavabo	1	1
Plastique	7	5
Brosse à dent	2	2
Contenant	5	3
Tissu	4	4
Mouchoir	1	1
Sac de linge	1	1
Vadrouille	2	2
Jeux et divertissements	116	116
Plastique	116	116
Emballage de carte à jouer	15	15
Feuille de carte à jouer	100	100

Fonction, matériau et objet	Nb. fragments	Nb. Objets
Poupée	1	1
Mammifères	4	4
Os	4	4
Os	4	4
Matériaux de base-divers	6	5
TCG sans glaçure	6	5
Brique	6	5
Matériaux de base-vitre	10	10
Verre teinté rég. vert	10	10
Vitre	10	10
Matériaux de construction	5	5
Acier	3	3
Quincaillerie d'architecture	3	3
Fer forgé	2	2
Rode	2	2
Matériaux de liaison	1	1
Béton	1	1
Béton	1	1
Matériaux de revêtement	30	25
Bois	4	2
Planche	3	1
Tuile?	1	1
GG sans glaç-général	6	5
Carreau	6	5
Matériau composite autre	3	2
Bande	2	1
Carreau	1	1
PC avec glaçure	3	3
Carreau	2	2
Tuile	1	1
Pierre	1	1
Tuile	1	1
TCF avec glaçure	13	12
Carreau	13	12
Médication	3	3
Caoutchouc et plastique	1	1
Seringue	1	1
Plastique	2	2
Bouteille à médicament	1	1
Seringue	1	1
Mobilier	10	4

Fonction, matériau et objet	Nb. fragments	Nb. Objets
Bois	7	1
Tabouret	7	1
Cuivre ind	1	1
Poignée	1	1
Fer ind	1	1
Ressort	1	1
Matériau composite autre	1	1
Indéterminé	1	1
Moyens de transport	4	4
Matériau composite autre	4	4
Roue	4	4
Parures et bijoux	1	1
Plastique	1	1
Perle	1	1
Plomberie et canalisation	9	9
Cuivre ind	3	3
Grille	1	1
Réservoir	1	1
Tuyau	1	1
Fer et métal cuivreux	2	2
Robinet	2	2
Fer ind	2	2
Joint de tuyau	1	1
Tuyau?	1	1
Matériau composite autre	1	1
Bouchon	1	1
Métaux et alliages plombifères	1	1
Joint de tuyau	1	1
Quincaillerie d'architecture	2	2
Cuivre ind	1	1
Élément d'architecture?	1	1
Fer forgé	1	1
Élément d'architecture?	1	1
Quincaillerie d'architecture ind.	7	7
Fer forgé	2	2
Fixation?	1	1
Tige	1	1
Fer ind	5	5
Fixation?	2	2
Tige	3	3
Socio-politique	2	2

Fonction, matériau et objet	Nb. fragments	Nb. Objets
Plastique	2	2
Carte d'identité	2	2
Soins du corps	17	17
Verre teinté rég. vert	17	17
Miroir?	17	17
Systèmes de fermeture	3	3
Fer ind	1	1
Serrure	1	1
Laiton	2	2
Serrure	2	2
Tabac	1	1
Acier	1	1
Cendrier?	1	1
Tissus, résidus	15	15
Tissu	15	15
Résidu	1	1
Retaille	14	14
Vêtements	6	6
Tissu	6	6
Patch de réparation	6	6
#N/A	1	1
Fer ind	1	1
Indéterminé	1	1
Total général	879	791

**AUTRES ANNEXES
VOIR VOLUME 2**
